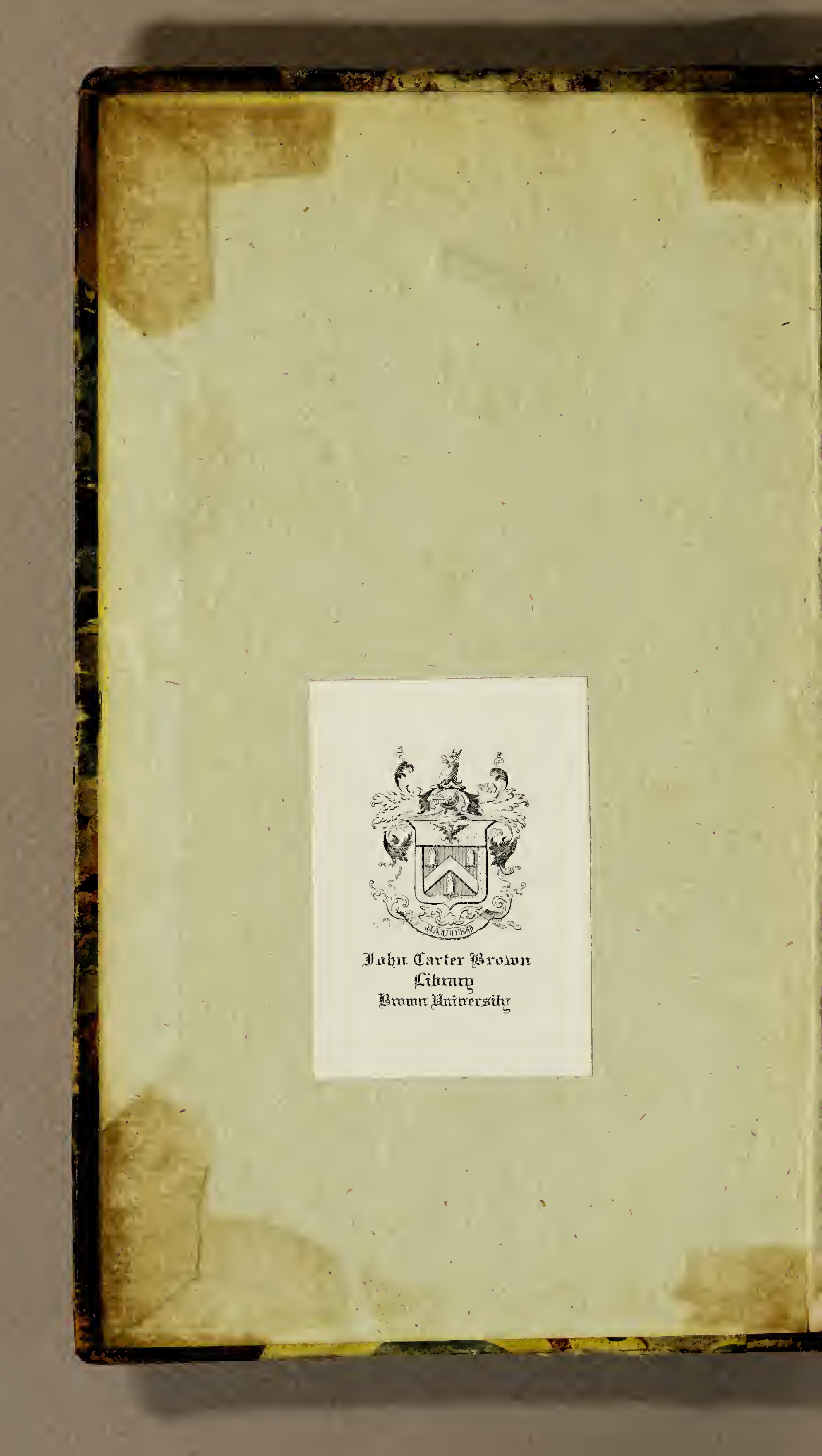



HAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV.
TOME SECOND.

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV;
OU
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS, PARTICULARITÉS ET ANECDOTES DE SON REGNE.

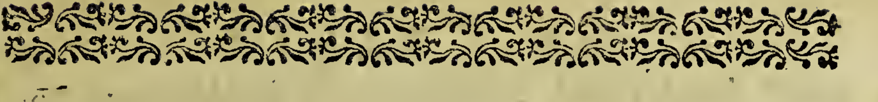
. . . . Video meliora proboque,
Deteriora ſequor. HOR.

TOME SECOND.

Orné de Portraits.



A LONDRES,
Chez JOHN PETER LYTON.
MDCCLXXXI.



VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV.

QUELQUE désir qu'eût le Cardinal de conserver la paix, disposé à l'acheter même aux dépens de l'argent de la France, parce qu'il savoit bien le faire revenir en plus grande abondance, par les occupations utiles de cette paix; qu'il savoit que la guerre, en obstruant les canaux d'un semblable reflux, en emportoit infiniment davantage, il ne put en prévenir une où il se trouva emporté malgré lui. La mort du Roi de Pologne, Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, fit renaître les espérances de Stanislas, beau-pere du Roi, & ce jeune Monarque ne pouvoit en abandonner les intérêts. Il déclara à tous les Ambassadeurs étrangers qui étoient à sa cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'est-à-dire qu'il empêcheroit qu'on en élût d'autre que Stanislas. En effet, l'influence de la France se manifesta bientôt à l'assemblée de la Diete. Elle fait un acte de confédération générale, par lequel il est

1 Févr. 1733.

17 Mars.

7 Mai.

arrêté que les ſeuls Piaſtes ou Gentilshommes Polonois, nés de pere & de mere Catholiques, pourront prétendre à la Couronne, & que perſonne, autre que le Primat, ne pourra proclamer le Roi, ſous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Elle fixe au vingt-cinq du mois d'Août l'Election, (*) afin de laiſſer le tems à Staniſlas de ſe rendre en Pologne. Il étoit parti en poſte; mais pour donner le change à ſes ennemis, on laiſſa croire qu'une Eſcadre ſortie de Breſt pour la mer Baltique portoit le Monarque futur. On pouſſa cette comédie juſqu'à faire embarquer un Seigneur françois, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte reſſemblance. L'Empereur Charles VI étoit entierement oppoſé à ce choix. Il avoit appellé la Ruſſie à ſon ſecours: tous deux favoriſoient le fils du Roi défunt, au mépris de la réſolution de la Diete qui n'admettoit parmi les candidats que des nationaux. Déjà 30,000 Moſcovites, ſous les ordres du Général Laſci, étoient venus violenter les ſuffrages. Malgré leurs menaces, Staniſlas, ſuivi d'un ſeul homme (†) de confiance, après avoir pénétré en Pologne, à la faveur d'un déguiſement, par une route oppoſée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, eſt nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas ſon ſuffrage; il ſortit de l'aſſemblée & ſe retira à quelque diſtance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées. Cet événement n'auroit eu aucune ſuite fâcheuſe pour Staniſlas, ſi, ſe mettant ſur le champ à la

(*) Reculée depuis au 12 Septembre.
(†) M. de Solignac.

tête de la Pospolite, comme on l'en pressoit, il eut marché droit à ce traître, qu'il auroit certainement taillé en pieces. Mais, soit qu'il ne voulût pas marquer son avénement au trône par l'effusion du sang de ses sujets, soit indolence, soit mépris pour les rebelles, dont le nombre ne lui paroissoit pas redoutable (*), il ne se donna aucun mouvement, & laissa au parti opposé tout le tems de se fortifier, à l'aide des Russes, dont les menaces ont bientôt leur effet. Ils arrivent à Varsovie: la Diete se dissipe; le Roi éphémere se retire à Dantzic avec une partie de ceux qui lui sont attachés. Le Général ennemi, maître du pays, convoque une assemblée à Prague, & l'Electeur de Saxe est élu sous le nom d'Auguste II.

Pendant que ce nouveau Monarque se fait couronner à Cracovie, le Général Lasci s'avance vers Dantzic, où s'étoit réfugiée une partie de la Noblesse Polonoise à la suite de Stanislas. Il y arrive le 2 Mars, somme les habitans de se soumettre à Auguste, veut les intimider par la crainte des hostilités les plus vives, & sur leur refus commence le blocus & fait ouvrir la tranchée; mais le nombre des assiégeans ne suffisant pas, vu la grandeur de la place, la valeur & la résolution des assiégés, le Comte de Munich conduit au siege un corps de troupes considérable, prend le commandement de l'armée Moscovite, presse la

(*) On lit dans la Vie de Stanislas par M. Aubert cette belle réponse: „ qu'il ne vouloit ni s'assurer une „ couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se „ mettre dans le cas d'avoir marqué son avénement au „ trône par l'effusion de leur sang."

ville, s'empare du fort de Weichselmunde & de plusieurs autres ouvrages, dont la prise empêche les François, amenés par l'Escadre du Roi, d'entrer dans la ville.

Le Cardinal de Fleuri, ne pouvant se refuser au désir de Louis XV & à l'honneur de la Nation, avoit cru en être quitte pour répandre de l'argent en profusion dans la Diete; il auroit craint d'allarmer les Puissances du Nord, s'il eut envoyé une nombreuse armée, capable de soutenir l'élection de Stanislas. Il vouloit surtout ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables: il s'étoit contenté de faire équiper une Escadre foible, avec 1500 hommes de troupes de transport seulement, commandées par un Brigadier (*). Il se proposoit d'en faire filer d'autres successivement au besoin, & par cette manœuvre fausse & pusillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

La premiere colonne du secours envoyé à Stanislas, s'étoit rendue sans accident en Dannemarc. L'officier qui la commandoit ayant observé en passant la situation de Dantzic & celle de l'armée des assiégeans, avoit regardé comme fol d'essayer un débarquement avec sa petite troupe. Le Comte de Plélo, Ambassadeur de France à Copenhague, vit avec indignation cette retraite; il la regarda comme humiliante: il étoit jeune, vif, entreprenant, & contre l'avis du Commandant, qui vouloit attendre le reste du renfort, usant des pouvoirs qu'il avoit, il résolut de marcher à la ville

(*) M. de La Motte.

assiégée, dans le dessein de s'y jetter ou plutôt de périr; ce qu'on juge aisément à cette phrase de sa *Lettre au Comte de Maurepas*, citée par M. de Voltaire: *je suis sûr que je n'en reviendrai pas; je vous recommande ma femme & mes enfans.* Arrivé à la vue des lignes des assiégeans & guidé par son zele bouillant, avec une poignée de gens qu'il enflamme de son enthousiasme de gloire, il tente de forcer le passage, mais inutilement. Il perdit beaucoup de monde dans cette action & se fit tuer en s'exposant comme un simple soldat. Le Général, à qui l'on reprocha d'avoir eu trop de déférence pour l'Ambassadeur, plus propre au rôle qu'il venoit de jouer qu'au caractere dont il étoit revêtu, s'il ne déploya la même bravoure, avec une prudence singuliere, qualité non moins essentielle à sa place, arrêta les suites de cette étourderie, dont il avoit prévu le mauvais succès. Il fit sa retraite avec beaucoup d'intelligence, & revint en bon ordre à Copenhague, où il reçut la seconde division de son détachement. Alors on résolut de faire un effort mieux combiné, & de se procurer le passage plutôt par la ruse que par la force. On employa vainement toutes sortes de stratagêmes, & l'on étoit sur le point de se retirer honteusement sans rien faire, lorsqu'un Officier d'environ vingt ans, offrit & répondit sur sa tête de faire entrer une partie des troupes dans la ville, en les transportant de nuit dans des bateaux par la riviere; ce qu'il exécuta, malgré le feu des assiégeans, à qui le bruit des rames donna du soupçon. Ce petit renfort ranima les assiégés, & dans l'espérance d'en avoir de plus considérables, ils se défendirent avec vigueur; mais faute de secours

il fallut fuccomber enfin. Staniflas même, fentant bien par l'état où Dantzic étoit réduit, qu'il feroit forcé inceffamment d'ouvrir fes portes à l'ennemi, crut devoir prévenir le deftin qu'on lui préparoit. Il favoit fa tête mife à prix ; il fortit de la ville furtivement & dans la nuit, deux jours avant la capitulation, conduit par un guide fidele, parfaitement inftruit du local. Après bien des détours, des traveftiffemens, des fatigues & des dangers, dont ce Prince fait une defcription touchante dans fa Lettre à la Reine de France, il arrive à Konigsberg dans les Etats du Roi de Pruffe, où il fut traité avec tous les honneurs dûs à fon rang: il y féjourna quelque tems & revint en France.

C'eft ainfi que Staniflas fut chaffé une feconde fois du Trône de Pologne, & peut-être fut-ce un bonheur pour lui. Ce Prince, tout débonnaire & peu guerrier, ne convenoit gueres à une nation fe reffentant toujours de fon ancienne origine des Sarmates, active, turbulente, ne refpirant que l'indépendance & les armes, dont l'inquiétude naturelle étoit encore accrue par fes voifins, jaloux de la voir libre au milieu d'eux gémiffans à l'entour fous le joug du defpotifme. Il eft vraifemblable qu'il n'eut fait qu'accélerer la révolution & le démembrement de la Pologne, que nous avons vu s'effectuer trente ans après fous Poniatowski, fimple Gentilhomme Polonois, devenu Roi comme lui, comme lui fans confiftance au dedans, fans appui au dehors, comme lui magnanime, humain, bienfaifant, populaire, aimant les lettres & les arts, mais dénué de ce caractere d'énergie, d'intrépidité, de férocité même, feul capable d'en impofer à des hordes tumultueufes & d'arrêter

leurs insurrections. Nous savons qu'Auguste n'avoit pas le génie plus belliqueux que son rival, n'avoit pas plus de fermeté & d'audace; mais fils du Roi défunt, déjà maître d'un puissant Etat limitrophe, il étoit membre de l'Empire, neveu de Charles VI & allié de la Russie. La Prusse n'avoit point encore acquis la prépondérance qu'un grand Monarque lui a donnée depuis. Ces circonstances devoient rendre son élection plus durable & plus solide, & ce fut ce qui arriva. La Czarine étoit intéressée par amour-propre à soutenir dans le fils l'ouvrage de Pierre le Grand en faveur du pere, & l'Empereur goûtoit la satisfaction de se venger de la France par cette humiliation, foible dédommagement, il est vrai, de tant de possessions qu'elle lui avoit enlevées.

Ayant manqué l'instant favorable, on perdit l'espoir de rétablir Stanislas sur le trône de Pologne; mais la gloire de Louis XV ne permettoit pas de laisser impuni l'affront fait à son beau-pere, & le Cardinal, malgré son génie pacifique, faute d'avoir fait d'abord des efforts assez vigoureux, se vit forcé d'entrer dans une querelle sérieuse. Avant, pour empêcher qu'elle ne devînt générale, il s'assura de l'Angleterre & de la Hollande. M. de Chavigni, Ministre de France à Londres, avoit présenté à cette cour un Mémoire des griefs que le Roi avoit contre l'Empereur. Ils rouloient sur la convention que ce Prince avoit faite avec la Czarine d'empêcher l'élection & le couronnement du Roi Stanislas, & sur les violences exercées par ces deux Puissances contre une nation libre. Ils parurent des motifs de guerre légitimes: on en jugea de même à la Haye, où l'on signa le 4 Dé-

cembre 1733, un traité de neutralité pour les Pays-bas. La République de Veniſe demanda & obtint la même ſûreté en Italie. Le Cardinal fut d'autant plus enchanté d'avoir ainſi convaincu les autres Etats de la modération du Roi & de ſon éloignement de toutes vues ambitieuſes qui puſſent les inquiéter, qu'il avoit été contraint d'en venir à une voie de fait déſagréable, mais néceſſaire. Il ne s'y feroit pas porté, s'il eut été poſſible d'oublier une ville ſi près de la France que Nanci & de riſquer que les ennemis s'en emparaſſent. Par décence on avoit préalablement fait prévenir la Ducheſſe de Lorraine de ce qui alloit arriver. Le Comte de Belle-île avoit été chargé de la commiſſion, & il étoit entré dans ſa capitale le 13 Octobre, avec un corps de troupes. Il ne devoit ni entreprendre ſur ſon autorité, ni toucher à ſes revenus, & l'on avoit obtenu ſon conſentement; mais quel conſentement! C'eſt en ces occaſions-là ſurtout que le philoſophe reconnoît en frémiſſant qu'il n'eſt d'autre droit ſur la terre que le droit du plus fort. Après ces préliminaires on choiſit le meilleur plan d'opérations. On ne pouvoit tirer raiſon des Moſcovites par leur éloignement: on fit retomber tout le poids de la guerre ſur l'Empereur; on ſe rapprocha de l'Eſpagne; on forma une alliance où la Sardaigne entra, & l'on attaqua à la fois ce Monarque ſur le Rhin & en Italie. Le Roi ſe chargea ſeul de l'Allemagne & d'aider le Roi de Sardaigne en Lombardie, pendant que l'armée de S. M. Catholique feroit la conquête des deux Siciles. Le Maréchal de Berwick s'étoit avancé avec ſes troupes ſur le bord du Rhin; il le paſſa, aſſiégea le fort de Kell & le prit. Le Comte de Charolois & le Prince de

Conti

Conti ſervoient ſous ſes ordres, auſſi bien que le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Clermont. Le dernier avoit obtenu un Bref du Pape, qui lui permettoit de porter les armes & de garder ſes bénéfices. Le Comte de Saxe y faiſoit ſon apprentiſſage en qualité de Maréchal de camp. Après diverſes marches ſavantes qui tromperent le Prince Eugene, le plus habile Général de l'Empereur, on inveſtit Philipsbourg, le boulevard & la clef de l'Allemagne. Cette place forte ne fit pas une auſſi belle défenſe qu'on l'auroit cru. Malgré les obſtacles du terrein & une pluie continuelle, on pouſſa les travaux avec vigueur. Le ſoldat animé par la préſence du Général & par l'exemple de tant d'illuſtres combattans, alloit aux attaques le corps à moitié dans l'eau avec un zele & une bravoure dignes des plus grands éloges. Berwick, maître de la plus grande partie des ouvrages, ſe préparoit à donner l'aſſaut
au corps de la place, lorſqu'il fût tué au milieu 12
de ſes enfans & de quelques officiers généraux, Juin
d'un coup de canon, pendant qu'il examinoit de 1734.
deſſus le revers de la tranchée l'effet des batteries qu'il avoit ordonnées. Ainſi périt au lit d'honneur, comme Turenne, victime de ſa bravoure & de ſon activité, ce Maréchal expérimenté, vigilant, ſévere, &, ce qui met le comble à ſon éloge, d'une probité peu commune. Sa mort affligea les troupes, mais ne les découragea pas. Le commandement paſſa au Marquis d'Asfeld, le plus ancien Lieutenant-général; quoique bien inférieur pour la capacité, il recueillit tout le fruit des ſavantes diſpoſitions du héros défunt & eut tout l'honneur de ce ſiege, avec le Duc de Noailles,

ſon collegue. Enfin, après ſix ſemaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obſtacles imprévus & extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des ouvrages & la préſence de l'armée Impériale, toujours prête à attaquer les retranchemens, la ville capitula le 18 Juillet.

Le Marquis d'Asfeld & le Duc de Noailles, créés Maréchaux de France, reſterent chargés de la conduite de l'armée; mais jaloux l'un de l'autre, ils n'agirent plus de concert & ne firent rien le reſte de la campagne, ni la ſuivante. Ceux qui ont ſervi ſous eux, nous peignent le premier comme un homme blanchi dans le métier des armes, & qui, artiſan de ſa fortune, étoit parvenu à la tête du Génie, qu'il n'entendoit cependant pas parfaitement; indécis, ſans plan fixe, n'agiſſant qu'à meſure, ne ſachant pas aſſez profiter des avantages que ſa poſition ou celle de l'ennemi pouvoit lui donner : le ſecond, comme rempli d'eſprit & de connoiſſances très-étendues ſur toutes les parties; au fond guerrier médiocre, timide, peu eſtimé des troupes par cette raiſon, ayant la vue courte, défaut phyſique très-dangereux dans un Général. Du reſte avantageux, extraordinairement vif & entêté, fin courtiſan & heureux.

La troiſieme campagne, afin de prévenir le préjudice qu'apportoit aux opérations la méſintelligence des deux chefs, dont on s'apperçut, mais trop tard, on envoya en Italie le Maréchal de Noailles, au lieu du Maréchal de Coigny qui paſſa en Allemagne. Malgré cette ſage précaution & l'accord du nouveau Général avec le Maréchal d'Asfeld, le Prince Eugene eut l'habileté d'arrê-

ter le progrès des armes de la France. Tout ce que purent faire ses rivaux vis-à-vis de ce vieux guerrier, ce fut par des marches & contremarches savantes, dont le Comte de Belle-île étoit un des principaux auteurs, de conserver les conquêtes faites, & de se poster toujours si avantageusement, ou de se retrancher si bien qu'ils ne pussent être forcés à combattre. Mais dans l'état désespéré où étoient les affaires de l'Empereur par les pertes considérables qu'il éprouvoit dans ses autres possessions, c'étoit un coup de maître de la part de son Général de réduire les François à une espece de défensive, même au milieu de leurs victoires, & S. M. Impériale s'apperçut trop tard de la sagesse du Prince Eugene, contre l'avis duquel elle avoit entrepris cette guerre, croyant n'avoir affaire qu'à un enfant & à un vieillard.

En effet, Charles VI payoit bien cher en Italie la vengeance stérile qu'il avoit goûtée dans le Nord. Il n'étoit pas possible d'y avoir des succès plus rapides. L'armée françoise, commandée par le Maréchal de Villars, avoit eu ordre de se joindre à celle du Roi de Sardaigne & de conquérir la Lombardie. Le bonheur de ce Général ne l'abandonna point dans sa vieillesse: les villes s'ouvroient devant lui; mais en se chargeant d'un tel emploi, il avoit plus consulté son zele & son amour pour la gloire que son âge & ses forces. Bientôt les chaleurs excessives du climat, la fatigue de corps & d'esprit attachée à ses fonctions, altérerent sa santé. Il remit le commandement entre les mains du Marquis de Coigny, & se retira 17 à Turin, où il mourut peu de jours après, dans Juin la même chambre, dit-on, où il étoit né: il s'é- 1734.

cria qu'il ne regrettoit que l'honneur de périr les armes à la main, & conserva jusqu'au bout ce caractere naturellement fanfaron qu'il avoit porté souvent trop loin. On prétend qu'il avoit sollicité ce dernier généralat avec une présomption excusable dans un jeune guerrier, mais ridicule dans un héros à cheveux blancs & octogénaire. Au reste, une confiance aveugle & une bravoure téméraire lui avoient toujours réussi. Elles avoient suppléé chez lui à une étude profonde de son métier, qu'il n'avoit jamais faite, quoiqu'entré de bonne heure au service. A cette époque son bien étoit des plus médiocres, & par un autre secret qui n'appartenoit alors qu'à lui, & trouvé depuis par beaucoup de ses successeurs, il amassa des richesses immenses dans ce métier où se ruinoient les autres. Ce fut lui à qui un vivrier menacé de la corde répondit, *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au service du Général.* Et en effet il échappa au supplice.

Le Roi de Sardaigne parut regretter Villars, mais au fond il ne fut pas fâché d'être débarrassé d'un homme qui l'étourdissoit sans cesse de sa capacité, & qui s'opposant à tout ce qu'il vouloit, le contrarioit d'autant mieux dans ses opérations, que les troupes françoises faisoient le plus grand nombre & la principale force de l'armée combinée.

Le Marquis de Coigny & le Comte de Broglio, les deux Lieutenans-généraux plus anciens sous Villars, se partagerent le commandement, & furent bientôt faits Maréchaux de France. Tous deux étoient vifs, avides de renommée, fermant un peu trop les yeux sur la discipline, & dès-lors aimés du soldat; très-propres aux coups de main,

excellens en fecond ou à la tête d'un corps peu considérable, mais incapables d'embraffer le détail immenfe d'une armée entiere : au refte, bons patriotes & agiffant de concert pour le bien de la caufe commune. C'eft ce qu'on vit à la bataille de Parme, dans laquelle les Impériaux, commandés par le Comte de Mercy, étant venus attaquer l'armée des Alliés, fuccomberent. Le fuccès fort longtems incertain, l'ardeur des troupes ennemies qui avoient déjà porté le défordre parmi les François, dont la vaillance commençoit à fe laffer, donnoit lieu à leur Général de fe flatter d'une victoire complette, lorfqu'il fut tué. Quelque foin qu'on prît de cacher cette mort aux fiens, ils la fçurent bientôt. Dans leur effroi, ils n'attaquerent plus avec la même vigueur. Ce moment de relâche, ou plutôt la même nouvelle fit reprendre cœur à l'armée combinée; elle revint avec fureur fur les vainqueurs qui, découragés à leur tour, n'oppoferent qu'une réfiftance foible, & prirent enfin la fuite. Ils perdirent 8,000 hommes, avec le champ de bataille. Le Maréchal de Coigny envoya auffitôt le Marquis de Coigny, fon fils, annoncer cette victoire au Roi. La prife de Modene, par le Marquis de Maillebois, en fut le fruit. Le Prince de Wurtemberg, qui avoit pris le commandement des Impériaux, n'avoit ofé foutenir cette ville & s'étoit retiré; mais en habile homme il profita d'une faute du Maréchal de Broglio & eut bientôt un petit avantage, plus flatteur au fond pour fon amour-propre, que vraiment utile aux affaires. Les armées avoient changé de pofition, & s'étant approchées chacune de Guaftalla, dix mille Impériaux s'avancent fur la

29 Juin 1734.

Secchia. On sollicite le Général François de garnir un poste à la vue de l'ennemi, qu'il soutenoit être hors d'insulte par la nature & la disposition même du terrein: il s'obstine à rejetter cet avis; il se livre au sommeil avec la même sécurité que
13 Août. s'il dormoit dans son hôtel à Paris. Il y avoit à peine deux heures qu'il reposoit, qu'il est réveillé en sursaut par un grand bruit d'armes & par les cris des combattans: il se leve en diligence, & veut se mettre en état de courir où le danger l'appelle; il n'en a pas le tems; l'attaque avoit été si imprévue & si bien combinée, qu'après avoir forcé un foible détachement de cinquante hommes qui gardoient le gué, les ennemis passent la riviere, traversent son quartier & pénetrent jusqu'à sa tente. En chemise, & ses culottes à la main, Broglio est trop heureux de se sauver & d'abandonner tout. Cette petite disgrace, suite nécessaire de sa présomption & de son imprudence, fournit matiere pendant quelques jours aux bons mots du soldat. Mais comme sa bravoure n'étoit point équivoque, sa réputation n'en souffrit pas.

19 Sept. La bataille de Guastalla fut la suite de cet échec, que le Maréchal étoit impatient de réparer. Après avoir fait pendant huit heures des prodiges de valeur, les Impériaux sont battus & obligés de se retirer précipitamment au-delà du Pô, d'abandonner leurs morts, leurs blessés & le champ de bataille. Cette victoire coûta cher aux vainqueurs, parce que les deux armées s'étant attaquées par pelotons détachés qui se succédoient sans interruption, il se livra autant de combats qu'il y eut de corps qui allerent à la charge. Le Comte de Konigsegg, le nouveau Général de

l'Empereur, malgré ſa défaite, recueillit beaucoup de gloire de cette journée. Il réduiſit par ſa longue défenſe ſes rivaux, fort mal-traités eux-mêmes & accablés de laſſitude, à n'oſer le pourſuivre, & à lui laiſſer faire ſa retraite ſans inquiétude. L'armée des Alliés perdit 1,200 hommes, pluſieurs Officiers de diſtinction, principalement le Marquis de Pezé, Colonel du Régiment du Roi & Maréchal de camp, dont le mérite & les talens pour la guerre donnoient les plus grandes eſpérances, & lui avoient déjà concilié l'eſtime & l'amitié de ſon maître.

Ce fut à cette action qu'un autre Officier de marque (*), menant ſa troupe à la charge, eut le malheur de tomber & d'être, pendant un tems conſidérable, foulé aux pieds des hommes & des chevaux qui lui paſſoient ſur le corps. Il fut enfin tiré de-là dans un état déplorable qui, par une ſuite de miracle, n'eût aucune ſuite fâcheuſe. C'étoit un des plus ſuperbes hommes qu'on pût voir, mais taxé de s'aimer autant qu'une femme; ce qui donna lieu de croire que tremblant pour ſa beauté, il s'étoit laiſſé cheoir volontairement & adroitement dans un foſſé, préférant le danger preſque inévitable d'être tué ou fait priſonnier, à celui d'être défiguré.

Quelque grands que fuſſent les déſaſtres de l'Empereur en Lombardie, ſes affaires étoient encore plus mauvaiſes dans le Royaume de Naples.

(*) Le Duc de La Tremoille, Colonel du Regiment de *Champagne*. Cette anecdote, qui ſe trouve dans les *Anecdotes de Perſe*, nous a été confirmée par trop de militaires, préſens à l'action, pour l'omettre.

L'Infant Dom Carlos y entre avec l'armée Efpa-
29 Mars gnole, fans trouver aucune réfiftance. Il perce
1734. jufqu'à la Capitale, qui lui ouvre fes portes. Il fait prêter par les Magiftrats de cette ville, ferment de fidelité au Roi fon pere, qui lui cede
10 Mai. bientôt fes droits. Alors le jeune Prince fait fon entrée, & reçoit en fon nom l'hommage de tous les Ordres de l'Etat.

Les Impériaux, au nombre de neuf à dix mille hommes, commandés par le Général Visconti, s'étoient retranchés à Bitonto dans la Pouille; les Efpagnols les forcent dans leurs retranchemens, & les mettent hors d'état de balancer leurs efforts & d'arrêter leurs conquêtes. Le Duc de Montemart, leur Général, en acquiert le glorieux furnom de Bitonto.

Le Royaume de Naples, conquis en entier, Dom Carlos paffe en Sicile: les habitans préferent la domination Efpagnole à celle des Allemands, fe déclarent pour lui & favorifent fon entreprife. En moins d'un an il eft maître de tout le pays, au point de pouvoir détacher une partie de fon armée, qui va joindre l'armée des Alliés en Lombardie. Alors Louis XV le regarde déjà comme fi bien affermi fur le trône, qu'il le reconnoît Souverain des deux Siciles, envoye le Marquis de Puifieux Ambaffadeur auprès de cette nouvelle
1 Juillet Majefté, & reçoit en la même qualité de fa part
1735. le Prince de la Torella Caraccioli.

C'eft ainfi que l'Empereur, pour avoir procuré un Royaume à l'Electeur de Saxe, en perdit deux & une grande partie de l'Italie. Il couroit rifque d'en perdre davantage, s'il ne fe fut hâté de conclure la paix. Les Anglois & les Hollandois

avoient déjà communiqué en forme à Londres & à la Haye, aux Miniſtres des Puiſſances belligérantes un projet de pacification générale ; mais il n'avoit point été agréé : il ſervit néanmoins de baſe aux négociations qui ſuivirent. Seulement Charles VI deſirant accélérer un ouvrage qu'il avoit ſi fort à cœur, & connoiſſant par expérience la lenteur des Congrès, propoſa à Louis XV de lui envoyer le Sr. Dutheil, premier Commis des affaires étrangeres. Il avoit ſenti la néceſſité d'un ſacrifice pour faire paſſer le plan des Puiſſances maritimes, trop partiales au gré de la France, qui le rejettoit en ce qu'il y manquoit une indemnité envers Staniſlas. Il trouva l'expédient de faire céder les Duchés de Lorraine & de Bar par leur Souverain en échange de la ſucceſſion éventuelle du Grand-Duché de Toſcane. Alors toute 3
difficulté eſt levée, & l'on ſigne à Vienne les pré- Octob. 1735.
liminaires de la paix.

Par ces préliminaires le beau-pere de Louis XV renonçoit au Royaume qu'il avoit déjà eu deux fois. Il conſervoit ſeulement la dénomination de Roi de Pologne, & tous les honneurs & titres attachés à ſon rang. Pour dédommagement utile il eut les Etats ſtipulés ci-deſſus, & en fut mis en poſſeſſion ſur le champ, moyennant quelque argent comptant & une penſion de quatre millions cinq cens mille livres, faite au Duc François, juſqu'à ce que la Toſcane lui échût. C'étoit la France qui faiſoit ces frais, à la charge de la reverſion des Duchés de Lorraine & de Bar à la Couronne. A ces conditions l'Electeur de Saxe reſtoit en poſſeſſion du trône de ſon rival & du Grand-Duché de Lithuanie, & les Alliés reconnoiſſoient

ſon élection. Dom Carlos conſervoit les Royaumes de Naples & de Sicile; le Roi de Sardaigne, une portion de la Lombardie. Toutes les autres poſſeſſions de l'Empereur en Italie lui étoient reſtituées, ainſi que les conquêtes faites par les armes de la France en Allemagne. On lui cédoit en outre les Duchés de Parme & de Plaiſance.

Quelle révolution ſurvenue dans la face politique de l'Europe, de cette guerre courte, mais importante par ſes conſéquences! Accoutumée à voir donner & changer des Etats, il y avoit encore de quoi l'étonner. Les deux Siciles priſes & repriſes tant de fois auparavant, l'objet continuel des prétentions de la Maiſon d'Autriche pendant plus de deux ſiecles, ſont acquiſes pour jamais à un Prince de la maiſon de Bourbon. La maiſon regnante des Princes Lorrains eſt tranſportée dans cette Toscane, accordée déjà par l'Empereur à Dom Carlos, dont le dernier Souverain vivoit encore, ne reconnoiſſoit point ſon Etat comme fief de l'Empire, & près de ſa fin demandoit ſi l'on ne lui donneroit pas un troiſieme héritier, & quel enfant l'Empire & la France vouloient lui faire? Un Roi de Pologne paſſe en Lorraine, & un Electeur de Saxe illégitimément élu, met ſur ſa tête la Couronne de ce Monarque, que lui garantit le beau-pere du détrôné. Enfin les Duchés de Parme & de Plaiſance, que les droits du ſang donnoient à Dom Carlos, fils de Philippe V & d'une Princeſſe de Parme, révendiqués toujours par le Saint-Siege (*), & dont le dernier Duc

(*) Le 1 Avril 1723, le Pape avoit fait faire entre les

avoit fait hommage au Pape, sont cédés à Charles VI en propriété, & il garde le Milanois, malgré la loi générale des fiefs de l'Empire, qui veut que le Chef, Seigneur Suzerain, en donne toujours l'investiture, sans quoi les Empereurs pourroient engloutir à la longue toutes les mouvances de leur suprématie! On auroit pu renouveller, observe M. de Voltaire, la médaille de Trajan: *Regna assignata. Les trônes donnés.*

Cependant, quoique ces préliminaires réparassent la plus grande brêche faite à la Couronne d'Espagne par la guerre de la succession & par la paix d'Utrecht, elle n'étoit pas contente; elle se voyoit avec peine privée des Duchés de Parme & de Plaisance, & de la Toscane qu'elle espéroit conserver. Le Roi de Sardaigne avoit compté sur un agrandissement plus étendu, & se plaignoit que son zele & ses services fussent si mal payés; mais tous deux seuls ne pouvoient soutenir la guerre contre l'Empereur, ils furent obligés de céder: le Duc de Lorraine, au contraire, acquiesce avec joie à un échange qui lui assure en mariage l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empereur, & avec elle la plus belle succession de l'Europe & les prétentions les plus vastes.

Telle fut la fin d'une guerre dont l'Empereur, réduit aux plus grandes extrêmités, se tira le plus

mains du Magistrat de Cambrai, par le ministere de l'Abbé Rota, Auditeur de son Nonce en France, une protestation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du Saint-Siege, au sujet de l'investiture éventuelle des Duchés de Parme & de Plaisance, accordée à l'Infant Dom Carlos.

adroitement qu'il étoit poſſible aux dépens d'autrui, c'eſt-à-dire de ſon futur gendre & du Grand-Duc de Toſcane; car les ſacrifices qu'il fit perſonnellement n'en étoient plus, puiſqu'il ne cédoit que les Etats que le ſort des armes lui avoit déjà ravis. Ses ceſſions, d'ailleurs, étoient balancées par d'autres que lui accordoit le traité: titre plus certain que ſes prétendus droits, qu'il n'auroit pu faire valoir qu'en ſe remettant aux haſards des combats. Au reſte, il ſe trouvoit dédommagé de tout par un article qu'il avoit le plus à cœur.

Ce Prince avoit 51 ans; il étoit d'un tempérament délicat; il ne ſe voyoit pour toute poſtérité que des filles, & l'âge de l'Impératrice ne lui permettoit guere d'en eſpérer d'autre. Depuis 1713 il travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires à ſa fille aînée Marie-Thereſe: il eſpéroit mettre par-là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit un petit-fils, dont renaîtroit ſa race prête à s'éteindre, & ſur la tête duquel ſe tranſmettroit la couronne Impériale depuis ſi longtems annexée à ſa maiſon. Cette conſidération n'étoit pas entrée pour peu dans ſon projet de mettre ſur le trône de Pologne l'Electeur de Saxe, mari d'une de ſes nieces, qui, pour prix de ce ſecours avoit ſigné le fameux acte de ſucceſſion, appellé la *Sanction Pragmatique Caroline.* Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Ruſſie, du Dannemarc & des Etats de l'Empire; il en fit un des articles préliminaires de la Paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il ſe félicitoit, comme rendant déſormais ſes

dispositions certaines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui disant peu de 20 Avril tems avant de mourir, *qu'il falloit avoir deux cens* 1736. *mille soldats, & point de garantie.*

Les ennemis naturels de la France, dont l'idée des vues pacifiques & dépouillées d'ambition de son Roi, même en faisant la guerre, avoit enchaîné la jalousie active, se répentirent de leur tranquillité. Ils la virent s'accroître de deux superbes Duchés par la réunion de la Lorraine à ce Royaume; réunion tant de fois inutilement tentée, & consommée celle-ci irrévocablement dans cette querelle purement d'amour-propre & d'honneur. Persuadés que Louis XV pouvoit attaquer l'Empereur, sans allarmer la liberté de l'Europe, ils avoient regardé tranquillement les succès rapides de ses armes; ils s'étoient flattés que le théâtre principal de la guerre étant en Italie, ils ne dureroient pas, & ne contribueroient à la longue qu'à affoiblir la France. Ils se tromperent sans doute, mais ils avoient spéculé d'après une expérience soutenue. C'est la seule guerre d'au-delà les Monts qui se soit terminée avec un avantage solide pour elle depuis Charlemagne. Plusieurs causes y concoururent: les François s'entendoient avec le gardien des Alpes, devenu le plus puissant Prince de ces contrées. Ils étoient secondés des meilleures troupes d'Espagne: leurs ennemis composés, au contraire, de troupes Allemandes, n'étoient point acclimatés. Les armées furent toujours dans l'abondance; il regnoit une parfaite intelligence entre les Chefs. Enfin cette guerre fut courte, & ne laissa pas le tems aux François de

se laisser amollir par les délices de Capoue.

Au reste, le Cardinal, en acquiesçant au désir de son Royal pupille, n'avoit réellement envisagé dans cette guerre aucune utilité domaniale ; la gloire de la France, l'abaissement de ses ennemis & le succès de ses alliés, l'avoient seuls déterminé : il fut conduit par les événemens ; l'Empereur vint en quelque sorte au devant de lui ; il étoit même si modéré dans ses prétentions qu'il n'avoit demandé d'abord que la reversion du Barrois. Ce fut le Ministre des affaires étrangeres qui l'encouragea, & lui donna une énergie qu'il n'auroit pas eue autrement.

Les Hollandois & ses compatriotes reprocherent au Ministre Walpole d'avoir abandonné en cette occasion la Maison d'Autriche, la seule en état de balancer sur le Continent la puissance de celle de Bourbon. Il se défendit en leur faisant connoître la convention secrette avec le Cardinal de tenir toujours sa Marine dans l'abaissement, de leur laisser l'empire de la mer & du commerce, empire avec lequel ils seroient en tout tems maîtres de contenir la France & de faire échouer ses projets d'agrandissement.

Les préliminaires de la paix du 3 Octobre 1735, se convertirent donc sans obstacle en traité définitif, qui fut signé à Vienne par le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur & Plénipotentiaire de France, avec les Ministres de l'Empereur le 19 Novembre 1738, & l'on regarde cette année comme une des plus glorieuses époques du regne de Louis XV.

Il conclut avec son ennemi une paix honorable, qui augmente son Empire & donne des Etats à ses parens & à ses alliés. Médiateur généreux en fa-

veur de l'ennemi réconcilié, il travaille avec zele à se délivrer d'une guerre cruelle & malheureuse contre les Turcs, par le ministere du Marquis de Ville-neuve à la Porte, & il réussit (*). Il renouvelle une ancienne alliance avec une Puissance amie, avec la Suede, qui s'engage, moyennant un subside de 90,000 livres, à ne conclure pendant dix ans aucun traité avec aucune Puissance, que du consentement du Roi: coup de politique nécessaire pour maintenir ainsi dans le Nord un *Argus* vigilant, propre à donner l'*éveil* au premier trouble. Protecteur de deux Républiques qu'il aime, il éteint à Geneve pour jamais des mouvemens intestins toujours renaissans & reçoit les remerciemens de ses Députés. Il travaille à soumettre à Genes, par l'empire de la raison & de la justice, autant que par la voie des armes, des sujets prétendus rebelles (†), les Corses, dont un certain Baron de Neuhoff, aventurier Allemand, homme de tête, ambitieux & entreprenant, s'étoit fait déclarer Roi, sous le nom de Théodore I (§). Il avoit été assez adroit pour déterminer en Hollande une compagnie de négocians à lui fournir des secours de munitions & d'argent, & à le soutenir dans sa Souveraineté; mais à son retour il se trouva dépouillé & finit par errer en différens pays, par être en prison & par mourir misérable.

10 Nov. 1738.

8 Mai.

24 Mai.

(*) Cette paix eut lieu en 1739, en effet, à la recommandation de l'Ambassadeur de France à Constantinople.

(†) C'étoit l'idée qu'on en avoit donnée à la France. Nous verrons dans le tems si elle étoit juste.

(§) Voyez sa vie.

Occupé de tant d'objets extérieurs, le Cardinal ne perdoit pas de vue le soin de rendre les peuples heureux. Par une petite supercherie il s'étoit ménagé la faculté de prolonger le Dixieme autant qu'il lui plaîroit, en inférant dans la Déclaration d'établissement de cet impôt, qu'il ne devoit finir d'être perçu qu'après la publication de la paix. Il n'en abusa pas excessivement, & s'il ne l'ôta pas dès que les préliminaires furent signés, il prévint
1 Janv. l'époque fixée, & par Arrêt du Conseil le fit
1737. cesser deux ans & demi plutôt. Quel contraste
avec la conduite de ses successeurs!

Plusieurs Loix utiles, émanées dans différentes parties, du tems même de la guerre ou des négociations, prouvoient son attention à tout.

Afin de diminuer le luxe des Officiers, il fit re-
15 Févr. gler par une Ordonnance de S. M. les équipages
1734. qu'ils devoient avoir à l'armée: précaution essentielle pour la facilité du transport des troupes, pour la diminution de la consommation générale, & pour prévenir les dépenses ruineuses des militaires. Cette Ordonnance, renouvellée de nos jours par le Comte de Saint Germain, atteste combien peu depuis on avoit tenu la main à l'exécution de dispositions aussi sages.

Par une autre, on statuoit sur l'habillement, ar-
28 Mai mement & équipement de la cavalerie & sur la
1733. hauteur des chevaux. Il étoit enjoint aux officiers de reprendre la cuirasse & aux cavaliers le plastron.

On ordonnoit par une troisieme à tous les An-
2 Nov. glois, Irlandois & Ecossois résidans en France, sans
1734. emploi, de s'engager dans quelques-uns des Régimens Irlandois de S. M., à l'exception de ceux

qui

qui n'avoient pas atteint l'âge de dix-huit ans, ou de ceux qui en avoient plus de cinquante.

En 1736, le Cardinal fait enrégiſtrer une Dé- 30 Janv.
claration du Roi, portant établiſſement d'une Chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris, pour l'expédition des procès. Cette Chambre devoit ouvrir ſes ſéances à la Chandeleur & ſe clorre à la Saint-Germain. Louis XIV en avoit établi une pareille en 1669, & nous en avons vu depuis créer une en 1775. C'eſt un ſecours extraordinaire accordé aux plaideurs, après les grandes criſes où l'interruption de la Juſtice a laiſſé les affaires s'accumuler.

Peu après émane une loi du Trône, concernant 3 Févr.
les Teſtamens, dont l'objet, ſuivant les termes du préambule, eſt d'affermir l'autorité des loix anciennes, & de les expliquer d'une maniere ſi préciſe que l'incertitude ou la variété des maximes ne ſoit plus déſormais une matiere toujours nouvelle d'inquiétudes pour les teſtateurs, de doutes pour les juges & de procès ruineux pour les parties.

On en promulgue encore une autre infiniment plus importante, qui fixe la forme dans laquelle 9 Avril.
on doit tenir les regiſtres des baptêmes, mariages, ſépultures, profeſſions religieuſes, & les extraits qui en doivent être expédiés pour aſſurer l'état des Citoyens.

On cherche l'année ſuivante à réprimer la mau- 11 Déc.
vaiſe foi, à lui enlever ſes ſubterfuges par des dé- 1737.
finitions claires, diſtinctes & préciſes du faux principal, du faux incident, en rétabliſſant la formule & les regles de la reconnoiſſance des écritures & ſignatures en matiere criminelle. On pourſuit la chicane dans ſes détours, dans ſes ſinuoſités

les plus obliques, en déterminant les cas & la maniere des évocations & réglemens de juger. Telles étoient une foule d'Ordonnances destinées à faire éternellement la regle de cet Empire & l'admiration de l'Europe. Plut à Dieu que le Législateur au nom duquel on faisoit parler la loi avec tant de majesté, eût appris à la respecter lui-même! que courbant toujours sous son joug sa tête auguste, il eût constamment donné l'exemple d'une soumission non moins imposée au monarque qu'aux sujets! Hélas! dès ce tems, d'abominables Séjans, dont les cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre son cœur, à égarer sa droiture, &, ce qui imprima une tache ineffaçable sur la mémoire du Cardinal de Fleuri, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

On savoit combien il étoit avide du pouvoir: ces hommes qui ne peuvent avoir de consistance que dans le désordre & la licence, saisirent son foible pour parvenir à leurs fins. Le Cardinal avoit pour maîtresse, la Princesse de Carignan: c'est-à-dire en étoit gouverné, déposoit dans son sein les secrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ses conseils; car voilà à quoi se réduit un mot usité à la cour souvent dans cette acception, la seule que pouvoit présenter le commerce d'une femme âgée de quarante-cinq ans avec un vieillard presque nonagénaire, chez qui les plaisirs des sens devoient se réduire à des réminiscences. Celui de commander au Ministre qui tenoit le Monarque en lisieres, étoit donc la grande volupté de la Princesse; mais cet empire ne tenoit qu'à un fil. Le Roi constant jusqu'alors à sa tendresse pour son auguste compagne, avoit écarté loin de lui les séducteurs infa-

mes qui avoient essayé de l'en détourner. Lorsqu'on cherchoit à fixer avec adresse ses regards sur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement: *Je trouve la Reine encore plus belle* (*). Mais enfin il pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfans qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélérer ce moment fatal; & quelle révolution à craindre en pareille circonstance! Le vrai moyen d'en prévenir les suites étoit de l'opérer soi-même; de mettre dans la couche de S. M. une Syrene dont on fut sûr; qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique & des affaires à son Eminence. On fit comprendre cela à la Princesse, qui l'insinua au Cardinal, & l'on ourdit en conséquence une trame où se seroit prise la sagesse elle-même. D'une part on gagna le Confesseur de la Reine: ce Béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, & des Princesses pour en être l'édification, elle feroit une chose très-agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté, en se sevrant de tems en tems des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber notre ame vers la terre, au lieu de l'élever au ciel, notre véritable patrie, Sans doute, si *Marie* eût eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempérament qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion. Un jour que son époux, la tête chaude de vin, & conséquem-

(*) C'est au Duc de Pecquigny, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, que, suivant la tradition, cette réponse a été faite.

ment mal difpofé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle fe livra trop indifcrétement à fon dégoût & repouffa fes embraffemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur refta plus qu'à vaincre fa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faifoit l'effence de fon caractere. La Comteffe de Mailly, Dame du palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, fans enfans, pleine de probité & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de Madame la Comteffe de Touloufe, incapable d'abufer de fa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal: en outre très-aimante, très-careffante & pourvue du manege néceffaire pour apprivoifer le moderne Hippolythe. Elle n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le vifage que deux grands yeux noirs, affez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui adouci pour le Monarque ne confervoit que cette hardieffe, indice du tempérament, aiguillon puiffant pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le fon de fa voix rude ne faifoit que confirmer cette annonce, que complettoit encore fa démarche délibérée & lafcive. Un tel extérieur, dans la circonftance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétiffante, aux bras les mieux arrondis, à la nobleffe, aux graces, à tous les

attraits de cent beautés de la cour. Elle les surpassoit en outre par un talent qui supplée à bien des charmes, par l'art de la toilette qu'elle possédoit au suprême dégré, par un goût exquis que ses rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit & du cœur. Elle étoit amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compâtissante & cherchant à rendre service. Malheureusement jusques dans son élévation elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, sans s'exposer à perdre sa faveur, l'affection des personnes augustes à qui elle la devoit, & surtout l'appui du Cardinal, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement passif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Ministre chargea le Duc de Richelieu de proposer au Roi Madame de Mailly. Ce courtisan fin & séduisant s'étoit insinué dans les bonnes graces de S. M. & avoit sa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faisant changer d'objet à ses talens, on ne pût l'employer avec autant de succès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, usant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, son favori le mit adroitement sur le compte de la Reine, sur le vuide qu'elle laissoit dans son cœur; il le fit convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre; il lui représenta l'amour comme la consolation de tous les hommes & principalement des grands Princes, obligés de charmer les soucis du trône. Il détermina de la sorte le Roi à une

entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit lui donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis sa rupture, elle fut infructueuse (*) : la timidité avoit glacé ses sens, au point que la Comtesse désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête à tête : on la prévint qu'il falloit oublier le monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du jeune Prince à revenir à elle l'encouragea merveilleusement; persuadée par cette démarche qu'il n'étoit question que d'assaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires elle se permit les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un talisman si heureux, que l'amant reprenant à l'instant ses droits, se livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avoit été plus contraint. Quand cette scene fut finie, Madame de Mailly enchantée, sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore, & se présentant à ses instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit passé, elle ne leur dit autre chose, sinon : *voyez de grace, comme ce paillard m'a accommodée.*

Le premier pas fait, le Roi ne sentit plus rien qui l'inquiétât; il se livra sans remords à ce dou-

(*) Voyez *les amours de Zeokinisul, Roi des Kofirans, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinebboi*, un de ces écrits obscurs & licencieux, dont il faut se défier cependant, & que nous n'adoptons qu'autant que les faits se rapportent avec les manuscrits plus authentiques que nous avons sous les yeux, ou avec le récit des courtisans contemporains.

ble adultere. Cependant les rendez-vous ſe donnerent encore quelque tems en ſecret, mais il ſecoua bientôt cette gêne & ne fit nul myſtere de ſa conquête. Les courtiſans s'en entretinrent; la Reine même en fut informée, & au lieu d'eſſayer ſur ſon époux l'aſcendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial, elle ſe contenta d'en gémir aux pieds des autels. Le Comte de Mailly, qui ſe ſoucioit peu de ſa femme avant, s'aviſa de trouver mauvaiſe cette infidélité. Pour réponſe il reçut déſenſe d'avoir avec elle aucun commerce. Le Marquis de Neſle, pere de la favorite, d'une des plus illuſtres maiſons du royaume, voulut auſſi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure de demander de l'argent, dont il avoit grand beſoin, vu le dérangement de ſes affaires, & l'on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le perſonnage le plus embarraſſé à jouer ſon rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal. Afin d'en impoſer à la nation, fauteur indirect des déréglemens de ſon auguſte pupille, il pouſſa l'hypocriſie juſqu'à oſer lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'eſpere que vous me laiſſerez maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur ſéchéreſſe, le comblerent. Ses émiſſaires, en le diſculpant, divulguerent dans les cercles la réponſe du Roi. On ne ſauroit concevoir combien les Pariſiens en furent ſcandaliſés. Les peuples, en général, & le François ſurtout, aiment à changer de ſituation, dans l'eſpérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtreſſe opéreroit quelque révolution: s'appercevant que

celle-ci ne servoit qu'à raffermir l'autorité du premier Ministre, ceux qui avoient applaudi à la passion du Roi, ne la regarderent plus du même œil. On la fit passer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel sur le Royaume. On fit des vers satyriques, on chanta des chansons licencieuses, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuse le personnage singulier de la premiere, auquel elle n'étoit point faite, qu'elle jouoit, sans doute, pour la premiere fois, infâme, abominable dans toute autre, c'est qu'il lui étoit inspiré par son cœur; c'est qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadême; c'est qu'elle aimoit véritablement Louis XV; c'est qu'elle ne demanda jamais aucune grace, ni pour elle, ni pour ses parens; c'est qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat; c'est qu'elle sortit de la cour aussi pauvre qu'elle y étoit entrée; c'est, qu'à l'exemple de Madame de la Valliere, après cet amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu; c'est enfin, qu'elle expia dans les larmes & les macérations jusqu'à sa mort, le scandale qu'elle avoit donné, le seul crime, toujours grand dans la société, d'avoir souillé la couche nuptiale.

Hélas! longtems avant, au comble de sa satisfaction, elle ne tarda pas à trouver sa punition dans sa passion même. Elle se répentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein salutaire: ce Prince qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'essor à tous ses désirs: l'inceste ne l'effraya pas. La favorite avoit pour sœur, Madame de Vintimille, mariée de-

depuis peu. Celle-ci, grande auſſi, n'avoit par deſſus ſon aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeuneſſe; mais elle avoit encore plus d'eſprit & ne tarda pas à le faire ſervir à ſon projet de ſupplanter Madame de Mailly & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoiſſoient, redouterent bientôt ſon pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuſe, vindicative, aimant à gouverner & à ſe faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne penſant qu'à ſes intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foibleſſe de ſon eſclave, & certes elle auroit réuſſi, ſi la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de ſa carriere. Elle périt en couches, non ſans ſoupçon de poiſon. Sa perte cauſa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa ſœur, qu'il avoit toujours conſervée, comme pour ſervir d'entremetteuſe à leur commerce, encore ſecret, y mêla les ſiennes, & n'en regretta pas moins ſa rivale. Celle-ci laiſſa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureuſement la ſenſibilité de S. M. dans cet âge où elle eſt ſi extrême, étoit déjà émouſſée, déjà nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette ſenſation de douleur paſſagere que nous cauſe la mort de nos ſemblables, par le retour ſecret que nous faiſons ſur nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal deſtin. Les plaiſirs ſuſpendus reprirent bientôt leur cours; la chaſſe, des voyages continuels, dont le Monarque avoit toujours beſoin pour ſe ſecouer, & plus néceſſaires dans la circonſtance, firent oublier Madame de Vintimille. La premiere

favorite reprit ses droits; elle l'accompagnoit partout, Mademoiselle de Charolois & la Comtesse de Toulouse la secondoient. C'étoient elles qui avoient imaginé ces soupers divins qu'on faisoit dans des réduits délicieux, accessibles aux seuls confidens, & désignés par cette raison sous le nom de *petits appartemens*. Louis XV en fit pratiquer dans ses différens palais. Sans être absolument séparés des appartemens de représentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit nécessairement pour le service. Une porte secrete pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en secret, quand elle le jugeoit à propos avec les convives désignés. Les artistes y avoient épuisé leur art pour la commodité des distributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. Afin d'en donner une idée aux étrangers, en voici une description allégorique, qu'on trouve dans les *Anecdotes de Perse*, & que l'historien, pour dépayser ses lecteurs, déclare lui-même avoir transcrit d'ailleurs (*).

„ C'étoit un petit temple, où l'on célébroit fré-
„ quemment des fêtes nocturnes en l'honneur de
„ Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit grand-
„ prêtre, *Retima* la grande-prêtresse; le reste de
„ la troupe sacrée étoit composé de femmes ai-
„ mables & de courtisans galans, dignes d'être
„ initiés à ces mysteres. Là, par quantité de liba-

(*) Il prétend ce morceau tiré de l'histoire des différentes religions qui se sont introduites dans la Perse, depuis la conquête qu'en a faite Alexandre le grand, jusqu'à présent, par Kodgia.

„ tions les plus exquifes, & par différentes hym-
„ nes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de fe le
„ rendre favorable auprès de la Déeffe de Cythe-
„ re, à laquelle enfuite on faifoit de tems en tems
„ de précieufes offrandes. Les libations fe faifoient
„ avec les vins les plus rares. Les mets les plus re-
„ cherchés étoient les victimes. Souvent même, &
„ c'étoit aux jours les plus folemnels, ces mets
„ étoient préparés par les mains du grand-prêtre.
„ Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Mo-
„ mus y préfidoit : il n'étoit permis à aucun ef-
„ clave d'ofer troubler ces auguftes cérémonies,
„ ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au mo-
„ ment que les prêtres & les prêtreffes, comblés
„ enfin des faveurs divines, tomboient dans une
„ extafe, dont la plénitude prouvoit la grandeur
„ de leur zele & annonçoit la préfence des
„ Dieux. Alors tout étoit confommé: on enlevoit
„ avec refpect ces favoris des Dieux & l'on fer-
„ moit les portes du temple. ...... Il y avoit
„ certains jours de l'année qui n'étoient confacrés
„ qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs fe
„ faifoient pareillement par Comus. Ces jours,
„ qu'on peut appeller *les petites fêtes*, étoient
„ ceux où le grand-prêtre admettoit dans le tem-
„ ple *Sévagi*, *Fatmé*, *Zelide* & quelques au-
„ tres, aux yeux defquels, comme profanes, on
„ ne célébroit que les petits myfteres. En effet,
„ loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui
„ les fonctions importantes & effentielles du culte
„ étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont
„ on vouloit bien leur faire part."

Nous voyons par les détails de ce récit myfté-
rieux, où Louis XV eft défigné fous le nom de

Sophi, & la favorite ſous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs, encore vivans & participans de ces fêtes, atteſtent la fidélité que les *petits appartemens* étoient également deſtinés aux plaiſirs de l'amour & à ceux de la table. On n'admettoit aux premiers que les courtiſans aſſez corrompus pour être les compagnons des débauches du monarque, ou aſſez vils pour en reſter les ſimples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu & plus honnête. Mrs. le Comte & Madame la Comteſſe de Toulouſe, Mlle. de Charolois, appellés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zélide* & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs. Tout s'y paſſoit alors dans la décence; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour faire mieux naître les bons mots & les ſaillies, que pour y donner un cours plus libre à ces ſarcaſmes malins où, ſous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémoille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureuſement étoient perdues. Quand les Princeſſes étoient retirées, ou en leur abſence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-ſiecle plutôt, qui aimoit le Champagne, en avoit inſpiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs: c'étoit à qui mettroit ſous la table ſon adverſaire, & après une longue réſiſtance, il falloit que des ſerviteurs affidés vinſſent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comteſſe d'avoir entraîné ſon amant dans ces parties crapuleuſes, auxquelles nous ſerions portés cependant

à croire qu'il ne répugnoit pas. Nous le présumons par une autre circonstance de cette description: c'est que Louis XV se plaisoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts; genre de divertissement ignoble, sinon condamnable en lui-même, au moins très-fâcheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & sublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain. Aussi-bien n'étoit-ce point ainsi que le Cardinal désiroit que le Roi s'occupât, & la favorite ne faisoit que suivre le plan qui lui étoit tracé. Le tems n'étoit point venu, où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la cour n'étoit pas exempte d'orages & d'intrigues. Il est tems de reprendre le fil de ces dernieres, dont M. de Chauvelin fut une victime éclatante.

Ce Ministre, d'une famille distinguée dans la robe, revêtu d'une charge de Président à mortier au Parlement, où il avoit joué un rôle, lors de la disgrace de Mrs. d'Armenonville, suivie de la retraite du Comte de Morville, son fils, avoit remplacé l'un & l'autre. Il avoit été chargé à la fois & des sceaux & du département des affaires étrangeres. Il n'étoit point au dessous de ces deux places; il avoit toutes les qualités nécessaires pour les bien remplir. Sa connoissance des loix, de la jurisprudence, des devoirs du magistrat; son intégrite, sa fermeté, mais surtout sa longue habitude dans sa compagnie, le rendoient très-propre à être à la tête de la justice: son génie fin, supérieur à la fois & souple, insinuant sa profonde étude des hommes & de la politique, ses vues étendues, ses

desseins vastes, ses correspondances multipliées, convenoient à merveille à ses autres fonctions. Il étoit en outre d'un abord facile & gracieux, d'une conversation séduisante, très au fait du manege de la cour, sans affectation, laborieux, expéditif, sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires. Tel étoit ce personnage d'un mérite vraiment éminent, & tel qu'on en voit peu ; Ministre accompli de tout point, s'il n'eut eu le défaut que produisent presque toujours les grands talens, une ambition déméfurée. Quoique le Cardinal, reconnoissant son infériorité, lui eût accordé toute sa confiance, il s'indigna d'être en second & de ne pouvoir déployer qu'en partie les ressources qu'il se sentoit en lui-même. D'ailleurs, lié avec les plus grands Seigneurs de la cour, vivant avec eux, mais sans bassesse, bien venu des femmes les plus accréditées, des Princesses même, il avoit un parti puissant qu'il s'étoit formé pour s'entourer & se soutenir. Ce parti étoit celui de M. le Duc. Sa mere, Madame la Duchesse, fiere, absolue, violente, vindicative, turbulente, jalouse de représenter, en étoit l'ame. Malheureusement il n'étoit pas le plus puissant. La faction de Rambouillet, à laquelle se joignoient le Duc d'Orléans & le Duc du Maine, contre-balançoit celle-là, ou plutôt l'empêchoit d'éclater. M. de Chauvelin étoit trop adroit pour se compromettre sans succès apparent; il se contentoit d'entretenir la bienveillance avec ses protecteurs & de déconcerter les projets de ses ennemis, qu'il étoit habile à éventer par sa vigilance continuelle. Il cherchoit aussi à se rendre agréable à tout le monde; il ne refusoit que ce qu'il lui étoit impossible d'accorder, &

toujours avec une politesse affectueuse presqu'équivalente aux graces; il accueilloit les gens de mérite, il protégeoit les beaux-arts; il étoit ardent à les faire fleurir; il étoit aimé & estimé des étrangers, qui sortoient d'auprès de lui toujours contens, toujours enchantés; il étoit redouté des Puissances, dont il perçoit les cabinets par ses ruses & ses intelligences. Il avoit lieu d'espérer de remplacer incessamment le premier Ministre, lorsqu'il se vit enveloppé dans une disgrace qu'il n'avoit pu prévoir. On l'accusa d'avoir par le traité de Vienne sacrifié les intérêts des Alliés de la France à ceux de l'Empereur, en ne faisant pas acheter la paix à ce Prince à des conditions infiniment plus dures, que son état de détresse l'auroit forcé d'accepter. On l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour prix de cette honteuse collusion. Le Roi lui-même, se conduisant en cette occasion comme il a presque toujours fait depuis, en simple particulier, en ami du Cardinal, lui dénonça Chauvelin, dit-on, & lui conseilla d'éclairer sa conduite : S. M. lui fit entendre qu'elle étoit bien informée que Chauvelin abusoit de sa confiance; mais son protecteur ayant peine à son âge de se défaire d'une créature qui lui étoit devenue nécessaire, le justifioit sans cesse, & attribuoit à la seule jalousie les traits lancés contre. Enfin on fit connoître au premier Ministre les intrigues du Garde des sceaux avec la maison de Condé, & ce grief fut un crime irrémissible. Il fut enlevé & conduit dans un château-fort, comme un criminel d'état, où on ne lui laissoit parler à personne, ni voir qui que ce fut, même de sa famille. Châtiment trop doux pour un traître à son Roi, &

trop cruel pour un ſimple ſoupçon. Il y a grande apparence qu'on ne pût découvrir des preuves ſuffiſantes; que même le ſoupçon n'étoit que ſimulé, le prétexte pris pour le perdre, puiſque ſa captivité ne fut pas longue & qu'elle fut convertie en ſimple exil à Bourges, où il rendoit les viſites qu'on lui faiſoit, recevoit & écrivoit des lettres. Les Sceaux furent reſtitués pour la troiſieme fois au vieux d'Agueſſeau, & M. Amelot, Intendant des finances, fut élevé à la charge de Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres.

Iſſu d'une famille connue dans la politique, le nouveau Miniſtre n'avoit jamais été initié dans ſes myſteres; il n'avoit que ſon nom pour lui; il étoit abſolument inepte en négociations: aucune de ces qualités transcendantes de ſon prédéceſſeur ne ſuppléoit à ſon ignorance; il ne payoit pas même en repréſentation; il bégayoit, défaut eſſentiel dans un homme deſtiné à conférer journellement avec les perſonnages les plus déliés de l'Europe. Pour l'aider dans les fonctions délicates de ſa place, il eut le bonheur de trouver d'excellens coopérateurs parmi les premiers Commis de ſon Département, qui depuis longtems en faiſoient le détail & connoiſſoient parfaitement les intérêts de la France & ceux des autres royaumes. Ces Sous-miniſtres, moins en bute que le chef aux traits de l'envie, & d'autant moins expoſés aux révolutions qu'il faut pour les remplacer une grande capacité qui, en pareil genre, ne peut s'acquérir que par une longue expérience, ſont les hommes de l'Etat: leurs maîtres changent, & eux meurent en place. Auſſi un Miniſtre adroit, qui a ſon entrée à la cour, a beſoin d'eux & les ménage;

mais M. Amelot, fier, jaloux de fon rang, comme les petits efprits, & qui d'ailleurs en vouloit au Sr. Pecquet, l'un de ces chefs de bureau, parce-qu'il avoit eu, & avec raifon, toute la confiance de M. Chauvelin, s'attacha à le perdre. Il l'accufa d'entretenir des correfpondances fufpectes avec cet exilé, & d'éluder de lui découvrir les fecrets importans dont il avoit la clef. Sans autre examen, cet homme fut arrêté & refferré fi étroitement qu'on refufa même à fa femme la permiffion de le voir. Heureufement cette punition ne fit aucun tort à l'accufé dans le public. Sa probité étoit fi univerfellement reconnue, qu'on ne le foupçonna pas de la faute la plus légere, & fon infortune fut uniquement attribuée à la jaloufie baffe du Miniftre; ce qui le rendit odieux aux étrangers & à la nation.

Le Cardinal s'apperçut bientôt du tort qu'il avoit eu de fe priver d'un fecond comme M. de Chauvelin; il fe dégoûta des affaires, & fut tenté d'en abandonner le timon en d'autres mains. Le Comte de Touloufe fut celui qu'il choifit pour fe remplacer, ou plutôt qu'on lui fuggéra. Ce n'eft pas que ce Prince, né pareffeux, dans un âge où l'on le devient encore davantage, d'ailleurs d'une fanté affoiblie & frappé de la perte encore récente du Duc du Maine, fon frere, fut empreffé de gouverner; mais les follicitations du premier Miniftre, du jeune Roi qu'il aimoit tendrement, & plus encore celles de la Comteffe & de tout ce qui l'entouroit, efpérant jouir de fa faveur, le déterminerent. Les mefures étoient prifes pour le nommer premier Miniftre à Rambouillet, où Louis XV devoit aller paffer une partie de

l'automne avec ſa cour, lorſque la mort termina ſa carriere. Taillé pour la ſeconde fois de la pierre, il ſoutint ſes ſouffrances pendant vingt-deux jours avec une fermeté héroïque. Avant d'expirer il fit venir le Duc de Penthievre, ſon fils unique, & lui donna les plus belles inſtructions. Il fut univerſellement regretté, & méritoit de l'être ; la Comteſſe de Toulouſe ſurtout fut inconſolable.

Louis XV envoyoit chaque jour pour ſavoir des nouvelles du malade, & tous les grands ſuivoient cet exemple. A l'inſtant le plus critique, la Peyronie vint, & déſira être introduit auprès de S. A, malgré le triſte état où elle étoit. Le Duc de Noailles, ſon beau-frere, ne doutant pas que cette viſite ne produiſît un bon effet, voulut avant le prévenir, & lui dit qu'attendu ſa foibleſſe il alloit recevoir pour lui le meſſager de S. M. Le moribond rappellant ſon ame fugitive, répondit que ce n'étoit pas trop de lui-même pour jouir de cet honneur. Le premier chirurgien entre & fait part au Prince de l'inquiétude du Monarque. S. A. avec une préſence d'eſprit qui étonne tous ceux qui l'avoient vu l'inſtant d'auparavant en ſyncope, le prie d'aſſurer le Roi de ſon reſpect, de ſa reconnoiſſance & de ſa fidélité, & le charge de tendres complimens pour le Cardinal, auquel il recommande ſingulierement ſa femme & ſon fils; puis il retombe dans ſon affaiſſement. Tel eſt le génie
1 Déc. 1737. du courtiſan, qui ne ceſſe de l'être qu'au moment où il expire.

Cet événement dérangea tous les projets du Roi & de ſon Miniſtre. Celui-ci oublia ſes idées de retraite ; mais ſes rivaux n'en travailloient pas moins ſourdement à le ſupplanter. C'eſt alors

qu'eût lieu ce qu'on a appellé *la guerre des mirmidons*, c'est-à-dire une ligue de quelques jeunes Seigneurs de la cour avec la Comtesse de Mailly, dont on n'a jamais trop su le but, qu'ils ignoroient eux-mêmes; mais ligue excitée vraisemblablement par la faction de Condé, dans l'espoir de remettre en place M. Chauvelin. Le Duc d'Antin, qui en étoit, quoique fils de la Comtesse de Toulouse, fut exilé. On vit en cette occasion quel étoit le caractere de Louis XV, sa foiblesse, son insouciance & son peu de ménagement pour ses favoris les plus accrédités. Le Duc de la Trémoille, gentilhomme de la chambre & que S. M. honoroit de son intimité, quand il vit la mine éventée, supplia le Roi de ne pas le désigner à son Mentor, comme ayant été du complot, dans la crainte de rester exposé à son ressentiment. S. M. le lui promit, & cependant la premiere chose qu'elle fit, fut de manquer à sa parole. Le Duc reçut de vifs reproches de son Eminence, & voulant s'excuser, fut étourdi quand le Cardinal le dissuada de nier plus longtems un fait qu'il avoit appris de la bouche même du maître. Alors ce Seigneur outré, dans la premiere conversation qu'il eut avec S. M., lui déclara qu'en qualité de son sujet & de son serviteur, il continueroit à remplir ce double devoir, mais il la supplia en même tems de le rayer du nombre de ses familiers; il lui dit, en propres termes, qu'*il ne pouvoit plus être son ami.* Propos noble & hardi, qui caractérisoit dans ce Seigneur, ayant toutes les apparences de la frivolité, un philosophe. Nous consignons ici d'autant plus volontiers cette anecdote, qu'elle doit réparer la premiere, injurieuse à sa mémoire. Tout le monde

connoît le Duc de la Trémoille pour un homme de beaucoup d'esprit. On sait qu'on lui attribue un des plus ingénieux & des plus agréables persiflages qu'ait enfanté en romans (*) notre siecle; mais peu de gens savent que c'étoit un sage. Il cessa dès-lors d'aller aux petits appartemens, & quelques avances que fît Louis XV, il demeura inébranlable & se renferma strictement dans ses fonctions de gentilhomme de la chambre : bien plus, un jour qu'assistant aux bals qu'on donnoit chez M. le Dauphin dans son enfance, pour former ce Prince à l'exercice de la danse & l'amuser, ce Seigneur y parut ; comme il étoit fort beau danseur, on l'invita à se faire admirer de l'héritier du trône. Il obéit, & les battemens de mains duroient encore quand le Monarque entra. Il voulut savoir ce que c'étoit; on le lui dit. Il pria le Duc de la Trémoille de recommencer pour lui; le Duc s'excusa sur ce qu'il s'étoit fait mal & ne pouvoit satisfaire Sa Majesté.

L'intrigue dont nous venons de parler, fut le dernier effort contre la puissance du Cardinal qu'il eut à combattre. Le cours du reste de son administration s'écoula sans nuages, & finit paisiblement comme sa longue carriere. Plus son royal pupille croissoit en âge & plus il lui étoit soumis. A l'éclat du trône, à la représentation près, on l'eût pris pour le premier sujet de son Eminence, qui elle-même étoit gouvernée par deux hommes

(*) *Angola*, que s'est attribué le Chevalier de la Morliere, mais que beaucoup de gens prétendent être un manuscrit trouvé dans les papiers du Duc de la Trémoille, après sa mort.

très-obſcurs. L'un étoit l'abbé Couturier, ſupérieur du ſéminaire de St. Sulpice, qui, ſans être le confeſſeur en titre du Miniſtre ſouverain, dirigeoit en grand ſa conſcience, & ſans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires eccléſiaſtiques. Ce perſonnage groſſier, ſans éducation, ſous un air de balourdiſe, avoit eu aſſez de dextérité pour manier l'eſprit de ſon pénitent, l'aſſouplir & ſe rendre ſous lui diſtributeur de toutes les graces de l'égliſe. Le chef couvert d'un vaſte chapeau (*), dont les aîles rebattues ombrageoient ſes larges épaules, en rabat blanc, en ſoutane de bure, il voyoit ſon antichambre remplie des plus grands Seigneurs du royaume. Sa maiſon étoit devenue la pépiniere de tous les abbés de qualité aſpirans à la prélature, & comme il étoit voué aux Jéſuites, il en avoit fait le repaire du Moliniſme dont elle eſt encore infectée. L'autre étoit Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conſéquemment le miniſtre de ſes plaiſirs & le confident de ſes peines. Il connoiſſoit à merveille les foibles de ſon maître & ſavoit les ſaiſir : il les careſſoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire ſouper un jour des Rois avec douze convives de la cour en hommes & en femmes plus âgés que lui; enſorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation auſſi fine & auſſi ſoutenue, Barjac

---

(*) Depuis ce tems les abbés petits-maîtres appellent les vieux eccléſiaſtiques attachés à ce coſtume, *les grands chapeaux*.

ne pouvoit manquer d'être très-avant dans la faveur de son Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit sur lui; ensorte qu'il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur. Tels étoient les deux hommes, sans caractere apparent, les plus accrédités depuis la disgrace de M. Chauvelin. Cependant un esprit d'équité & de modération engageoit le Cardinal à laisser à chaque Secrétaire d'Etat la distribution des emplois dans sa partie; mais comme eux-mêmes dépendoient de cette Eminence, ils avoient de très grands égards pour ses favoris.

Quant au Roi, circonscrit dans un cercle d'occupations & d'amusemens particuliers, la seule fonction essentielle du trône qu'il remplit, parce qu'il ne pouvoit s'en dispenser, c'étoit d'assister aux délibérations importantes concernant l'Etat. Là, il commençoit à déployer ce jugement exquis, dont l'excellence se manifestoit moins alors; parceque le Conseil étant composé de Ministres honnêtes & expérimentés, son avis se perdoit en quelque sorte dans celui des autres, parce que sa modestie, louable jusques-là, le faisoit déférer à celui du Cardinal, dont la vieillesse & l'ascendant naturel lui en imposoient: mais la justesse de ce sens droit n'avoit pu échapper au précepteur, ce qui le rend inexcusable aux yeux de la nation. Quel bonheur pour la France en effet, s'il eût cultivé chez son auguste pupille une faculté aussi précieuse; s'il en eût aiguillonné la paresse par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire au défaut des deux premiers; si le rompant de bonne heure au travail par l'habitude, il

lui en eut fait un jeu. Rien de tout cela; son éducation étoit manquée: il avoit tellement engourdi le jeune Prince dans l'âge de l'activité & de l'énergie, que les gens éclairés prévirent dès-lors en gémissant les suites funestes qui en résulteroient durant le cours du regne entier. Le Roi se livroit aux exercices sanguinaires de la chasse, & altéroit sa santé par les excès de la table; il faisoit un cours de lubricité sous Madame de Mailly. Ne pouvant cependant se soustraire absolument à cette loi plus ou moins impérieuse pour tous les hommes de s'occuper à quelque chose, il travailloit à la cuisine, comme on a vu: il tournoit aussi. Aux étrennes de 1739 il avoit mis à la mode une sorte de tabatieres, dont le modele venoit de lui. C'étoit un morceau de rondin, couvert de son écorce, creusé en dedans, qu'un artisan auroit eu honte de montrer. Il en tourna quelques-unes, dont il fit présent à ses courtisans, & chacun en voulut avoir. Du reste, il ne cessoit de faire une foule de questions, indices d'un esprit avide de s'instruire. Malheureusement elles étoient souvent futiles ou relatives à des objets étrangers à son métier de Roi. Il parloit beaucoup de physique, d'astronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque prélat ou abbé, il le poussoit sur le latin, sur la liturgie, dont il sembloit fort instruit. C'étoit une suite de l'éducation que lui avoit donnée son précepteur, regardant la religion comme un frein salutaire pour les Rois, mais dans le génie de son ordre; c'est-à-dire, comme un moyen d'arrêter les atteintes qu'un Souverain voudroit porter, non au repos, aux propriétés, à la liberté de ses sujets, mais aux droits, privileges, franchises, immuni-

tés prétendues de l'église. Il lui en avoit inſpiré beaucoup de ce genre-là : il l'avoit plus attaché à la lettre qu'à l'eſprit. Auſſi Louis XV en obſervoit-il exactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuſes. Au milieu de ſes plus grands déſordres il ne manqua jamais à ſes prieres du matin & du ſoir ; il entendoit réguliérement la meſſe chaque jour ; il avoit un livre d'heures dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ſes levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot ; il aſſiſtoit à vêpres, au ſermon, au ſalut. Plein de vénération pour les miniſtres de la religion, il vouloit qu'ils fuſſent reſpectés. Il avoit en horreur les indévots : par cette raiſon, malgré toutes les fadeurs que lui prodiguoit Voltaire, il n'a jamais pu le ſupporter.

C'eſt, ſans doute, ſon eſprit religieux qui fit faire à cette jeune Majeſté deux actes de dévotion éclatans durant la période de tems que nous parcourons. Le 1 Septembre 1736, il vint à St. Denis, & aſſiſta au ſervice ſolemnel de Louis XIV. C'eſt la ſeule fois que le Roi ait rendu ce devoir de piété à ſon biſayeul ; devoir auquel n'ont jamais manqué les Princes légitimés. Le Général des Bénédictins, qui le harangua, ne manqua pas de lui annoncer, que, ſuivant la promeſſe de Dieu, il ſeroit récompenſé d'une longue vie & d'un regne floriſſant. Cette prédiction qui n'a pas été plus heureuſe que celle du Czar, prouve que le moine ne liſoit pas mieux dans l'avenir que le Prince hérétique.

En 1738, année qui étoit la centieme depuis le vœu de Louis XIII, auquel ce Monarque a cru devoir la naiſſance de Louis XIV, le petit-
fils

fils de ce dernier ordonna que la procession annuelle instituée à Paris en l'église de Notre-Dame, le jour de l'Assomption, fut célébrée avec plus de solemnité que de coutume, & un plus grand concours des trois cours supérieures, du clergé & du conseil. 1739.

Le Monarque superstitieux se flattoit d'appaiser ainsi le ciel, & de compenser, par des actes de dévotion extérieure, ses adulteres & ses incestes.

Depuis la mort du Comte de Toulouse, Louis XV asservi à ses habitudes, continua d'aller à Rambouillet pendant deux ans, & peut-être il y eût été plus longtems, si l'abbé de Saluberri, chef du conseil de la Comtesse de Toulouse, la dirigeant & maître absolu dans la maison, n'eut, par ses lésineries envers la suite du Roi, dégoûté les principaux officiers de S. M. qui l'en éloignerent insensiblement. D'ailleurs il acheta du Duc de la Valliere le château de Choisi. Ce séjour lui plut & il mit tous ses soins à le rendre digne de lui.

Louis XV commença par des augmentations dans le bâtiment qui n'étoit point assez vaste. On y admira bientôt entre autres choses un petit appartement pratiqué au dessus de celui du Roi, auquel il communiquoit par un escalier dérobé. C'étoit l'appartement de la favorite. „ La finesse de „ la sculpture, l'or, l'azur, un meuble des mieux „ entendus & quantité de très-belles glaces, avan„ tageusement placées, en relevoient la simplici„ té & lui donnoient un air séduisant qui frap„ poit. L'art s'y étoit épuisé pour les commodi„ tés, le bon goût & la galanterie." Ce sont les expressions d'un auteur du tems, (*) que nous

(*) Voyez les *Anecdotes de Perse.*

copions fidelement, pour qu'on puiſſe, par la
1739. comparaiſon, apprécier les progrès du luxe en peu d'années. Si l'écrivain (*), ſoupçonné être un des courtiſans les plus ingénieux & les plus délicats attachés à Louis XV, étoit alors ſaiſi d'un étonnement pareil, quel a-t-il dû être depuis à la vue des chef-d'œuvres de volupté enfantés par les Circés modernes, les Pompadour & les Dubarri!

Quoi qu'il en ſoit, telle étoit le palais deſtiné à ſouſtraire le Monarque à la curioſité maligne des courtiſans, & ſurtout aux propos dangereux, aux plaintes indiſcretes des peuples. C'étoit-là où il devoit faire ſes parties myſtérieuſes avec ſa maîtreſſe & ſes favoris. En conſéquence il en donna le gouvernement à l'un d'eux, au fils du Maréchal Duc de Coigny; il s'y tranſportoit ſouvent, & abandonna les petits appartemens de Verſailles, trop environnés d'Argus. D'ailleurs la ſituation de Choiſi étoit infiniment agréable. Sur les bords de la Seine, en face d'une forêt, le champêtre & la ſolitude dont on y pouvoit jouir à chaque moment, tout favoriſoit le goût & les plaiſirs de Louis XV, qui ne s'en laſſa jamais & ne ceſſa de travailler, au contraire, à ſes embelliſſemens. Il créa *le petit château*, ſanctuaire plus ſecret de ſes orgies, où l'on voit cette table, prodige de méchaniſme, perfectionnée cependant depuis par le fameux Loriot, & modele de toutes celles connues ſous le nom de *confidentes:* table qui deſcend & remonte au gré des convives, chargée de nouveaux

(*) On a attribué les *Anecdotes de Perſe* au Duc de Nivernois, mais il s'en eſt toujours défendu.

mets, ainſi que ces *ſervantes* (*) officieuſes, allant chercher ſans relâche les vins exquis qu'on y faiſoit couler à grands flots. Ainſi, tandis qu'un luxe ennuyeux chaſſoit de nos feſtins la joie & la liberté de nos ancêtres en s'entourant d'une foule de valets, nos eſpions nés, la mode de ſe débarraſſer de ſurveillans continuels, en ſe ſervant ſoi-même, s'introduiſoit à la cour. 1739.

Il y avoit auſſi à Choiſi un théâtre, petit, mais élégant. Un jour on y jouoit *Eſope à la cour*. Le Roi trouva cette piece de Bourſault vilaine, indécente & défendit de l'exécuter deſormais devant lui. Il faut ſe rappeller que dans cette comédie, d'une morale excellente, il y a une ſcene de courtiſans, auxquels le Prince permet de lui dire ſes défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre meſure: un ſeul oſe lui reprocher d'aimer le vin, de ſe griſer; vice dangereux chez tout homme, & plus encore chez un Souverain. Madame de Mailly avoit mis Louis XV dans l'habitude de boire; il crut que la Reine, pour lui donner une leçon, avoit fait placer exprès *Eſope à la cour* ſur le répertoire: il en fut très-mauvais gré au gentilhomme de la chambre, & prouva trop dans cette occaſion qu'il craignoit la vérité; ce qui étoit le moyen de l'écarter pour jamais du trône. Nous obſerverons ici à la gloire de Louis XVI, qu'il a ſollicité lui-même la repréſentation de cette comédie proſcrite par ſon ayeul; qu'il l'a jugée admi-

(*) Eſpeces de petites tables, que les convives ont à côté d'eux de diſtance en diſtance, où l'on met les vivres & les boiſſons. Il y a deſſus un crayon & des cartes, pour écrire ce qu'on ſouhaite.

1739. rable, pleine de ſens, faite pour les Rois, & qu'il a ordonné qu'on la lui remît ſouvent ſous les yeux (*).

Le Roi étoit bon pere ; il aimoit ſes enfans avec cette bonhommie bourgeoiſe, rare chez les Princes. On préſume aiſément que le Dauphin, à ce titre, lui devoit être plus précieux. Il alloit le voir & ſe le faiſoit apporter fréquemment. Ceux qui ont des graces à demander, ſont d'ordinaire clairvoyans ſur les moyens de les obtenir. Quelques-uns ſe ſervirent ingénieuſement de ce canal. Un jour Louis XV trouva dans l'appartement du Prince enfant cette petite piece de vers aſſez mauvaiſe :

Si le fils du Roi, notre maître,
Par ſon crédit faiſoit renaître
En ſon entier ma penſion;
(Choſe dont j'aurois grande envie)
Je chanterois comme Arion,
Un Dauphin m'a ſauvé la vie.

La requête avoit été préſentée par un pauvre officier dont on avoit réduit la penſion. Le Roi y ſouſcrivit & la fit rétablir.

Une autre fois la femme infortunée d'un homme en priſon pour dettes, avoit imaginé de demander ſon élargiſſement à l'héritier du trône. L'embarras étoit de lui faire agréer ſon placet, de frapper ſes ſens aſſez pour qu'il y fît attention dans un âge auſſi tendre. Elle borda le papier d'une guirlande de fleurs & le fit jouer à ſes yeux dans le

---

(*) Nous tenons cette anecdote des comédiens même, qui ont entendu le propos du Roi. Et, en effet, *Eſope à la cour* a été déjà joué pluſieurs fois à Verſailles.

parc de Verfailles pendant une promenade du Prince: il le remarqua & fit figne qu'on l'approchât. 1739.
Il le tourna en tout fens, & à fon retour il le montra à S. M. Le ftratagême de la femme lui plût & elle réuffit.

Quoi qu'il foit d'ufage de laiffer les Princes entre les mains des femmes jufques à l'âge de fept ans, on trouva M. le Dauphin d'un tempéramment & d'un efprit affez avancé pour le faire paffer aux hommes avant l'époque ordinaire. Qui pourroit ignorer de quelle conféquence eft le choix des inftituteurs employés à l'éducation même des particuliers, à plus forte raifon d'un enfant dont le fort de vingt millions d'hommes doit dépendre un jour? On ne voit pas que Louis XV ait apporté en cette circonftance la difcuffion éclairée, caractere de la véritable affection paternelle. Le 20
Comte, depuis Duc de Châtillon, nommé Gouverneur; Nov.
les Comtes de Polaftron & de Muy Sous- 1735.
gouverneurs; l'Evêque de Mirepoix Précepteur; l'Abbé de Saint-Cyr Sous-précepteur; le Marquis de Puy-guion & le Chevalier de Créqui, Gentilshommes de la manche, n'offrent aucun de ces perfonnages du mérite éminent qu'exigeroient de pareilles places, & plufieurs n'en avoient point. Bien loin de l'adopter, nous refuterons à ce fujet la conjecture atroce de certains contemporains, prétendant que le Monarque ne vouloit pas que fon fils fût un jour plus grand Roi que lui. 1°. S'il fe refroidit depuis à l'égard du Dauphin, par les raifons que nous dirons, il l'aimoit tendrement alors, & cette jaloufie ne s'accorde point avec les fentimens de la nature. 2°. Cette diffimulation noire & réfléchie n'eft guere plus l'appanage de la jeu-

1739. neſſe franche & inconſidérée. 3°. Avec la meilleure volonté, Louis XV, à vingt-cinq ans étoit-il propre à faire un triage auſſi combiné, auſſi délicat, auſſi difficile? 4°. N'eſt-il pas ſimple de croire qu'il s'en rapportoit en cela, comme dans le reſte, au Cardinal de Fleuri? Il eſt certain, n'importe comment, que les Jéſuites influerent viſiblement ſur cette nomination, dont les ſuites malheureuſes en entraînant une autre non moins funeſte, ſe font ſentir encore aujourd'hui.

Il eſt d'autant plus fâcheux que le premier choix des perſonnes chargées de l'éducation du jeune Prince fut mal tombé, que le Roi ſe conduiſant à cet égard, comme à l'égard de l'adminiſtration de ſon Royaume, ſouſcrivit toujours aux diſpoſitions de ceux qu'il y avoit prépoſés & faits dépoſitaires de ſon autorité en cette partie. Il ſe permettoit ſeulement de ſolliciter quelques graces en faveur de ſon fils, mais ſans les exiger & ſans trouver mauvais qu'on lui repréſentât ſouvent qu'il ne ſeroit pas à propos qu'on les accordât. Il prenoit plaiſir à lui faire raconter ſes petites peines: elles naiſſoient principalement d'un caractere altier, qu'avoit développé de bonne heure la connoiſſance de ſon rang, par les marques extérieures de reſpect que prodiguent aux enfans des Rois ceux qui les environnent, & dont ne ſont pas diſpenſés leurs inſtituteurs. Contradiction qui choquoit toutes ſes idées: il ne pouvoit concevoir qu'au milieu de ces égards & de cette ſoumiſſion générale, quelques particuliers priſſent avec lui le ton de maîtres, prétendoient lui faire la loi, & contrariaſſent habituellement ſes penchans les plus chers. „ Monſieur de Saint-Cyr ",

disoit-il un jour au Roi, „ est un homme qui „ n'entend point raison. Je conçois bien", ré- 1739.
pondit S. M. „ que votre raison ne doit pas être „ tout-à-fait d'intelligence avec la sienne, mais „ avec le tems elles pourront se rapprocher & „ faire la paix".

C'est avec ce ton de l'amitié & de la confiance que l'auguste pere parloit à son fils. On ne pouvoit le flatter davantage qu'en lui en rapportant quelque saillie. Le Cardinal de Fleuri assistant un jour à son dîner, entreprit de lui faire une leçon de modération, ou plutôt de soumission totale à la vue de son dénouement & de son impuissance. Il commença pour cela l'énumération de tout ce qui l'entouroit, & à chaque chose il ajoutoit: „ cela, „ Monsieur, est au Roi; cela vient du Roi; rien „ de tout cela ne vous appartient". Le Dauphin écoutoit fort impatiemment la leçon, & n'y tenant plus, s'écria vivement: „ eh bien! que tout „ le reste soit au Roi, au moins mon cœur & ma „ pensée sont à moi".

Mais si le Roi, sentant tout le prix d'un Dauphin, Prince unique, s'en occupoit essentiellement, par l'importance du rôle auquel il étoit destiné, il faut convenir que ses entrailles paternelles sembloient s'ouvrir davantage pour ses filles, & entre autres pour Madame premiere. Il fut charmé de lui procurer l'expectative d'une Souveraineté, en la mariant à Dom Philippe Infant d'Espagne. Un tel espoir compensa ses regrets de la voir échapper de ses bras. La Nation prit part à cet événement, en ce qu'il effaçoit tout reste d'animosité pour le renvoi de l'Infante & cimentoit plus que jamais l'union entre les deux cours.

16 Août 1739. Elle fut célébrée avec tout l'éclat & la pompe possibles : les fêtes les plus galantes, les spectacles les plus magnifiques, les arcs de triomphe ornés de devises & d'inscriptions, les festins les plus somptueux se succéderent tour-à-tour ; ils firent pendant plusieurs jours l'amusement de la cour & de la ville, ainsi que l'admiration des étrangers accourus de toutes parts. Le feu d'artifice surtout, exécuté dans le bassin de la Seine entre le pont-neuf & le pont-royal, produisit par le local un coup d'œil dont on se souvient encore & dont il n'y a point eu d'exemple depuis. Il rendra mémorable à jamais pour ces sortes de réjouissances, le nom de Turgot, dont la prévôté fut signalée d'ailleurs par des monumens plus utiles & plus durables.

La Princesse n'avoit que treize ans ; elle étoit extrêmement aimable & d'une grande blancheur. A une douceur charmante qui lui gagnoit tous les cœurs, elle joignoit une noblesse qui imprimoit le respect. Elle fut l'amour des Espagnols, comme elle l'avoit été des François. L'Infant étoit âgé de vingt ans, & pour les agrémens du corps & les qualités de l'ame, il ne le cédoit point à son auguste épouse.

Le Cardinal de Fleuri fut peut-être le seul homme de France qui ne se réjouît pas d'une union de plus en plus resserrée entre les deux couronnes. C'est qu'il prévît avec douleur qu'elle nous entraîneroit dans une guerre inévitable. Elle se fomentoit depuis longtems entre l'Espagne & l'Angleterre. Jusques-là il avoit réussi à empêcher une rupture absolue entre ces deux Puissances. Dès 1735 il avoit heureusement interposé la médiation du Roi entre la premiere & le Portugal qui, excité par la

se-

ſeconde, & appuyée d'une formidable Eſcadre, commandée par l'Amiral Norris, ſoutenoit ſon Ambaſſadeur, auteur d'une inſulte grave, faite à la majeſté des loix à Madrid (*). L'inſolence avec laquelle ce Général avoit parlé, les armes à la main, & couvert la partialité de ſon maître, avoit inſpiré plus de terreur que de confiance : en publiant une déclaration qu'il n'avoit d'autre miſſion que de protéger la flotte du Bréſil, chargée de fonds conſidérables pour les ſujets de S. M. Britannique, il avoit accru plutôt qu'éteint l'animoſité eſpagnole. 1739.

Le commerce, dont toutes les nations commençoient à faire la baſe principale de leur politique, en étoit la ſource. Depuis la paix d'Utrecht les Anglois avoient obtenu de fournir excluſivement de Negres les Colonies Eſpagnoles, moyennant 33 piaſtres par tête, qu'on payoit à leur gouvernement. Sur cette vente, évaluée à quatre mille huit cens eſclaves, les huit cens étoient affranchis du droit.

La Compagnie de négocians, ſous le nom de l'*Aſſiento* ou de Mer du Sud, chargée de l'approviſionnement, avoit en outre la permiſſion d'en-

(*) Le 22 Février 1735, le Roi d'Eſpagne fait arrêter les domeſtiques du Marquis de Belmonté, Ambaſſadeur de Portugal, dans ſon hôtel, ſe plaignant de ce qu'ils avoient enlevé publiquement un meurtrier des mains des ſoldats & des officiers de juſtice, qui le conduiſoient; de ce qu'ils l'avoient mené en triomphe dans la maiſon de l'Ambaſſadeur, l'avoient expoſé aux fenêtres du palais, à la vue du peuple aſſemblé, & lui avoient donné enſuite la liberté. Le Roi de Portugal, par repréſailles, fait arrêter à Lisbonne les domeſtiques de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

voyer tous les ans un vaiſſeau au Mexique. D'abord il ne devoit être que de 500 tonneaux ; dès
1739. 1717 il fut convenu qu'il pourroit être de 850, & l'on conçoit qu'il étoit aiſé de frauder ſur cette quantité. Une patache qui ſuivoit le navire, ſous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement, le rempliſſoit de nouvelles marchandiſes à meſure qu'il ſe vuidoit, & ſe conformant à la lettre du traité, on en éludoit ainſi l'eſprit. Les Gouverneurs Eſpagnols ſe vengerent ſur les particuliers des torts du Miniſtere. Delà, des hoſtilités continuelles entre les deux peuples dans le nouveau monde, des cruautés, des horreurs, dont l'humanité frémit, car les nations cupides ſont comme les individus; elles perdent alors toute leur magnanimité, toute leur équité: il n'eſt point de forfait dont leur avarice ne ſoit capable.

Les garde-côtes furent autoriſés à empêcher, de quelque maniere que ce fût, le commerce illicite des Anglois: ils prirent pluſieurs vaiſſeaux & mal-traiterent les équipages. S. M. Britannique demanda raiſon des vexations, confiſcations de navires & autres déprédations exercées contre ſes ſujets: on lui répondit qu'elle eût elle-même à faire ceſſer les plaintes qu'on lui portoit depuis ſi longtems inutilement. Les négociations durerent plus de trois ans. Enfin les deux Couronnes conclurent au Pardo le 14 Janvier 1739 une convention, par laquelle elles ſe firent réciproquement compenſation de leurs griefs: le ſang des ſujets égorgés durant cette querelle fut compté pour rien: ſeulement le Roi d'Eſpagne s'obligea de payer aux Anglois 95,000 livres ſterlings,

pour indemnité des prifes faites par les Efpagnols. 1739.
Cette convention, malgré l'approbation du Parlement d'Angleterre, n'eut même pas lieu: la compagnie de la mer du Sud fe plaignoit de cet accord; le peuple s'éleva contre, & il refta fans aucune exécution. Voici comme M. de Voltaire raconte le fait.

„ Un patron de vaiffeau, nommé Jenkins, vint
„ en 1739 fe préfenter à la chambre des commu-
„ nes: c'étoit un homme franc & fimple, qui n'a-
„ voit point fait, dit-on, de commerce illicite,
„ mais dont le vaiffeau avoit été rencontré par un
„ garde-côte Efpagnol dans un parage de l'Amé-
„ rique, où les Efpagnols ne vouloient point fouf-
„ frir de navires Anglois: le Capitaine Efpagnol
„ avoit faifi le vaiffeau de Jenkins, mis l'équipa-
„ ge aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles
„ au patron: en cet état Jenkins fe préfenta au
„ Parlement, & y raconta fon aventure avec la
„ naïveté de fa profeffion & de fon caractere: *Mon-*
„ *fieur*, dit-il, *quand on m'eut ainfi mutilé, on*
„ *me menaça de la mort; je l'attendis, je re-*
„ *commandai mon ame à Dieu, & ma vengean-*
„ *ce à ma patrie.* Ces paroles prononcées na-
„ turellement, exciterent un cri de pitié & d'in-
„ dignation dans l'affemblée; le peuple de Lon-
„ dres écrivit à la porte du Parlement: *la mer*
„ *libre, ou la guerre*".

Quoi que Walpole, prefque auffi pacifique que Fleuri, pût faire, il fallut céder à la nation. Le fanatifme belliqueux fut porté au point qu'un membre du Parlement écrivit cette fanfaronnade: *où eft le tems qu'un Miniftre de S. M. difoit qu'il ne falloit pas qu'on ofât tirer un coup de canon*

en Europe sans la permission de l'Angleterre? On
1739. n'en vint cependant à la guerre que par dégrés;
les Anglois, loin de se mettre en devoir de remplir
la convention du Pardo, font croiser une forte escadre
sur les côtes d'Espagne. Celle-ci ne paye
point l'indemnité, & continue à faire arrêter les
21 Juillet. navires Anglois. Le Roi de la Grande Bretagne
permet à ses sujets d'user de représailles contre les
Espagnols; il donne des lettres de marque aux
20 Août. marchands & armateurs. S. M. Catholique rend
une pareille proclamation. Enfin l'Angleterre déclare
28 Nov. la guerre la premiere dans les formes. L'Espagne
en fait autant. Les effets suivent de près,
1 Déc. & l'Amiral Vernon enleve & fait raser Porto-bello,
l'entrepôt des trésors du nouveau monde, le lieu
principal de la querelle. C'étoit-là terminer en
quelque sorte dès le début. Cette conquête ouvroit
aux Anglois un chemin libre à ce commerce
qu'ils n'avoient pu exercer jusques-là que clandestinement:
aussi regarderent-ils son expédition comme
un des plus grands services rendus à la patrie. Le
vainqueur fut remercié par une lettre glorieuse
des deux Chambres du Parlement. On se flattoit
à Londres de s'emparer incessamment de toute
l'Amérique Espagnole: on crut que rien ne résisteroit
à l'Amiral Vernon, & lorsqu'un an après il
alla mettre le siege devant Carthagene, & qu'il se
fût emparé du fort de Bocachica, une des principales
défenses de la ville, on se hâta d'avance
d'en célébrer la prise; on fit frapper une médaille
représentant ce Port, avec la légende: *Il a pris
Carthagene.* Au revers on voyoit le Général, &
5 Avril on lisoit ces mots: *au vengeur de la patrie.* Et
1741. précisément alors l'Amiral, au bout d'un mois de

travaux, étoit obligé de lever le fiege & de fe retirer, après avoir perdu plus de la moitié de fes troupes. 1740.

Le Cardinal de Fleuri défirant la paix davantage, à mefure qu'il approchoit de plus près du tombeau, auroit bien voulu la conferver avec l'Angleterre, & fuivre le fyftême de réferve & d'amitié apparente avec cette cour, commencé par le Régent & foutenu de M. le Duc. Il s'étoit efforcé jufques-là de fe maintenir avec cette Puiffance par les plus grands facrifices, & s'il y avoit réuffi en abandonnant la marine, il fe flattoit n'en avoir pas befoin & conferver fon afcendant dans le cabinet. Il s'apperçut trop tard en ce moment de fa faute; il comprit qu'on peut éluder quelque tems par la fineffe des négociations un danger imminent, mais qu'il n'eft rien de tel, pour garder fa fupériorité, que de l'avoir en forces réelles. Quoi qu'il en fût, malgré cette pofition défavantageufe, la politique autant que la confanguinité exigeoient qu'on ne laiffât pas écrafer l'Efpagne par la marine Angloife, à laquelle la fienne, combinée avec celle de France, pouvoit au moins tenir tête. En effet, graces aux difpofitions fages du Comte de Maurepas, qui préfidoit la nôtre, malgré fa foibleffe elle arrêta les progrès de fa rivale, & même eut quelque fupériorité dans les commencemens, mais minée enfin, elle rendit en quelque forte les derniers foupirs au combat de Toulon qui, quoique moins funefte en dommages réels que celui de La Hogue, occafionna une divifion avec la marine Efpagnole, & fut comme le fignal de toutes nos pertes fucceffives. Mais avant d'entrer dans le détail intéreffant de ces faits mari-

times, voyons comment le Cardinal, déjà trop
1740. fâché de cette guerre, fut entraîné dans une autre de terre, & mourut en laissant la France plongée dans des calamités, dont il avoit cherché à la préserver pendant tout son Ministere.

20 Octob. La mort de l'Empereur Charles VI en fut la cause. Elle fut inopinée. Il avoit à peine 55 ans, & pouvoit, malgré la délicatesse de son tempérament, espérer avoir le tems de mettre la derniere main au projet de l'indivisibilité de sa succession en la personne de sa fille aînée, en se désignant pour successeur à l'Empire, son gendre. Il commençoit à laisser entrevoir son dessein, & étoit occupé à sonder les dispositions des Electeurs & à les ménager, lorsqu'une indigestion précipita tout à la fois ce Monarque au tombeau, & l'Empire & sa fille chérie sur le bord de leur ruine.

Dès le premier moment, les vœux des peuples se réunirent pour leur nouvelle Souveraine, & c'est cette unanimité qu'il faut regarder comme le meilleur soutien qu'elle ait eu. Elle reçut bientôt
7 Nov. les hommages des Etats d'Autriche à Vienne. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par leurs députés. Elle se concilia surtout les esprits des Hongrois, observe Voltaire (*), en

(*) Voyez son *histoire de la guerre de* 1741.

A cette occasion nous avouerons une fois pour toutes, que nous ne rougissons point de nous servir, lorsque l'occasion s'en présente, des idées & des expressions même de ce grand homme, ne pouvant ni mieux penser ni écrire aussi bien. Obligés même de confronter souvent son récit avec d'autres, pour l'infidélité qu'on lui reproche, nous reconnoissons que rien n'est plus mal fondé, & que s'il se permet de changer les détails, il est de la plus grande exactitude pour les masses, la seule chose vraiment essentielle.

ſe ſoumettant à prêter l'ancien ſerment du Roi André II, fait l'an 1222: *Si moi ou quelques-uns de mes ſucceſſeurs en quelque tems que ce ſoit, veut enfreindre vos privileges, qu'il vous ſoit permis, en vertu de cette promeſſe, à vous & à vos deſcendans, de vous défendre, ſans pouvoir être traités de rebelles.* 1740.

C'eſt par une démarche auſſi juſte & auſſi prudente que cette Princeſſe gagna le cœur des Hongrois. Ce peuple qui, tant que la maiſon d'Autriche, naturellement deſpotique, voulut appéſantir le joug ſur ſa tête, eſſaya de le ſecouer, embraſſa celui de Marie Thérèſe; & après deux cens ans de ſéditions, de haines & de guerres civiles, paſſa tout d'un coup à l'adoration, dès qu'il eut recouvré de ſon Roi (*) l'ombre de ſa liberté. Le premier acte d'adminiſtration de Marie-Thérèſe fut d'aſſocier le Grand-Duc de Toſcane, ſon époux, au gouvernement de ſes Etats, ſous le nom de *Co-régent*, par un diplôme enrégiſtré dans tous les tribunaux de l'Archiduché d'Autriche, & ſucceſſivement dans ceux de ſes autres Royaumes. Mais jalouſe de remplir les intentions de l'Empereur ſon pere, elle ne perdit en rien ſa Souveraineté & ne porta nulle atteinte à la Pragmatique-ſanction. Son but étoit par les nouvelles dont elle inveſtiſſoit ſon mari, non de tirer aucune utilité pour le gouvernement de ſes Etats, d'un Prince dont elle connoiſſoit l'incapacité en paix comme en guerre, mais de le faire paroître aux Electeurs plus digne de la couronne impériale. Elle ſe trompa: elle

(*) Les Palatins d'Hongrie donnent toujours le titre de Roi à leur Reine, & celle-ci fit voir qu'elle le méritoit bien.

1740. manquoit d'argent pour féduire, & fes troupes difperfées dans fes vaftes Etats, ne pouvoient être raffemblées affez tôt pour en impofer.

Le premier réclamant fut l'Electeur de Baviere. Il fit faire à Vienne, par le Comte de Péroufe, fon Miniftre, une proteftation contre la prife de poffeffion de l'Archiducheffe : il prétendit que la renonciation de l'Archiducheffe, fa femme, ne devoit point empêcher qu'il ne fît valoir les droits qu'il avoit de fon chef à la fucceffion des Etats de la Maifon d'Autriche : ils étoient fondés fur un teftament de deux fiecles. Dans ce monument de fes dernieres volontés, l'Empereur Ferdinand I, dont Albert V, Duc de Baviere, avoit époufé la fille aînée, lui fubftituoit les Royaumes de Hongrie & de Bohême, au défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, repréfentant en cette qualité la branche Efpagnole, fait auffi fon oppofition & fa proteftation pour la confervation de fes droits, & fpécialement de la Grande-maîtrife de l'Ordre de la Toifon d'or, appartenante aux Rois d'Efpagne, comme fondateurs.

Le Roi de Pruffe, fans s'amufer à faire des proteftations & un procès par écrit pour le foutien des droits qu'il prétendoit fur la Siléfie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en empare. En même tems il fait affurer l'Archiducheffe de fon zele pour fes intérêts en toute autre affaire, lui offre fes fervices pour le maintien de la Pragmatique-fanction, & pour faire le Grand-Duc Empereur, fi elle veut lui céder la Siléfie, ou au moins une partie de ce Duché. Mais la Reine offenfée, refufe d'acheter par une

marque de foibleſſe & par le démembrement de ſes Etats, la protection du plus entreprenant de ſes ennemis, jusqu'à ce qu'elle n'ait point d'autre reſſource. Cependant les embarras ſe multiplient; les Rois de Pologne & de Sardaigne réclament auſſi des droits; les Princes de l'Empire refuſent de reconnoître le ſuffrage électoral de Bohême entre les mains d'une Princeſſe. On lui conteſte même la faculté de transmettre au Grand-Duc un droit que l'on ſoutient n'être point ceſſible, & ne pouvoir être exercé que par le poſſeſſeur du titre qui le donne. En un mot, la plupart des Puiſſances qui avoient garanti la fameuſe Pragmatique, ſont les premieres à l'enfreindre & à réclamer contre, & la prédiction du Prince Eugene ſe réaliſe. 1740.

L'invaſion du Roi de Pruſſe n'étoit point concertée avec la France, ainſi qu'on le crut alors. Le Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque (*), ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes, ſi elles étoient deſtinées contre ſon pays ou contre l'Autriche. Il fut raſſuré lorſque le Prince lui dit en partant: *Je vais, je crois, jouer votre jeu : ſi les as me viennent, nous partagerons.* Il eſt vrai que ce commencement de négociation contribua beaucoup à ébranler le Cardinal: il craignoit de perdre ſa réputation d'équité, & de la faire perdre au Roi, en travaillant à détruire cette Pragmatique-ſanction,

(*) Frédéric n'étoit monté ſur le trône que le 31 Mai 1740. Il avoit envoyé auſſitôt le Marquis de Camas faire part au Roi, de ſon avénement au trône.

1740. signée naguere & authentiquement garantie : mais il étoit entouré de gens avides de la guerre, qui l'y portoient. On disoit: *le Cardinal de Richelieu abaissa la Maison d'Autriche; le Cardinal de Fleuri en fera, s'il peut, une nouvelle.* On lui rendit exprès ces propos, & son amour-propre en fut vivement piqué. Il se trouva malheureusement à la cour un ambitieux (le Comte de Belle-île,) homme de beaucoup d'esprit, plein de connoissances, d'ailleurs guerrier expérimenté, non moins bon pour le conseil que pour l'exécution: il profita du moment de l'embarras de son Eminence, afin de la déterminer. Il lui fit part d'un grand projet, qui consistoit non seulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maison d'Autriche, en lui enlevant ses plus beaux Etats pour en faire un établissement au protégé de la France, jusques-là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le succès, suivant lui, étoit infaillible, si l'on avoit à la Diete de Francfort un négociateur adroit, au fait des différens caracteres des Electeurs, capable de manier leur esprit & assez instruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire sentir que la France, en renonçant elle-même à ses prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Sans doute, ces négociations devoient être appuyées efficacement d'une armée formidable, qui, jointe comme auxiliaire aux troupes Bavaroises, s'empareroit de l'Autriche, de la Bohême, des

plus belles provinces de la Reine de Hongrie, & tiendroit en même tems en respect de ce côté-là, 1740.
les partisans ou les alliés de cette Princesse.

Il falloit aussi faire marcher en Westphalie une autre armée, moins forte, dont le but seroit de soutenir l'Electeur de Cologne, frere de l'Empereur qu'on vouloit élire, de contenir ses voisins & surtout le Roi d'Angleterre, qui craindroit pour son Electorat d'Hanovre, où l'on seroit prêt d'entrer au premier mouvement de sa part.

L'auteur du projet insistoit sur la nécessité de s'assurer du Roi de Prusse, dont l'irruption récente en Silésie étoit une diversion toute faite, capable d'opérer les suites les plus heureuses & les plus promptes. Le Roi d'Espagne, avec Dom Carlos son fils, attaquant à la fois les Etats Autrichiens d'Italie, il étoit impossible qu'en moins de six mois, à tant d'efforts réunis il ne succédât une paix générale.

Ce mot de *paix*, & de *paix prochaine*, adroitement glissé à la fin du plan du Comte, étoit un mot trop agréable au Cardinal pour ne pas le séduire. Il se voyoit vengé du reproche injurieux auquel il avoit été si sensible: loin de la faire renaître, il achevoit le grand ouvrage de l'abaissement de la Maison d'Autriche, conçu par Henri IV, commencé par Richelieu, suivi par Louis XIV. Plus habile, il opéroit en six mois ce qui n'avoit pu s'exécuter depuis un siecle & demi, & pour comble de félicité, il pouvoit jouir de sa gloire.

Il n'en falloit pas tant pour vaincre les scrupules de son Eminence: elle comprit que la réclamation personnelle de l'Electeur qui faisoit tomber la Pragmatique-sanction, annulloit nécessairement les

1741. garanties. Elle se rappella que dès 1737 elle avoit fait entendre à l'Empereur que, par sa garantie, Louis XV n'avoit pas voulu nuire aux prétentions de son Allié ; qu'elle l'avoit fait souvenir qu'en 1732, lorsqu'il fit signer aux Etats de l'Empire son acte d'indivisibilité, il avoit formellement déclaré lui-même qu'il ne préjudicioit aux droits de personne: enfin son Eminence trouva que la France devoit être déterminée à soutenir l'Electeur par la reconnoissance envers sa Maison, attachée de tout tems à celle de Bourbon, & tout récemment envers le pere du Prince regnant, qui avoit perdu ses Etats dans la guerre de la succession, sacrifice dont le fils demandoit le prix.

Le Comte de Belle-île fut chargé de rédiger le projet; en huit jours de tems il fut conclu, mis sous les yeux du Conseil & approuvé. Ce n'étoit pas l'inventeur qui en devoit tirer le moins de profit. Suivant ses insinuations, il fut d'abord nommé Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diete de Francfort pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Peu après il fut nommé Maréchal de France, & eut aussi le commandement de l'armée. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur; il commença par en imposer à la Diete avec une grande représentation (*). Il se rendit ensuite au camp

(*) Pour donner une idée de la dépense de cette Ambassade, il suffira de dire, qu'il partoit chaque semaine deux voitures chargées de provisions pour Francfort sur le Mein, où elles arrivoient en très-peu de jours, au moyen des relais disposés de distance en distance sur la route; ce qui dura pendant près d'un an que le Maréchal

du Roi de Prusse, & se concilia le Monarque frappé de ses divers talens. Il fut à Dresde, & gagna si bien l'esprit du Roi Electeur, que ce Prince fit marcher ses troupes, avant qu'il y eût même un traité de signé. Enfin il négocioit dans toute l'Allemagne; il étoit l'ame du parti Bavarois. Revenu à Francfort, il y sembloit être plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambassadeur de France. Il jouissoit d'honneurs incroyables: l'Archevêque de Mayence qui préside à l'élection, lui donnoit la main dans son palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux seuls Electeurs. Il prenoit le pas sur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françoise à la Chancellerie Allemande, qui jusques-là avoit toujours exigé que ces pieces fussent présentées en latin, comme étant la langue du Gouvernement, qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, il parloit, il agissoit en Représentant d'un Monarque qui alloit donner la couronne Impériale. Charles-Albert fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus solemnelle. Le Maréchal tint ainsi le premier point de ses promesses; & si le second n'eut pas lieu, on lui doit la justice de convenir que ce ne fut pas sa faute. 1741.

Il avoit toujours présenté la partie militaire de son projet comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire la réussite; pour lequel consé-

---

de Belle-Isle séjourna dans cette Capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comestible étoit un des moyens les plus essentiels pour leur plaire & les gagner.

quemment il ne falloit épargner ni les hommes ni
1741. l'argent. Dans ses conversations préliminaires, afin de ne point effrayer le Cardinal, peut-être n'avoit-il pas parlé aussi clairement; peut-être avoit-il diminué le nombre des hommes, & surtout la quantité de millions à sacrifier: mais il est certain que dans la minute rédigée par écrit, il entre dans le plus grand détail du nombre de bataillons & d'escadrons qu'il lui faut. Il propose qu'une armée de cinquante mille François passe le Rhin avant le mois de Juin & se porte sur le Danube; qu'il y ait au moins 20,000 hommes de cavalerie. Il discute tous les détails de la marche & de la subsistance des troupes, & il répete à chaque page, qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire à moitié; qu'en n'envoyant pas les forces suffisantes à la fois, on laissera le tems à l'ennemi de se reconnoître, de se défendre & de s'opposer à des conquêtes devenues plus difficiles.

Outre les 50,000 François, M. de Belle-île supposoit que le futur Empereur auroit une armée au moins aussi forte, combinée avec celle de ses alliés; & toutes ces troupes devant se lever & s'entretenir avec les subsides de la France, c'étoit à peu près comme si l'on eut envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir sur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet aussi vaste, se conduisit avec le Maréchal, ainsi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis d'un superbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant provisoirement, flatté de la beauté du plan, mais se promettant bien intérieurement de réduire les dépenses exagérées; tandis

qu'il faudroit, au contraire, que, pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât encore plus considérables. Son Eminence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, se réserva d'opérer les retranchemens que lui dicteroit son économie. Il déclara au Comte en partant, qu'il ne changeroit rien à l'armée d'observation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes. 1741.

Le Comte fit en vain les représentations les plus fortes: en vain il osa dire que ce seroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer; il fut obligé de suivre sa destination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas lui-même; il résolut de suppléer aux secours qui lui manquoient, par les ressources de son esprit & de ses intrigues. Il étoit d'autant plus nécessité à déployer toute son énergie, qu'il sentoit qu'en cas de mauvaise issue le blâme retomberoit en entier sur lui. Un événement, au surplus prochain, suivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer sa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle; il trouveroit peut-être plus de facilité sous un autre Ministere, du moins il pourroit alors révéler la lésinerie de ce dernier, & se rejetter sur sa fausse & pitoyable politique.

Le Comte n'eut garde de témoigner à l'Electeur de Baviere ses regrets & ses craintes: en fin négociateur, au contraire, il lui fit valoir les puissans secours que lui envoyoit le Roi de France. Il lui représenta cette armée florissante, dont son Altesse

alloit être Généralissime (*), sur le point d'être grossie d'autres troupes au besoin. Dans son en-
1741. thousiasme, il les regarda comme inutiles; il ne doutoit pas que dans cette campagne l'on ne s'emparât de l'Autriche & de la Bohême: il lui peignit la Reine sa rivale, obligée de fuir dans ses Etats de Hongrie & d'y chercher un asyle. Il lui prescrivoit ainsi le plan de ses opérations. On prétend que si elles eussent été suivies exactement, malgré la foiblesse des moyens, ils auroient pu devenir suffisans. La premiere faute fut de ne pas commencer par se rendre maître de Vienne, où la terreur étoit déjà, & dont s'étoit retirée la famille Impériale. C'étoit le conseil du Maréchal, opposé au suffrage du héros Prussien. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint.

La seconde fut de s'enfermer dans la Bohême, où des succès apparens éblouirent l'Electeur. Il avoit à cœur de commencer par s'y faire élire & couronner Roi. Pour tromper les François même qu'il commandoit, il s'empara de quelques petites places frontieres; mais après avoir reçu l'hommage & le serment des Etats d'Autriche, content
Sept. d'avoir fait prendre le change à la cour de Vienne, de l'avoir engagée à rassembler toutes ses forces dans les environs de cette ville & à débarrasser le Roi de Prusse en Silésie de l'armée du Comte de Neuperg, il laissa les Marquis de Ségur & de

(*) L'Electeur de Baviere fut créé Généralissime des troupes du Roi de France, par lettres patentes, scellées le 20 Août 1741.

de Minutzi à Lintz, pour protéger l'Archiduché avec un corps de dix mille hommes. Il fit passer 1741.
brusquement le Danube à ses troupes & marcha en Bohême, au mépris des représentations du Maréchal de Broglio, qui lui présagea inutilement les dangereuses conséquences de cette conduite. Ce Général lui avoit été envoyé pour remplacer le Maréchal de Belle-île, qui, obligé d'être à la Diete de Francfort, ne pouvoit commander en même tems. Il fallut qu'il obéit: on partagea l'armée en plusieurs colonnes, & le point de réunion fut sous les murs de Prague. L'entreprise fut brillante; les François & les Bavarois s'en trouverent le 23 Novembre à trois lieues; le 25 la tranchée s'ouvrit, & le 26 la ville fut emportée d'assaut à la vue du Grand-Duc. Il avoit pris le commandement de l'armée du Comte de Neiperg; il étoit accouru au secours & ne put rien entreprendre pour la défense de cette capitale. C'est à ce siege que le Comte de Saxe, si fameux depuis, se signala pour la premiere fois. Frere naturel du Roi de Pologne, sa réputation l'avoit fait élire d'une commune voix Duc de Courlande; mais la Russie lui ayant enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avoit donné, il s'en consoloit au service de Louis XV, qui l'aimoit beaucoup. Il imagina de prendre la ville par escalade, en formant à la fois quatre attaques, dont une seule véritable. Il partagea la gloire de l'exécution avec les Comtes de Polastron, de Broglio & M. de Chevert, qui entra le premier dans Prague, & pareillement avec ceux employés sous leurs ordres, & les Saxons venus de leur côté pour le siege, sous le commandement du Comte Rudowski. Une ac-

tion plus belle, sans doute, du Comte de Saxe,
1741. fut de préserver dans ce tumulte la ville du pillage. Les vainqueurs se trouverent confondus trois jours, sans qu'il y eût une goutte de sang répandue : François, Saxons, Bavarois, Bohémiens, sans se reconnoître, sembloient ne faire qu'une même nation. C'est dans cette ivresse de joie générale, & au milieu des acclamations des habitans, heureux d'échapper aux cruelles extrêmités de la guerre, que Charles fut couronné Roi de Bohême. Prélude de la fête plus auguste qui l'attendoit à Francfort.

Le Maréchal de Belle-île vint l'avertir que les Ministres des Electeurs avoient entamé leurs conférences ; qu'ils les continuoient assidument, & qu'il étoit tems de paroître. Quelle gloire pour Louis XV de voir cet Electeur de Baviere, cet Electeur-Roi de Bohême, ce futur Empereur, lui rendre compte du succès comme un Général à son Souverain ! Avant de retourner à la Diete, l'Ambassadeur de France, qui se piquoit de s'entendre en faits d'administration, aussi-bien qu'en faits militaires, voulut établir dans cette conquête un ordre parmi les troupes, capable de concilier les esprits à leur nouveau maître. Il publia sur ce sujet un Réglement du 14 Décembre, qui peut servir de modele.

Tandis que Charles VII montoit au faîte des grandeurs, sa rivale, dans l'humiliation, sans en être abattue, rassembloit les quatre ordres de l'Etat à Presbourg. Elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné, encore à la mamelle ; elle le souleve aux yeux de l'assemblée; elle le fait passer de rang en rang : *je mets en vos mains*, dit-elle, *la*

fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut. Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés, tirent leur sabre, en s'écriant: *Moriamur pro Rege nostro Maria-Theresia! Mourons pour notre Roi Marie-Therese.* Ce qui rendoit cette scene plus touchante, s'il est possible, c'est que cette Princesse étoit enceinte encore. Il n'y avoit pas longtems qu'elle avoit écrit à la Duchesse de Lorraine, sa belle-mere: *j'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches.* En effet, par le traité d'alliance offensive, conclu entre son compétiteur & la France & l'Espagne, auquel avoient accédé les Rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne, abandonnée de ses amis, persécutée de ses ennemis, attaquée par ses plus proches parens, elle n'avoit plus d'autre ressource que dans la fidélité, la constance & le courage de ses sujets. La Russie étoit occupée de ses divisions intestines (*)

1741.

18 Mai.

(*) Le 16 Octobre 1740, la Czarine nomme pour son successeur au trône de Russie, en présence de tous les Grands de l'Etat, le Prince Jean de Brunswick-Bevern, né au mois d'Août dernier, lui donne le titre de Grand Prince de Russie, & le lendemain, craignant pour les suites de la goutte remontée dans sa poitrine, elle fait prêter serment à cet enfant par le Sénat, les Ministres, les Généraux & les principaux Officiers des Tribunaux, & établit le Comte de Biron, Duc de Courlande, pour Régent pendant la minorité du jeune Prince. Ces dispositions faites, elle meurt dix jours après. Le jeune Prince Jean est proclamé Czar de Moscovie, & le Duc de Courlande entre en exercice de la Régence qui lui est déférée. Mais son autorité deshonorant le Duc & la Duchesse de Bevern, pere & mere du Czar, à qui elle paroissoit devoir appartenir, il en est privé le 20 Novembre, arrêté & enfermé dans une citadelle par les ordres de son

1741. & des mouvemens des Suédois (*); & l'armée d'obſervation de la France, envoyée en Weſtphalie ſous les ordres du Maréchal de Maillebois, contenoit les Electeurs d'Hanovre, de Treves, de Mayence & les Etats généraux. Le premier même, quoique, (récemment lié avec la Reine de Hongrie par le Traité d'Hanovre) il fut à la tête

---

pupille, ou plutôt du Duc & de la Ducheſſe de Bevern, qui ſe font enſuite déférer la Régence.

Le 6 Décembre 1741, la Princeſſe Eliſabeth Petrowna, fille du Czar Pierre, monte ſur le trône de Ruſſie par une révolution auſſi ſubite que ſinguliere. Cette Princeſſe, animée par ſon courage, conduite ſeulement par ſept grenadiers du régiment des gardes, dont elle s'étoit aſſurée, ſe tranſporte à minuit aux caſernes de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur expoſe en peu de mots ſes droits & les malheurs préſens de l'Etat, les détermine en ſa faveur, retourne avec cette petite eſcorte au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune Czar, le Prince & la Princeſſe de Brunswick-Bevern, les Comtes de Munich & d'Oſterman & tous leurs autres Miniſtres & partiſans; eſt reconnue le lendemain Czarine & Impératrice de Ruſſie par les Ordres de l'Etat, ſans avoir fait répandre une ſeule goutte de ſang.

(*) Le 4 Août 1741, le Roi de Suede fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Ruſſie, dont les motifs ſont pluſieurs infractions faites au Traité de Neuſtadt. En conſéquence une flotte Suédoiſe va bloquer le port de Pétersbourg, pendant qu'une armée marche ſur la frontiere. On conçoit bien que cette guerre étoit le réſultat d'une convention ſecrete avec la France, qui fourniſſoit des ſubſides & qui avoit conclu le 25 Avril précédent un traité de commerce & de navigation entre les deux Puiſſances, par lequel il eſt accordé aux ſujets reſpectifs des deux Monarques, dans les Etats réciproques, les mêmes droits & privileges que ceux dont jouiſſent leurs propres ſujets.

de 30 mille Hanovriens, Heſſois ou Danois, ſe vit obligé d'en conclure avec la France un autre de neutralité exacte. Les Anglois ſeuls, peuple qui n'attend pas le ſentiment de ſon maître pour en avoir un, aidoient ouvertement de leur argent cette Princeſſe infortunée, & les Hollandois lui en fourniſſoient ſecrétement. En attendant qu'elle pût raſſembler ſes troupes & repouſſer la force par la force, cette derniere raiſon des Rois, elle répandoit des manifeſtes, où elle expoſoit que ſes droits héréditaires étoient les droits de la nature, confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, ſous la garantie de tous les Souverains de l'Europe. Elle refutoit les prétentions de l'Electeur de Baviere, ſoutenant que les auteurs de la Reine n'étoient que des uſufruitiers, des donataires de ſes ancêtres à charge de reverſion, qui n'avoient pu diſpoſer en faveur de cette Princeſſe d'un bien dont ils n'avoient pas la propriété; propriété qui lui étoit dévolue par la mort de Charles VI, ſans hoirs mâles. Elle s'élevoit ſurtout contre ces mots d'*hoirs mâles*, & accuſoit ſon adverſaire de mauvaiſe foi, en ce que l'original portoit ceux-ci: *dans le cas où il n'y auroit plus d'héritiers légitimes.* Elle concluoit de la diſpoſition ainſi énoncée, que la préférence ſur qui que ce fût lui appartenoit, comme fille aînée du dernier vivant des mâles; en ce que d'ailleurs il étoit conſtant que, lorſqu'il s'agit d'une ſucceſſion qui n'exclut pas les femmes, elles doivent être compriſes ſous le nom de *deſcendans légitimes.* 1741.

Les manifeſtes d'un Souverain ſont comme les mémoires des plaideurs, qui ne ſont bons qu'à

instruire ou amuser le public, mais qui ne sont ja-
1741. mais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, sont décidés communément avant qu'ils paroissent. Aussi la Reine d'Hongrie comptoit peu sur les siens, & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle pût rassembler ses troupes & les soudoyer avec l'argent de ses alliés. C'est alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune, d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere. Le Comte de Ségur, non seulement ne peut assurer les conquêtes qu'on avoit faites dans cette Principauté, mais se sentant trop foible pour oser tenir la campagne contre le Comte de Kevenhuller, Général de la Reine de Hongrie, se retire sous Lintz, ville assez forte, située sur le Danube, par lequel il espéroit se procurer des convois. La communication fut interceptée, & il se trouva réduit en peu de jours à manquer de vivres. Depuis longtems le Maréchal avertissoit de ce désastre.

On laisse, disoit-il, *dans la haute Autriche des troupes qui seront infailliblement coupées.* Il écrivoit à M. de Bretueil, alors Secrétaire d'Etat au département de la guerre, le 7 Décembre 1741 :
„ Je ne me relâcherai pas sur ce point important :
„ je peux vous assurer que le malheur que je pré-
„ vois arrivera. La premiere source de nos maux
„ viendra du mêlange des nations & de la disper-
„ sion des troupes."

Il étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompense de ses soins, de ses travaux & de ses
8 Mars bons conseils, la nouvelle que le Roi avoit érigé
1742. en Duché sa terre de Gisors & fut en même tems

déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. Tant de faveurs dédommagerent cet ambitieux de la mauvaiſe iſſue de ſon projet, qui tournoit fort mal. Le Grand-Duc arrivé en perſonne devant Lintz, fit ſommer les François de ſe rendre priſonniers. Sur leur refus il fit entrer ſes troupes le flambeau à la main, & brûla une partie de ſa propre ville pour enſévélir ſes ennemis ſous ſes ruines. On lui envoya M. Duchâtel, Lieutenant-général; il inſiſta de nouveau ſur une capitulation honteuſe: *eh bien!* lui dit cet Officier, *recommencez donc à brûler, nous allons recommencer à tirer.* Le Prince ſe radoucit, & accorda les honneurs de la guerre à la garniſon, à condition qu'elle ne ſerviroit d'un an. Il paroît qu'on eût voulu que le Comte de Ségur, plus renommé pour ſa belle figure que pour ſa capacité, eût préféré de s'ouvrir un paſſage l'épée à la main à la tête de ſa petite armée. Il eſt certain que ſa reddition ne lui fit point d'honneur parmi les militaires. On prétend qu'il ſe juſtifia ſur un ordre écrit du Cardinal; ce qui acquit beaucoup de vraiſemblance par la bonne réception du Roi qui ne tarda pas à l'employer. La faute dont il ne put ſe laver, ce fut de n'avoir pas eu la prévoyance de ſpécifier dans la capitulation quelle route ſes troupes tiendroient dans leur retraite; enſorte qu'on le força de faire une marche longue & pénible, où périt la plus grande partie des ſoldats, auxquels on refuſoit la ſubſiſtance. 1742.

L'Autriche fut bientôt reconquiſe, & la priſe de Scharding que le Maréchal de Törring s'efforça vainement de reprendre, où il reçut même un échec conſidérable, ouvrit la Baviere aux enne-

mis, & fut la ſource de tous les malheurs de l'E-
1742. lectorat. Le Colonel Steins y pénétra par le Tirol,
13 Fév. & la ville de Munich ſe rendit par capitulation à un ſimple partiſan nommé Mentzel, qui n'étoit accompagné que de 5,000 hommes. Ce barbare pilla non-ſeulement les maiſons des habitans & le palais du Souverain, mais exerça des cruautés inouïes. On ſe rappelle en frémiſſant d'indignation ſon horrible traitement contre un brave citoyen qui méritoit la plus grande diſtinction. Un riche marchand voyant l'ennemi prêt à forcer un pont communiquant à la ville, le fit couper au plus vîte, & de ſa maiſon ſituée en face, dans laquelle il avoit raſſemblé quelques gens d'élite, incommodoit fort les aſſiégeans. Après la réduction de la ville, Mentzel fit pendre au bout de ce même pont cet autre Coclès, dont il eſt fâcheux que la tradition n'ait pas conſervé le nom mémorable. Le reſte de la Baviere, après la conquête de la capitale, reſta en proie aux exactions & aux atrocités du vainqueur. C'eſt ainſi que, tandis que l'Electeur acquéroit une couronne idéale, il perdoit ſes propres Etats; il étoit confiné à Francfort, où l'Ambaſſadeur de France étoit plus grand que lui.

Les affaires en meilleur état en Bohême ne tarderent pas à devenir auſſi très-mauvaiſes. Deux batailles (*) gagnées par les Alliés, ne purent prévaloir contre la méſintelligence des Généraux. Elle

(*) La bataille de Czaſlaw, gagnée par le Roi de Pruſſe, le 17 Mai 1742, & le combat de Sahay, livré le 25 au Prince de Lobkowitz, par les Maréchaux de Broglio & de Belle-île, qui en ſortirent vainqueurs.

ſe occaſionna, ſans doute, la défection du Roi de Pruſſe, ſource de tous les autres déſaſtres. La Reine de Hongrie avoit ſenti la néceſſité de ſe débarraſſer d'un ennemi auſſi redoutable par ſon voiſinage, par ſa jeuneſſe, ſon activité, ſa valeur, ſa prudence, par la réunion de toutes les qualités qui conſtituent le général, le politique & l'homme d'Etat. Elle réſolut d'abandonner ce qu'il avoit déjà conquis; elle lui fit faire des propoſitions, perſuadée qu'avec ce ſacrifice elle ſe trouveroit en état de conſerver le ſurplus de ſes Etats, & de ſe venger peut-être de ſes pertes ſur le reſte de ſes concurrens. De ſon côté, le Roi de Pruſſe ſe trouvoit heureux d'obtenir par un traité le fruit de deux campagnes, qu'il pouvoit reperdre par le ſort des armes, & il n'avoit aucun eſpoir d'en obtenir davantage. Il prévoyoit que le poids de la guerre alloit dans peu retomber entierement ſur lui. Les troupes de l'Empereur commandées par de mauvais généraux, foibles par elles-mêmes, n'étoient ſoudoyées que de l'argent de France, & devoient ſe diſperſer dès que cet argent manqueroit; ce qui ne pouvoit tarder. Les Saxons n'avoient donné aucune preuve de grande bravoure, n'avoient été d'aucune utilité. Le premier feu des François une fois paſſé, loin de leurs foyers, il étoit à craindre que leur armée ne ſe décourageât, ne fondît faute de recrues, ne ſe débandât ou ne pérît de miſere. Il étoit prudent de prévenir tant de maux, d'affecter même un air de modération qui ſied toujours bien aux conquérans, & en épargnant le ſang de ſes ſujets d'agrandir ſes Etats. Ce qu'il devoit à ſes Alliés ne l'arrêta pas; il avoit commencé la guerre ſeul, il avoit fait ſeul ſes conquêtes,

1742.

il crut pouvoir ſeul ſe les aſſurer: il ſe regarda
1742. donc comme plus que quitte envers eux, puiſque par ſes diverſions puiſſantes il avoit favoriſé leurs différentes invaſions.

Les négociations ne purent être ſi ſecretes qu'il n'en tranſpirât quelque choſe. Le Maréchal de Broglio en avoit même informé ſa cour & mandé pluſieurs fois qu'il ne falloit avoir aucune confiance au Monarque Pruſſien, ne cherchant que ſes propres intérêts; qu'avant peu on le verroit prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins faire ſa paix avec elle, ſans égard pour la France & ſes alliés. On donnoit d'autant moins de créance à Verſailles aux lettres de ce Général, que le Maréchal de Belle-île, qui malgré toute ſa pénétration & ſon eſprit ſe laiſſoit amuſer par le Prince, près duquel il ſe rendoit fréquemment, écrivoit le contraire. C'eſt que ce Maréchal plein d'amour-propre, s'aveugloit par les louanges d'un héros auſſi bon connoiſſeur. Au contraire, Frédéric ſe défioit du premier, qui dès ſon début l'avoit pénétré. Après ſa victoire de Czaſlaw le vainqueur lui avoit écrit une lettre aſſez haute, où il avoit ajouté cette apoſtille de ſa main: „ je „ ſuis quitte envers mes alliés, car mes troupes „ viennent de remporter une victoire complette. „ C'eſt à vous à en profiter inceſſamment, ſans „ quoi vous pourrez en être reſponſable envers „ vos alliés".

Le Maréchal de Belle-île, allarmé de cette Lettre au Maréchal de Broglio, va trouver le Roi de
5 Juin. Pruſſe dans ſon camp pour le raffermir. S. M. lui répond: „ je vous avertis que le Prince Charles „ s'avance ſur M. de Broglio, & que ſi l'on ne

„ profite de l'avantage qu'on a eu sur lui, je vais „ faire ma paix particuliere". Il savoit bien que sans lui on ne pouvoit profiter de cet avantage; que l'armée françoise affoiblie par les maladies & la disette, forte à peine de 15,000 hommes, bien loin d'attaquer, ne pouvoit tenir tête aux troupes réunies des Princes Charles & de Lobkowitz, montant à plus de 60,000. Ainsi il fut question de reployer en hâte les postes trop éloignés & dont la communication même n'étoit point aisée. La raison avoit été d'embrasser plus de terrein à la fois, &, par ces points divers, de contenir tout le pays conquis. Le Maréchal de Broglio s'y étoit opposé, & l'on attribuoit une disposition aussi mal combinée à l'Electeur de Baviere, ou plutôt aux conseils de M. de Belle-île. Son génie pour la tactique se trouva en défaut à cette occasion. Tout ce qu'on put faire, fut de former, avec assez de peines, deux ou trois corps, & de chercher à se rejoindre au plutôt, mais on n'en eut pas le tems. Mrs. d'Aubigné & de Bouflers, postés en avant sur la Moldaw, sont forcés dans leurs quartiers, & ne regagnent l'armée qu'en désordre. M. de Broglio dans cette crise, cache ses allarmes, montre à ses soldats un visage assuré, divise en trois sa petite armée, & pendant que les Brigades de *Navarre* & d'*Anjou* combattent vaillamment une nuée de Croates & de Hongrois, il passe le ruisseau de Blanitz, range ses troupes en bataille de l'autre côté, & attend de pied ferme l'ennemi étonné d'une manœuvre aussi hardie. Celui-ci s'arrête sur le bord du ruisseau & n'ose le passer. La nuit le Maréchal part, dérobe une marche, & pé-

1742.

6 Juin.

netre ſans échec ſous le canon de Prague, rendez-
1742. vous des ſecours qu'il attendoit.

Une retraite auſſi belle, auſſi fiere étoit, ſans doute, digne des applaudiſſemens du Roi de Pruſſe; il étoit trop habile pour n'en pas ſentir le mérite: mais enfin c'étoit une retraite, c'eſt-à-dire, tout le contraire de ce qu'il exigeoit. Elle annonçoit notre inſuffiſance pour attaquer, même pour nous ſoutenir dans nos conquêtes, ſurtout ſi cet Allié nous manquoit. Le ſeul moyen de le conſerver, auroit été d'être aſſez forts pour nous en paſſer, d'avoir les cent mille hommes qu'avoit demandés le Maréchal de Belle-île & de lui en impoſer par cette grande ſupériorité. L'économie du Cardinal de Fleuri rendit infructueuſes tant de dépenſes qu'on avoit faites pour mettre Charles VII ſur le trône impérial & le ſeconder. De ce qui ſe paſſoit, le Roi de Pruſſe n'en conclut que mieux la néceſſité de terminer, en ſignant le traité de Breslaw le 11 Juin, cinq jours après l'échec de la Moldaw. Il fut rédigé ſous les auſpices de l'Angleterre. Son Miniſtre même, le Lord Hindford, étoit chargé des pouvoirs de la Reine & le ſouſcrivit en ſon nom. Le prix de la paix étoit de ſa part la ceſſion de toute la Siléſie & du comté de Glatz.

La Saxe devoit être compriſe dans ce traité, pourvu que dans le terme de ſeize jours, depuis ſa ſignification, ſes troupes abandonnaſſent les François. Elles s'étoient retirées longtems avant le terme, & dans le vrai n'avoient jamais été d'une grande utilité.

Cependant l'activité du Maréchal de Belle-île

l'avoit fait se porter à la cour de Dresde pour empêcher cette autre défection; il ne put l'arrêter: 1742.
Auguste III renonça à ses prétentions (*).

Les Saxons faisoient au moins nombre; l'impuissance des François parut alors en entier. Leur armée rassemblée & recrutée n'étoit pas de 30,000 hommes; elle étoit en pays étranger, sans secours, elle restoit sans alliés, elle manquoit de subsistance & de ressources pour s'en procurer; elle étoit haïe dans les villes conquises, dont elle ignoroit même la langue pour faire entendre ses besoins. Ajoutez à cela l'insubordination des subalternes & la rivalité des généraux: comment auroit-elle pu résister à celle du Prince Charles, supérieur pour le nombre, aimé de ses troupes & de ses peuples, en état de la grossir continuellement & de se procurer sans relâche des munitions, des vivres & de l'argent. On doit regarder comme un prodige de valeur, d'intelligence & de fermeté, qu'on se soit maintenu encore plus de six mois en Bohême, depuis le funeste traité du Roi de Prusse.

Le Maréchal de Belle-île étoit revenu de Dresde au camp, & c'est ce qui occasionna la rivalité dont nous venons de parler. Il avoit la patente de Général en Bohême, mais le Maréchal de Bro-

(*) Il avoit épousé la fille aînée de l'Empereur Joseph, frere aîné de Charles. Il avoit été réglé en 1703, que les filles de Joseph hériteroient au préjudice de celles de Charles VI, en cas que les deux freres mourussent sans enfans mâles. Charles VI avoit cassé la Pragmatique de Joseph, & ayant eu ses nieces en sa puissance, ne les avoit mariées qu'en les faisant renoncer à leurs droits; ce qu'on regardoit comme un acte forcé.

glio, en qualité de son ancien, vouloit retenir le
1742. commandement: les principaux officiers ne savoient
auquel obéir. Le Cardinal de Fleuri, en conservant au premier la confiance dont le Roi l'avoit honoré, ne décida pas assez affirmativement & ne trouva enfin d'autre moyen que de retirer le dernier.

2 Juillet. Cependant l'armée étoit investie. Heureusement le Maréchal de Broglio, après avoir mis une partie de ses troupes dans Prague, avoit eu le tems de faire camper le reste autour des murs, en élevant devant lui de bons retranchemens. Mais la disette se fait bientôt sentir. Le Maréchal de Belle-île, dont son concurrent reconnoissoit la supériorité pour les négociations, entre en pourparlers avec le Comte de Koenigseck, propose de remettre la ville à la Reine, si elle veut accorder à l'armée françoise & à la garnison la liberté de se retirer où elles jugeront à propos, avec les armes, l'artillerie & le bagage. Il appuie cette proposition de toutes les raisons que le désespoir des assiégés, l'intérêt de la Reine, la conservation d'une capitale florissante peuvent fournir. On le refuse; on veut que l'armée se rende prisonniere de guerre; on espere la réduire par la famine, sans égard pour cent mille habitans, qu'on affame à la fois; on continue le blocus plus d'un mois sans succès; de gros détachemens battent la campagne & ne font aucun quartier aux François. Un de ces partis, sous la conduite d'un nommé Trenck, tombe sur un petit endroit sans défense, dont on avoit fait un hôpital, où il y avoit au moins 800 malades, gardés par environ 200 hommes, qui se rendent sur le champ; tout est passé au fil de l'épée sans miséricorde. Ces cruautés ne servant qu'à

renforcer le courage des assiégés, la Reine de Hongrie, qui avoit extrêmement à cœur de recouvrer 1742.
cette capitale, en ordonne le siege en forme. Elle fait sortir tous les chevaux de son écurie, pour conduire l'artillerie & les munitions : les Seigneurs de sa cour imitent son exemple, en payant de leur argent les chevaux des rouliers; ce qui, en montrant l'ardeur de cette Souveraine & le zele de sa suite, montroit aussi son épuisement.

Enfin on ouvre la tranchée, on pousse les ouvrages avec vivacité; mais les François détruisent en un jour tout ce qui a été fait. Une sortie de 12,000 hommes, remarquable entre plusieurs autres, exécutée le 22 Août, apprend aux assiégeans le danger & la difficulté de leur entreprise. Les François rentrent en vainqueurs, ramenant 200 prisonniers, le Général Monti, des drapeaux, des canons, mais pleurant la perte des Marquis de Tessé, de Clermont, de Molac, & de quelques autres officiers de distinction, & rapportant le Duc de Biron, qui les avoit commandés dans cette sanglante journée, blessé.

Cette grande action, équivalente à une bataille, n'auroit servi qu'à accélérer la reddition de la place, en affoiblissant d'autant sa défense, si les Autrichiens eussent eu une artillerie aussi bien servie qu'elle étoit nombreuse & formidable, & des ingénieurs plus habiles. Ils s'en reposerent sur le tems & la famine. Elle devint extrême: dès la fin de Juillet on mangeoit du cheval aux meilleures tables; il coûtoit plus d'un écu la livre. Il n'en falloit pas tant pour ramener le Cardinal à son esprit de tranquillité; il auroit eu droit d'en vouloir au Maréchal de Belle-Ile, s'il se fut

1742. conformé entierement à ſon projet; mais il ſavoit trop bien l'excuſe que pouvoit lui apporter ce Général, & il préféra de lui continuer ſa confiance. Il eſpéra qu'il concourroit de bonne foi à ſes meſures pacifiques. Il lui fit rendre de ſa part

le 11 Juill. une lettre au Maréchal de Koenigſeck, où il diſoit en propres termes : „ bien de gens ſavent combien „ j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons „ priſes & que j'ai été en quelque façon forcé „ d'y conſentir. Votre Excellence eſt trop inſtruite „ de tout ce qui ſe paſſe, pour ne pas deviner ce- „ lui qui mit tout en œuvre pour déterminer le „ Roi à entrer dans une ligue qui étoit ſi con- „ traire à mon goût & à mes principes."

Il étoit ſingulier, ſans doute, de voir le Maréchal de Belle-île être lui-même porteur d'une lettre où l'on l'inculpoit auſſi gravement. Il faut croire que c'étoit de convention avec lui, & qu'en fin courtiſan il avoit conſenti à prendre vis-à-vis du Plénipotentiaire de la Reine de Hongrie tout le tort ſur ſon compte. Le vieux Miniſtre ſe rendoit par-là moins déſagréable à la cour de Vienne, mais il rendoit plus odieuſe la perſonne du négociateur. D'ailleurs il annonçoit un défaut de fermeté, & il étoit très-mal-adroit de faire ainſi connoître à l'ennemi ſon côté foible. Il arriva ce qu'il auroit dû prévoir; ſa lettre n'inſpira que du mépris. Pour toute réponſe la Reine de Hongrie la fit imprimer. Plaintes du Cardinal au Général Autrichien de cette publicité; il lui dit *qu'il ne lui écrira plus déſormais auſſi facilement.* Même procédé, & ſon Eminence fut réduite à déſavouer ſes Lettres, comme elle avoit déſavoué la guerre. On mit ſur le compte de ſon grand âge

ſes fauſſes démarches, qui n'en furent pas moins funeſtes. 1742.

Incapable de remédier aux maux de l'armée de Bohême, le premier Miniſtre eut la manie d'en vouloir cacher l'excès au Roi. On ne ſait juſqu'où il auroit porté cette diſcrétion dangereuſe. Heureuſement on eut recours à un ſtratagême qui réuſſit. On fit parvenir à Madame de Mailly une lettre, où l'on en peignoit l'affreuſe ſituation. C'étoit peut-être la premiere fois que la favorite entendoit parler d'affaires d'Etat. Elle conclut de quelle conſéquence il étoit d'inſtruire S. M.; elle laiſſa la lettre ſans affectation ſur une table, prévoyant bien que ſon auguſte amant, curieux & jaloux, ne manqueroit pas de s'en emparer. Il la lut en effet & fut frappé d'étonnement: il parut piqué contre ſon Mentor, qui le traitoit encore en pupille; mais ſon aſſerviſſement étoit ſi exceſſif, qu'il n'oſa pas lui en témoigner la plus légere humeur. Il ſe contenta de faire aſſembler le conſeil en ſa préſence: on y diſcuta ſi l'on ſecourroit ou non les troupes enfermées dans Prague. Le Cardinal fut pour la négative, & repréſenta les ſommes immenſes qu'il en avoit coûté juſques-là pour un Prince qui ne s'aidoit pas lui-même; mais la plus grande partie des Miniſtres, & ſurtout M. Orry, Contrôleur-général, quoiqu'il lui dût ſon élévation, le contrarierent. Ils firent voir au Roi que ſa gloire & l'honneur de la nation étoient intéreſſés, non-ſeulement à dégager les François, mais à continuer de ſoutenir l'Empereur, d'autant qu'on avoit plus fait pour lui; qu'enfin le danger étant extrême, il n'y avoit point à balancer d'ordonner au Maréchal de Maillebois de

1742. marcher en diligence vers la Bohême à la tête de ses troupes. Afin d'ôter au Cardinal toute inquiétude fur les moyens de finance, objet qui le frappoit furtout, M. Orry affura que l'argent ne manqueroit pas, qu'il avoit en réferve plus de 70 millions prêts pour cette expédition. Il reftoit une objection très-forte; c'eft que cette armée, en allant des bords du Rhin s'enfoncer dans la Bohême, laiffoit le Royaume dégarni. Il n'étoit pas jufqu'aux Hollandois à la difcrétion de qui l'on fe mettoit. Il eft vrai qu'on avoit fait tout ce qu'il falloit pour fe les concilier. On venoit de
Sept. 1741. conclure avec eux un traité de commerce, navigation & marine, par lequel on accordoit aux fujets & habitans des Provinces-unies, les mêmes droits, libertés & exemptions qu'aux fujets du Roi dans les mers, ports & rades de France, fans payer de plus forts droits, & quoique le réciproque fût accordé aux François dans les mers, rades & ports de Hollande, on conçoit que, vu l'immenfité de leur commerce, malgré la parité des conditions, l'avantage n'étoit pas égal. Le Marquis de Fenelon, Ambaffadeur du Roi en
15 Nov. 1741. Hollande, avoit déclaré aux Etats-généraux, que l'intention de S. M. en donnant du fecours à l'Electeur de Baviere, n'avoit pas été de faire aucune conquête à fon profit, ni d'accroître fa puiffance, & qu'elle n'avoit d'autre objet que le foutien de fes alliés & l'avantage de l'Empire. Enfin ce même Fenelon répondit de leur neutralité.

Mais on avoit encore l'Angleterre à craindre; le liant & pacifique Robert Walpole avoit été remplacé par le fougueux & turbulent Carteret. Celui-ci avoit rejetté avec hauteur les ouvertures

du Cardinal, même celles de l'Empereur, qui avoit inutilement offert de féculariser les Evêchés d'Osnabruck & de Hildesheim, pour les céder en propriété à l'Electeur d'Hanovre, suivant ses prétentions. Son armée rassemblée sous Bruxelles depuis le printems, commandée par Milord Stairs, éleve de Marlborough, impatient d'éclater, n'étant plus contenu par celle qui avoit forcé son maître à signer une neutralité apparente pour ses Etats d'Allemagne, pouvoit à tout instant la rompre & faire une irruption. Il ne restoit guere plus de vingt mille hommes dans le cœur du royaume à lui opposer au premier moment. La crise étoit trop embarrassante pour ne pas consulter les plus anciens & les plus habiles Généraux. Le Maréchal de Puységur représenta les difficultés & les dangers de la nouvelle expédition; le Maréchal de Noailles en convint, mais il insista sur la nécessité: le Maréchal d'Asfeld pensa de même. Le Roi, toujours d'un jugement exquis quand il n'étoit pas subjugué par la pluralité, se détermina pour ce parti hasardeux, mais urgent. Il restoit un autre point à décider: par où faire passer cette armée? où la conduire? L'Empereur la demandoit dans son Electorat; il écrivoit que l'envoyer en Bohême, c'étoit l'affoiblir par une marche longue, lente & pénible, & manquer son objet, puisqu'elle seroit hors d'état de rien entreprendre par son délabrement: qu'au contraire, en délivrant la Baviere, c'étoit délivrer Prague; c'étoit forcer les Autrichiens d'accourir sur le Danube. Ce Prince, en outre, désiroit la commander. Il n'avoit pas inspiré jusques-là assez de confiance pour qu'on mît entre ses mains cette seule ressource.

1742.

1742. Le Cardinal prit le prétexte ridicule qu'elle n'étoit pas assez puissante pour marcher sous les ordres d'une Majesté de sa conséquence ; qu'on ne pouvoit lui donner l'appareil proportionné à la couronne impériale. Il disoit dans sa lettre : „ conviendroit-il à un Empereur de ne pas paroître „ à la tête de nos armées avec tout l'équipage „ que sa dignité exige ? " C'étoit, en voulant mettre en jeu sa vanité, l'humilier étrangement ! c'étoit un cruel persiflage pour un Prince ne subsistant que de six millions que lui donnoit la France !

Lettre du 19 Août.

Le Maréchal de Maillebois, qui commandoit l'armée & songeoit plus à lui qu'aux Généraux enfermés dans Prague, appuyoit la demande de Charles VII, parce qu'il se flattoit de trouver plus de vivres en Baviere que dans les défilés arides de la Bohême. Puységur, toujours circonspect, forcé d'accéder à l'avis des autres pour le transport de cette armée, opinoit du moins pour qu'on laissât Maillebois maître de sa route. Ces avis mitigés ne remplissoient pas l'objet essentiel, ou du moins pouvoient le faire manquer. Il n'y avoit pas de tems à perdre ; il fut résolu de marcher en Bohême & à grandes journées.

A cette nouvelle, l'armée de Prague témoigna une joie inexprimable ; elle ranima son ardeur : celle des ennemis se rallentit ; ils perdent l'espérance de faire, d'un seul coup, prisonniers deux Maréchaux de France renommés & une armée de vingt mille hommes. Ils renouent les négociations rejettées ; mais le Maréchal de Belle-île refuse à son tour leurs propositions, & la Reine qui s'étoit fait faire un habit d'Amazone pour entrer à

cheval dans Prague en triomphe, à la tête de ses troupes victorieuses, est obligée d'ordonner la le- 1742.
vée du siege, & de faire marcher son armée aux 14 Sept.
extrêmités du royaume pour en fermer l'entrée.

On étoit cependant dans une très-grande inquiétude à Versailles, & l'on ne se rassura que lorsqu'on apprit que le Maréchal de Maillebois avoit heureusement pénétré jusqu'aux frontieres de la Bohême; qu'il avoit été renforcé par quinze mille hommes de recrues, envoyés, il y avoit quelques mois, sous les ordres du Duc d'Harcourt, qui n'avoit pu parvenir & avoit beaucoup fait de se maintenir le long du Danube contre un ennemi supérieur; & qu'enfin, malgré le Prince Charles, il comptoit joindre dans peu le Maréchal de Broglio, qui, de son côté, s'étoit mis en marche avec une partie de ses troupes, pour accélérer & faciliter leur réunion, tandis que le Maréchal de Belle-île étoit resté dans Prague avec le surplus. Le Comte de Saxe, très-instruit de la carte du pays, s'étoit aussi, avec environ 14,000 hommes, rendu auprès du Maréchal de Maillebois, & répondit sur sa tête dans un conseil de guerre, de faire passer l'armée sans aucun obstacle par un débouché qu'il connoissoit; mais rien ne put déterminer ce Général à se porter en avant. Ses défenseurs, & Voltaire surtout, s'épuisent en raisonnemens pour le justifier. Le plus grand argument dont ils s'appuyent, sont les Lettres du Cardinal qui lui écrit deux fois: „ évitez de commettre „ l'honneur des armées du Roi, & n'engagez „ point d'affaire dont le succès puisse être dou- „ teux." Que signifient-elles au fond, sinon qu'il s'en rapporte à sa prudence? Ainsi, ces paroles

ambigues, propres à fomenter la pusillanimité
1742. d'un Général craintif, n'auroient servi qu'à exciter le zele d'un autre plus intrépide. Quel étoit l'objet de la mission de Maillebois? L'a-t-il rempli? A-t-il fait tout ce qui a dépendu de lui pour le remplir? C'est sur ces trois points qu'il doit être jugé. Son objet non seulement étoit de faire lever le siege de Prague, ce que sa diversion en Baviere auroit également produit, mais de sauver par sa jonction une armée entiere, qui, enfermée de toutes parts dans un pays ennemi, devoit autrement périr à la longue de faim, de misere & de désespoir. Il ne pouvoit opérer ce salut sans battre l'ennemi, sans forcer les gorges de la Bohême: il le savoit en partant. Il falloit donc, avec une armée de soixante mille hommes, belle, pleine de feu, qui ne demandoit que la bataille, en hasarder une, dont la plus funeste issue étoit de causer ce qu'alloit produire sa seule inaction. Quand il ne fut plus tems, lorsque l'armée n'eut plus de pain que pour huit jours, il assembla un conseil de guerre. Tous les officiers-généraux furent d'avis de rétrograder. Le Comte d'Etrées seul, qui étoit dans Egra, écrivit: „ je ne vois de parti à prendre que de tout rassembler, de combattre, ou de ne pas aller plus „ loin." Maillebois se jugeant assez autorisé par les autres, laisse Egra à la garde du Marquis d'Hérouville, tourne sur la droite, prend la route du Danube, & cherche à donner aux ennemis de l'inquiétude pour l'Autriche. Le Grand-Duc va couvrir Passaw, qui en est la clef. Le Général Berenklaw, qui étoit enfermé dans Munich, en sort. Le Comte de Seckendorf envoie quatre mille hommes en prendre possession au nom de l'Em-

pereur. C'étoit la feconde fois que les Autrichiens évacuoient cette ville conquife, reconquife jufqu'à trois fois & enfin totalement ruinée la derniere. 1742.

Les murmures étoient extrêmes dans Paris, où fans ceffe une foule de fpéculateurs oififs, tourmentés, malgré le danger, du befoin de parler, critiquent fouvent, avec autant de jufteffe que de fagacité, les opérations du gouvernement & des généraux. L'inquiétude naturelle de la nation lui avoit fait défirer la guerre, elle avoit bientôt blâmé les moyens de l'exécution: elle fentoit le fardeau d'un Empereur n'en ayant que le titre; elle admiroit la Reine de Hongrie; elle auroit voulu fe venger du Roi de Pruffe, qui tirant à lui tout le profit de la victoire, nous en avoit laiffé l'embarras, les dépenfes & les fuites funeftes: elle avoit en ce moment les yeux tournés vers la Bohême; elle efpéroit en voir échapper tant de braves gens, parmi lesquels il n'étoit perfonne qui n'y eût des parens ou des amis. L'indignation fut générale, quand on apprit la honteufe manœuvre de Maillebois. On fatisfit le public en le rappellant & le difgraciant; on le remplaça par le Maréchal de Broglio, & l'on laiffa ainfi le Maréchal de Belle-île maître des opérations trop gênées jufques-là par la rivalité de ces deux chefs. Il fe voyoit bloqué de nouveau dans Prague par le Prince de Lobkowitz: les calamités d'un fiege fe firent fentir plus violemment qu'auparavant; la rigueur de la faifon y ajoutoit encore, & fa fituation étoit bien plus affreufe que la premiere fois, en ce qu'il ne reftoit plus aucun efpoir d'être dégagé, qu'il falloit tirer de foi-même toutes fes ref-

sources. A en croire ce Général, ses mesures
1742. étoient prises pour tous les ordres qu'on pouvoit lui donner. Vouloit-on qu'il tînt, il répondoit de la garnison pour quatre mois, sinon, il se faisoit fort de la conduire à Egra. La cour choisit ce dernier parti : il lui fut permis de sortir & de ramener ses troupes. C'étoit des ennemis, plus acharnés que jamais, qu'il auroit fallu obtenir cette permission. En effet, comment oser traverser, dans une saison rigoureuse, un espace de trente-huit lieues de campagnes dévastées, sans provisions, sans magasins, sans cavalerie, environné d'une armée & sans cesse harcelé par des nuées de troupes légeres? Le Maréchal n'est point effrayé de tant d'obstacles; il couvre son projet d'un secret impénétrable, pourvoit à tout, ordonne les préparatifs sous un autre prétexte, trompe le Prince de Lobkowitz, les bourgeois de la ville, ses espions, & même les siens. Il en sort la
17 Déc. nuit du 16 au 17 Décembre avec onze mille hommes de pied & 3250 chevaux, emmene avec lui les ôtages les plus distingués de la ville, trente pieces de canon & les vivres nécessaires pour douze jours. Il perce avec cet attirail des plaines couvertes de neige, ayant à combattre le froid & une multitude de Hussards, de Croates, de Pandours & de Tolpaches. Le premier étoit si excessif, que plus de 800 soldats périrent, & qu'un des ôtages mourut dans le carosse du Maréchal. Les Hussards sont des cavaliers Hongrois, montés sur de petits chevaux légers & infatigables. Les Croates, appellés en France *Cravates*, sont des miliciens de Croatie. Les Pandours sont des Sclavons, qui habitent les bords de la Drave & de la Save:

Save: ils ont un habit long; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre & un poignard. 1742.
Les Tolpaches sont une infanterie hongroise, armée d'un fusil, de deux pistolets & d'un sabre. Telles étoient les troupes irrégulieres, ou plutôt les brigands plus barbares que leurs noms, que les François avoient continuellement en tête, en queue & en flanc; mais le général, quoique malade & ne pouvant monter à cheval, n'abandonna point sa petite armée, se fit porter partout où sa présence étoit nécessaire, empêcha qu'elle ne fût entamée, & sut la soustraire à la vigilance, à l'activité, à la cruauté de ces hordes sauvages: il évite les défilés où les troupes régulieres l'attendoient, & arrive à Egra sans aucun échec. Une si belle retraite a été comparée à celle des dix mille, avec la différence que celle-ci, passée il y a plus de vingt siecles, racontée par le chef même, est très-susceptible de quelque pyrrhonisme; que l'autre, arrivée de nos jours & sous nos yeux (*), encore attestée par ses acteurs, & restée sans contradiction de la part de leurs rivaux, fait l'admiration de tous.

Le Général Autrichien, désespéré d'avoir laissé échapper une aussi belle proie, revient à Prague, & somme la ville de se rendre. M. de Chevert,

(*) Un Pyrrhonien auroit encore très-beau jeu, même à l'égard de cet événement. Voltaire ne convient-il pas dans son *Histoire de la guerre de* 1741, qu'on a toujours mis depuis en problême, si les troupes françoises avoient été ou non jusqu'à Caden? Ne s'efforce-t-il pas de constater le fait? Et cependant, après l'avoir lu, n'est-on pas en droit de dire qu'il n'a pas résolu le problême?
(*Note de l'Editeur.*)

que le Maréchal y avoit laiſſé avec une garniſon
1742. d'environ ſix mille hommes, mais compoſée pour la plus grande partie de malades & de bleſſés, menace de mettre le feu à la ville & de s'enſevelir ſous ſes ruines, ſi on ne lui accorde les honneurs de la guerre & la liberté de rejoindre la grande armée avec toute ſa garniſon. Il obtient tout ce qu'il demande & ſe rend à Egra. C'étoit la ſeule ville de Bohême, dont l'Empereur fût encore le maître & qu'il perdit l'année ſuivante. Il ſe voyoit,
7 Sept. 1743. par une révolution auſſi rapide que ſa fortune, dépouillé de toutes ſes conquêtes, ſur le point d'être privé pour la troiſieme fois de ſes propres Etats, & trop heureux de conſerver, par la protection de Louis XV, un titre impoſant, mais peu reſpecté, quand il n'eſt pas ſoutenu par la puiſſance. En effet la Reine de Hongrie, qui s'étoit fait
12 Mai 1743. couronner à Prague le 12 Mai, lui rendit tout le chagrin, toutes les humiliations qu'il lui avoit
13 Sept. 1743. donnés, & ſe fit prêter le ſerment par les Etats de Baviere.

Elle célébra la reddition de la capitale de la Bohême par une fête magnifique & des plus galantes, qu'elle donna à Vienne. C'étoit une courſe de chevaux & de chars, à l'imitation des Grecs, qui fut d'autant plus ſinguliere, qu'il n'y eût que les Dames, à la tête deſquelles étoient Marie-Thérefe & ſa ſœur la Princeſſe de Lorraine, qui entrerent en lice pour y diſputer le prix: ſpectacle inconnu juſqu'alors en Europe & dans tout le reſte du monde. Elle avoit voulu célébrer avec raiſon le triomphe de ſon ſexe en ſa perſonne. Quand ſon rang ne l'eut pas fait diſtinguer, ſa beauté auroit fixé les yeux ſur elle. A la fleur de

l'âge, elle avoit tout l'éclat de la jeuneſſe; elle étoit d'une taille avantageuſe & du port le plus majeſtueux. A ces qualités extérieures elle en joignoit de plus eſſentielles & beaucoup d'eſprit à une fermeté d'ame rare, même dans les hommes. Elle avoit gagné tous les cœurs par une affabilité populaire, inconnue à ſes ancêtres. Elle avoit banni cette morgue & cette étiquette dont ils ne s'étoient jamais départis. L'Archiducheſſe ſa tante, Gouvernante des Pays-bas, n'avoit jamais mangé avec perſonne: Marie-Thérefe admettoit à ſa table toutes les Dames & tous les Officiers de mérite. Elle donnoit des audiences régulieres, on lui parloit librement, & ſi l'on n'obtenoit ce qu'on lui demandoit, on ſortoit ſatisfait d'elle. C'eſt par ſon caractere de douceur & de magnanimité, ſoutenu pendant un regne de près de quarante ans, qu'on peut répondre à ceux qui lui reprochent les cruautés que durant cette guerre commirent ſes troupes, ſouvent aſſemblage de nations indiſciplinées, féroces, altérées de ſang, dont elle avoit beſoin, & à la merci deſquelles leur Souveraine ſe trouvoit elle-même. Le profond reſſentiment de ſes infortunes fut, ſans doute, la cauſe de ſon obſtination à ne point vouloir reconnoître pour chef de l'Empire un Prince élu ſuivant toutes les formalités, mais l'auteur immédiat de ſes maux. Aſſurément, ſi quelque choſe pouvoit excuſer aux yeux de l'humanité une vengeance qui coûta tant de ſang à ſes ſujets & à l'Europe entiere, ce ſeroit le ſpectacle de la détreſſe affreuſe où elle s'étoit trouvée réduite. 1742.

Ces tems étoient paſſés: les affaires de la Reine changeoient de face, non-ſeulement en Allema-

gne, mais en Italie. Le Roi de Sardaigne, d'abord un des réclamans, avoit formé des prétentions sur le Milanois, avoit exposé ses droits dans un manifeste, avoit mis des troupes sur pied pour les soutenir, avoit accédé au traité d'alliance entre la France & l'Electeur de Baviere, dans l'espoir d'en recevoir des secours réciproques & de s'enrichir des dépouilles de l'infortunée Marie-Thérese. Mais dès que les Espagnols, ayant les mêmes vues que lui, eurent fait passer des troupes dans les pays contestés, il reconnut la fausseté de sa politique, il comprit aisément qu'il ne travailleroit pas pour son compte, & qu'après s'être épuisé pour des alliés ingrats, ce seroit cette autre Puissance qui en recueilleroit le fruit. Tout considéré, il aimoit encore mieux voir le Duché entre les mains de la maison d'Autriche, que de celle de Bourbon, dont il redoutoit le voisinage & l'agrandissement en Italie. Ne se piquant, comme le Roi de Prusse, de fidélité à ses engagemens qu'autant qu'ils lui étoient utiles, il changea tout-à-coup de parti, & conclut avec la Reine de Hongrie une convention, par laquelle, sous la réserve de ses droits & prétentions, il s'unissoit avec elle contre l'ennemi commun: c'étoit un traité de deux ennemis, dicté par une nécessité pressante contre un troisieme. Aussitôt il joignit ses troupes à celles de la Reine, & s'empara du Duché de Modene. Le Souverain de ce petit Etat, mari d'une Princesse du sang de France, secrétement du parti de l'Espagne, affectoit une neutralité, qu'il ne pouvoit garder. Jouet du plus fort, il perdit sa Principauté, qui fut ruinée, & pour dédommagement, reçut le titre de Généralissime de S. M.

1742.

Mai 1743.

Catholique. Par sa défection, le Roi de Sardaigne qui, ainsi que nous l'avons observé précédemment, ouvre & ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, conserva le Milanois à sa rivale, que dans son premier plan il vouloit en dépouiller. Bien plus, il lui rendit le service inappréciable d'occuper 40,000 François & autant d'Espagnols dans ce pays-là, se consumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de succès. 1742.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par faire débarquer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, sous les ordres du Duc de Montemar, que son glorieux surnom de *Bitonto*, acquis dans ces contrées, devoit exciter à le soutenir. Le singulier, c'est que ces troupes, obligées de passer sur les terres de Toscane, en avoient reçu la permission du Grand-Duc, déclaré neutre dans la cause de sa femme.

Dom Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, en passant par la France : c'étoit tout ce qu'on avoit pu obtenir du Cardinal, qui n'ayant pas la force d'observer une neutralité parfaite, ne savoit pas davantage se porter à des attaques vigoureuses, capables de déterminer promptement la paix. Aussi cette irruption n'eut-elle aucun effet heureux, & avant la fin de la campagne, après quelques succès, Dom Philippe fut obligé de se retirer & de repasser en Dauphiné. Dans le cœur de l'Italie les affaires de S. M. Catholique n'étoient pas plus avancées que sur la frontiere. Le Roi des deux Siciles avoit été obligé de retirer ses troupes, & tandis qu'on 17 Mai.

forçoit d'autres Princes à rompre la neutralité, on
1742. y obligeoit celui-ci : on ne vouloit pas que le fils donnât des secours à son pere. Une Escadre An-
18 Août. gloise se présenta devant le Port de Naples : le Capitaine Martin la commandoit. Ce Général d'une nation qui s'assimile en tout aux Romains, & qui souvent en a la grandeur, l'injustice & l'insolence, menaça le Roi de bombarder sa capitale, s'il n'abandonnoit les intérêts de l'Espagne. Nouveau Popilius, il ne lui donna qu'une heure pour se déterminer : il fallut obéir. Ce n'étoit, après tout, qu'une représaille de la conduite de la France vis-à-vis d'Hanovre, vis-à-vis de la Hollande, vis-à-vis de ces petits Princes d'Allemagne, toujours entraînés dans le tourbillon des grandes Puissances. Seulement il y avoit plus de franchise & d'audace dans celle de l'Angleterre. Enfin c'étoit toujours ce droit du plus fort, sous lequel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triste humanité, & dont, si quelque chose pouvoit l'en consoler, ce seroit de voir ses oppresseurs en être les victimes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, suivi de poste en poste, pressé par les Autrichiens, perdoit toujours du terrein ; il auroit infailliblement succombé, sans la diversion de Dom Philippe. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonstances, & il ne devint fameux dans cette seconde guerre d'Italie que par sa disgrace. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant pas mieux réussi, faute de forces suffisantes, il justifia son prédécesseur.

Ces événemens n'étoient que les préludes d'événemens plus considérables. Dans la confusion gé-

nérale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus possible qu'elles se débrouillassent sans une crise 1742.
violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux Puissances prépondérantes alors, qui, d'auxiliaires, alloient bientôt devenir parties principales. La France se montroit déjà ouvertement; elle avoit prodigué ses trésors & le sang de ses sujets. L'Angleterre, agissant plus sourdement, n'avoit encore fourni que de l'argent, mais elle venoit de parler haut, & sa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une disposition prochaine à la soutenir de toutes ses forces.

Le Cardinal, pour se servir de son expression, *entraîné si loin hors de ses mesures*, désespéra de pouvoir y revenir. Sa santé s'altéroit de jour en jour, & quoique par une adulation puérile on eût soin de grossir la gazette de centénaires, la plupart imaginaires, de répandre des contes romanesques d'élixirs merveilleux pour prolonger la vie, il ne pouvoit ne pas s'appercevoir qu'il étoit mortel. Il tomboit souvent dans des états fâcheux, avant-coureurs d'un anéantissement total. Les médecins lui ayant absolument défendu *pour quelque tems* l'application au travail, il ne prenoit aux délibérations du conseil que le moins de part qu'il pouvoit & passoit la plus grande partie du tems à Issy, château de plaisance à deux lieues de Paris; mais il retenoit le phantôme de l'autorité. Les Ministres venoient chaque jour lui rendre compte & prendre ses ordres. M. de Breteuil, Secrétaire d'État au département de la guerre, un matin après avoir travaillé quelques heures avec son 1 Janv.
Eminence, se trouva très-mal en sortant, au point 1743.
qu'on le tint pour mort. Les gens du Cardinal,

1743. craignant que cet accident ne fît une trop vive impression sur leur maître, ne lui donnerent aucun secours, s'en débarrasserent promptement, le rembarquerent dans son carosse & il expira en arrivant à Paris. Un ménagement si recherché, ou plutôt une inhumanité si atroce, contre laquelle on cria généralement, qui coûta la vie au Marquis de Breteuil, ne prolongea que de peu de jours celle
29 Janv. de Fleuri. Il termina sa carriere le 29 Janvier. Il souffrit longtems & avec beaucoup de fermeté : il conserva toute sa présence d'esprit presque jusques au dernier soupir. Le Roi lui rendit deux visites pendant sa maladie : il fut témoin de sa fin; il amena le Dauphin dans sa chambre, & comme l'on tenoit ce jeune Prince éloigné du lit du mourant, le Cardinal pria qu'on l'approchât : *il est bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels spectacles.* Mot philosophique, mais trop éloigné du langage du courtisan pour qu'il lui fût échappé plutôt. C'étoit un indice sûr qu'il ne tenoit plus à la terre. Il ne proféra pas d'autres paroles. On prétend que dans ces conférences, en rendant compte à S. M. de l'état du royaume & de ce qu'il estimoit nécessaire dans les circonstances où se trouvoit l'Europe, il lui inspira de l'éloignement pour le Cardinal de Tencin, homme de beaucoup d'esprit, qui sembloit avoir son estime & sa confiance, qui venoit d'entrer dans le conseil, qu'il avoit même flatté de l'espoir de lui succéder ; Prélat d'ailleurs dans ses principes, très attaché au Molinisme & aux Jésuites. On ne peut attribuer cette fausseté qu'à la crainte du défunt que ce Ministre ne fît trop tôt oublier sa mémoire. Elle naissoit, au reste, de sa façon de penser, qui modifie & cor-

corrige en quelque forte ce qu'un tel égoïfme offre
d'abord de révoltant & d'abominable. Il redoutoit 1743.
dans les grandes places les génies profonds ou actifs: il craignoit les fyftêmes des uns, l'inquiétude des autres. Il s'imaginoit qu'on pouvoit aifément s'en paffer, & qu'ils faifoient fouvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'adminiftration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la fimplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi étoient, fuivant lui, les vrais refforts d'un gouvernement, & il étoit affez indifférent de quelle perfonne on fe fervoit, lorfqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités. Ceux qui auroient voulu le combattre, auroient pu lui oppofer l'exemple du Régent; mais il leur auroit répondu par le fien, & fa propre expérience étoit à fes yeux plus fûre que tous les modeles. Avec plus de philofophie & une plus vafte étendue de vues, il auroit obfervé que Philippe étoit l'homme qu'il falloit dans la minorité de Louis XV, & Fleuri à la fuite de la Régence. A la mort de Louis XIV, où l'autorité longtems unique alloit fe fous-divifer entre différens corps, il étoit befoin d'une main ferme pour en refferrer & réunir tous les liens; d'un chef qui en impofât par fa naiffance, par fon courage & par fes talens; d'un génie entreprenant & audacieux, capable d'opérer quelque révolution inopinée, prompte, courte, décifive, extrême comme la fituation. La France étoit alors un malade défefpéré, abandonné des

médecins & livré aux essais périlleux d'un charlatan. En 1726, *c'étoit un corps robuste, qui a éprouvé quelque dérangement, & qui n'a besoin que de régime.* C'est la comparaison très-juste que faisoit le Cardinal lui-même, en répondant à un projet d'innovation dans les finances. Il désignoit ainsi d'avance la nature de son gouvernement, portant en tout l'empreinte de son ame douce & calme. Les fautes politiques, les vices d'administration qu'on lui reproche, en découloient encore. S'il négligea la marine, ce fut pour avoir la paix avec les Anglois; s'il employa sans mesure les lettres de cachet, ce fut pour avoir la paix dans l'église; s'il se confia trop aux fermiers-généraux, s'il consolida ce corps rongeur au sein de l'Etat, ce fut pour prévenir les troubles occasionnés par les changemens, par les améliorations apparentes; en un mot, il ne chercha jamais à être grand, & toujours à être utile.

1743.

Sa modération l'accompagna dans tous les tems de sa vie, à tous les âges, dans toutes les circonstances; elle dirigeoit jusques à ses passions & par une singularité unique devint le principe de sa grandeur. Louis XIV lui refusa longtems un Evêché; il l'attendoit avec résignation. Cette modestie plut au Roi, qui lui donna celui de Fréjus, quand il n'en espéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu longtems, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.*

Cette même modération lui fit donner la démission de son Evêché dès qu'il eut l'espoir de résider à la cour. Il prétexta sa santé; elle l'empêcha

de recevoir l'Archevêché de Rheims que le Duc d'Orléans lui offroit. Il répondit au Maréchal de Villars, qui le preſſoit d'accepter, qu'il n'étoit pas ſéant qu'il eût aſſez de force pour le gouvernement d'un dioceſe auſſi important, après n'en avoir pas eu aſſez pour réſider à Fréjus. La vérité eſt, qu'aſpirant à de plus grands emplois, il ne vouloit pas quitter Verſailles. Mais ſon ambition réſervée ne bruſquoit pas les dignités, elle s'y inſinuoit à force de douceur & de flexibilité; elle auroit voulu en quelque ſorte que perſonne ne s'en apperçût. Il écrivoit au Cardinal Quirini, lorſqu'il fut nommé précepteur du jeune Dauphin: „ j'ai regretté plus d'une fois la ſolitude de Fré- „ jus. En arrivant j'ai appris que le Roi étoit à „ l'extrêmité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de „ me nommer précepteur de ſon petit-fils; s'il „ avoit été en état de m'entendre, je l'aurois ſup- „ plié de me décharger d'un fardeau qui me fait „ trembler; mais après ſa mort on n'a pas voulu „ m'écouter: j'en ai été malade, & je ne me „ conſole point de la perte de ma liberté." C'eſt que, pour ſe conſoler, il travailloit déjà de loin à ſe revêtir de la pourpre romaine. 1743.

Son humeur égale & liante rendoit l'Abbé de Fleuri un des particuliers les plus aimables de la cour. Quand il y vint, il étoit vraiment fait pour y réuſſir, & il le ſentit en y débutant. Forcé de s'en éloigner, le ſéjour de Fréjus lui déplut: il diſoit plaiſamment *que dès qu'il avoit vu ſa femme, il avoit été dégoûté de ſon mariage*; & il ſignoit une lettre, écrite ſur ce même ton: *Fleuri, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Les agrémens de ſa perſonne & de ſon com-

merce enchantoient le fexe; il fe concilioit les
1743. hommes par la fimplicité de fon extérieur, par une candeur apparente, car il n'étoit pas toujours tel qu'on le voyoit. Cependant fon hypocrifie n'avoit rien de bas & d'odieux. Elle eft chez les autres hommes non feulement une contrainte habituelle de leur caractere, mais l'effort pénible d'en préfenter un nouveau. Chez lui, c'étoit l'adreffe naturelle de ne montrer le fien qu'à un certain dégré, que du côté néceffaire, que fous le jour le plus infidieux & le plus favorable.

Avec cet art de paroître toujours le même, en fe modifiant en cent façons différentes, il parvint à tout ce qu'il défiroit. En 1728, il enchanta le congrès de Soiffons par fa feule préfence. Bientôt, nouveau Neftor, il fit découler le miel de fes levres, il gagna tous les fuffrages. Les Plénipotentiaires le regardoient comme leur pere. Plufieurs Princes de l'Empire, & même l'Empereur Charles VI, lui donnerent quelquefois ce nom dans leurs lettres. On abufa, lors de la vacance du trône de Pologne, de fa réputation d'homme pacifique. Le Grand-Chancelier dit hautement qu'on pouvoit tout tenter contre Staniflas, & que le Cardinal le fouffriroit. Il ne le fouffrit pas, & en fe laiffant aller aux événemens, termina cette guerre avec beaucoup plus d'avantage qu'il ne l'efpéroit. Il feroit mort fans que la France eût éprouvé aucun revers fous fon gouvernement, fi en flattant fon humeur pacifique on ne l'eut entraîné dans la guerre de 1741, qui, commencée d'une façon brillante, ne fut que malheureufe enfuite jufqu'à la fin de fa carriere. Une des grandes calamités qu'elle caufa, fut le Dixieme. Cet impôt

avoit été mis pour la premiere fois en 1710 par Louis XIV, c'eſt-à-dire après dix ans de la guerre la plus déſaſtreuſe, où il avoit lutté contre l'Europe entiere, & après le cruel hiver de 1709, fléau dont la Monarchie n'offre pas d'exemple. Le Monarque ſi abſolu, indigné lui-même de cet effroyable ſubſide, s'écria, lorſqu'on lui en fit la propoſition: *je n'ai pas ce droit!* (*) Rétabli en 1733, il avoit été retiré trois ans après. Cette fois on y avoit eu recours avant les hoſtilités (†). Le Cardinal prévit ſans peine qu'il reſteroit à perpétuïté. 1743.

La guerre s'enflammant au lieu de s'éteindre, auroit tourmenté ſon repos inaltérable juſques-là; mais la vieilleſſe l'avoit privé de la ſenſibilité, qualité qu'il n'avoit pas reçue à un haut degré. Il ne la porta jamais loin, même pour le plaiſir. Voluptueux par goût, il étoit ſobre & réglé par raiſon; ainſi ſa modération contribua à rendre ſa vie fortunée & longue. Il étoit parvenu à l'âge de 90 ans ſans aucune infirmité, l'eſprit ſain, la tête libre, ſuſceptible encore de jouiſſance & de travail, le cœur flétri, mais l'eſtomac excellent. Il buvoit toujours à la glace, & même dans les plus grands froids de l'hiver.

Le Cardinal avoit l'eſprit vif & délicat, la converſation aiſée, amuſante, nourrie d'anecdotes curieuſes. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaiſantoit finement &, ce qui eſt très-rare, il

(*) Ce mot eſt cité en pluſieurs ouvrages. Nous le trouvons dans l'*Avocat national.*

(†) La Déclaration publiée le 29 Août 1741, ordonnoit la levée du Dixieme à compter du 1 Octobre ſuivant.

n'offenſoit perſonne. Il tournoit cette qualité à la
1743. ſatisfaction des autres, en les flattant ingénieuſement. Il parloit bien & écrivoit de même. On a encore de ſes derniers billets, qui prouvent qu'il conſerva juſqu'à la fin le même agrément dans le ſtyle. Il aimoit les lettres; il avoit du goût & jugeoit très-ſainement. Un trait qui lui fait beaucoup d'honneur, c'eſt, malgré les cagots qui l'entouroient, d'avoir oſé approuver la fameuſe tragédie intitulée *le fanatiſme* (*) & d'avoir prévenu le jugement d'un grand Pape. Elle fut jouée ſous ſes auſpices quelques mois avant ſa mort. Mais malheureuſement il n'eut pas le courage de la ſoutenir juſqu'au bout contre les clameurs de ce même fanatiſme. Sans la proſcrire, il conſeilla à l'auteur de la retirer. Cependant on voit que Voltaire lui a toujours ſu gré de ſa bonne volonté, & elle lui a valu de la part de ce grand écrivain d'être traité favorablement, toutes les fois qu'il en a parlé.

Avec le goût d'économie qu'on connoiſſoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop ſouvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laiſſé une fortune conſidérable. Il mourut ſans aucun patrimoine; il avoit conſommé le peu qu'il avoit eu de ſa famille: 60,000 livres de rentes que lui valoient ſes deux bénéfi-

(*) Ce titre offuſquant le clergé, *le Fanatiſme* n'eſt plus connu que ſous le nom de *Mahomet*. Voltaire, en 1745, eut l'adreſſe de ſe procurer un bref d'approbation de Benoît XIV; Louis XV, de l'avis du Comte d'Argenſon, ordonna enfin que cette piece fût jouée en 1751, & depuis ce tems elle eſt reſtée inébranlable au théâtre.

ces, 20,000 livres feulement que lui rendoit fa place au confeil, 15,000 livres fur les poftes dont 1743.
il avoit la furintendance, compofoient tout fon revenu, s'éteignant avec lui; cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un premier Miniftre les dépenfât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Verfailles en manger fouvent autant. Voltaire nous certifie que fes ameublemens ne montoient pas à deux mille écus; ce qui eft plus difficile à croire, il n'eft pas d'artifan dont le mobilier ne foit plus fort.

Il faut avouer que s'il n'enrichit pas fa famille de fa fucceffion, il y avoit bien pourvu. Il réfifta longtems à la vanité de l'élever. Enfin il fe rendit aux importunités, & pourvut tous les fiens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de fes neveux, Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas fans réclamation. Les autres Gentilshommes de la chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naiffance; il fallut employer toute l'autorité du maître; encore ne put-il épargner au nouveau-venu tous les défagrémens que lui donnoient les autres, lorfque l'occafion s'en préfentoit.

Excepté fes ferviteurs, fes parens & fes créatures, le Roi fut peut-être le feul homme de fon royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de fa reconnoiffance, non-content de prefcrire qu'on lui rendît à l'inftant un honneur réfervé aux têtes couronnées, par un fervice folemnel célébré à Notre-Dame, où le premier orateur d'alors, le Jéfuite la Neuville, fut chargé de prononcer fon

oraiſon funebre, il voulut faire paſſer ſes ſentimens
1743. à la poſtérité la plus reculée; il ordonna qu'il fût érigé à ce Miniſtre un mauſolée dans l'égliſe de Saint-Louis du Louvre. Mais cette ſenſibilité s'eſt refroidie depuis, au point que le monument ſeroit reſté imparfait chez l'artiſte, ſi la famille de Fleuri n'en avoit payé les frais & deſiré la continuation.

Le peuple qui, à la mort d'un Miniſtre, ſe regarde avec aſſez de raiſon ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'eſt par les événemens ſubſéquens qu'il doit déterminer ſa joie ou ſa douleur, ſe réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître ſon ſucceſſeur. Il ne ſavoit pas que l'époque de ſon adminiſtration, toute imparfaite qu'elle ait été, ſeroit enviſagée un jour par les hiſtoriens comme une faveur du ciel, comme le *ſiecle d'or de la France* (*); qu'à ce ſiecle d'or, fini avec lui & avant lui, ſuccéderoit un ſiecle d'argent, & que ce dernier ſeroit bientôt changé en un ſiecle de fer. C'eſt ainſi que nous ſous-diviſons la troiſieme époque du regne de Louis XV, dans laquelle nous allons entrer, après avoir repris quelques faits iſolés que la ſérie des précédens nous a déterminés à rejetter plus loin. Il eſt ſurtout eſſentiel de fixer l'état où il laiſſoit la Marine, partie la plus cenſurée de ſon adminiſtration.

Quoique la marine françoiſe ne fût point ſur le

(*) Ce ſont les termes dont ſe ſert l'auteur du *Journal hiſtorique de Louis XV, ſurnommé le Bien-aimé*, grand adulateur de ce Monarque, écrivant de ſon tems, avec permiſſion & privilege, & avant la fin déſaſtreuſe de ſon regne.

pied respectable où elle devoit être, le Cardinal n'éprouva pas le chagrin de la voir démentir de son vivant l'idée qu'on avoit toujours eue qu'à forces égales elle ne céderoit jamais à sa rivale. Sans en chercher la raison dans la supériorité de la valeur, chimere dont se repaît volontiers la présomption nationale, il en est trois causes physiques très-sensibles, qui font qu'entre deux vaisseaux de même rang, l'égalité n'est qu'apparente. L'échantillon du bois est plus fort, le calibre des boulets aussi, & l'équipage de beaucoup plus nombreux: avantages compensés si l'on veut, du côté des Anglois, par la souplesse du bâtiment aux mouvemens qu'on veut lui imprimer, par des manœuvres plus faciles, par des matelots plus lestes & plus exercés. De-là, la différence de la façon de combattre des deux nations. Les Anglois, ayant moins de monde, doivent éviter l'abordage; ils doivent chercher à vaincre le vaisseau plus que les hommes, c'est-à-dire à le désemparer. Ils doivent conserver constamment l'avantage du vent, afin de pouvoir, avec des évolutions plus rapides, en lâchant plus de bordées, en recevoir le moins possible & dans la position la moins dangereuse. Les François, au contraire, mieux en état de déployer leurs bras dans le choc de l'abordage, ont intérêt de le tenter. A son défaut ils tirent au corps du bâtiment, afin, en balayant le pont, de tuer ou blesser plus de monde, afin, en ouvrant des voies d'eau, d'affoiblir l'équipage occupé à pomper; enfin, la position sous le vent leur laisse la liberté de faire jouer leur premiere batterie, & par ce feu violent de causer plus de dommage. Tout cela, sans doute, a

1743.

éprouvé des variations, mais nous parlons de la marine d'alors.

1743. M. le Duc de Penthievre, pourvu à l'âge le plus tendre de la charge de Grand-Amiral de France, & en fonctions depuis la mort de son pere, n'avoit que dix-huit ans & ne pouvoit se signaler. Les deux Vice-Amiraux étoient le Comte de Sainte-Maure & le Marquis d'Antin. Le premier, très-vieux, n'étoit guere connu que par une faute & un bon mot. Commandant le vaisseau *le Fougueux*, de 74 canons, & le conduisant du port de Rochefort en rade, il le fit crever sur une roche où l'on le voit encore. A ce spectacle il dit froidement que ce vaisseau serviroit de balise (*). Le second, fils cadet d'un premier lit de Madame la Comtesse de Toulouse, étoit monté à ce grade par la plus insigne faveur, & sans avoir fait les épreuves nécessaires dans tous les états & surtout dans la marine, métier difficile, exigeant un apprentissage pénible & long que rien ne peut suppléer. Jouissant d'une place, récompense des plus grands services, dans un âge où à peine il auroit dû sortir des gardes de la marine, il s'étoit efforcé de suppléer autant qu'il avoit été en lui à la pratique par la spéculation. Il aimoit la navigation; il en avoit fait une étude particuliere; il étoit désespéré qu'elle fût négligée, que son rang ne lui permît pas de redescendre aux plus bas degrés pour s'y former; il avoit porté son attention jus-

(*) C'est une marque, quelquefois d'un tonneau flottant, quelquefois d'un mât élevé sur un banc, sur quelque passe, ou sur quelque chenal dangereux, par des rochers cachés sous l'eau, afin que les vaisseaux les évitent.

ques aux plus petits détails, & n'avoit pas négligé, quand l'occasion s'en étoit présentée, de s'instruire de la marine des autres nations, & surtout de celle des Anglois. Comme il n'avoit jamais vu de combats, on ne pouvoit pas décider s'il étoit brave; mais il étoit trop bien né pour faire craindre qu'il s'oubliât dans les occasions où il auroit fallu payer de sa personne. Elles sont plus communes & plus inévitables à la mer que sur terre. Il parut brûler d'une noble ardeur, dès qu'il fut décidé qu'on seconderoit l'Espagne & qu'on feroit respecter le pavillon François. Il demanda un commandement convenable à un Vice-Amiral, & il partit de Brest avec une armée navale de vingt-deux vaisseaux de ligne. Cet effort étonna la Grande-Bretagne; la destination de semblables forces l'inquiéta. Elles se réunirent en Amérique aux Espagnols, & servirent à protéger leurs vaisseaux & leurs côtes. Les loix des nations ne permettoient pas aux Anglois, n'ayant point rompu avec la France, ayant encore un Ambassadeur en ce royaume, d'attaquer son pavillon.

1745. Sept. 1740.

Après huit mois de navigation, le Marquis d'Antin rentra dans Brest, d'où il n'eut pas le tems de se rendre à Paris; ce qui fit dire qu'il avoit été tué par un officier-général, jaloux de se voir subordonné à un jeune homme. Cette anecdote est fausse; il avoit une hydrocele; il voulut se traiter lui-même; il étoit monstrueusement gros, au point que sa démarche en sembloit entreprise, mal-adroit conséquemment; il se blessa, la gangrene se mit dans la plaie, & il périt victime d'une mauvaise honte. On regretta un Seigneur qui se montroit aussi bien, & sa perte affli- 24 Avril 1741.

gea surtout la Princesse sa mere, qui l'aimoit ten-
drement. Il laissa une veuve très-riche, belle, à
1743. la fleur de l'âge, dont il n'avoit point eu d'enfans,
mariée depuis au Comte de Forcalquier, & qui a
longtems fait l'ornement de la cour par sa figure.

Un événement de l'armée navale du Marquis
d'Antin, digne d'être transmis à la postérité la plus
reculée, c'est le trait du Marquis de Boulainvil-
liers. Il montoit le *Bourbon* de 74 canons; plu-
sieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, avoient
empêché ce vaisseau de suivre. Il étoit resté de
l'arriere, & l'on l'avoit perdu de vue. Il étoit
cependant parvenu à la hauteur d'Ouessant, lors-
que le Capitaine s'apperçut que le mal étoit aug-
menté au point que toutes les pompes & un tra-
vail continuel ne pouvoient épuiser autant d'eau
qu'il en entroit; que son bâtiment étoit hors d'é-
tat de gouverner, d'être radoubé ou remorqué à
tems: retenu sur son bord par un devoir austere,
il brava la mort & songea seulement à sauver quel-
ques sujets à son Roi. Son fils étoit du nombre;
il prétexta d'envoyer chercher un secours qu'il sa-
voit bien devoir arriver trop tard; il les fait des-
cendre dans la chaloupe au nombre d'onze officiers
& d'onze mariniers, qui ont la douleur de voir
19 Avril une demi-heure après ce pere tendre & généreux
1741. & tous leurs camarades engloutis par les eaux
avec le *Bourbon*. Spectacle affreux, que le plaisir
d'exister en cet instant adoucit peut-être trop!

Cette armée navale, sans avoir rien fait, soutint
au moins l'honneur du pavillon. Deux autres es-
cadres inférieures firent mieux. Les Anglois fei-
Janv. gnant de prendre les François pour des Espagnols,
1741. attaquerent dans les parages de Saint-Domingue,

avec six vaisseaux, le Chevalier d'Epinay qui n'en avoit que quatre, & malgré leur double supériorité du nombre & de la force des bâtimens, furent obligés de céder, de faire des excuses & d'imputer leur agression à une méprise. Sans doute ils durent leur salut à la modération ordinaire du Cardinal, qui se flattant de n'être pas obligé de rompre tout-à-fait avec l'Angleterre, avoit fait prescrire la plus grande circonspection dans les instructions du Commandant françois. 1743.

Une autre fois le vaisseau le *Borée*, commandé par le Chevalier de Caylus, l'*Aiguillon* par le Comte de Pardaillan, & la frégate *la Flore*, furent assaillis de quatre vaisseaux de guerre de S. M. Britannique & une frégate, à l'entrée du Détroit de Gibraltar, & ceux-ci, quoique cinq contre trois, ne purent entamer l'Escadre du Roi, & se retirerent après trois heures de combat. Le Comte de Pardaillan cependant fut tué de la premiere bordée. Les Anglois s'essayoient ainsi contre la France sans se déclarer ennemis: ils commençoient déjà d'adopter la politique plus utile que glorieuse de ne le faire qu'avec avantage & de commencer toujours la guerre avec un succès certain. 5 Août 1741.

Une mort qui frappa singulierement le Cardinal, arrivée peu avant la sienne, & dont on ne put lui dérober la connoissance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard presque du même âge que son Eminence. Ce Juif, issu d'une nation proscrite en France, & que les diverses corporations ont exclue de leur sein, étoit parvenu au plus haut dégré de considération que peut donner la richesse. De ses trois enfans il en avoit vu un Président au Parlement, l'autre Maître des requê-

1743. tes, & sa fille mariée à un Molé, depuis Premier Président. Il étoit banquier de la cour, qui l'avoit chargé de ses iniquités en lui faisant faire banqueroute pour elle. Il montra trop à ses semblables le chemin d'aller ainsi à la fortune par celui de l'infamie. Il n'en devint que plus opulent, & laissa 33 millions de bien. Louable cependant en ce qu'il n'abandonna point le Dieu de ses peres pour se rendre plus susceptible des honneurs qu'il auroit pu acheter avec son argent, en ce qu'il employa souvent celui-ci à faire de bonnes actions & à secourir des malheureux. Il montra d'ailleurs quelquefois une noblesse & une fermeté d'ame, qui sembloient le rendre supérieur à tous les grands lui faisant bassement leur cour. Dans le tems de la disgrace de M. le Garde des Sceaux Chauvelin, le Cardinal d'autant plus outré contre ce Ministre qui avoit voulu le supplanter, qu'il lui avoit ouvert plus intimément sa confiance, cherchoit à trouver des preuves suffisantes pour le perdre. Il envoya le Lieutenant de Police Hérault chez Samuel Bernard, l'interroger, par forme d'insinuation, sur certains fonds passés chez l'étranger, ou venus par ses mains. Mais ce banquier lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs d'une telle mission, refusa d'entrer autrement en pour-parler; ensorte que le Magistrat s'en alla sans avoir pu en rien tirer.

Un esprit de modération & d'ordre, pareil à celui du Cardinal, l'en avoit fait goûter, & comme ce Ministre, il en avoit recueilli le fruit par une vie longue & une santé ferme. Au milieu de son luxe, qui n'approche pourtant pas de celui de nos financiers modernes, il avoit une sorte de

modeſtie qui le faiſoit tolérer, & empêchoit le maître de devenir odieux. On voit encore ſa maiſon, rue place des Victoires, dont le moindre fermier-général ne voudroit pas aujourd'hui, où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit pluſieurs manies, que la tradition a conſervées & dont certaines tenoient à ſon arrangement. Il falloit, depuis qu'il étoit levé juſqu'à ce qu'il ſe couchât, qu'un de ſes cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture; il falloit que ſon portier veillant ſans ceſſe au moindre bruit, ouvrît ſes portes avant qu'il parût, afin que ſon caroſſe, ſans frapper, entrât rapidement; il falloit qu'au retour de ſes affaires, la ſoupe fût miſe à la minute ſur la table: il s'aſſeyoit, & les convives ſe rangeoient autour de lui.

1743.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au berlan; il faiſoit toujours va-tout, & étoit ſurpris qu'on le tînt. Une nuit qu'un particulier lui avoit gagné une ſomme conſidérable, il en fut ſi furieux que ne voulant pas remettre au lendemain ſon payement, ni donner le loiſir à ſon adverſaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il lui fit porter à ſa porte les ſacs qu'il lui devoit, & le laiſſa-là ſeul, fort embarraſſé & à la veille d'être égorgé par le premier paſſant qu'amorceroit la cupidité.

Il étoit ſuperſtitieux comme les gens de ſa nation. Il avoit une poule noire, à laquelle il croyoit qu'étoit attaché ſon ſort: il en faiſoit avoir le plus grand ſoin, & la perte de cette volatille fut en effet l'époque de ſa fin, en Janvier 1739.

La plus grande partie des trente-trois millions qu'il a laiſſés, étoit déjà mangée dix ans après ſa mort, & de ſes deux petit-fils portant ſon

nom, l'un s'eſt mis pour une cruauté atroce & puniſſable dans le cas de mériter la corde, &
1743. l'autre s'eſt deshonoré par l'accuſation d'un commerce vil & frauduleux.

Quand on fournit une auſſi longue carriere que le Cardinal, on ſurvit néceſſairement à ſa famille, à ſes amis & à ſes créatures; il avoit vu périr une de ces dernieres dans le Miniſtere en la perſonne de M. d'Angervilliers, qu'à la mort de M. le Blanc il avoit fait paſſer de l'Intendance de Paris au Département de la guerre en 1728. C'étoit un perſonnage trop peu capable pour ſa place; il n'en rempliſſoit les fonctions que par le ſecours des génies conſommés qu'il avoit ſous ſes ordres, des lumieres & des travaux deſquels il tiroit tout l'honneur; il étoit dur, & cependant n'avoit pas la fermeté néceſſaire pour réprimer les Généraux, ce dont on a vu de funeſtes exemples dans la guerre de 1733. Ce défaut ne portoit que ſur les ſubalternes qu'il ne ſoutenoit pas aſſez; auſſi n'en étoit-il pas aimé: il avoit eſſuyé pluſieurs cabales, ſurtout de la part de la maiſon de Condé, contre leſquelles, ſoutenu par ſon protecteur, il étoit reſté inébranlable. Il étoit uſé, moins de travail & d'années, quoiqu'aſſez avancé en âge, que de l'uſage trop fréquent des plaiſirs. Il fut remplacé par un homme deſtiné, ce ſemble, moins à occuper un département qu'à en remplir le vuide par *interim*. M. de Breteuil dont il s'agit, avoit eu une premiere fois celui de la guerre en 1723, lors de la diſgrace de M. le Blanc. Lorſque l'exilé fut rétabli en 1726, on donna pour récompenſe 10,000 livres de penſion au premier, qui reçut la mortification de ſe voir,

à

à la mort de ce prédéceſſeur, paſſer ſur le corps M. d'Angervilliers, dont il occupa enfin le poſte en 1740. 1743.

M. de Breteuil n'avoit point en effet la capacité néceſſaire pour remplir le département de la guerre, ſurtout durant la criſe ſurvenue dès le commencement de ſon élévation. Sous le Cardinal Dubois, le crédit des femmes l'avoit pouſſé de l'Intendance de Limoges au Miniſtere, & une ſorte de fauſſe commiſération avoit déterminé le Cardinal de Fleuri à réparer de la ſorte l'injuſtice que M. de Breteuil prétendoit lui avoir été faite, en ne le faiſant pas ſuccéder immédiatement à M. le Blanc. La conjoncture d'une guerre prochaine avoit même déterminé à l'admettre au Conſeil d'Etat. Il auroit pu ſe faire honneur dans ſa place en tems de paix; il avoit le cœur bon, les manieres nobles, toutes les diſpoſitions poſſibles à rendre ſervice. Il auroit été aimé des troupes avec de pareilles qualités, mais la cruelle & deſaſtreuſe campagne de Bohême lui fit perdre toute leur affection. Elles lui imputerent leurs calamités, & il mourut très-à-propos pour n'avoir pas la douleur de ſe voir ſacrifié aux clameurs qui s'élevoient de toutes parts contre lui. Le Cardinal y étoit d'autant plus diſpoſé qu'il en faiſoit peu de cas, qu'il le ſupportoit ſeulement. Il ne le regretta nullement, & ſon ſucceſſeur, dont nous parlerons bientôt, étoit très-propre à le faire oublier, eût-il eu un mérite ſupérieur.

Les flatteurs du Cardinal ſaiſirent avec empreſſement l'arrivée à Paris de Zaïd-Effendi, Ambaſſadeur de la Porte auprès de Louis XV, pour careſſer ſon amour-propre exalté en ce moment 16 Déc. 1741.

par la nouvelle des premiers succès des armes de
1743. S. M. Ils ne manquerent pas d'assimiler cet événement à la venue de la Reine de Saba à Jérusalem pour admirer de plus près la sagesse de Salomon. On avoit amusé vingt ans auparavant l'enfance du Roi d'un pareil spectacle ; il servit à égayer cette fois la vieillesse de son Eminence, époque de la vie qui se rapproche assez de la premiere. C'étoit une galanterie que lui avoit ménagée M. de Ville-neuve, Ambassadeur de France à la Porte, & c'étoit la moindre marque de reconnoissance qu'il lui dut pour l'avoir, de la place de Lieutenant-général de la Sénéchaussée de Marseille, élevé à cette dignité. Les sots qui ne sont point au fait du manege des cours, qui ne savent pas que les plus foibles ressorts produisent souvent les mouvemens les plus importans, vouloient absolument que cet appareil de pompe vaine servît de prétexte à des négociations: il fut, au contraire, seulement l'occasion d'un traité de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit sur ses pas une maison très-nombreuse, digne de la pompe asiatique. Il fit son entrée avec beaucoup d'é-
7 Janvier 1742. clat. Le Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comtesse de Toulouse, fut chargé de l'accompagner. C'étoit un homme sur le retour, d'une moyenne taille & d'une physionomie respectable. Il avoit le maintien grave, l'œil vif & spirituel. A un fond d'esprit peu commun chez sa nation il joignoit des connoissances assez étendues. Son caractere étoit liant, sa politesse aisée ; il étoit fait pour goûter la France & s'y plut à mesure qu'il la connut.

Quoi qu'il fît un froid rigoureux le jour de la

cérémonie, une foule immenſe brava l'intempérie de la ſaiſon, par cette curioſité, le premier des 1743. beſoins de l'homme. La multitude des eſclaves qui formoient le cortege de l'Ambaſſadeur, étoit dans le coſtume de la nation, c'eſt-à-dire nuds en grande partie, &, malgré la différence des climats, ils furent contraints de ſupporter pendant pluſieurs heures les injures de l'air. Les ſpectateurs les ſupportoient auſſi preſque ſans s'en appercevoir, ſurtout les femmes, que l'aſpect de ces fiers Muſulmans, ſi renommés dans les champs de l'amour, enflammoit merveilleuſement. Elles ne s'en tinrent pas au coup d'œil, & le ſéjour de cette nation dans la capitale fournit matiere à beaucoup d'aventures galantes, à commencer par le chef. Mais il étoit circonſpect & myſtérieux; les ſiennes ne firent pas grand bruit: au contraire, quelques-uns des principaux de ſa ſuite en eurent, qui cauſerent tant de ſcandale qu'il fut obligé de leur en impoſer.

L'uſage étant en France que les Ambaſſadeurs Turcs ſoient défrayés, Zaïd-Effendi ſouhaita de faire lui-même ſa dépenſe, & qu'à cet effet on lui remît l'argent fixé pour chaque jour. En quoi il fut taxé d'avoir eu envie de gagner, & ce qui n'étoit pas ſans fondement, car il n'étoit rien moins que généreux. Il eut toutes ſortes d'agrémens à Paris; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Muſulman philoſophe, c'eſt-à-dire qui ne s'aſſerviſſoit point à la lettre de ſa religion, qui s'affranchiſſoit des pratiques minutieuſes & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient, & plus d'une fois porterent le déſordre dans nos tavernes. Après une

résidence de plus d'un an il quitta la capitale du
1743. royaume à regret. Le Roi le chargea pour l'Empereur son maître de présens plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés, quoique superbes. Il en reçut aussi pour lui & pour sa suite de proportionnés à la magnificence d'un aussi grand Monarque.

Pendant son séjour à Paris, Zaïd-Effendi eut un de ces spectacles que la nature humaine offre partout, mais rarement avec l'appareil propre à mériter les regards d'un tel étranger. La Reine douai-
16 Juin 1742. riere d'Espagne mourut au Luxembourg, où elle s'étoit retirée. Princesse infortunée qui, montée sur le trône à quinze ans, avoit été obligée d'en descendre en moins d'un an, & n'en conservant plus que la triste étiquette, expioit dans l'ennui l'ambition de son illustre pere. Elle résidoit en ce palais, autrefois le théâtre des grandeurs, des fêtes & des plaisirs de la Duchesse de Berri sa sœur, mais en même tems témoin des douleurs, des remords & de la fin prématurée qui avoient suivi sa félicité passagere & ses criminelles débauches. Ce dernier souvenir, plus analogue au caractere de la Reine, l'avoit surtout frappée & conduit à une dévotion excessive, non moins contraire au bonheur, non moins capable d'empoisonner la vie & d'en précipiter le terme.

Si ce goût paroissoit singulier dans la fille du Régent, il le parut bien davantage dans son fils, qui vers ce tems-là mérita le surnom de dévot. Des désagrémens l'avoient fait se retirer du conseil, quoiqu'il en fût le chef. Ses avis n'étoient jamais suivis: il prévit que ce dédain ne feroit qu'augmenter & crut devoir prévenir une nullité

absolue. Il la regardoit comme inévitable sous un regne, où les femmes alloient gouverner. Il ne voulut point que la nation pût le croire participant en rien aux maux de cette administration scandaleuse, & pour s'en laver à ses yeux il renonça publiquement aux affaires. En effet, Madame de Mailli venoit de perdre le titre de favorite & d'être disgraciée. Elle avoit été supplantée par une de ses sœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuse & cupide profita de la circonstance heureuse où elle se trouvoit, pour donner tout l'essor possible aux deux passions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui suivirent la mort du Cardinal & donna le premier branle à tous les événemens subséquens. 1743.

La nouvelle maîtresse étoit Madame la Marquise de la Tournelle, de cette maison de Nesle, où les filles, sans aucun patrimoine, sembloient avoir pour appanage de partager la couche du Roi. Du moins c'étoit la quatrieme jouissant de cet honneur, & Louis XV, qui sentoit un attrait particulier pour ce sang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une seule lui fut rebelle, graces à la fermeté de M. le Marquis de Flavacour, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violens pour laver dans son sang son injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue; ce qui la faisoit appeller la *poule* par les courtisans, tournant tout en ridicule. Sa conduite répondoit à sa figure & ne donnoit nulle prise à la médisance. Madame de Mailli, quoiqu'instruite par expérience du danger de faire connoître ses sœurs au Roi, en avoit cependant besoin pour la seconder dans le pénible

emploi d'amuſer cette Majeſté, l'homme le plus
1743. aimable & le plus ennuyé de ſon royaume. D'ailleurs ſi Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie ſanglante, elle avoit plus récemment à ſe louer de ſa cadette la Ducheſſe de Lauraguais, la plus jeune de toutes. Suivant la chronique des confidens des voluptés ſecretes du Prince, par un de ces rafinemens de débauche que la luxure inſpire quelquefois aux plus ſimples particuliers, Louis XV auroit deſiré coucher entre les deux ſœurs, dont les corps devoient offrir, ainſi que leur eſprit, un contraſte parfait. On a déjà fait le portrait de Madame de Mailli. La Ducheſſe étoit d'une grande taille, épaiſſe, mal priſe, mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens ; elle avoit la gorge ferme, élaſtique, les feſſes rebondies. Du reſte, une figure commune; groſſe réjouïe, ſans agrémens & ſans gentilleſſe dans la ſociété; enſorte que ſi la nuit elle faiſoit goûter au Roi des plaiſirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée, celle-ci dans le jour reprenoit ſes droits, & même le Monarque ſe dégoûta bientôt tout-à-fait d'une jouiſſance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquiſe de la Tournelle, d'une blancheur éblouiſſante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Prince, & ſon manege acheva ſa conquête. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit depuis ſon veuvage, elle ne ſe vit point à la cour ſans fonder des eſpérances. Elle étoit femme à faire valoir ſes charmes mieux que ſes ſœurs & à profiter de leurs fautes. D'ailleurs, elle étoit guidée par

le Duc de Richelieu, qui paſſoit pour avoir eu ſes bonnes graces & raſſaſié de ſa poſſeſſion, autant par dégoût que par reconnoiſſance, il ne fut pas fâché de trouver cette occaſion de s'en débarraſſer & de faire payer ſes plaiſirs au Roi: l'ambition commençoit auſſi à le dominer, & il étoit un de ceux qui ſe flattoient de pouvoir gouverner S. M. après le Cardinal. Mais n'étant pas aſſez ancré dans la faveur pour éloigner par lui-même ſes concurrens, il ſentoit avoir beſoin du crédit de la favorite. Madame de Mailli n'étoit point d'un caractere analogue au ſien, & celui de la Marquiſe de la Tournelle lui convenoit infiniment davantage. Il devint donc l'ame de ſes conſeils, & la dirigea dans toutes ſes démarches. Dès qu'elle eut bleſſé l'ame du Monarque, elle lui tint rigueur pour accroître ſon tourment, juſqu'à ce qu'elle eût fait ſon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailli ſeroit renvoyée publiquement. La ſeconde que ſon nom de Marquiſe de la Tournelle ſeroit converti en celui de Ducheſſe de Château-roux, avec les honneurs & diſtinctions de cette dignité. La troiſieme, qu'on lui feroit un ſort convenable à ſon rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers. Sous Louis XIV il n'y avoit qu'un ſeul exemple de pareilles graces. Louis XV étoit ſi amoureux qu'il accorda tout, & le crédit de la nouvelle maîtreſſe devint ſi grand qu'on jugea qu'elle gouverneroit abſolument ſon royal eſclave. Point de galanterie qu'il n'imaginât en ſa faveur. Ce fut pour elle que les artiſtes s'épuiſerent de nouveau en recherches ingénieuſes dans ces réduits charmans, aſyles des

1743.

plaifirs du couple fortuné. Ce fut pour elle qu'on
1743. inventa des machines propres à la tranfporter d'un lieu à l'autre, dans des tems & des circonftances que fon amant jugeoit mériter les plus grandes attentions.

Madame de Mailli n'apprit fa difgrace qu'avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La religion feule lui offrit quelque confolation. En ce tems-là le Pere Renaud de l'oratoire étoit renommé pour la prédication. Dans ce vuide que lui laiffoit la perte de fon amant, elle cherchoit à devenir dévote; elle fut entendre cet orateur, d'une belle phyfionomie, d'un fon de voix enchanteur, d'une éloquence ferme & féduifante en même tems. Ces qualités devoient lui rendre le perfonnage agréable; elle defira l'entretenir. Il porta la grace dans fon cœur ulcéré; fon zele la fit rentrer en elle-même. Les fréquens entretiens d'un directeur auffi infinuant rétablirent le calme dans l'ame de la Magdelaine de la cour; ils l'éclairerent fur fes devoirs: on vit cette femme, autrefois vêtue fi fuperbement, nageant dans les délices, fans ceffe occupée de plaifirs, fréquenter affidument les églifes, fimplement mife & confondue avec les femmes du commun, dont elle ne fe faifoit diftinguer que par fon recueillement, fa modeftie & fes larmes, que par fa douceur à fupporter quelquefois les huées & les injures d'une canaille infolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques (*). Enfin on la vit dans

(*) Un jour Madame la Comteffe de Mailli étant arri-

dans son état d'humiliation plus admirée & plus respectée des véritables appréciateurs des choses, 1743.
qu'elle ne l'avoit été dans tout l'éclat de sa faveur.

Un trait qui fit infiniment d'honneur à Madame la Comtesse de Toulouse, qui avoit en quelque sorte produit Madame de Mailli à la cour, ce fut que durant son exil elle resta toujours son amie; qu'elle l'accueillit chez elle à cette époque & la logea dans son palais pendant plus d'un an. Elle provoquoit ainsi avec hauteur la disgrace du Roi, mais elle avoit un trop grand ascendant sur lui pour qu'il osât y mettre cette Princesse, & la même foiblesse qui avoit porté le Monarque à consentir d'éloigner cruellement sa maîtresse, l'empêcha de montrer à la Comtesse de Toulouse le mécontentement qu'il ressentoit de sa conduite envers la disgraciée, reproche indirect, mais sensible de la sienne.

Ce ne fut que par la suite que Louis XV assura environ 40,000 livres de rentes à Madame de Mailli, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas du Louvre, & enjoignit qu'on payât ses dettes montant à environ 765,000 livres, somme qui, quoique trop considérable encore pour l'Etat, ne devant pas supporter pareille charge, paroîtra bien modique si l'on fait attention qu'elle n'avoit jamais tiré aucun avantage de sa grandeur, & que du-

---

vée au sermon du Pere Renaud, qu'elle suivoit assidument; comme ce prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle se mettoit, un homme de mauvaise humeur s'écria : *voilà bien du tapage pour une catin !* — *Puisque vous la connoissez*, répondit Madame de Mailli, *priez Dieu pour elle.*

1743. rant cet intervalle elle ne jouiſſoit que d'environ 25,000 livres de rentes, qui ne ſuffiſoient pas à beaucoup près pour la dépenſe qu'elle étoit obligée de faire à la cour. Le payement des 765,000 livres fut aſſigné ſur les revenus des fermes; mais malgré les ordres du Roi, ceux qui furent chargés de la diſtribution des fonds, non contens de faire languir les créanciers, les fruſtrerent enfin de la plus grande partie de leur argent.

En perdant les bonnes graces du Roi, la favorite perdit auſſi celles de ſa maîtreſſe, ou parut les perdre, puiſqu'on lui ôta ſa place de Dame du palais de la Reine; c'eſt-à-dire qu'on l'éloigna de S. M. dans le moment où elle ſe rendoit digne d'en approcher, par ſon repentir, par la régularité de ſes mœurs & par une piété exemplaire, parfaitement analogue au goût & au genre de vie de la Souveraine. Au contraire, Madame la Marquiſe de la Tournelle ſuccédoit à ſa ſœur par cet uſage infâme, introduit ſous Louis XV, pour la plus grande commodité de fixer de cette maniere à la cour les objets de ſa paſſion, & ſous prétexte de ſauver le ſcandale public, de l'augmenter. En effet, quoi de plus abominable que de forcer ſon auguſte compagne à avoir continuellement près de ſa perſonne & ſous ſes yeux l'objet de ſon mépris & de ſon indignation, à devenir en quelque ſorte la ſauve-garde des plaiſirs de ſon époux & la complice de ſes déſordres!

L'importante révolution dont nous venons de rapporter les détails, rendit les courtiſans, la nation & l'Europe entiere plus attentifs à ce qui alloit ſe paſſer, lorſque le Roi ſortit de tutelle par la perte du Cardinal. Dès le lendemain il diſpoſa

des emplois de son Eminence. Il donna la charge de Grand-aumônier de la Reine à M. de Tavannes; celle de Premier-aumônier, qu'avoit M. de Tavannes, à l'Abbé de Fleuri, petit-neveu du Cardinal; le département & la feuille des Bénéfices à l'ancien Evêque de Mirepoix, précepteur de Monsieur le Dauphin; la Surintendance des postes à M. Amelot, Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres. Du reste, il déclara qu'il n'auroit point de premier Ministre; qu'il gouverneroit par lui-même & se réservoit à lui seul l'administration de son royaume. La jöie fut générale à cette nouvelle: c'étoit l'objet du désir des François. On murmure ordinairement contre le pouvoir d'un simple sujet; on résiste à une autorité précaire & empruntée; on obéit sans répugnance à la puissance naturelle & légitime. On se rappelle qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV avoit commencé le cours de ce regne si glorieux, jusqu'à ce que ses mains fatiguées des rênes de l'empire les abandonnerent à une femme. Mais les circonstances étoient bien différentes, & surtout le caractere des deux Princes. L'un n'avoit que vingt-deux ans, étoit déjà brûlé de cette ardeur de renommée qui le dévora jusqu'au tombeau; il consultoit ses forces depuis quelque tems; il essayoit en secret son génie pour gouverner: enfin il avoit voulu être instruit, & son énergie impatiente l'auroit excité à accélérer ce moment s'il ne fut venu. L'autre étoit déjà parvenu à l'âge de trente-trois ans; il n'avoit aucune passion forte; l'éclat du trône l'importunoit; il n'aimoit que l'obscurité & le repos: une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & son inertie, loin de briser ses fers, 1743.

l'auroit porté à en reprendre d'autres. Son premier
1743. acte de ſouveraineté étoit un acte de ſervitude. Ce fut Madame de la Tournelle qui l'y porta. Cette nouvelle Agnès Sorel lui fit entendre qu'il étoit tems de devenir maître & d'avoir au moins l'air de regner. Ce fut elle, qui l'arrachant à la moleſſe de ſon palais, le fit mettre à la tête de ſes armées en Flandre: ce fut elle, qui lui faiſant parcourir ſon royaume d'une frontiere à l'autre, le traîna en Alſace, pour arrêter les progrès de l'ennemi: ce fut elle qui, au moment où l'on l'expulſoit d'auprès du Roi, lui procuroit enfin ce ſurnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt ſans doute, & qu'il eut mieux valu pour ſa mémoire qu'il n'eût jamais porté. On ne peut prévoir juſques où elle auroit élevé l'ame de ce royal eſclave, lorſque reprenant un moment ſon empire, elle parut en entraîner bientôt avec elle la gloire dans le tombeau.

Quoique, dans ſa premiere ferveur Louis XV, après avoir fixé des heures à ſes Miniſtres pour travailler avec lui, ſe livrât en entier au ſoin de ſon Etat, ceux qui le connoiſſoient bien, ſe perſuaderent donc aiſément que cela ne dureroit pas, & que dans peu il choiſiroit quelqu'un d'entre eux ſur qui ſe décharger d'un fardeau trop peſant pour lui. Ils eurent même grand' peur un moment que M. de Chauvelin ne revînt. L'exilé ſentant que cet inſtant étoit le ſeul favorable à ſon eſpoir, tenta un dernier effort & haſarda le tout pour le tout. Il minuta un grand mémoire, dans lequel récapitulant l'adminiſtration entiere du premier Miniſtre défunt, il la critiquoit d'un bout à l'autre & la blâmoit ſans ménagement. Il conſervoit des amis

puiſſans à la cour; il eut le moyen de faire parvenir promptement ſon écrit à S. M. qui, loin de 1743.
l'accueillir, en fut indignée & s'expliqua de façon à ce qu'on ne lui parlât plus de M. de Chauvelin. On prétend que ſon ouvrage, plein de feu, de vérité & de génie, eût peut-être réuſſi plus tard, ſi, au lieu d'inſulter à la cendre, pour ainſi dire encore fumante de Fleuri, que ſon maître venoit d'honorer de regrets flatteurs & diſtingués, il eut attendu que d'autres euſſent avant deſſillé les yeux du Monarque. La précipitation de ſes amis à le ſervir gâta tout & l'exclut pour jamais, ſurtout ayant perdu peu après Madame la Ducheſſe, ſa protectrice & l'ame de ſon parti.

Ce vieux reſpect du pupille pour ſon Mentor, fit tort auſſi au Cardinal de Tencin, qui ne put pas faire revenir S. M. des impreſſions défavorables qu'elle en avoit conçues. Après avoir tenu encore quelques années dans le conſeil, il ſentit que le regne des gens de ſa robe étoit paſſé, & il ſe retira dans ſon dioceſe y jouer le rôle de dévot, le ſeul convenable à ſon âge, à ſon état & aux circonſtances.

Il reſtoit beaucoup d'autres aſpirans, déſignés dans le public, parce qu'ils avoient l'honneur d'approcher du Prince, mais dont quelques-uns ne comptoient pas ſur un plus grand crédit ou le redoutoient.

Les quatre Secrétaires d'Etat étoient alors M. Amelot, le Comte de Maurepas, le Comte de Saint-Florentin & le Comte d'Argenſon. Le premier venoit d'obtenir la Surintendance des poſtes, moins comme une faveur que comme une place annexée par ſa nature au département des affaires

1743. étrangeres. Il avoit tout perdu avec le Cardinal, & ne pouvant se soutenir par son mérite personnel, bien loin d'espérer aller plus loin, ne pouvoit s'attendre qu'à une disgrace prochaine. Le second, ami du Roi, admis à ses parties de plaisir, le charmoit par ses bons mots & ses saillies. Il conduisoit à merveille son département, auquel il s'étoit formé dès la plus grande jeunesse; mais quoique le plus ancien du Conseil, il n'avoit aucune prétention à gouverner le Monarque. Philosophe dans tous les tems, il a toujours plus cherché le bonheur que le pouvoir. En se rendant plus de justice, son cousin n'avoit pas plus d'ambition. D'ailleurs, moins avancé que lui, il n'avoit pas encore le caractere de Ministre. Il n'en étoit pas de même du dernier qui, courtisan de la favorite, s'attendoit que par reconnoissance elle lui procureroit, au moins en second, la confiance de S. M. Elle le fit, mais non avec toute l'étendue qu'auroit desiré le Comte d'Argenson. Elle étoit obligée de se partager. Un nouveau concurrent venoit de s'introduire dans le Ministere, & il avoit encore plus de droits à la protection de la Marquise de la Tournelle. C'étoit le Maréchal de Noailles, à qui toute la maison de Nesle avoit les plus grandes obligations. Les cinq sœurs y avoient été accueillies dès leur jeunesse, y avoient fait la connoissance de la Comtesse de Toulouse, & c'étoit le principe de leur faveur auprès du Roi. Il eut été, sans doute, à souhaiter que ce Seigneur, tel que nous l'avons peint précédemment, au fond plus propre pour la paix que pour la guerre, pour le conseil que pour l'action, sage, économe, entendant parfaitement les finances, à la

tête desquelles il avoit été au commencement du regne, à la fois citoyen, homme d'état, politique, eût remplacé le Cardinal; ç'auroit été presque la même administration soutenue, mais améliorée en bien des parties par un génie plus étendu. La longue carriere qu'il a fournie, lui auroit laissé le tems de perfectionner & consommer ses projets, & son âge respectable lui eût attiré la vénération de son maître, dont l'enfance ainsi prolongée auroit pu devenir le bonheur de la nation. Il en fut autrement par ce malheur qu'ont tous les hommes de ne pas se connoître, & le Maréchal de Noailles préféra de profiter du crédit de la favorite pour être un Général médiocre, plutôt qu'un grand Ministre. 1743.

Un troisieme eut part à la bienveillance de la Marquise de la Tournelle: ce fut M. Orry, Contrôleur-général. Cette place rend nécessairement lié quiconque en est pourvu, avec la maîtresse, à moins qu'elle n'ait le désintéressement de la Comtesse de Mailli. Mais c'est un exemple unique. Sa sœur aimoit, au contraire, beaucoup l'argent, & par conséquent se vit avec grand plaisir faire la cour par celui qui ouvroit à son gré les trésors de l'Etat. D'ailleurs ce n'étoit pas un personnage sans mérite. D'une naissance très-ordinaire, ayant servi une partie de sa vie, entré ensuite dans une autre carriere, il étoit déjà sur le retour, lorsque le Cardinal jetta les yeux sur lui pour lui confier le département des finances. Il étoit excellent dans ce poste, où la dureté de sa physionomie commençoit par repousser cette foule de gens avides, dont un Contrôleur-général est toujours obsédé. Son caractere répondoit parfaitement à son exté-

rieur, & ſon premier mot étoit de refuſer ce
1743. qu'on lui demandoit. Depuis douze ans qu'il régiſſoit le fiſc public, il avoit acquis les lumieres qui lui manquoient d'abord. On a vu que dans une occaſion difficile il avoit ouvert un avis vigoureux, d'autant meilleur qu'il s'étoit mis en état de le ſoutenir par des ſecours réels. C'étoit ſon grand talent : il ne manquoit jamais de fonds pour faire face au beſoin. On lui a reproché de ne ſe ménager ces reſſources que par une extrême rigueur envers le peuple, dont il ſacrifioit toujours les intérêts à celui du Souverain. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit l'homme vraiment le plus utile à la nouvelle favorite.

Une galanterie qu'il lui fit dans ce premier moment l'en convainquit. Elle aimoit beaucoup Choiſi, & le Roi empreſſé de lui plaire, continuoit à augmenter & embellir ce ſéjour.

Après y avoir travaillé avec le Contrôleur-général, il le laiſſa ſe retirer, ſans lui parler d'un état de dépenſes d'environ 1,200,000 livres pour ce lieu. La timidité naturelle de S. M. l'avoit empêchée de le lui remettre de la main à la main; elle craignoit ſes repréſentations ; ce qui prouve qu'elle ſentoit bien que les revenus de l'Etat n'étoient pas deſtinés à ſes jouiſſances perſonnelles, qu'elle agiſſoit mal en connoiſſance de cauſe, mais elle n'avoit pas le courage de faire mieux. A peine M. Orry eſt-il ſorti, qu'elle lui envoie ce papier, feignant d'avoir oublié de lui en parler. Le Miniſtre le lit & revient : „ Sire, dit-il, je ſuis „ étonné de la modicité de la ſomme; je comp„ tois ſur une plus grande, & j'ai mis en réſerve „ pour cet objet 1,500,000 livres." Le Roi,

tremblant jufques-là de quelque obftacle, eft charmé du zele & de la complaifance de M. Orry: il en fait part à la Marquife, & cette bagatelle le mit au mieux dans l'efprit des deux. Au refte, il joignit à cette adulation momentanée des reffources qui le firent réputer un homme effentiel dans les circonftances, où les dépenfes devenoient de plus en plus confidérables. Il fallut remonter la Marine & le Commerce extérieur très-négligés, mettre les Colonies & les établiffemens de la Compagnie des Indes en état de défenfe. Il falloit lever de nouvelles armées, pour remplacer les anciennes prefque fondues: il falloit foutenir un Empereur phantaftique, privé de fes propres Etats, n'ayant plus de quoi foudoyer fes troupes, ni payer fa maifon, ne vivant en un mot qu'aux dépens de la France: il falloit faire face & à la guerre auxiliaire entreprife pour la Maifon d'Autriche, & à une nouvelle, contre des Puiffances dont la ligue fe fortifioit tous les jours. 1743.

Soit vénération pour la mémoire de Fleuri, foit défiance de ceux que S. M. auroit pu confulter, foit incertitude du choix, Louis XV s'en tint pour la campagne de 1743 aux mefures déjà prifes. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en réfulta les mêmes fautes, la même défunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conféquemment des revers, des pertes & des humiliations. Quoiqu'il n'y eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Efpagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime,) prefque toutes les Puiffances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie feules

étoient couvertes de dix grandes armées. On en
1743. comptoit cinq dans le dernier royaume. Celle de
l'Infant Dom Philippe, devant laquelle s'étoit re-
Janv. tiré dès les premiers jours de Janvier le Roi de
Sardaigne, repaſſé de ſon camp de Montmeliant
en Piémont par le Mont-Cenis & le petit Saint-Bernard. N'ayant beſoin que d'une partie de ſes troupes, il avoit envoyé le reſte aux Autrichiens formant la troiſieme armée. Celle-ci s'étendoit depuis le Milanois juſqu'auprès de Boulogne, & avoit en tête le Comte de Gages, ſucceſſeur du Duc de Montemar, revêtu du Généralat des Eſpagnols. Enfin la cinquieme étoit l'armée de Naples encore dans l'inaction, mais impatiente de rompre la neutralité que lui avoient impoſé les Anglois. M. de Voltaire fait mention d'une ſixieme, celle de Veniſe, d'obſervation ſeulement & de garantie contre les inſultes des autres.

Févr. Tant d'armées ne produiſirent que le combat de Campo-Sancto entre le Comte de Gages & le Comte de Traun, pour lequel on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne, & qui conſéquemment ne décida de rien. Le Duc de Modene, nommé quelques mois après Généraliſſime de S. M. Catholique, n'eut qu'un vain titre, ſans pouvoir rien entreprendre d'important durant toute la campagne. Dom Philippe & le Marquis de la Mina, maîtres une ſeconde fois de la Savoie, n'en étoient pas plus avancés; ils ne pouvoient pénétrer en Italie, quelques efforts qu'ils fiſſent, tous les paſſages étant bien gardés. C'eſt la nature du pays qui en rend la guerre extrêmement difficile. Du côté du Piémont un rocher peut coûter une ar-

mée entiere, & vers la Lombardie tout est entrecoupé de rivieres & de canaux. 1743.

Cinq armées principales en Allemagne ravageoient aussi ce malheureux pays. Deux, composées de François, & commandées par des Généraux de cette nation; la troisieme des Autrichiens, que conduisoit le Prince Charles; la quatrieme, à la tête de laquelle étoit le Roi d'Angleterre en personne, avec les Hanovriens; la derniere, des Hollandois, répondoit, par la lenteur de sa marche, son inaction & son inutilité, à celle de Naples.

Le Maréchal de Belle-île avoit quitté dès le 2 Janvier son cantonnement sous Egra, avec l'armée qu'il avoit si heureusement & si habilement ramenée de Prague & en avoit pris d'autres sur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit passer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Nommé par le Roi d'Espagne Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, il y trouva le Collier de l'Ordre entre les mains du Prince de Baviere, qui s'étoit chargé de l'en revêtir lui-même & qui en fit la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit: mais tant de titres accumulés sur sa tête ne purent le dédommager de la réception que lui fit à son arrivée à la cour le Monarque peu belliqueux, qui se voyoit à la veille d'une querelle personnelle avec la Reine de Hongrie & ne pouvoit que savoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur, triste récompense de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celle de tous ces ambitieux, sacrifiant une nation entiere à l'in-

quiétude dont ils sont tourmentés. Il se retira à
1743. la campagne, méditer de nouveaux systêmes, jusqu'à ce que l'occasion se présenta de les faire éclorre.

Une partie de son armée se fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles. Le premier défendoit la Baviere; mais en mésintelligence avec le Comte de Seckendorff, qui commandoit alors les Bavarois, au lieu de se secourir ils se nuisirent réciproquement. Le Prince Charles avoit déjà rassemblé ses quartiers, que les troupes Impériales étoient encore cantonnées séparément & en plusieurs petits postes. Cette négligence, jointe à la mortalité qui se mit dans les troupes françoises pour avoir été entassées durant l'hiver dans des poëles d'Allemagne, auxquels elles n'étoient point habituées, fut la cause des premiers malheurs. On fut battu séparément. Le Marquis Minutzi est enlevé à Erblach, avec un corps de six mille Bavarois; le partisan La Croix est pris à Pfarkirch avec trois compagnies franches, après la plus vigoureuse résistance; le Marquis du Châtelet est attaqué dans Dingelfingen par un corps de dix mille hommes; il s'y défend pendant vingt-quatre heures avec 1,400 hommes, ensuite l'abandonne & passe l'Iser sur un pont de radeaux, protégé par M. Philippes à la tête de 14 bataillons & 12 escadrons. Le Prince de Conti, qui étoit à Landaw avec 12,000 hommes, averti, mais trop tard, que Dingelfingen est entouré, y court pour le défendre & le trouve évacué. Pendant ce tems Landaw est surpris, & Braunaw assiégé, sans que le Général de Charles VII fasse à Landshut, où il

étoit, aucun mouvement pour les secourir. Cependant le Comte de Saxe isolé & abandonné à Stadt-am-hoff, pressé par le Prince de Lobkowitz qui marche à lui avec des forces supérieures, se replie sur le Danube. Le Baron Steints étoit entré peu avant dans la Baviere par le Tirol, quoiqu'il n'eût que trois mille Croates, & faisoit des marches rapides. L'Empereur voyant son Electorat prêt à être envahi par l'ennemi une troisieme fois, ne se trouve pas en sûreté à Munich, en sort & se retire à Augsbourg, ville impériale. Il n'y demeure pas longtems : en la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer le Colonel Mentzel à la tête de ses Pandours, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues : il se refugia dans Francfort. Ainsi le Prince Charles, par sa célérité & la jalousie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, se trouve encore maître de toute la Baviere.

1743.

18 Juin.

Le Maréchal de Broglio, qui depuis longtems étoit mécontent du Général de Seckendorff, avoit toujours dit & écrit, même avant la campagne, qu'il ne pouvoit garder la Baviere. Il attendoit à Donawert les ordres du Roi de ramener ses troupes sur le Rhin, & s'impatientoit. Mais S. M. pour assurer son retour, avoit envoyé le Maréchal de Noailles avec 40,000 hommes. Ce Général passe le Rhin, détache aussitôt le Comte de Ségur, à la tête de 12,000 hommes, pour aller au devant de lui, & marche lui-même vers le Mein, pour observer l'armée des Anglois, Hessois & Hanovriens, commandée par le Comte de Stairs, & pour être à portée de couvrir la Lorraine, ou la Baviere, selon le parti qu'elle prendra. Il la

1743. trouve campée fur la rive droite de la riviere, entre Dettinghen & Aschaffembourg, où le Roi d'Angleterre venoit d'arriver, dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie françoife, & forcée de fe rendre prifonniere. Il en forme le projet, en ordonne toutes les difpofitions, occupe Aschaffembourg, borde le Mein d'artillerie, met le paffage de Dettinghen fous la garde de douze mille hommes en-deçà d'un ravin profond. Il défend qu'on le paffe; fon ordre n'eft point exécuté: on franchit le ravin en fon abfence; on livre la bataille avec ce fimple détachement, contre 40 mille hommes; on ne peut foutenir cette partie; on eft forcé de fe retirer, & les Anglois ont le bonheur de fortir d'un cul-de-fac, dans lequel ils devoient périr ou fe rendre. Le plus grand malheur pour les François, dans cette action qui dura quatre heures & demie, fut la perte d'un grand nombre de gens de diftinction & de braves officiers, qui voyant leurs régimens tourner le dos, fe mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de fe fauver par une fuite honteufe. Il en périt furtout beaucoup de la Maifon du Roi & du Régiment des Gardes, qui en compta 21 de reftés fur la place, & autant de bleffés dangereufement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué fous lui. Le Comte de Clermont, quoique déjà Abbé de Saint-Germain des prez, fe rappellant l'exemple du fameux Evêque de Beauvais fi renommé dans l'hiftoire, y fit des prodiges de valeur. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu y furent bleffés, ainfi que le Comte d'Harcourt, le Comte de Beuvron & le Duc de Bouflers. Le

Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, fut foulé longtems aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le Marquis de Gontaut eut le bras cassé; le Duc de Rochechouart, premier Gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois, & combattant encore, fut tué sur la place. Les Marquis de Sabran & de Fleuri, le Comte d'Estrade & le Comte de Rostaing y laisserent la vie. 1743.

„ Parmi les singularités de cette journée, dit „ M. de Voltaire, on ne doit pas omettre la mort „ d'un Comte de Bouflers de la branche de Remiencourt. C'étoit un enfant de dix ans & „ demi; un coup de canon lui cassa la jambe, il „ reçut le coup, se vit couper la jambe & mou- „ rut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse & „ tant de courage attendrirent tous ceux qui fu- „ rent témoins de son malheur.

„ La perte n'étoit guere moins considérable „ parmi les Officiers Anglois. Le Roi d'Angle- „ terre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la „ tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infante- „ rie. Le Duc de Cumberland fut blessé à ses „ côtés, le Duc d'Aremberg, qui commandoit les „ Autrichiens, reçut une bale de fusil au haut de „ la poitrine: les Anglois perdirent plusieurs offi- „ ciers généraux. Mais le combat étoit trop in- „ égal. Le courage seul avoit à combattre la va- „ leur, le nombre & la discipline. Enfin le Ma- „ réchal de Noailles ordonna la retraite & elle ne „ se fit pas sans confusion. Le Roi d'Angleterre „ dîna sur le champ de bataille, & se retira ensui- „ te sans même se donner le tems d'enlever tous „ ses blessés, dont il laissa environ six cents, que

1743. „ Milord Stairs recommanda à la générofité du „ Maréchal de Noailles. Les François les recueil„ lirent comme des compatriotes, &c."

Enfin les Anglois s'eftimerent fi heureux d'être arrivés fains & faufs à Hanovre, qu'ils y refterent longtems & ne firent rien de toute la campagne.

Récapitulons les fautes commifes en cette occafion, pour l'inftruction de la poftérité, le plus grand avantage qu'elle puiffe tirer de ces fanglans récits.

Le Maréchal de Noailles avoit d'abord été coupable de négligence en fe laiffant prévenir par le Général Anglois, actif à occuper un pofte avantageux dont il avoit deffein de s'emparer. Il la répara en profitant habilement de la circonftance & fe poftant fur les bords du Mein, fur lequel il jetta deux ponts pour en avoir la traverfée libre, fe rendre maître des paffages au-deffus & au-deffous du camp ennemi, lui couper les fubfiftances & profiter des mouvemens que feroit de l'autre côté l'armée confédérée qui ne tarda pas à manquer de vivres. Ainfi jufques-là le Maréchal avoit la fupériorité & reftoit maître de la campagne.

Milord Stairs, trop grand homme pour ne pas convenir de fes torts, fentit celui qu'il avoit eu de laiffer former les deux ponts, & il vouloit que le Roi d'Angleterre levât fon camp plutôt que plus tard. S. M. s'obftina à refter dans fon pofte; le foldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manqua de fourrages, au point que l'on propofoit de couper les jarrets aux chevaux, & que deux jours plus tard on étoit forcé d'en venir à cette extrêmité.

Au milieu de la nuit, S. M. Britannique fait dé-

décamper ſon armée dans le plus grand ſilence, & haſarde cette marche précipitée & dangereuſe, le ſeul parti qui lui reſtât. Le Comte de Noailles s'en apperçoit le premier; il fait avertir ſon pere: le Maréchal ſe leve, & voit les Anglois qui courent à leur défaite par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient paſſer néceſſairement. On leur tendoit ainſi un piege inévitable. Si l'on n'eût fondu ſur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & l'on ne peut calculer quelles auroient été les ſuites d'un tel ſuccès. 1743.

Après ces combinaiſons les plus ſages le Général s'en va, ſous prétexte de reconnoître un gué pour faire avancer encore de la cavalerie & mieux découvrir la poſition des ennemis. Il ſe contente de recommander au Duc de Grammont, ſon neveu, Lieutenant-général & Colonel des gardes françoiſes qui commandoit dans ce poſte, d'attendre le moment favorable, de le laiſſer venir ſans le précipiter & le quitte. C'eſt cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal, qui le rendit l'horreur de tant de familles déſolées & la dériſion des perſifleurs, qui le chanſonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de ſon hôtel, emblême de l'inutilité dont la ſienne avoit été en cette occaſion.

Le Duc de Grammont, emporté par ſon ardeur bouillante, qu'auroit tempérée la préſence de ſon oncle, fit perdre tout le fruit de ces belles diſpoſitions, & quittant le terrein avantageux où il de-

voit refter, fe trouva bientôt en tête l'armée An-
1743. gloife en totalité, lorfqu'il comptoit n'avoir plus à faire qu'à l'arriere-garde. Il l'attaqua dans une plaine où elle pouvoit aifément fe déployer. Les batteries de canon établies le long du Mein par le Marquis de Valliere, officier général d'artillerie le plus expérimenté de ce tems-là, deftinées à produire le plus grand effet, devinrent inutiles, parce qu'elles auroient tiré contre les François mêmes dans la mêlée.

Quelques régimens d'infanterie fe comporterent avec une grande valeur, mais celui des gardes-françoifes lâcha le pied à la troifieme charge, communiqua l'épouvante au refte & abandonna la cavalerie. Le Marquis de Puyfégur, fils du Maréchal de ce nom, Colonel d'un régiment, fut forcé de tuer de fa main quelques-uns de fes foldats qui ne vouloient point fe rallier & crioient: *fauve qui peut!* La Maifon du Roi à cheval, les Carabiniers, montrerent plus de valeur que d'ordre & de difcipline. Cinquante Moufquetaires, emportés par leur fougue, fe trouverent au milieu du *Régiment gris*, troupe célebre en Angleterre, compofée d'hommes d'élite avantageufement montés. Ecrafés par le nombre, ils furent prefque tous bleffés ou faits prifonniers. Les fuyards s'imaginant avoir les ennemis à leurs trouffes, fe précipiterent dans le fleuve, où une partie fe noya. Le Maréchal de Noailles n'arriva que pour être témoin de la confufion & ordonner la retraite pour la forme.

Tant de fautes accumulées des François furent compenfées par une capitale des Anglois, & c'eft

encore Milord Stairs qui en convient (*); ce fut celle de n'avoir pas poursuivi les vaincus, &, en 1743.
passant le Mein, rendu la victoire complette.

En tout autre pays le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit une puissante protectrice auprès du Roi en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur. Il ne se justifia même pas, parce qu'il ne pouvoit le faire sans accuser son neveu, ou plutôt parce qu'en inculpant son neveu il ne se feroit pas mieux lavé. Il soutint le blâme général de l'armée avec audace. Il ne pouvoit dire comme Scipion: *allons remercier les Dieux au Capitole;* mais il s'attribua le mérite de n'avoir pas desespéré des affaires, & d'avoir empêché que le mal ne fût plus grand. Il l'imputa spécialement au défaut de discipline, & écrivit une lettre sage, éloquente, instructive à S. M., pour lui représenter le besoin extrême de la rétablir.

Après cette action, beaucoup d'officiers Anglois & François allerent à Francfort, ville toujours neutre, & se traiterent avec la même honnêteté que les généraux. Ils en recevoient l'exemple de l'Empereur, à qui les uns & les autres ve-

(*) Voici le propos même de Milord Stairs, que Voltaire rapporte tenir de sa bouche.

„ Celui qui écrit cette histoire ayant rencontré Milord „ Stairs quelques semaines après la bataille, prit la li„ berté de lui demander ce qu'il pensoit de la journée „ de Dettinghen? *Je pense*, lui dit ce Général, *que vous „ avez fait une faute, & nous deux; la vôtre a été de „ passer le ravin, & de ne savoir pas attendre; les deux „ nôtres ont été de nous mettre d'abord en risque d'être „ perdus, & ensuite de n'avoir pas profité de la victoire.*"

1743. noient faire leur cour, & en étoient également accueillis. Il n'en étoit aucun d'eux dont il n'enviât peut-être le sort intérieurement: il n'avoit pas de quoi faire subsister sa famille: personne ne vouloit lui faire la moindre avance, & le Maréchal de Noailles lui donna 40 mille écus sur une lettre de crédit qu'il avoit. Il étoit réduit à implorer cette même Reine de Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner: il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. Le Prince héréditaire de Hesse se chargea de cette négociation & alla porter au Roi d'Angleterre, qui étoit alors à Hanovre, les propositions de l'Empereur. Le Roi George répondit qu'il consulteroit son Parlement. Cette négociation même du Prince de Hesse, ne servit qu'à faire voir à Charles VII que ses ennemis avoient conçu le dessein de lui ôter l'Empire. Privé de cette ressource, il prit le parti de se déclarer neutre dans sa propre cause, & il demanda à la Reine de Hongrie qu'on laissât les débris de ses troupes dans la Suabe, où elles seroient regardées comme troupes de l'Empire. Il offrit en même tems de renvoyer en France l'armée du Maréchal de Broglio. La Reine répondit, *qu'elle n'étoit point en guerre avec le Chef de l'Empire, puisque suivant la disposition de la Bulle d'or, violée par son élection, elle ne l'avoit point reconnu comme Empereur; qu'ainsi elle feroit attaquer ses troupes partout où on les trouveroit; que cependant elle n'empêcheroit point sa personne de se réfugier sur les terres de l'Empire, excepté sur celles de Baviere.*

L'affaire de Dettinghen ne contribua qu'à ren-

dre plus précipitée la retraite du Maréchal de Broglio, & à faire perdre à Charles VII les places qui lui restoient encore. Ce Général, arrivé le 9 Juillet à Wimpfen sur le Necker, remit son armée au Comte de Saxe sous les ordres du Maréchal de Noailles. On lui avoit fait donner des ôtages dans les divers Etats neutres qu'il avoit traversés, pour sûreté qu'il ne commettroit aucune hostilité durant son passage; précaution bien inutile, puisque le Prince Charles, avec toute son armée, suivit la sienne jusques aux frontieres. De 130,000 hommes environ, qu'on avoit en différens tems envoyés dans l'Empire, il n'en ramena que 25,000, & beaucoup moins, suivant quelques mémoires. Mais tous sont d'accord sur l'état déplorable de ces malheureux restes. On estime que ces deux campagnes coûterent à la France, non par les armes, mais par le froid, la misere & la désertion, au moins quatre-vingts mille hommes & plus de trois cents millions d'extraordinaire.

1743.

Le Maréchal de Broglio se rendit à la cour, où il fut mal reçu. Ce Général, dont on avoit exalté la bravoure & la conduite en Bohême, au point qu'on le regardoit comme le meilleur qu'eût le royaume, ne trouva pas un ami qui voulût, ou osât parler en sa faveur, & il eut ordre d'aller dans ses terres. On a prétendu que c'étoit une satisfaction qu'avoit exigée l'Empereur; injustice bien cruelle envers un officier de soixante-quinze ans, qui venoit de faire la guerre la plus difficile de mémoire d'homme, où toutes les especes de dégoûts, de dangers & de fatigues s'étoient trouvées réunies. Son frere l'Abbé, qui avoit été fort

1743. à la mode & s'étoit retiré à son Abbaye du Mont Saint-Michel, dégoûté du monde & des plaisirs, en sortit dans cette occasion, & après avoir sollicité qu'on dégageât le Maréchal, devint le compagnon de ses disgrâces & de ses chagrins, puis retourna dans son désert qu'il ne quitta plus.

Quand cette vengeance eût été légitime, c'étoit une consolation bien foible pour Charles VII, isolé dans Francfort & n'ayant plus de sujets. La
23 Août. Reine de Hongrie s'étoit fait prêter serment de fidélité par eux & il protestoit vainement contre. Un imprimeur de la ville de *Stadt-am-hoff*, ayant imprimé cette protestation de son maître, fut condamné à être pendu dans la place publique. On ne se borna pas à ces outrages; le Conseil d'Autriche fit quelque tems après présenter dans Francfort même à la Dictature Impériale des mémoires, où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Le nouvel Electeur de Mayence, (*) Archi-chancelier de l'Empire, élevé à cette dignité malgré l'Empereur, enrégistroit ces pieces au protocole de l'Empire. Charles VII ne pouvoit que se plaindre: il se plaignoit par des rescrits, & pour comble de disgrace, le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Hanovre, lui écrivoit que la Reine de Hongrie & l'Electeur de Mayence avoient raison. Enfin on parloit de le forcer à se démettre de l'Empire & de le résigner au Duc de Toscane.

(*) Son prédécesseur étoit mort le 20 Mars & l'on lui avoit donné un successeur le 21 Avril. Cet Electeur est moins considérable en général par ses troupes, que par l'autorité que sa dignité lui donne.

Cette propoſition, qui auroit dû rappeller à la France les conférences de Geertruydenberg & l'animer au ſoutien d'un Prince malheureux par ſa trop grande confiance en elle, la découragea. Il vit le moment où il reſtoit ſans alliés. M. de la Noue, Miniſtre de Louis XV à la Diete de l'Empire, fit une déclaration, portant que S. M. informée que les Princes veulent interpoſer leur médiation pour faire ceſſer la guerre allumée en Allemagne, & que l'Empereur & la Reine de Hongrie ſont en négociations, a envoyé ordre à ſes armées de revenir ſur les frontieres de ſon royaume, attendu qu'elles ne ſont qu'auxiliaires, & en même tems pour donner au Corps Germanique ce témoignage de ſon attention & de ſon inclination pour la paix.

1743.

21 Juill.

L'Angleterre & l'Autriche ne furent pas encore contentes; elles déſiroient profiter de leur avantage, & pouſſerent l'inſolence juſqu'à exiger que Charles VII demandât lui-même le Grand-Duc, ſon ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation : c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chaſſer ſon petit-fils du trône où il l'avoit placé. Cependant le Maréchal de Noailles, en conſéquence de la déclaration du Roi, s'étoit retiré ſur le Rhin, & avoit chargé le Comte de Saxe du ſoin d'aider le Maréchal de Coigny, qui commandoit en Alſace, à empêcher le Prince de paſſer ce fleuve.

Ce fut alors que Louis XV recevant quelque énergie de ſa maîtreſſe, qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, voulut eſſayer de ſe meſurer avec un Prince digne de lui, & ſe mettre à la tête de ſon Ar-

mée d'Alſace. Il avoit fait préparer ſes équipages;
1743. il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots: „ vos affaires ne ſont ni „ aſſez bonnes ni aſſez mauvaiſes pour que Votre „ Majeſté faſſe à préſent cette démarche."

En effet le Prince Charles avoit bien formé
4 Août. quelque tentative pour pénétrer en France; il s'étoit établi, malgré le feu continuel de l'armée oppoſée, dans une iſle du Rhin, près du vieux Briſac, avec environ douze mille hommes, & le Prince de Waldeck, commandant ſous lui, avoit commencé une autre expédition le même jour. Ne trouvant aucun obſtacle, il étoit déjà parvenu, avec 3,000 grenadiers juſques à Rheinweiler; mais elle avoit été moins heureuſe: le Marquis de
30 Août. Balincourt l'avoit repouſſé vivement & ſes ſoldats avoient été preſque tous tués, noyés ou faits priſonniers. D'ailleurs, le Maréchal de Noailles s'étant rapproché pour ſoutenir le Maréchal de Coigny, trop foible contre le Prince Charles, celui-ci ſe trouva dans l'impoſſibilité d'exécuter ſon projet; il ne voulut pas haſarder les lauriers qu'il avoit acquis durant cette campagne. Craignant le débordement du fleuve, il ſe retira dans le Briſgaw & y prit des quartiers d'hiver, quoique les Anglois euſſent pour l'aider une armée de près de 70,000 hommes, depuis que les Hollandois, au nombre de 20,000, les avoient joints à Worms.

Il ſe trouva donc après la fin de cette campagne que de tant de pays conquis par la France pour l'Empereur, il ne reſta plus rien, mais que du moins elle ne fut pas entamée. Braunaw, Strau-
6 Sept. bing avoient capitulé; la garniſon d'Egra ſur l'Eger fut réduite à la cruelle extrêmité de devenir

nir prisonniere de guerre, avec le Marquis d'Hérouville qui la commandoit. M. de Grandville 1743. enfin remit Ingolstadt & obtint, non seulement 5 Octob. une retraite libre pour lui & ses troupes, mais pour tous les François qui étoient dans les villes de Baviere où il commandoit. C'est la premiere fois, observe M. de Voltaire, qu'une garnison en se rendant a délivré d'autres troupes. C'est le Général Berenclaw qui accorda cette singuliere & brillante capitulation.

Une anecdote de cette campagne, qui mérite d'être conservée, quoique moins glorieuse, mais plus frappante par l'audace incroyable du personnage, par l'atrocité qui la caractérise, & la feroit renvoyer, si elle n'étoit attestée des contemporains, aux siecles les plus barbares, c'est celle de ce Mentzel, de ce partisan que la fortune & une valeur farouche avoient élevé chez la Reine de Hongrie, d'un état obscur aux premiers grades militaires, qui le premier avoit pris Munich. Lorsqu'on étoit tout occupé de surveiller le Prince Charles & de s'opposer à ses desseins, il avoit pénétré à la tête d'une troupe de brigands, comme lui, déterminés & avides de pillage, jusques par delà la Sarre & entamé les frontieres de la Lorraine. Il osa faire répandre, sous le nom de déclaration ou de manifeste, un écrit adressé le vingtieme Août aux provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté & des trois Evêchés: il invitoit les peuples, au nom de la Reine de Hongrie, à retourner, disoit-il, sous l'obéissance de la Maison d'Autriche; il menaçoit les habitans qui prendroient les armes contre elle, de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs

1743. propres mains le nez & les oreilles: une brutalité si féroce n'excita que le mépris. Mais il n'en commit pas moins impunément toutes sortes d'excès; il leva de fortes contributions & remporta un butin considérable. Sa horrible conduite, contraire au droit des gens, injurieuse à la majesté royale, d'une inhumanité révoltante, auroit dû le faire punir de sa Souveraine. Mais dans presque toutes les armées il y a de ces troupes irrégulieres, qui ne sont pas soumises à la discipline des autres & sont plus utiles en proportion de leur cruauté. C'est un de ces abus de la guerre, trop tolérés & qui fait frissonner la nature.

Heureusement Mentzel n'étant point protégé par une armée voisine qui en imposât, fut bientôt obligé de mettre fin au cours de ses brigandages, & pour se soustraire au châtiment qui le menaçoit, de se retirer. La Lorraine se trouva dégagée, comme l'Alsace & la France, entierement libres d'ennemis. On s'estima heureux d'avoir eu quelque léger avantage dans la défensive. Comment, après avoir fait une offensive si rapide, en étoit-on venu à ce dégré d'humiliation? On en a rapporté les diverses causes. Voltaire en trouve une plus essentielle, puisque les autres n'étoient que secondaires, suivant lui. Elle résidoit dans l'Empereur, entendant médiocrement la guerre & doué d'un petit génie, incapable également & de concevoir & d'exécuter de grandes choses. „Pour „ commencer de telles résolutions, dit-il, il les „ faut prendre soi-même, & jamais Prince n'a „ fait une conquête importante par le secours „ d'autrui."

Qu'une fausse démarche en politique entraîne de

malheurs! & que la poſition de la France étoit changée depuis qu'elle avoit enlevé le trône Impérial à la Maiſon d'Autriche! La même jalouſie, longtems aſſoupie par l'illuſion que le Cardinal de Fleuri avoit faite aux Puiſſances avec cet eſprit de paix, d'équité & de modération, qu'il montra ſi longtems & perdit trop tôt, ſe rallumoit plus fortement, & Louis XV ſe trouvoit, comme Louis XIV, avec l'Eſpagne ſeule, à la veille d'avoir toute l'Europe contre lui. 1743.

Le Roi de Sardaigne voyant le mauvais ſuccès des armes de la France, s'étoit enfin déterminé, & ſes Miniſtres, avec ceux de la Reine de Hongrie & du Roi d'Angleterre, avoient ſigné le 13 Septembre à Worms un traité, par lequel la premiere lui cédoit le Vigéranasque en partie, la ville de Plaiſance & le Parméſan, avec tous ſes droits ſur le Marquiſat de Final, qui étoit aux Gênois. Les parties contractantes y prenoient, au ſurplus, des arrangemens pour la continuation de la guerre, & le Roi d'Angleterre s'obligeoit d'entretenir dans la Méditerranée une forte Eſcadre pour la cauſe commune. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, déjà neutre depuis le traité de Breſlaw, enhardi par les mêmes nouvelles, ſe porte plus loin, & conclut à Vienne avec la Reine de Hongrie un 20 Nov. traité d'alliance, par lequel les deux Puiſſances ſe garantiſſent réciproquement leurs Etats.

Les Hollandois, difficiles à remuer, s'étoient enfin décidés dans l'idée que la France étoit épuiſée d'hommes & d'argent. Un des principaux membres de la République avoit aſſuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre ſur pied plus de cent mille hommes, & que le numéraire de ſon

1743. royaume n'alloit pas au-delà de deux cents millions. M. Van Hoey, Ambaſſadeur des Etats-généraux à la cour de France, voyant les choſes de plus près & mieux, leur repréſenta envain que le rôle de pacificateurs étoit le ſeul qui leur convînt: ſes exhortations ne purent prévaloir contre le démon de la diſcorde: la faction angloiſe l'emporta, & la République fournit un contingent de vingt mille hommes. Elle n'en conſerva pas moins à la cour de France ce même Ambaſſadeur, qu'elle tournoit en ridicule en faiſant imprimer ſes dépêches, parce qu'elles paroiſſoient plutôt les exhortations d'un philoſophe que les lettres d'un politique. On lui fit la défenſe inouïe d'y mêler déſormais aucune réflexion.

Enfin la ceſſation de la guerre allumée adroitement par le Cardinal entre la Suede & la Ruſſie avant l'invaſion méditée en Bohême, qui avoit empêché cette derniere Puiſſance de prendre fait & cauſe pour la Reine de Hongrie, la rendoit libre déſormais. En outre, elle privoit la France du ſecours de la premiere, épuiſée de ſes malheurs & de ſes pertes, & ſous l'influence en quelque

27 Juin. ſorte de ſa rivale, par un Roi qu'elle venoit de recevoir de ſa main. (*)

(*) 27 Juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suede & la Ruſſie ſont ſignés à Abo. L'élection de l'Evêque de Lubeck pour ſucceſſeur au trône de Suede, y eſt ſtipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du Duc de Holſtein-Gottorp à ſes droits ſur cette couronne, & la reſtitution d'une partie des conquêtes faites ſur la Suede par la Ruſſie: le traité, conforme à ces préliminaires, fut ſigné à Abo le 17 Août.

Ainſi du nord au midi l'orage groſſiſſoit contre la France, & par la viciſſitude des choſes humaines elle ſembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre: elle trembloit pour ſes propres foyers. Mais c'eſt alors qu'elle eſt toujours forte; que la nation facile à ſe décourager des revers eſſuyés en pays étranger, repouſſée, pourſuivie, preſſée juſques ſur elle-même, reprend ſon reſſort & ſa ſupériorité. 1742.

Dans les conſeils fréquens tenus durant l'hiver, on chercha à prévenir les malheurs qui menaçoient le royaume, à détacher de la ligue qui ſe formoit quelques alliés, à en acquérir d'autres, à mieux combiner les projets, à mettre plus de vigueur & d'enſemble dans l'exécution, enfin, en rétabliſſant l'offenſive, à rendre aux armes du Roi leur avantage & leur ſplendeur.

La Ruſſie, qui commençoit à acquérir de l'influence dans les affaires de l'Europe, étoit à ménager, non-ſeulement par rapport aux liaiſons qu'elle pouvoit former avec la Reine de Hongrie, mais pour celle contractée récemment avec l'Angleterre, par un traité d'alliance défenſif, conclu 11 Déc. 1742.
à Moſcou entre ces deux Puiſſances. Elles ſe promettoient un ſecours mutuel, au cas que l'une ou l'autre fût attaquée. On vouloit tirer vengeance de S. M. Britannique, dont les vaiſſeaux inſultoient continuellement le pavillon françois, & l'on ne ſe ſoucioit pas que ſe prévalant d'une déclaration de guerre, devenue inévitable, la Ruſſie ſe mêlât de la querelle.

On la craignoit moins pour-lors dans la guerre de l'Empereur, en ce qu'elle venoit de faire publier un manifeſte, où elle ſe plaignoit amerement

des intrigues & des manœuvres du Marquis de
1743. Botta, Ministre de la Reine de Hongrie à sa cour.
Elle l'accusoit d'avoir conspiré pour y exciter un
soulevement ; mais la satisfaction prompte, donnée par cette Souveraine, étoit une preuve du
cas qu'elle faisoit de cette Puissance & de son désir de s'unir avec elle. On ne trouva personne plus
propre à parer ce coup que le Marquis de la Chétardie, qui avoit déjà résidé en Russie près du
1739. Czar, & qui connu pour-lors d'Elisabeth Petrowna, Princesse particuliere, avoit été avant dans ses
bonnes graces. On savoit qu'elle en regrettoit le
1744. départ. Il fut renvoyé à Moscou en qualité d'Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire. Malheureusement ce Seigneur, portant dans ce pays-là le ton avantageux, les airs de fatuïté & la légereté brillante d'un homme à bonnes fortunes, piqua sensiblement la Souveraine par ses infidélités & ses mépris. Il en reçut ordre de sortir dans vingt-quatre heures de la capitale & dans huit jours de l'Empire. Pour colorer cette insulte faite à l'Ambassadeur de France, la Czarine prétexta le même crime du Marquis de Botta. On saisit ses papiers, on publia qu'on y avoit trouvé les projets d'une révolution prochaine. Mais ce qui prouva que le seul crime du coupable étoit l'oubli des bienfaits de l'Impératrice, qui l'avoit traité avec une distinction singuliere, c'est qu'elle ne porta aucune plainte directe à Louis XV, ne demanda aucune satisfaction de la conduite de son Ministre & se contenta des punitions usitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de restituer & les gages de sa tendresse & ce qu'il tenoit de sa libéralité, & jusques aux marques d'honneur dont

elle l'avoit décoré. Il fut remplacé par un homme qui avoit fait un long séjour en Russie, dont il possédoit la langue, mais qui manquoit du génie nécessaire pour en imposer, ou du manege qui sait y suppléer. 1744.

On ménageoit une nouvelle révolution dans le nord, qui devoit ramener un allié plus essentiel que la Czarine, dans la personne du Roi de Prusse. Il commençoit à jalouser les succès de la Reine de Hongrie, qui l'alloient rendre de plus en plus redoutable; il sentoit que, si l'on n'arrêtoit les progrès de ses armes, il devoit craindre pour la Silésie, dont la conquête n'étoit pas bien affermie, ne lui étant pas garantie, suivant l'usage, par les Puissances prépondérantes. On profita du changement de dispositions de ce Monarque pour le mettre dans le parti de l'Empereur.

L'exemple du Roi de Sardaigne, un des Souverains d'alors entendant le mieux ses intérêts, l'animoit. Ce Prince s'étoit agrandi en s'armant contre le pere de Marie-Thérese; il avoit gagné le Tortonnois, le Vallais, une partie du Novarrois, & la supériorité territoriale des fiefs de Langhes; & en se déclarant pour la fille, il venoit de se faire ratifier ces acquisitions & de les augmenter.

Le Roi de Prusse étoit bien capable de l'imiter: il entra en pour-parlers, mais il exigea le plus inviolable mystere. M. Amelot, le Ministre des affaires étrangeres, que ce Monarque n'aimoit pas, ou dont il craignoit l'indiscrétion, fut sacrifié aux circonstances; car, quoique pour ôter à ce déplacement l'air d'une disgrace, le Roi le récompensât magnifiquement, comme les récompenses sous son regne ne supposoient pas toujours de vrais

services, on ne pensa pas moins qu'il y avoit quelque mécontentement secret. Cet événement fut
1744. une autre occasion où l'on remarqua le caractere de ce Prince. Décidé à exiger de M. Amelot sa démission, en se séparant de lui après le conseil, pour mieux s'assurer du lieu où il la lui feroit signifier, il lui demanda où il alloit? comme s'il eut pris un grand intérêt à lui. Le Ministre lui ayant répondu qu'il se rendoit à Paris, fut fort étonné
26 Avril. de voir arriver le Comte de Maurepas, son ami, & plus encore celui de sa femme, qui, en qualité de Secrétaire d'Etat au département de Paris, vint lui annoncer les ordres du maître. Il le consola, en lui disant de sa part que ce n'étoit pour aucun mécontentement réel, mais pour des raisons de politique & peut-être pour un tems seulement. En effet, S. M. se réserva le département des affaires étrangeres pendant quelques mois, jusqu'à ce que les circonstances devenues par ses soins moins critiques & moins embarrassantes, lui permissent de le remettre en d'autres mains; ce qui lui laissa toujours l'espoir de revenir à la cour, & au public, qui le regrettoit peu, l'inquiétude de l'y revoir. Dans le fait, ce fut le Maréchal de Noailles, M. de Chavigny & le Sr. Du Theil, qui gérerent cette partie; M. de Chavigny surtout, Ambassadeur en Portugal, de retour depuis peu, regardé comme le plus grand politique de France, jouissant d'ailleurs chez l'étranger d'une considération justement méritée, prudent, flegmatique, d'une pénétration rare. Il fut l'entremetteur choisi pour la négociation, dont le centre étoit à Francfort. Afin de mieux dérouter les curieux, il n'eut aucun caractere, & ce fut le Comte de Baviere qui

eut le rôle de représentation, avec la dignité d'Ambassadeur extraordinaire près de l'Empereur. L'émissaire de la France ne manqua pas de bonnes raisons pour déterminer le Roi de Prusse toujours prêt, mais qui ne devoit éclater qu'au moment convenu. Pour mieux colorer cette seconde agression, il séduisit encore par ses insinuations quelques autres Princes de l'Allemagne.

1744.

1 Déc. 1743.

En Italie, le Roi de Naples n'étoit resté dans l'inaction qu'autant de tems qu'il lui en avoit fallu pour mettre ses côtes à l'abri de toute descente, ses ports en si bon état de défense qu'il n'eût rien à redouter des Anglois, & rendre surtout sa ville de Naples assez forte pour n'y plus revoir un Capitaine Anglois insulter à S. M. & lui donner des ordres.

Il ne se regardoit point lié par une neutralité forcée. Les succès de Dom Philippe, le désir de contribuer à l'établissement d'un frere, sentiment bien naturel, les vives sollicitations des cours de France & d'Espagne, & une forte aversion pour la maison d'Autriche, lui furent autant de motifs de la rompre. Ses précautions prises, il armoit puissamment, il marchoit en personne à la tête de ses troupes. Celles-ci étoient portées jusqu'au nombre de 26,000 hommes. Malheureusement il fut obligé d'en employer jusques à 12000 à garder les frontieres de la Calabre contre la contagion qui désoloit ses Etats, en formant un cordon d'une vaste étendue. Le reste de son armée sur les frontieres de l'Abbruzzo, attendoit que les conjonctures lui permissent d'agir & de donner la main à l'armée Espagnole du Roi, son pere.

Les Génois, qui penchoient déjà secrétement

pour la France, devinrent ouvertement pour elle
1744. par la ceſſion du Marquiſat de Final, qu'ils regardoient comme la donation de leur propre bien. Ils l'avoient acheté 1,200,000 livres du dernier Empereur Charles VI. On offroit bien de les leur rendre, mais on exigeoit qu'ils rétabliſſent le château qu'ils avoient démoli, ce qui leur auroit coûté davantage. Ils furent donc très offenſés de l'arrangement. Leur port pouvoit être d'une grande utilité aux alliés, & ils ne négligerent pas des ſollicitations auprès de cette République & ſes ſecours.

Tandis que le Conſeil du Roi épuiſoit dans ces nouvelles négociations toutes les reſſources de la politique, il ne s'en tenoit pas ſimplement à des ſpéculations oiſives; il ordonnoit de toutes parts des préparatifs capables d'encourager les uns, de contenir les autres, & d'en impoſer à tous par le développement des forces de la France avec l'appareil le plus formidable. Le premier effort vint du côté où l'on l'auroit le moins attendu, de la Marine, & les belles diſpoſitions de ſon chef lui firent infiniment d'honneur. Malheureuſement l'exécution n'y répondit pas autant que l'exigeoit la hardieſſe du projet.

Depuis deux ans une armée navale Angloiſe, ſous les ordres de l'Amiral Mathews, dominoit dans la Méditerranée & inſultoit toutes les côtes de la Sicile & de la Provence. Elle bloquoit dans le port de Toulon une Eſcadre Eſpagnole, qui avoit ſervi au tranſport des troupes de S. M. Catholique en Italie. Elle n'oſoit ſortir contre des forces trop ſupérieures, & pendant cette inaction, Dom Joſeph Navarro, ſon Commandant, faiſoit

exercer à l'école du canon françoife fes canoniers peu experts dans leur art. Le Roi fut indigné de 1744. l'audace des Anglois; il fit armer une Efcadre de quatorze vaiffeaux de ligne, quatre frégates & trois brûlots, & donna ordre à M. de Court, le plus ancien des Lieutenans-généraux de fa marine qui la commandoit, de fe combiner avec l'Efcadre Efpagnole, & fi Mathews s'oppofoit à leur paffage, de le combattre, fans avoir égard au nombre. Il étoit beaucoup plus confidérable de fon côté, puifque l'on comptoit dans l'armée Angloife cinquante-deux voiles, dont quarante-cinq vaiffeaux de ligne.

En effet, l'Amiral ennemi préfente le combat. 22 Févr. Il étoit en ordre de bataille, c'eft-à-dire courant fa bordée fur une ligne prolongée & partagée en trois divifions: l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde. Les Efpagnols étoient à l'avant-garde de l'armée des alliés & furent attaqués les premiers. Ils fe battirent avec toute la bravoure imaginable; ils fouffrirent beaucoup & effuyerent feuls le feu ennemi pendant trois heures. Malheureufement leur Général étoit un officier de terre, dénué de l'expérience confommée, néceffaire en pareil cas. D'ailleurs, leur manœuvre ne pouvoit égaler la précifion de celle des Anglois. Ceux-ci, fuivant leur coutume, avoient le vent, & il ne faut pas attribuer au hafard ce qui arrive toujours; ce ne peut être alors que l'effet de l'intelligence & de l'habileté. Ayant perdu cet avantage, les Efpagnols dérivoient fenfiblement; leurs vaiffeaux perdoient, en s'écartant, la diftance convenable, qu'on fait ne devoir pas être de plus de foixante toifes. Quelques-uns laifferent rompre leur ligne;

deux furent bientôt desemparés, & Mathews eut
1744. la liberté d'attaquer l'Amiral Eſpagnol avec pluſieurs des ſiens. Ce vaiſſeau s'appelloit le *Royal Philippe;* il étoit de cent dix pieces de canon & monté d'environ mille hommes d'équipage. L'eſpoir de le prendre redoubloit l'ardeur des Anglois; il étoit canonné par cinq de leurs vaiſſeaux, c'étoit un feu non interrompu, le pont étoit balayé & le Général, bleſſé en deux endroits, obligé d'en deſcendre lui-même. Cependant le feu des batteries baſſes de l'Eſpagnol ne ceſſoit pas; le ſecours alloit arriver: Mathews a recours à une de ces machines de deſtruction, inventées par un art infernal. Il fait avancer un brûlot; il n'étoit qu'à quinze pas du *Royal Philippe;* quelques officiers parlent d'amener le pavillon. Le Chevalier de l'Age, marin françois, qui ſe trouvoit commandant par la retraite du Général & la mort du Capitaine de pavillon, leur dit: *vous avez donc oublié que je ſuis ici!* Il fait tirer ſur le brûlot & l'atteint; il va couler bas. Le Capitaine voyant ſa perte ſûre, veut au moins ſe venger en périſſant: il pouſſe au *Royal Philippe* en faiſant mettre le feu aux mêches, mais n'ayant pas le tems de jetter le grapin, il ſaute inutilement en l'air lui-même, couvre ſon ennemi de ſes débris embraſés, ſans qu'il en ſoit endommagé, ni même de la ſecouſſe violente d'une pareille exploſion. M. de l'Age dit qu'il vit les corps du Capitaine Anglois & de quelques ouvriers réduits en un inſtant en charbon, n'ayant pas plus de deux pieds de long, & devenus plus légers que du liege.

M. de Court, qui montoit le *Terrible* au centre, par une manœuvre ſinguliere n'avoit pas

donné jufques-là; il n'arriva qu'après cet événement, mais eut le bonheur de reprendre le *Poder*, 1744.
le feul vaiffeau Efpagnol qui fut au pouvoir des Anglois. Ceux-ci, quoiqu'ayant plufieurs vaiffeaux fort endommagés, & furtout leur Amiral, refterent maîtres du champ de bataille. Une divifion entiere de leur armée n'avoit pas combattu, elle pouvoit furvenir, & les efcadres combinées crurent plus prudent de fe réfugier dans les ports d'Efpagne fous le vent. Elles ne manquerent pas de s'attribuer la victoire, & c'en étoit une grande, fans doute, d'être échappé fans perte d'une action auffi inégale. Elle auroit même pu être plus réelle, fi dès le commencement le Général françois eut fecondé la bravoure de l'Efpagnol. Il en réfulta des plaintes de celui-ci, contre lefquelles l'autre récrimina en l'accufant d'ingratitude. Les premieres étoient trop fondées pour ne pas donner fatisfaction à S. M. Catholique. M. de Court fut exilé à fa belle maifon de Gournay, où il oublia fa difgrace dans les délices de ce féjour enchanté & dans les fêtes dont il amufoit les Parifiens. Il avoit quatre-vingts ans & n'étoit plus propre à une pareille expédition, qui exigeoit autant de tête que d'activité. M. le Duc d'Orléans, auquel il étoit attaché, en qualité de fon premier maître-d'hôtel, lui avoit valu l'honneur d'en être chargé, & empêcha qu'elle n'eût pour lui des fuites plus funeftes. Affurément, fi jamais il y eut matiere à un confeil de guerre, c'eft en pareille occafion. Mais le gouvernement commençoit à montrer cette foibleffe qui caractérife furtout le regne de Louis XV, où toutes les fautes refterent impunies. Le gouvernement Anglois ne fe conduifit pas de même:

1744. Mathews vainqueur fut accusé, & , après une longue instruction de son procès, fut déclaré incapable de servir. C'est qu'il n'avoit pas fait tout ce qu'il pouvoit faire; c'est que, jaloux de la gloire que le Contre-Amiral Lestock auroit pu partager avec lui, il s'étoit trop hâté de commencer l'attaque; c'est qu'ensuite voulant en faire retomber le blâme sur cet inférieur, il l'avoit interdit & renvoyé à Londres, comme coupable d'avoir flétri par son inaction l'honneur du pavillon Britannique; ce dont fut déchargé honorablement Lestock, quoiqu'il ne se fût pas battu, tandis que son accusateur, quoique s'étant bien battu, succomba. Voilà la solution du paradoxe naval que le Roi George II est mort sans avoir pu comprendre, à ce que prétend la gazette de France qui plaisante, contre son ordinaire, mais empruntant, il est vrai, une bouche angloise. (*)

Mathews, qui n'avoit tenu la mer après le combat que pour satisfaire la vanité de sa nation, rentra peu après dans Mahon pour y radouber sa flotte très-maltraitée, & laissa de la sorte l'Espagne & la France recueillir pendant quelque tems l'avantage de cette journée, en faisant passer librement, des côtes de Provence en Italie, des provisions de guerre & de bouche, dont avoit besoin l'armée de Dom Philippe; mais cette liberté ne fut pas longue, & dès que Mathews reparut dans ces parages, tout s'éclipsa devant lui. On avoit fait un effort vigoureux, qui épuisa la marine des deux Puissances, & qu'elles ne pouvoient soute-

(*) Voyez le N°. 23 du 19 Mars 1779 de la *Gazette de France*, art. de *Londres*.

nir, furtout avec ceux qu'elles étoient obligées de faire fur terre. 1744.

Au refte, le combat de Toulon, quand même les François euffent été battus, auroit rempli les intentions du Miniftere, qui vouloit par-là occuper Mathews & le mettre hors d'état de repaffer fitôt dans l'océan. On méditoit un autre projet bien plus vafte, & que les meilleurs mémoires attribuent au Cardinal de Tencin. Son ambition lui fit tenter ce moyen de parvenir au premier Miniftere, & peut-être fi le fuccès eût fuivi fon plan, auroit-il tellement étonné le Roi par fa hardieffe qu'il l'auroit fubjugué. Sachant que S. M. étoit réfolue de déclarer la guerre à la Grande Bretagne & à la prévenir, il renouvella dans le Confeil la fcene de Mithridate avec fes enfans; il prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une defcente chez eux, de les faire trembler pour leurs propres foyers. Il fit voir dans le Prétendant le phantôme dont il falloit les épouvanter: il dit être certain que ce Prince avoit encore beaucoup de partifans fecrets en Ecoffe, en Irlande & même en Angleterre; il le peignit comme joignant à l'ardeur de fon âge & au reffentiment de fon état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé: il cita fon propos mémorable, répété plufieurs fois: *il faut que ma tête tombe ou qu'elle foit couronnée*. Il développa enfuite les moyens de l'exécution; il balança le pour & le contre; il démontra que, fuppofant même que l'entreprife échouât, elle ne pouvoit être bien funefte fi l'on y mettoit le fecret & la célérité qu'elle exigeoit, & qu'il en réfulteroit toujours un grand bien; qu'elle opéreroit une diverfion

puissante, qui forceroit S. M. Britannique à retenir
1744. ses troupes, ce qui affoibliroit d'autant son armée du continent. Ce Prélat, quoiqu'âgé de soixante ans, étoit plein de feu; il avoit une éloquence entraînante; il frappa & convainquit tout le conseil. Son plan fut adopté.

Le Prince Edouard, c'étoit le nom du Prétendant, part de Rome le 9 Janvier avec le mystere & la diligence d'un homme né pour les grandes entreprises. Il cacha sa marche au Roi son pere, à un frere qui l'aimoit tendrement, & qui n'auroit pas voulu le laisser partir sans lui. Le 13, il arrive à Genes, feignant d'être un courier d'Espagne, & accompagné d'un seul domestique: il s'embarque le lendemain pour Antibes & arrive bientôt à Paris. Il avoit ainsi passé au milieu de ses plus redoutables ennemis sous un nom supposé & sous la foi respectable du droit des gens. Son domestique prétendu étoit un frere du Cardinal, circonstance qui confirme celui-ci pour auteur du projet. La nuit d'une réjouissance publique donnée à dessein, où le Roi devoit assister, suivant le bruit qu'on avoit eu soin de répandre, le jeune Prince s'y trouve aussi: le tumulte favorise leur entrevue, & après cette conférence secrette, il se rend dans le même incognito à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

9 Janv.

Cependant le Comte de Maurepas, contribuant dans sa partie à l'exécution de ce grand projet, avoit fait équiper à Brest & à Rochefort vingt-six vaisseaux de ligne avec une diligence incroyable. On avoit fait motiver l'armement sur la nécessité de dégager le port de Toulon: les Anglois avoient été abusés sur le but de l'expédition, & le Roi d'An-

d'Angleterre n'en avoit été informé que le 25 Février. Déjà l'Escadre étoit dans la Manche sous 1744.
les ordres du Comte de Roquefeuil; plus de douze mille hommes de troupes étoient embarqués dans les bâtimens de transport, ainsi que les armes & les munitions. Le Comte de Saxe devoit être à la tête de l'entreprise, qui étant une véritable hostilité exigeoit une déclaration de guerre formelle qui la précédât. Elle paroît, & S. M. n'a- 15 Mars.
yant plus de mesures à garder, s'y plaint de ce que le Roi d'Angleterre avoit manqué au traité de neutralité, conclu avec lui à Hanovre en 1741; de ce qu'il ne lui faisoit point raison des courses & des prises faites par ses vaisseaux; de ce qu'il lui avoit, l'année précédente, fait la guerre en personne; de ce que l'Amiral Mathews étoit venu l'attaquer jusques dans la Méditerranée & le provoquer au combat; enfin, de ce qu'après tant de procédés injustes, il lui demandoit encore raison de l'arrivée du Prince Edouard en France.

Le Prétendant étoit sur le vaisseau que montoit le Comte de Saxe: il vit pour la premiere fois le rivage de sa patrie; mais une tempête violente rejetta la flotte sur les côtes de France, non sans une perte de plusieurs soldats effrayés, cherchant à regagner le rivage. Il vouloit tenter une seconde fois le passage avec un seul bâtiment; sa grande ame sembloit lui présager qu'il n'avoit qu'à se montrer pour trouver des sujets; mais on le détourna de commettre une tête aussi précieuse sans secours, non-seulement à l'inconstance des élémens, mais à la rage de ses ennemis, qui enfin instruits du complot avoient eu le tems de garnir de troupes toutes leurs côtes.

1744. Voici la converſation qu'eût à ce ſujet avec ce jeune héros, car il l'étoit alors, Milord Maréchal, ce fidele ſujet de la Maiſon de Stuart, qui depuis l'expulſion de Jacques II s'étoit refuſé à toutes les graces du vainqueur, avoit abandonné toutes ſes dignités, toute ſa fortune, diſant qu'il vouloit bien reconnoître un Roi ; mais non un Uſurpateur, qui avoit parcouru longtems toutes les cours de l'Europe pour trouver à ſon maître des ſoutiens & des vengeurs. Dans cette conjoncture déſirée il s'étoit rendu auprès d'Edouard ; joignant au courage la prudence que lui donnoient l'âge & l'expérience, il arrêtoit, comme les autres, l'impétuoſité du Prince, qui dans ſa bouillante ardeur lui dit en l'embraſſant : *je n'ai beſoin que de vous ſeul ; je veux aller vaincre ou périr avec mes fideles Ecoſſois.*

„ Voilà le courage, répond Milord, que nous „ attendons & que nous ne ſommes pas ſurpris „ de trouver en vous ; mais vous ne devez pas en „ faire un uſage inutile à votre cauſe, & dont „ l'unique effet ſeroit de ſacrifier vos amis à vos „ ennemis."

Le jeune héros perſiſtant : „ eh bien ! partons, lui repliqua-t-il ; mais au moment où „ nous débarquerons, je me croirai obligé de dé- „ clarer à vos ſujets, en leur recommandant votre „ perſonne, que nous ne ſommes, vous & moi, „ que deux braves aventuriers, qui venons ſeuls „ & ſans ſecours. Ils ſe garderont bien, s'ils veu- „ lent m'en croire, de faire le moindre mouve- „ ment en votre faveur. Ce ſeroit vous perdre „ & ſe perdre eux-mêmes. Ils ne vous doi- „ vent leur ſang & leur vie que lorſqu'ils pour-

„ ront au moins en espérer quelque succès pour „ vous. (*)” 1744.

On remarqua seulement que ce complot avoit été conduit avec tant d'artifice, que le Roi George instruit qu'il y avoit une conspiration, n'en put jamais découvrir les auteurs; ceux qu'on fit arrêter à Londres ne donnerent aucune lumiere & laisserent ce Monarque dans le trouble & la défiance.

Ce fut un problême alors, & ce l'est encore aujourd'hui, de savoir si l'on avoit un désir bien sincere de remettre le Prétendant sur le trône; si l'entreprise étoit réelle, ou feinte seulement. A en juger par la facilité avec laquelle on s'en désista, on seroit tenté de croire qu'on ne se soucioit pas de réussir. D'un autre côté, peut-on penser qu'on se soit constitué dans les dépenses excessives qu'un tel projet entraînoit, pour s'en tenir à un simulacre de descente? Si l'on réfléchit ensuite sur le tems où elle fut tentée, dans une saison & dans une mer où l'on devoit s'attendre à des coups de vent périlleux & inévitables, on ne peut la regarder que comme folle ou illusoire. Cependant, sans quelques contretems qui retarderent nombre de bâtimens de transport & les empêcherent de se trouver au rendez-vous à point nommé, on auroit pu mettre à profit plusieurs jours d'un tems favorable, & l'on auroit eu plus de loisir qu'il n'en falloit pour l'effectuer. On peut donc rester convaincu que l'armement avoit un objet certain; mais que l'invasion dépendant du secret, & consé-

---

(*) Nous trouvons cette anecdote intéressante dans l'*Eloge de Milord Maréchal*, attribué à M. d'Alembert.

quemment de la célérité, c'eſt-à-dire d'un inſtant,
1744. l'inſtant écoulé on étoit bien déterminé à ne pas haſarder une ſeconde fois de telles forces de terre & de mer, parce qu'alors le danger devenoit plus grand & les pertes irréparables. Louis XV auroit pu dire comme Philippe II : *je n'avois pas envoyé ma flotte combattre les élémens.*

Qu'on nous permette ici une digreſſion ſur une telle deſcente, dont on parle toujours dès qu'il eſt queſtion de guerre avec l'Angleterre, qu'on regarde comme très-praticable ou plutôt comme infiniment aiſée, & qu'au moment où nous écrivons (en 1778) on reproche au Miniſtere de n'avoir pas tentée. Obſervons aux frondeurs que cette expédition, qu'ils imaginent ſi facile, ne l'eſt pas tant qu'ils le croient; que tout y eſt en faveur du pays attaqué, & que la moindre contradiction doit renverſer l'attaque la mieux combinée & la rendre funeſte aux agreſſeurs. On ne peut gueres en former de plus ſage que celle dont nous venons de rendre compte. Les troupes Angloiſes étoient loin de leur iſle, répandues dans les Pays-bas; les forces navales également diſperſées dans le nouveau monde, en Amérique, dans la Méditerranée; la Grande Bretagne dans la plus parfaite ſécurité; l'Eſcadre du Roi plus forte de quatre ou cinq vaiſſeaux que tout ce que ſon rival pouvoit lui oppoſer de forces maritimes en cette occaſion. On avoit un parti formé au ſein de l'Angleterre même, & le Prince, objet de la deſcente, pouvoit par ſa ſeule préſence ſe tirer une armée du milieu de ſes ennemis. Le ſecret enfin étoit ſi bien gardé, que l'on ne ſçut *le deſſein* de la France à Londres que lorſque *les trois diviſions*

de l'Armée Royale eurent pris leur ſtation reſpective. La plus conſidérable cingla vers les côtes de Kent & s'avança juſqu'à Dungeneſſ. La ſeconde ſe plaça entre Calais & Boulogne & la troiſieme ſe tint à la hauteur de Dunkerque. Mais les efforts réunis de la nation Angloiſe, tirant parti des vieux vaiſſeaux de garde & de tout ce qui étoit capable de porter du canon, la mirent, dans le cours de ſept ou huit jours, en état de faire face. 1744.

D'ailleurs, il faut ſavoir que la nature a donné aux rivaux de la France dans la Manche un grand nombre de ports capables de recevoir & de protéger les plus grands vaiſſeaux, tandis que nous n'avons pas d'Oueſſant à Gravelines un ſeul havre où puiſſe mouiller un vaiſſeau de ligne. Il faut ſavoir encore que les vents dominans dans ces mers étant Oueſt, nos vaiſſeaux déſemparés à l'iſſue d'un combat n'auroient de reſſource qu'en gagnant la Norwege ou le Dannemarc. Si l'on peſe toutes ces conſidérations, on verra que tenter une deſcente en Angleterre de la part de la France, c'eſt un coup de déſeſpoir; c'eſt jouer à quitte ou double, ou plutôt c'eſt haſarder d'écraſer ſa marine pour longtems, tandis que celle d'Angleterre ne peut qu'eſſuyer un échec facile à réparer. La réſolution ſublime de remettre un Prince ſur le trône eſt peut-être le ſeul cas où un gouvernement prudent pourroit ſe livrer à cette ſpéculation, comme dans l'eſpece préſente, où l'on avoit eſpéré de prendre conſiſtance à terre & d'opérer une révolution durable en faveur du Prétendant.

Le Prince Edouard, devenu plus intéreſſant,

revint à Paris attendre de la générosité du Roi de
1744. nouveaux moyens pour faire valoir ses prétentions & son courage. Le Comte de Saxe se rendit aussi à la cour; le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France, dont ses mains étoient si dignes. Il ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, l'instant du repos, mais, au contraire, le signal de ses exploits & de la prospérité de la France. S. M. leva à cet effet tous les obstacles que la diversité de religion pouvoit y apporter, car par une loi bisarre en France il faut être Catholique, même pour avoir le droit de verser le sang ennemi ou répandre le sien à son service.

Ces tentatives vigoureuses annonçoient déjà dans le Conseil un nerf qui ne s'y étoit pas trouvé durant tout le Ministere du Cardinal de Fleuri. Elles furent suivies d'une résolution plus hardie & la véritable cause des succès des armes du Roi pendant les deux campagnes où nous allons entrer. Madame de la Tournelle, devenue Duchesse de Château-roux, & que nous n'appellerons plus qu'ainsi, de concert avec le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre, avoit déterminé le Roi à se mettre à la tête de ses armées; la secrette ambition dont tous deux étoient dévorés les y avoit portés. L'une se regardoit déjà comme plus Reine que la Reine elle-même. Elle comptoit se concilier la nation par cette inspiration magnanime, mériter les hommages de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant son amant comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de triomphe & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. L'autre,

ſans ſe repaître de ces chimeres brillantes, alloit à ſes ſins, de s'inſinuer plus avant dans les bonnes 1744. graces du maître & dans ſa confiance, d'augmenter ſon crédit, de ſe ménager plus d'occaſions de ſe faire des créatures, de rendre ſon miniſtere plus recommandable & s'attribuer enfin tous les bons ſuccès qu'il ſembleroit accélérer par ſa préſence, par la ſageſſe de ſes avis & la célérité de ſes ordres.

Tous deux craignirent que les généraux, ſe ſouciant peu de la préſence du Roi & ſurtout de la leur, ne le détournaſſent de ſon projet, comme le Maréchal de Noailles avoit fait l'année précédente: ils engagerent S. M. au ſecret. On agita enſuite de quel côté elle ſe porteroit: on comptoit que la campagne ſeroit plus brillante en Flandre, où tout étoit diſpoſé pour une guerre offenſive dans les Pays-bas Autrichiens; au lieu qu'en Alſace, ou vers le Rhin, on prévoyoit qu'on reſteroit ſur la défenſive. Il fut donc décidé qu'il ſe rendroit à Lille. Il ne convenoit pas que S. M. marchât ſans avoir rempli la formalité uſitée entre les nations civiliſées. Sa déclaration de guerre fut publiée le 26 Avril contre la Reine de Hongrie, 26 Avril. à peu près dans le même tems où le Roi de Naples fit la ſienne & où l'on la déclara auſſi au Roi de Sardaigne.

Alors Louis XV manifeſta ſa réſolution héroïque; il l'annonça ſans faſte, avec cette ſimplicité qui caractériſoit toutes ſes actions. La nation fut enchantée & attendrie: elle redoubla de zele & d'amour pour ſon Roi. Le Dauphin, qui n'étoit alors âgé que de quatorze ans, conjura ſon auguſte pere de lui permettre de l'accompagner. Il

ne crut pas devoir y consentir en ce moment, où
1744. ce Prince unique n'étoit pas encore marié: il devoit l'être l'hiver prochain. S. M. le consola de son refus, en lui promettant qu'ils feroient ensemble la premiere campagne.

Indépendamment de la raison d'Etat qui ne vouloit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi précieuses & sans appui, il en étoit une de décence qui s'y opposoit. Nous avons dit que la Duchesse de Château-roux devoit suivre le Roi: elle étoit Dame du palais de la Reine qui restoit à Versailles; ainsi son devoir la retenoit auprès de sa maîtresse, bien loin de l'attirer à l'armée, d'où tout devoit l'écarter. Ç'auroit été vouloir corrompre l'innocence du Dauphin par le spectacle de ce commerce adultere, car le mystere même qu'on apportoit pour sauver le scandale servoit à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi, mais il y avoit des ordres secrets à tous les corps municipaux de lui ménager une maison attenante celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes: on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs & tout le monde savoit dans la ville à quel dessein.

3 Mai. Le Roi partit le 3 Mai avec ses Ministres de confiance. Quant aux affaires étrangeres dont il avoit conservé le Département en chef, le Sr. Dutheil, qui en étoit le premier commis, eut ordre de l'accompagner avec les bureaux pour y présider. Le Comte de Saint-Florentin fut chargé pendant l'absence de S. M. non-seulement de la correspondance, mais aussi de toutes les affaires instantes dans l'intérieur du royaume.

12 Mai. Le Roi arriva le 12 Mai à Lille, après avoir

visité

vifité les places les plus importantes de fes frontieres & donné fes ordres pour leur fûreté. Il y fit 1744.
la revue de fon armée & établit, par des réglemens, une difcipline difficile à maintenir, mais qui devoit du moins s'exécuter en fa préfence. Ses aides-de-camp étoient Mrs. de Meuze, de Richelieu, de Luxembourg, de Bouflers, d'Aumont, d'Ayen, de Soubife, de Pecquigny. Il avoit pour fes deux Généraux, le Maréchal de Noailles à la tête de 80,000 hommes, & le Maréchal de Saxe, qui commandoit un corps féparé de 40,000. Cette fituation étoit bien différente de celle où l'on s'étoit trouvé l'année précédente, à la mort du Cardinal de Fleuri. Les Anglois alors avoient pu entrer fur les frontieres avec avantage. Ils s'y préfentoient quand il n'étoit plus tems, & les Hollandois ayant héfité de fe joindre à eux plutôt, venoient de le faire trop tard. Ils ne tarderent pas à s'en repentir, & dès le 8 Mai, in- 8 Mai.
ftruits de la marche du Roi & des mouvemens de fes troupes, allarmés pour leur pays, les Etats-généraux députerent vers lui le Comte de Waffenaar. Ce perfonnage, à la franchife de fa nation joignant l'urbanité françoife, étoit celui qu'on avoit cru devoir être le mieux venu de S. M., comme ayant réfidé auprès d'elle & s'étant acquis beaucoup d'amis à fa cour. Il étoit chargé de faire des propofitions de leur part & d'obtenir qu'elle fufpendît fes conquêtes. Le Roi lui répondit: „ le choix que les Etats-Généraux ont „ fait de vous, Monfieur, ne pouvoit que m'être „ très-agréable par la connoiffance que j'ai de „ vos qualités perfonnelles. Toutes mes démar„ ches envers votre République, depuis mon av-

„ nement à la couronne, ont dû lui prouver com-
1744. „ bien je defirerois d'entretenir avec elle une fin-
„ cere amitié & une parfaite correfpondance.

„ J'ai fait connoître affez long-tems mon in-
„ clination pour la paix: mais plus j'ai différé de
„ déclarer la guerre, moins j'en fufpendrai les ef-
„ fets: mes Miniftres me feront le rapport de la
„ commiffion dont vous êtes chargé; & après l'a-
„ voir communiquée à mes alliés, je ferai favoir
„ à vos maîtres quelles feront mes dernieres réfo-
„ lutions".

Par un efprit religieux, fans doute, & comme pour invoquer les lumieres du ciel fur fes confeils & les bénedictions de Dieu fur fes armes, S. M. avant de commencer fes opérations de guerre, fit célébrer une meffe du St. Efprit, & tint à l'abbaye de Cifoing un chapitre de l'ordre, dans lequel le
16 Mai. Marquis de Biffy eut l'honneur d'être nommé feul Chevalier. C'étoit une récompenfe de fes belles actions en Italie, au pas de Ville-Franche & à Monte-groffe, rocher fur lequel il fe battit pendant fept heures & fit prifonnier le Marquis de Suze, frere naturel du Roi de Sardaigne. Deux jours après Courtrai fut pris. Le lendemain le Député de Hollande vit inveftir Menin, une des places de barriere, gardée par des troupes de la République. Voltaire prétend que le Roi y témoigna perfonnellement beaucoup de bravoure; qu'il reconnut plufieurs fois la place & s'approcha de la paliffade à la portée du piftolet avec le Maréchal de Noailles, le Comte d'Argenfon & toute fa cour; qu'il encourageoit les travailleurs par fes libéralités & accéléra la prife de la ville,
4 Juin. qui fe rendit après fept jours de tranchée ouverte.

Ce fut la premiere conquête en sa présence. Il ne voulut pas l'épargner & ordonna qu'on en démolît les fortifications, chef-d'œuvre de l'art du fameux Vauban. C'est qu'il vouloit à la fois se venger des Etats-généraux en détruisant un de leurs boulevards, & leur montrer sa modération en s'ôtant la faculté de s'en servir contre eux. 1744.

Le Roi ne manqua pas de remercier le Seigneur de son triomphe. Il assista dans Lille à un *Te Deum*, tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil sur la frontiere. Trois Princesses du sang, dont les maris, les freres, les enfans ou les gendres combattoient en des lieux différens pour le Roi, faisoient l'ornement singulier de cette cérémonie. La Duchesse de Modene avoit accompagné en Flandre son neveu le Duc de Chartres & le Duc de Penthievre qui alloit devenir son gendre, pendant que le Duc de Modene son époux étoit à la tête des Espagnols en Italie: la Duchesse de Chartres avoit suivi son mari; & la Princesse de Conti, dont le fils étoit alors sur les Alpes, & dont la fille avoit épousé le Duc de Chartres, étoit venue avec ces deux Princesses.

Cependant on investissoit Ypres. Ce siege fut remarquable en ce que le Prince de Clermont y commandoit les principales attaques & continuoit, avec la permission du Saint Pere, à tremper ses mains dans le sang; fonction si contraire à celles d'un ministre de l'église. On y perdit le Marquis de Beauvau, Maréchal de camp, regretté des officiers, des soldats & des savans. C'étoit un antiquaire des plus curieux de l'Europe: il avoit formé un cabinet de médailles rares, & étoit alors le seul homme de son état qui cultivât ce genre de

littérature. Ypres capitula bientôt. Le fort la Kenoque & Furnes suivirent.

1744. 25 & 29 Juin ; 11 Juillet.

L'armée des alliés regardoit ces progrès & ne pouvoit s'y opposer. Elle avoit pour chefs trois hommes du plus rare mérite. Le Général Wade, éleve de Marlboroug, commandoit les Anglois; le Duc d'Aremberg, éleve du Prince Eugene, les Allemands; enfin le Comte Maurice de Nassau, encore rempli de l'esprit républicain de ses ancêtres, de leur amour de la gloire & de la liberté, conduisoit les Hollandois. Le Roi d'Angleterre auroit beaucoup mieux fait de se mettre à la tête des troupes cette fois; le Roi de France étoit un rival digne de lui, & il auroit, par l'autorité de son rang, prévenu la désunion des Généraux, principale cause de leur inaction; il auroit surtout aiguillonné la nonchalance des Bataves, qui, accoutumés à jouir des douceurs & des avantages de la paix depuis trente ans, avoient dans un moment d'effervescence consenti à y renoncer. On ne peut prévoir jusqu'où Louis XV eût poussé les progrès de ses armes, lorsqu'une nouvelle fâcheuse l'obligea de les suspendre lui-même. Il apprit que le Prince Charles avoit passé le Rhin, s'étoit emparé des lignes de Lauterbourg, de Weissembourg & de la Lauter; qu'en vain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autri-
5 Juillet. chiens; que leur Général étoit revenu en forces, les avoit repris & avoit envoyé des détachemens faire des courses jusques en Alsace. C'étoit d'autant plus incroyable, que le Maréchal de Coigny, à la tête de plus de 50,000 hommes, étoit sur ces bords & couvroit les provinces situées en deçà du fleuve; que le Maréchal de Belle-île, revenu en

faveur, commandoit un corps confidérable fur la Mofelle, d'où il protégeoit la Lorraine & les pays 1744. voifins; que le Duc d'Harcourt avec une autre armée fe tenoit à portée d'agir fuivant les circonftances & le befoin; qu'enfin le Comte de Seckendorff étoit au-delà du Rhin fous Philipsbourg avec les Bavarois, les Palatins, les Heffois. Ce fut à ce dernier que les autres attribuerent le fuccès du Prince Charles: ils lui reprocherent, au lieu de s'être tenu fous le canon de la forterefle, en confervant ainfi en échec le corps du Général Nadafti qu'il avoit en tête, de s'être retiré & d'avoir repaffé le Rhin, de s'être enfuite chargé de la défenfe de la rive vers Germersheim & Rhinzabern, d'en avoir répondu au Maréchal de Coigni, & d'avoir laiffé le Prince Charles exécuter fon paffage en cet endroit même; ayant reçu les renforts qu'il lui envoyoit après ce défaftre, de n'avoir pas profité de l'importance du moment, de l'avantage du terrein, de l'ardeur des troupes.

Si l'on en croit les mémoires des officiers françois, fur leurs repréfentations il avoit d'abord confenti de marcher aux ennemis; il changea enfuite d'avis, fous prétexte qu'il falloit qu'il en écrivît à l'Empereur. Bientôt toute l'armée Autrichienne, au nombre de plus de 80,000 hommes, menaça l'Alface; des partis porterent l'épouvante vers la Lorraine. Mentzel n'exiftoit plus, mais il étoit remplacé par Trenck, non moins audacieux, non moins infolent, non moins cruel. Le Roi Staniflas fut obligé de partir avec fa cour.

La conduite étrange du Général Bavarois, remplacé par un autre, il eft vrai, mais qui ne fut pas auffi puni qu'il le méritoit, fit foupçonner à

certains politiques voulant trouver des raisons de
1744. tout, que c'étoit un arrangement pris avec le Roi de Prusse, qui n'attendoit qu'un prétexte de se déclarer. Celui-ci étoit des plus spécieux suivant ces profonds & fins spéculateurs. La nécessité où par cette invasion Louis XV alloit se trouver réduit de cesser d'aider l'Empereur pour défendre ses propres Etats; les suites fâcheuses qui en résulteroient pour son allié dénué de tout secours; la crainte que la Reine de Hongrie, en se vengeant de son rival, ne travaillât à asservir l'Empire même; la Majesté de son chef, la dignité du Corps Germanique entier exposée; l'honneur des Electeurs intéressés à soutenir le Prince qu'ils avoient choisi; toutes ces considérations pouvoient avoir un grand poids de la part du Roi de Prusse, & fournissoient matiere au plus éloquent manifeste & aux violentes hostilités qu'il méditoit.

Quoi qu'il en soit de ces motifs cachés, dont on ne sauroit encore éclaircir l'obscurité, mais qu'on ne peut supposer sans frémir de la légéreté avec laquelle le conseil du Roi auroit compromis l'honneur de ses armes & la sûreté de ses sujets pour acquérir un allié aussi variable & qui durant cette guerre changeoit de parti pour la troisieme fois, ce fut à cette époque qu'il se déclara. On sçait qu'il avoit été conclu à Francfort un traité d'alliance défensive entre Charles VII, le Roi de Prusse, l'Electeur Palatin & la Régence de Hesse-Cassel, afin de contraindre la Reine de Hongrie à reconnoître l'Empereur en cette qualité & à lui restituer ses Etats héréditaires. C'étoit le contre-poids de celui de Worms.

En conséquence ce Monarque envoya en Bohême une armée de 80,000 hommes & une de 1744.
22,000 en Moravie; c'étoit bien plus qu'il n'étoit porté par le traité de Francfort, mais c'étoit ce qu'il avoit promis à la France.

On comptoit bien que cette diversion dégageroit le Royaume, & forceroit le Prince Charles à repasser le Rhin en hâte. Cependant, pour ne pas payer trop cher la complaisance qu'on avoit eue de le laisser pénétrer, & l'en faire repentir, s'il étoit possible, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes & d'accourir en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, vingt-six bataillons & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de Saxe avec le reste de ses troupes, qui n'étoient que de 45,000 hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption des ennemis qui en avoient plus de 70,000. Ce Général remplit admirablement les vues de son maître: il assit son camp près de Courtray, de-là mit obstacle à toutes les opérations des alliés, leur coupa les vivres, refusa de combattre en bataille rangée, mais les empêcha d'assiéger Lille, & fit cette belle campagne défensive, aux yeux des plus grands connoisseurs aussi glorieuse pour lui que toutes les offensives qui la suivirent.

Le Duc d'Harcourt avec son corps avoit reçu ordre de garder les gorges de Pfalzbourg. Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz; il augmenta pendant cette marche la paie & la nourriture du soldat, & cette attention en redoublant son zele redoubla son affection. Toutes les provinces de cette partie de la France al-

larmées du paſſage du Rhin, & ſurtout des mal-
1744. heureuſes campagnes précédentes en Allemagne, furent raſſurées par la préſence de S. M. & treſſaillirent de joie en la voyant. Cet accroiſſement de tendreſſe de la part des ſujets préparoit la plus belle époque du regne de Louis XV, s'il eut pû en conſerver la mémoire comme elle le méritoit, & remplir les engagemens qu'elle lui impoſoit plus étroitement.

4 Août. Ce Monarque arriva le 4 Août à Metz, y donna audience au Baron de Schmettau, Plénipotentiaire du Roi de Pruſſe, qui venoit lui annoncer l'entrée de ce nouvel allié en Bohême. Les couriers d'Italie étoient des plus favorables, l'eſpérance renaiſſoit de toutes parts, lorſqu'un malheur d'un genre plus affreux répandit la conſternation d'un bout du royaume à l'autre.

Le Roi, dont le tempérament s'étoit fortifié par l'exercice, jouiſſoit en apparence de la plus parfaite ſanté; mais il ſurvient chez les hommes les mieux conſtitués de tems en tems des criſes qui en ſont plus violentes. Sa Majeſté s'étoit deſſéché le ſang depuis quelques années par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes; les excès qu'elle s'étoit permis dans un autre genre qui n'avoient contribué qu'à l'enflammer davantage; les fatigues de la campagne; le ſoleil qu'elle avoit eu longtems ſur la tête durant une marche, & qui lui avoit frappé violemment la cuiſſe & l'avoit brûlé par ſon ardeur; toutes ces cauſes aggraverent la fievre dont elle fut atteinte le 8 Août, & la firent dégénerer en fievre maligne & putride à la fois. Dès la nuit du 14 elle fut à toute extrêmité.

Ce ne fut que le même 14 au ſoir que la Reine reçut un courier du Duc de Geſvres, qui lui ap- 1744.
prenoit le péril extrême de ſon auguſte époux. Elle ſeroit partie ſur le champ s'il n'avoit fallu aller chercher de l'argent chez le Sr. de Villemur, receveur-général des finances de Paris, qui avança mille louis. Ce départ précipité donna plus de créance aux lettres particulieres ; la douleur devint univerſelle ; tout autre intérêt fit place dans le cœur des François à celui qu'ils devoient prendre à une tête ſi chere. L'amour pour ce Prince, la juſte appréhenſion de le perdre, ſurtout dans les conjonctures où l'on étoit, ſuſpendirent toutes les opérations, & les Généraux s'appliquerent ſeulement à ſe retrancher ſi bien que l'ennemi ne pût profiter du découragement des peuples, ni du malheur qui les menaçoit. On regardoit le Roi comme mort ; il falloit bien que ce fût ainſi, puiſqu'on ſe détermina à l'adminiſtrer & à lui propoſer d'éloigner la Ducheſſe de Château-roux. Ce fut le Duc de Chartres, qui forçant la porte de la chambre de S. M. en ſa qualité de premier Prince du ſang, lui apprit le danger où elle étoit & lui ſuggéra de remplir ce devoir de religion. Le Duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre de ſervice, en cette circonſtance s'étoit bien gardé de faire à ſon maître cette fâcheuſe annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguſte & la favorite. Son heureuſe étoile lui fit prendre le parti le plus ſage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas ſans exemple ; il prévit combien l'amour-propre de S. M. ſeroit bleſſé ; il ne voulut pas courir les riſques de ſon reſſentiment, & plus encore de celui

de la disgraciée: dans le cas contraire, il avoit
1744. peu d'espoir de crédit auprès du successeur: il resta donc fortement attaché à la Duchesse; il s'opposa tant qu'il pût à ce qu'on allarmât le mourant en effrayant sa conscience; il poussa l'audace jusqu'à résister longtems au Duc de Chartres; il ne céda qu'au respect & à la supériorité d'un Prince que la couronne regardoit après le Dauphin. Même, si l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait: „ quoi, dit-il, en le menaçant, „ un valet tel que toi refusera la porte au plus „ proche parent de ton maître!" & d'un coup de pied enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curiosité de S. M., Son Altesse, encore émue, se plaignit de l'insolence du Duc de Richelieu qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Duchesse de Château-roux, depuis la maladie du Roi n'avoit pas quitté son chevet: son amant encore ivre de sa passion lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ses sujets. L'arrivée de l'Evêque de Soissons, premier aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que son regne alloit finir: elle se retira, & le Prélat remplit son ministere avec toute la rigueur qu'il prescrivoit. Il exigea du Roi, avant de lui donner le viatique, non seulement qu'il éloigna de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par

---

(*) Voyez *les amours de Zeokinisul, Roi des Kofirans, ouvrage traduit de l'Arabe, du voyageur Krinelbol.*

une amende honorable à Dieu, en présence des princes, des courtisans & du peuple. Le pénitent, dont l'ame étoit naturellement pusillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoiblissent, frappé de terreurs religieuses joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le Comte d'Argenson, qui ne cultivoit la favorite que par politique & la détestoit au fond, désormais sans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre & s'en acquitta durement. La Duchesse, plus grande en cet instant que son amant, reçut sa disgrace avec fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit souffrir en route: elle monta en carosse avec la Duchesse de Lauraguais, sa sœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'instruit de son renvoi on lui prodigua toutes les huées, marques du souverain mépris dont une populace effrénée accable toujours ceux qui ont mal-à-propos usurpé ses hommages. D'ailleurs on la regardoit comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ses regrets: on l'accable d'injures atroces, de menaces effrayantes; les paysans dans les campagnes la suivoient aussi loin qu'ils pouvoient, & se transmettoient successivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une espece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pieces. Il lui falloit prendre des précautions infinies: lorsque la voiture approchoit de quelque bourgade, la Duchesse étoit obligée de s'arrêter à plus d'une demi-lieue de distance, d'où détachant quelqu'un de sa suite pour prendre des relais & reconnoître les faux-fuyans, elle tâchoit de se dérober à la rage des villageois. Ce fut dans ces transes 1744.

1744. mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingt lieues de pays avant de se rendre à Paris. A son arrivée la consternation auroit augmenté, si elle n'eut déja été extrême. Le peuple de la capitale ne l'auroit pas mieux accueillie que celui des provinces, mais il étoit trop occupé de sa douleur; il ne faisoit que courir des églises où il venoit d'adresser ses vœux à Dieu pour la conservation du Roi, à la poste, au palais, aux hôtels des grands Seigneurs pour savoir quel en étoit le succès, & les nouvelles devenant plus fâcheuses, il voloit encore au temple pour fatiguer le ciel de la ferveur de ses prieres.

Le Dauphin venoit de partir; la famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi, & Paris, ainsi privé de son maître & des divers appuis du trône, se trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le seul Duc d'Orléans lui restoit: retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit assidument la patrone de cette ville; il applaudissoit à la fermeté pieuse de son fils qu'il avoit excitée par ses lettres. Confondu dans la foule aux pieds de la châsse, il ne se distinguoit que par des larmes plus ameres, par des sanglots plus violens. Ce fut-là, dit-on, que sans concert & par un cri de désespoir subit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé.* Ce n'étoit point flatterie: ce n'étoit point les courtisans qui le qualifioient, c'étoit le peuple; il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce surnom: il le décernoit en quelque sorte à son ombre; il épanchoit sa reconnoissance. Un citoyen n'abordoit pas l'autre dans la rue, qu'après avoir parlé du fatal événement, en se quittant ils

ne s'écriassent tous deux : *s'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours!* Le Dauphin même, à cet âge où un Prince jeune & superbe voit aisément dans le brillant d'une couronne de quoi se consoler, sensible uniquement à la perte d'un pere & au malheur de la nation, avoit proféré ces paroles attendrissantes : „ ah ! pauvres peu- 1744.
„ ples, qu'allez-vous devenir ! quelle ressource il
„ vous reste ! Moi ! .... un enfant ! .... O Dieu !
„ ayez pitié de ce royaume ; ayez pitié de nous ! "

La Reine, dont la sensibilité devoit être éprouvée jusqu'au dernier instant, trouva à Saint Dizier le Roi de Pologne, Stanislas son pere, sorti de la chambre du Roi au moment où l'on désespéroit de sa vie. Enfin une évacuation heureuse étant survenue lorsque S. M. arriva le 17 à Metz, son auguste époux commençoit à être rendu à la vie ; elle profita de l'ouvrage de l'Evêque de Soissons, &, quoique ses mortifications & ses chagrins, joints à l'âge qui s'avançoit, la rendissent moins attrayante que jamais, ses soins, ses empressemens & ses caresses, eurent tant de pouvoir sur le cœur du Monarque, d'un naturel bon & reconnoissant dans le premier moment, qu'il lui jura qu'elle seule auroit sa tendresse à l'avenir.

Il n'en fut pas de même du Dauphin. C'est ici l'époque où le Roi commença à diminuer d'affection pour lui. Informé de son départ, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Versailles : l'intérêt qu'il prenoit à la santé de ce fils unique en étoit le prétexte, & la répugnance de voir arriver en lui son successeur, la véritable cause. Le Prince étoit déjà à Verdun quand il rencontra l'officier chargé de lui notifier les intentions de

S. M. Ce qui l'eût arrêté en toute autre circonstan
1744. ce, ne lui parut pas un obstacle en celle-ci, &
consultant plus son cœur que son Gouverneur, i
se persuada être dans le cas où la tendresse pouvoi
le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ail
leurs très-près de son pere; il n'envisagea que
lui; il oublia que c'étoit son Roi & ne put se ré
soudre à s'en retourner sans l'avoir vu: le Duc de
Châtillon le suivit, plus qu'il ne le conduisit. A
son arrivée à Metz, le pere se montrant à son
tour dissimula la faute du sujet; mais comme i
regnoit des maladies dans le pays, & que le Dau
phin avoit eu un léger accès de fievre en arrivant
il le renvoya peu de jours après. Son méconten
tement tomba sur le Gouverneur, qui reçut ordr
avant le retour du Roi de se retirer dans ses ter
res. Sa femme participa à sa disgrace & tous deux
n'eurent que quelques heures pour se disposer
obéir. Ce qui confirme le vrai motif de ce ren
voi, sur lequel on a varié mal-à-propos, c'est un
discours de Louis XV à un Seigneur tenant not
des anecdotes de la cour. Il lui demanda s'il s
rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre an
à pareil jour? La mémoire du courtisan étant e
défaut: „ consultez votre journal, lui dit le Roi
„ vous y verrez la disgrace du Duc de Châtillon
„ Vraîment, ajouta-t-il, il se croyoit déjà Mair
„ du palais." On prétendit en effet que le Du
comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jett
aux genoux du Dauphin & l'avoit salué comm
son Roi.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressenti
du danger du Monarque, fut celle de l'allégress
publique, ou plutôt elle n'en eut point. Paris n'é

[ét]oit qu'une enceinte immenſe pleine de fols. Le premier courier qui apporta la nouvelle de la criſe heureuſe qui l'avoit ſauvé, fut entouré, careſſé & preſque étouffé par le peuple. On baiſoit ſon cheval & juſques à ſes bottes; on le menoit en triomphe: les inconnus ſe crioient du plus loin qu'ils ſe voyoient: *le Roi eſt guéri!* ils ſe félicitoient, s'embraſſoient. Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoiſſance envers le ciel. Il n'y eut pas une ſociété d'artiſans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée pendant plus de deux mois que de réjouiſſances & de fêtes qui cauſerent une dépenſe exceſſive. Il fallut mettre des bornes à ces prodigalités. La Bretagne fut de toutes les provinces celle qui fit éclater ſa ſatisfaction d'une manière plus ſenſée, plus digne du ſujet & plus durable. Les Etats arrêterent qu'il feroit érigé dans leur capitale un monument de bronze repréſentant l'événement. Il fut en conſéquence exécuté par le fameux le Moine & poſé à Rennes en 1754.

1744. 18 Août.

Les poëtes, les orateurs, par une louable émulation s'efforcerent de célébrer ce plus beau moment de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une eſpece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, d'en tranſmettre la mémoire à la poſtérité la plus reculée. On ne ſauroit s'imaginer à quelle extravagance ſe porta chez les gens de lettres le délire de la compoſition, mêlé au délire patriotique. L'un d'eux, comptant ſur les reſſources de ſon génie & ſur le ſujet dont tout étoit intéreſſant, pouſſa la hardieſſe & la licence juſqu'à remettre ſous les yeux du lecteur la criſe ſalutaire qui avoit ſauvé le Roi, juſqu'à en peindre les détails les

plus phyſiques, juſques à en apoſtropher les pre-
1744. mieres déjections; &, qui le croiroit! l'on s'arrachoit avec avidité cette production, dont le titre dégoûtant l'eut fait rejetter en toute autre circonſtance, mais que le poëte accoutumé à traiter toutes ſortes de matieres, à en vaincre les difficultés & les bizarreries, avoit eu l'art d'ennoblir & de rendre ſublime en pluſieurs endroits. On ſera moins étonné cependant, en apprenant que ce poëte étoit Piron.

L'exclamation du Roi, en apprenant pour la premiere fois l'excès des tranſports de la nation, l'en fit paroître encore plus digne: *ah!* dit-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi! Et qu'ai-je fait pour le mériter?* Il avoit tenu précédemment un propos cité dans le tems, moins marqué au coin de la ſenſibilité, mais plus de l'héroïſme, qui prouvoit que ſur le point de mourir, en ce dernier inſtant où la chimere de la gloire & ſes illuſions s'évanouiſſent, pénétré de la rigueur de ſes obligations, ce Monarque n'avoit pas perdu de vue l'intérêt de l'Etat. Son deſſein, en partant de Flandre, étoit de livrer bataille au Prince Charles; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en perſonne. C'étoit le Maréchal de Noailles qui, venu avec S. M., comme le plus ancien avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alſace. Inſtruite de la réunion, elle dit au Comte d'Argenſon qui n'avoit pas quitté ſon chevet depuis le commencement de ſa maladie: *écrivez de ma part au Maréchal de Noailles que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureuſement Noailles ne valoit pas Condé,

&

& avoit affaire à un rival moins aiſé à battre que le Général Eſpagnol. Le Prince Charles n'eut pas peur du Maréchal; mais ce qui changea la face des affaires, ce fut la nouvelle qu'il reçut de l'irruption du Roi de Pruſſe en Bohême. Cet événement le forçoit à courir au ſecours de ce royaume. Il avoit paſſé le Rhin malgré l'armée de France: il ſe déroba pendant la nuit & il le repaſſa preſque ſans perte vis-à-vis d'une armée ſupérieure. Le Chevalier de Belle-île, chargé de le ſuivre avec un gros détachement, ne put atteindre que ſon arriere-garde, qui n'en continua pas moins ſa route en bon ordre. Les défenſeurs de Noailles attribuent le ſuccès de l'évaſion de l'ennemi au retard de la marche des troupes occaſionné par la maladie du Roi, à un terrein marécageux & difficile par où il falloit paſſer pour aller au Prince Charles, à l'excellence de ſes précautions pour établir ſes ponts, les aſſurer & tout enlever, de maniere qu'il ne perdit pas même un magaſin. La mort du Prince à l'agonie répondoit à tout cela & faiſoit d'avance le procès du Maréchal. L'Etat ne meurt point, & rien ne doit arrêter les opérations eſſentielles à ſa conſervation & à ſa proſpérité. En forçant la marche des troupes on eut prévenu le Général Autrichien, on eut mis contre lui ce même terrein qui le favoriſoit, on lui eut ôté le tems enfin de faire toutes les diſpoſitions qu'il avoit faites. Auſſi le Roi de Pruſſe ſe plaignit-il amerement qu'on eût laiſſé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. En effet le Prince Charles avoit des aîles, & s'il n'arriva pas aſſez à tems pour empêcher ce Monarque de prendre la ville de Prague le 15 Septembre, par les mouve-

1744.

24 Août.

mens & les marches qu'il fit, il le força d'en retirer la garnison le 27 Novembre. Ainsi le Roi de
1744. Prusse ne fut maître de cette capitale que deux mois; les François l'avoient gardée treize, & le Prince Charles en fut deux fois le libérateur. Cependant après sa retraite, l'armée Impériale ne trouvant aucun obstacle avoit aussi repassé le Rhin, repris toute la Baviere, & Charles VII étoit rentré dans sa capitale.

On égayoit la convalescence du Roi par le détail des succès du Roi de Prusse, de l'Empereur, de l'armée françoise restée aux ordres du Maréchal de Coigny, reprenant toutes les villes forestieres & l'Autriche antérieure, enfin des armées d'Italie, où deux Princes de son sang triomphoient. On a déjà parlé de l'Infant Dom Philippe; un autre héros de la maison de Bourbon s'étoit joint à lui (le Prince de Conti) qui, ayant servi en qualité de Lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Baviere, avoit de l'expérience, quoique jeune, parce que l'infortune en donne promptement & beaucoup plus que la prospérité. C'étoit d'ailleurs un Prince appliqué, & qui dans la fougue de l'âge & des plaisirs étoit tourmenté de cet amour de la gloire qui fait supporter le travail le plus pénible & vaincre tous les obstacles. Il s'étoit préparé au généralat qu'il ambitionnoit, par une étude continuelle de dix heures par jour durant l'hiver qu'il avoit passé à Paris. Il connoissoit l'Italie mieux que sa patrie; il en avoit la position dans toutes ses parties & dans les plus petits détails; il en avoit confronté toutes les cartes; il savoit par cœur les campagnes de Catinat & de Vendôme; en un mot, il étoit muni de toutes les

connoiſſances de ſpéculation qui peuvent ſuppléer à la pratique. Il commandoit avec Dom Philippe l'armée combinée de France & d'Eſpagne. Dès le 1 Avril, ils lui avoient fait paſſer le Varo, & avoient contraint les troupes Piémontoiſes de ſe retirer & d'abandonner les châteaux d'Aſpremont, d'Utelle, de Nice, de Caſtel-nuovo, enſuite celui de Montalban; ils avoient forcé celui de Villefranche à ſe rendre & fait la garniſon priſonniere de guerre. Le Prince de Conti étant parvenu à faire eſcalader les montagnes à ſes troupes, après bien des difficultés forme le ſiege de Demont, le prend le 17 Août avec toute ſa garniſon, fait ouvrir la tranchée devant Coni, eſt attaqué par le Roi de Sardaigne qui, pour lui faire abandonner cette entrepriſe, lui livre, & aux Eſpagnols, une bataille ſous les murs de Coni. L'Infant & le Prince françois ſont vainqueurs; les Piémontois maltraités & battus ſe retirent en déſordre & abandonnent cette ville à ſes propres forces: elle ſe défend trois ſemaines; peu de jours encore l'euſſent obligée à ſe rendre, mais la ſaiſon trop avancée force les Princes à lever le ſiege & à repaſſer les Alpes.

1744. — 30 Sept.

A propos de cette bataille, Voltaire prétend que c'étoit une occaſion où la politique ſuggéroit de la livrer, en ce que ſi le Roi de Sardaigne étoit vainqueur, les François avoient peu de reſſources & la retraite étoit difficile, & que s'il étoit vaincu, la ville n'étoit pas moins en état de réſiſter dans cette ſaiſon avancée, où il avoit des retraites ſûres. Il nous ſemble que l'hiſtorien, en exaltant la ſageſſe des meſures du Monarque, le condamne ſans le vouloir: car, au contraire, étant cer-

1744. tain de la bonté de la place, de la longueur de fa défenfe & du découragement des affiégeans, c'étoit le cas de ne pas compromettre fes lauriers, de jouer le rôle de Fabius, & furtout d'épargner le fang de fes fujets. Il perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Coni n'en fut pas effrayé, & l'hiftorien eft obligé de convenir que la rigueur de la faifon, l'abondance des neiges & le débordement de la Sture furent les vraies caufes de la levée du fiege. Telle fut la fin de la campagne en cette partie, où il s'étoit fait des prodiges de valeur. Ceux qui s'y diftinguerent le plus furent, au pas de Ville-franche, le Marquis de Biffi à la tête des François & le Marquis de Campo-Santo à la tête des Efpagnols. Celui-ci portoit ce nom de la bataille de Campo-Santo, où il avoit fait des actions étonnantes. Mrs. de Mirepoix, d'Argouges, Du Barail s'y fignalerent auffi, de même que Mrs. Duchâtel, de Caftelar au Mont Eleus, & le Comte de Choifeul, chargé de porter la nouvelle de la victoire. Au Château-Dauphin, nous trouvons un Bailli de Givry, chef de l'entreprife, le Colonel Salis & le Marquis de la Carte, auxq[illegible] coûta la vie; le brave Chevert qui, m[illegible]mier fur les murs de Prague, voulut auffi [illegible] le roc le premier; un Lieutenant-colonel de Poitou, dont nous regrettons de ne pas citer le nom, qui fauta le premier dans les retranchemens. [illegible] lifons une Lettre du célebre Campo-Santo, [illegible]i n'ayant pu en cette occafion égaler la gloire des François, écrivit au Marquis de la Mina, Général de l'armée Efpagnole fous Dom Philippe: „ il fe préfentera „ quelques occafions où nous ferons auffi-bien

„ que les François, car il n'eſt pas poſſible de
„ faire mieux." 1744.

Le Prince de Conti, faiſant dans ſa correſpondance au Roi mention de cette journée, s'exprime en ces termes: „ c'eſt une des plus brillantes „ & des plus vives actions qui ſe ſoient jamais „ paſſées; les troupes y ont montré une valeur „ au deſſus de l'humanité. La brigade de Poitou, „ ayant Monſieur d'Agenois à ſa tête, s'eſt cou- „ verte de gloire.

„ La bravoure & la préſence d'eſprit de Mon- „ ſieur de Chevert, ont principalement décidé de „ l'avantage. Je vous recommande Monſieur de „ Solemi, & le Chevalier de Modene. La Carte „ a été tué: Votre Majeſté, qui connoît le prix „ de l'amitié, ſent combien j'en ſuis touché."

Il ne faut pas oublier le Marquis de Villemur & le Comte de Lautrec, vainqueurs à la journée des barricades. Enfin à la bataille de Coni, au nombre des bleſſés furent le Marquis de Senneterre, le Marquis de la Force qui en mourut, le Chevalier de Chauvelin & le Chevalier de Chabannes. Le Prince de Conti, dans une autre lettre au Roi, s'étend ſur les ſervices ſignalés de M. de Courten, ſur ceux de MM. du Chayla, de Beaupreau, de Montmorenci, de Stainville, du Marquis de Maillebois, Major-général des logis, de M. de Chauvelin, Major-général de l'armée. Mais auſſi modeſte que Ceſar, & comme lui général & ſoldat, il paſſe ſous ſilence deux coups dont il eut ſa cuiraſſe percée & deux chevaux tués ſous lui. Les poëtes de Paris ne manquerent pas de célébrer ſes hauts faits, mais ſe preſſerent trop, ſans doute, de l'appeller l'Annibal françois; il n'avoit

pas ce ſurnom qu'il ne le méritoit déjà plus, car
1744. il venoit de repaſſer les Alpes ſans avoir pu prendre poſte, & couronné de lauriers ſtériles il n'en ramena qu'une armée affoiblie.

De ſon côté, le Roi de Naples aidé du Comte de Gages, étoit entré en campagne pour défendre ſes propres Etats. Le Prince de Lobkowitz y avoit répandu vers le mois de Juin un manifeſte, où la Reine de Hongrie parloit aux peuples des deux Siciles comme à ſes ſujets, auxquels elle donnoit ſa protection. Elle ſembloit ſe flatter même d'un ſoulevement à Naples, & la Reine, quoique groſſe, retirée à Gayette dès la fin d'Avril, étoit diſpoſée à paſſer à Rome en cas d'un événement malheureux. C'eſt de cette invaſion préméditée que s'étoit autoriſé le Monarque dans ſa déclaration de guerre. Il étoit parvenu non-ſeulement à empêcher l'ennemi de pénétrer chez lui, mais il avoit porté le théâtre de la guerre dans la campagne de Rome: il étoit, avec le Duc de Modene devenu Généraliſſime du Roi d'Eſpagne, dans Velletri, autrefois capitale des Volſques, aujourd'hui la demeure des doyens du ſacré college. Il y fut ſurpris au milieu de la nuit par une tentative hardie du Général Autrichien, ſemblable à celle que le Prince Eugene avoit faite ſur Crémone en 1702, & il étoit priſonnier, ſans le Marquis de l'Hôpital, Ambaſſadeur de France auprès de lui, qui l'avoit accompagné & l'avertit à tems, ainſi que le Duc de Modene. Ils avoient à peine rejoint leur armée que leur palais fut inveſti. Le Général Nonaty entre dans celui du Duc de Modene; il y trouve le Miniſtre de ce Prince, M. Sabatini, qui avoit été autrefois dans

le même régiment que lui : „ n'eſt-il pas vrai, lui „ dit ce Miniſtre, que vous me donnez la vie, 1744.
„ & que vous vous contenterez de me faire pri-
„ ſonnier? " Mais pendant qu'ils renouvelloient leur ancienne connoiſſance, les vainqueurs ayant auſſi commis la même faute qu'à Crémone, leur triomphe ne fut pas de durée : la confuſion, le déſordre & l'ardeur du pillage réparerent le mal qu'avoit cauſé le défaut de vigilance, de diſcipline & d'activité : les Allemands furent chaſſés à leur tour. M. Sabatini, qui voyoit ce changement par la fenêtre, dit au Général Autrichien : „ c'eſt
„ moi à préſent qui vous donne la vie, & c'eſt
„ vous qui êtes mon priſonnier."

Le Prince de Lobkowitz fut obligé de ſe retirer vers Rome ; le Roi de Naples le pourſuivit ; le Pape étoit neutre, & ce rôle convenoit à la qualité de pere commun des fideles. Auſſi les deux armées reſterent chacune de leur côté à une porte de Rome, & le Général Autrichien, ainſi que le Monarque Napolitain, ſous le nom du Comte de Pouzolles, vinrent baiſer les pieds du Souverain Pontife, tandis qu'ils faiſoient ravager ſes campagnes par leurs troupes.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque Louis XV voulant terminer la campagne par une conquête importante, fit ouvrir la tranchée devant Fribourg par le Maréchal de Coigny. Foible & à peine convaleſcent, il arrive au ſiege pour accélérer les travaux. C'étoit, de tous ceux qu'il avoit entrepris, le plus difficile & le plus pénible. C'eſt à cette expédition que ſe diſtingua pour la premiere fois le Comte de Lowendhal, déjà connu chez l'étranger & depuis ſi utile à la France. Il

y aſſiſta comme volontaire, & fut bleſſé à la tête
1744. d'un coup de fuſil. La ville ſe rendit après un mois de tranchée ouverte. Une ſingularité de ce ſiege, c'eſt que ce fut le Comte d'Argenſon qui, comme Miniſtre de la guerre, fit dreſſer les articles de la capitulation, & par une prétendue conceſſion qu'il fit beaucoup valoir au Général Damnitz qui la défendoit, rendit plus inévitable & plus prompte la reddition des châteaux. Ce bon Allemand ayant obtenu la permiſſion de ſe retirer avec ſes malades & ſes bleſſés dans ces fortereſſes, s'apperçut trop tard que c'étoit une permiſſion funeſte, en ce que tant de bouches ſuperflues ou inutiles ne feroient qu'embarraſſer dans ces enceintes étroites & l'affamer d'autant. Sa mal-adreſſe fit perdre bientôt les châteaux à ſa Souveraine, & la garniſon, obligée de ſe rendre priſonniere de guerre, il apprit, ſans doute, à combiner mieux une autre fois ſes traités, & ſurtout à ſe défier des graces d'un ennemi. Le Roi uſa de la même politique à Fribourg qu'à Menin; il en fit démolir les fortifications, étant décidé à le reſtituer à la paix, ou plutôt prévoyant qu'on ne pourroit le conſerver à l'Empereur, ſelon le plan tant de fois dérangé, dont la diverſion malheureuſe du Roi de Pruſſe obligeoit de ſe départir encore. Toute la gloire de la campagne de Bohême étoit pour le Prince Charles, qui, après avoir paſſé & repaſſé le Rhin en préſence de l'armée françoiſe, avoit traverſé l'Elbe à la vue de l'armée de ce Monarque, ſi conſidérablement diminuée par la déſertion & les maladies, qu'il n'oſa livrer bataille dans la crainte de la perdre. Il fut obligé de ſe tenir ſur la défenſive devant ce Général & de couvrir la Siléſie, où ce-

cependant des partis pénétrerent jusqu'aux portes de Breslau. Ces succès étoient dûs au retour d'un autre Prince, qui d'abord lié avec le Roi de Prusse pour dépouiller la Reine de Hongrie, ensuite réconcilié avec elle par son entremise, n'avoit pas été plus scrupuleux que lui, & déterminé par les subsides de l'Angleterre, venoit de s'unir à cette Princesse pour dépouiller ce Souverain, une seconde fois son ennemi. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le nouvel acteur intéressant de cette sanglante tragédie, avoit fait au mois de Mai un traité secret avec la Reine de Hongrie, & envoyé en conséquence au Prince Charles un secours de 22,000 hommes, qui lui avoit donné la supériorité. De son côté, cette Princesse lui céda une partie de la Silésie qu'elle espéroit reprendre & sur laquelle il prétendoit avoir des droits anciens, qu'elle reconnut valables, mais qui, sans doute, seroient devenus très-problématiques, dès que cette province n'auroit plus appartenu au Roi de Prusse. Tant de changemens dans les négociations devoient augmenter les vicissitudes de la fortune; aussi les triomphes & les revers furent très-balancés durant cette campagne. Si la France avoit échoué en Angleterre, elle avoit eu des succès en Flandre. Le Prince Charles les avoit suspendus par son invasion en Alsace, qu'avoit arrêtée à son tour le Roi de Prusse vainqueur en Bohême. Cette irruption n'avoit pu être que momentanée; il craignoit pour ses propres Etats, & l'Empereur profitant de la retraite des Autrichiens, quoique rentré dans Munich, ne pouvoit s'y regarder encore comme fort en sûreté. Il fallut donc songer à faire une autre campagne & à la rendre plus dé- 1744.

cisive en sa faveur. Afin d'être à portée de commencer de bonne heure les hostilités, on se dis-
1744. posa à faire hiverner, de gré ou de force, dans les Electorats de Mayence, de Treves & de Cologne, 40,000 hommes, sous les ordres du Maréchal de Maillebois, rentré en grace. Les Souverains de ces contrées, même le dernier, quoique frere de l'Empereur, étoient neutres, moins à raison de leur dignité d'Archevêques, que de leur impuissance. Ils n'en éprouvoient pas moins, comme on voit, le fléau de la guerre, & ils publioient mémoires sur mémoires, où ils se plaignoient de la désolation de leur patrie. On leur fit entendre que c'étoit pour y remédier plus efficacement, soit en portant un coup sensible & direct au Roi d'Angleterre en son Electorat d'Hanovre, soit en contenant le Roi de Prusse dans la cause commune par la crainte de perdre ses possessions en cette partie.

13 Nov. Après avoir tout ordonné, le Roi satisfit l'impatience des Parisiens & reparut dans sa capitale. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations & les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majestueux par la pompe qui l'accompagnoit; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avoit eu de le perdre, ce peuple sembloit, par son empressement, chercher à s'assurer de l'existence du Monarque ressuscité. C'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embrassoit les genoux. S. M. resta trois jours au palais des Tuilleries, se montra le plus qu'elle put, & voulut qu'on en approchât librement. Pour plus de popularité, elle dîna à

l'hôtel de ville. C'étoit une marque de sa reconnoissance qu'elle donnoit aux habitans en la personne de leurs officiers municipaux qui les représentoient. Ils eurent, suivant l'usage, l'honneur de la servir. Le prévôt des marchands étoit derriere le Roi; le premier échevin derriere le Dauphin. Voltaire critique avec raison à ce sujet les inscriptions & devises des places publiques, qui, par une coutume ridicule, étoient en latin, & au lieu d'exprimer les sentimens d'une nation qui ne parle ni n'entend cette langue, ne produisoient que les jeux puériles d'une imagination pédantesque. 1744.

Au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchemens de la sensibilité des François, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli: l'image de la Duchesse de Château-roux s'y reproduisoit plus vivement que jamais; c'étoit la seule à qui sa maladie avoit été fatale. Condamnée par son amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégresse générale; il se reprochoit sa foiblesse de l'avoir renvoyée; il étoit indigné contre le Prélat qui l'avoit exigé; il auroit bien voulu réparer la dureté avec laquelle on avoit exécuté ses ordres, en la rappellant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi; mais il étoit combattu par d'autres sentimens. Ce respect humain, le tyran des Rois même, le retenoit; il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement; elle ne souhaitoit pour toute reconnoissance que de jouir de ses droits. Hélas! la nature n'étoit point d'accord avec le devoir & sous prétexte de réparer ses forces épuisées par la vio-

lence du mal & des remedes, il différoit de l'en
1744. mettre en possession. Ceux qui connoissent l'empire des passions, prévirent bientôt ce qui arriveroit. Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit restitué sa confiance, après avoir eu l'adresse de se rendre victime de son zele pour la favorite dans le moment le plus critique, étoit le plus intéressé à en recueillir le fruit par son rappel. Comme ce Seigneur va jouer désormais un grand rôle, il est à propos de le faire mieux connoître. Né sur la fin du siecle précédent, il avoit alors près de cinquante ans; c'étoit un grand & bel homme, bien fait, d'une physionomie gracieuse, extrêmement galant, tenant à la fois & du goût chevaleresque de la vieille cour & de la corruption de la régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique déjà usé par leur trop grand usage & vieilli avant le tems. Passionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher ses conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat & lui avoient attiré de fâcheuses affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il soutenoit de sa bravoure son audace & son impudence en ce genre. A un grand fonds d'esprit il joignoit de la gaieté; il étoit amusant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer sans cesse les brêches que ses plaisirs faisoient à sa fortune. Heureux constamment, il avoit réussi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naissance très-disproportionnée, il avoit épousé une Princesse de la maison de Lorraine, & ce mariage lui ayant procuré une querelle, elle ne servit qu'à rehausser l'éclat de sa gloi-

re par un duel fameux, dont il fortit vainqueur. 1744.
Nommé Lieutenant-général de la province de Languedoc avec le commandement, il avoit déterminé les Etats au commencement de la guerre à offrir au Roi, de lever, habiller, armer, équiper, monter & entretenir à ses frais durant son cours, un régiment de dragons sous le nom de *Septimanie*. S. M. flattée de l'offre, avoit reconnu le service du pere en nommant le fils, le Duc de Fronsac, colonel de ce régiment, & d'ailleurs s'étoit attaché plus particulierement le Duc de Richelieu en lui donnant la place de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la mort du Duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen.

Ce courtisan, dont le cœur ouvert à toutes les passions étoit aussi dévoré de la soif des grandeurs, ne se voyoit pas encore au terme des honneurs & sentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la cour la Duchesse de Château-roux. Il leva tous les scrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chasse, où il ménagea sécrétement à cette amante délaissée les occasions de revoir le Roi & de reprendre sur lui son empire. Enfin ce Prince, las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état pour souiller sa gloire, pour le forcer à traiter indignement une personne qui n'étoit coupable à son égard que d'un excès d'amour. Il résolut de la rétablir dans son rang, ses titres & ses dignités; il prépara son triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soissons, qui eut injonction de se retirer dans son diocese, & du Comte d'Argenson, qui lui ayant porté l'ordre de son exil, fut chargé de lui annoncer son rappel; il lui demanda de la part du Roi la liste

de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On
1744. assure qu'elle l'avoit mis en tête; que le Ministre voyant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à espérer avec cette femme, prit le seul parti qui lui restoit, de la gagner de vîtesse en s'en débarrassant pour jamais. On ne peut supposer un crime plus aisé à dire & à écrire qu'à commettre. Il est plutôt à croire que l'excès de la joie fit chez la Duchesse une révolution prompte & mortelle; ou, suivant d'autres mémoires, cette révolution fut occasionnée par son impatience de recevoir les embrassemens du Monarque, non moins empressé
8 Déc. qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée & parfumée dans un jour critique. Quoi qu'il en soit, on lui fit l'épitaphe suivante, qui en pareil cas auroit été beaucoup plus juste pour Madame de Mailli, véritablement capable de penser d'une façon aussi magnanime:

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire:
Mon Roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

Cette perte, également frappante par son époque & ses circonstances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si l'on mesure son désespoir sur sa passion, elle dût être extrême. La Duchesse avoit repris un tel ascendant sur son auguste amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une seconde fois. Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par son expulsion ignominieuse, elle avoit exigé une satisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée

Surintendante de la maiſon de Madame la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait 1744.
conſentir. En lui donnant cette place de confiance & de repréſentation, qui ſuppoſe dans la perſonne déſignée beaucoup de réſerve & de décence, un cœur incorruptible, une conduite réguliere, une réputation intacte, c'étoit afficher le ſcandale, c'étoit couronner le vice, c'étoit inſulter les mœurs, l'honnêteté publique & la cour d'Eſpagne, dont l'étiquette auſtere l'auroit fait s'indigner d'un choix auſſi infâme. La mort prévint tant de maux, & la dérogation à toute pudeur n'eut pas lieu; mais il réſulta toujours de la réconciliation du Roi avec Madame de Château-roux une impreſſion fâcheuſe dans le peuple, qui altéra ſenſiblement ſon amour. Qui ne ſe rappelle le mot énergique des poiſſardes, dont le cri eſt toujours le cri public : *puiſqu'il a repris ſa Catin, il ne trouvera plus un Pater ſur le pavé de Paris!*

Il étoit en effet ſérieuſement queſtion du mariage de M. le Dauphin : cela fit diverſion à la douleur de S. M., qui commençoit d'ailleurs à ſe relâcher & à ne plus tant s'occuper des affaires de ſon Etat. Elle venoit de ſe décharger du poids du Miniſtere des affaires étrangeres. Il fut d'abord offert à M. de Ville-neuve, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur pendant ſa longue & utile Ambaſſade à la Porte. Ce perſonnage modeſte, flatté de la bienveillance du Roi, mais ſe ſentant dénué de l'activité d'eſprit néceſſaire dans un pareil département, s'excuſa ſur ſa ſanté, & fournit l'exemple rare à la cour, d'un refus qui lui fit plus d'honneur encore que le choix de S. M. Il prétendit que dans la vieilleſſe ou les infirmités, on n'étoit

plus propre à l'adminiſtration. C'eſt ainſi que de
1744. nos jours un Miniſtre (*), en pareil cas, a eu le courage de le dire au Comte de Maurepas, mais la foibleſſe de ne pas ſuivre en tout cet exemple de M. de Ville-neuve, pour ſe voir forcé enſuite, en juſtifiant ſon aſſertion, de ſe retirer après avoir perdu en ſix mois & la gloire dont ſa réſiſtance l'auroit fait jouir & la réputation qu'il s'étoit acquiſe.

18 Nov. Ce fut le Marquis d'Argenſon, le frere aîné du Miniſtre de la guerre, qui eut la charge. Le Comte fut pourvu de celle de Surintendant des poſtes. Ces graces répandues ſur la même famille leur donnerent un crédit étonnant : tous deux en étoient dignes. Celui dont il s'agit, avoit moins de brillant que l'autre, & les courtiſans, qui ne jugent que par la ſurface, l'appelloient d'Argenſon la bête. Il étoit peu capable de ſe diſtinguer dans le poſte qui lui étoit confié, aux yeux de ceux qui penſent néceſſaire d'y apporter moins de vertu que de fineſſe. Au contraire, connu pour ſa probité, il étoit plus philoſophe que négociateur, mais ſurtout excellent citoyen. On en peut juger par ſon livre intitulé : *Conſidérations ſur le gouvernement.* Rouſſeau le cite dans le *Contrat ſocial*, où il l'exalte ſingulierement, &, ce qui y met le comble, c'eſt que Voltaire s'accorde avec lui dans ſon *Commentaire hiſtorique*, &c. Il eſt vrai que les louanges de celui-ci, ſans ce concours, ſeroient ſuſpectes. Il convient que le Miniſtre, du même âge, ſon condiſciple aux Jéſuites, avoit eu dès ſon enfance une tendre amitié pour lui ; que

(*) M. Tabourcau.

depuis ils avoient été en très-grande correspondance, & que l'homme d'Etat avoit employé l'homme de lettres en plusieurs affaires considérables pendant les années 1745, 1746 & 1747 (*); ce qui l'avoit obligé d'interrompre dans cet intervalle la composition de ses pieces de théâtre. Ce n'est pas, sans doute, ce qui fait le plus d'honneur au premier, & s'il avoit eu la connoissance des hommes, il auroit vu que la politique n'étoit pas l'élément de son ami, trop plein d'amour-propre, trop ardent, trop irascible, trop susceptible de toutes les passions, pour y apporter le flegme & le calme requis en pareil cas. Un commis bien lourd, bien épais, bien renfermé en lui-même, bien cuirassé de toutes parts, bien taciturne, est infiniment préférable. 1744.

La négociation qu'eut à traiter le Marquis d'Argenson dans son département, fut le mariage dont nous venons de parler. L'Evêque de Rennes, Ambassadeur à Madrid depuis quelques années, relativement aux projets formés contre la Maison d'Autriche, avoit été en même tems chargé de ce point. Cet Ambassadeur étoit M. de Vauréal, Prélat de bonne mine, fait pour la représentation, ayant beaucoup d'esprit, parlant bien, fin, dissimulé, tortueux, pointilleur, défiant, toutes qualités assez assorties à son rôle; mais dont les mœurs, le style, ni les manieres ne convenoient à

(*) Il est à remarquer que M. le Comte d'Argenson se démit au commencement de Janvier 1747; il ne put donc employer M. de Voltaire cette année. Il faut croire qu'il travailla sous le successeur à une suite d'affaires, dont le premier l'avoit chargé.

son état. On avoit été surpris que le Cardinal
1744. l'eût choisi. Deux raisons en pouvoient être cause: la plus essentielle, sans doute, c'étoit d'éloigner avec honneur un concurrent, dont la vieille Eminence redoutoit le génie & l'intrigue; la seconde, qu'il étoit avare, ce qui étoit fort analogue à son goût pour l'économie. Quoiqu'il fût à craindre que ce Ministre ne réussît pas chez une cour aussi circonspecte que celle d'Espagne, s'il fut peu accueilli des Grands, auprès desquels sa réputation l'avoit dévancé, il fut bien reçu du Souverain. Au reste, les intérêts de la France & de l'Espagne étoient trop liés pour trouver beaucoup de difficultés, & l'hymen trop avantageux pour qu'il ne fût pas accepté. Il n'étoit plus question que de mettre la derniere main aux accords & de faire faire la demande solemnellement, lorsque le nouveau Secrétaire des affaires étrangeres entra en fonctions.

Tous les Seigneurs du premier rang ambitionnoient cet honneur. Le Duc de Châtillon, Gouverneur du jeune Prince, prétendoit qu'en cette qualité il lui appartenoit de droit. Son illustre naissance, son rang, son mérite personnel, quoique fort au dessous de l'emploi dont il avoit été chargé, sa gravité, son froid, le rendoient très-susceptible d'une pareille destination & excellent pour le lieu où il falloit la remplir. Mais il venoit d'être exilé, & cette faveur ne se concilioit point avec sa disgrace. Afin d'adoucir, autant qu'il fut possible un tel désagrément, que ressentit même le Prince son éleve, qui lui étoit fort attaché, l'Evêque de Rennes, déjà à Madrid, fut revêtu d'un caractere extraordinaire pour la cérémonie.

Verſailles venoit de s'orner de jeunes Princeſſes précifément en ce tems-là. C'étoient des compagnes ménagées pour la ſociété & l'amuſement de la future Dauphine, dont l'âge & les goûts auroient pu ne pas s'accommoder de la vieille cour. Le Duc de Chartres avoit épouſé la ſœur du Prince de Conti. Elle avoit dix-huit à dix-neuf ans ; elle étoit belle, bien faite, pleine de graces & de gaieté, ardente pour les voluptés, aimant les fêtes & la magnificence, d'un caractere charmant & d'un eſprit fin & délicat. Elle ſe faiſoit déjà chérir par cette affabilité & cette popularité qui ſemble avoir toujours été le caractere diſtinctif de ſa branche. Son époux étoit également bon, humain, capable de ſe faire adorer; il plaiſoit par une belle figure, &, quoique prodigieuſement gros, reparoit ce défaut naturel par ſa légéreté. Mais ſon humeur ſympathiſoit peu avec celle de la Ducheſſe: il n'avoit pas ce penchant au plaiſir & au faſte qu'elle lui auroit déſiré. Quant à ſon eſprit & à ſa culture, ſon enfance avoit donné les plus grandes eſpérances, & il eſt à préſumer qu'elles auroient été remplies, ſi celui qui préſida en ſecond à ſon éducation, eût ſuivi les traces du premier. Ce Gouverneur venoit d'être exilé à peu près dans le même tems que le Duc de Châtillon. On en fut d'autant plus ſurpris, qu'il étoit proche parent des d'Argenſon, qui l'avoient produit & ſoutenu juſqu'alors. Il s'étoit ſi peu fait aimer, qu'il ne ſe trouva preſque perſonne qui prît part à ſon malheur. On ne voit pas même que ſon illuſtre pupille en fût fort affligé. 1744.

La Comteſſe de Toulouſe, plus récemment avoit marié le Duc de Penthievre, ſon fils, à la 29 Déc.

1744. Princesse de Modene, dont le pere alors, Souverain sans Etats, victime de son attachement à la France, étoit réduit à commander les troupes du Roi d'Espagne. Elle étoit de quelques mois plus jeune que la Duchesse de Chartres, belle, moins aimable à l'extérieur, moins sémillante, mais peut-être plus capable au fond de faire le bonheur de son époux. La Duchesse, sa mere, sœur du Duc d'Orléans, fille du Régent, avoit eu un moment l'espoir de marier sa fille à son neveu & l'avoit emporté sur la Princesse de Conti; mais celle-ci, non moins remuante, non moins entiere, non moins adroite, avoit fait jouer de nouveaux ressorts qui avoient réussi. La détresse du Duc de Modene fut au fond le seul motif de ce changement d'alliance: dans tout autre cas, sans doute, sa fille eut été préférée; mais quelque juste, quelque intéressante que soit leur cause, on n'aime point s'allier aux malheureux. Mademoiselle de Modene fut réduite à donner la main à un Prince légitimé. Il est vrai qu'en faveur de cet hymen, la Comtesse de Toulouse eut un instant l'espoir que le Roi rétabliroit son fils, & par conséquent ceux de la Duchesse du Maine, le Prince de Dombes & le Comte d'Eu, dans tous les honneurs, rangs, droits & prérogatives que Louis XIV avoit solemnellement accordés à ses enfans, & dont nous avons vu qu'ils avoient été par provision authentiquement privés sous la Régence, & depuis définitivement & en totalité, du moins quant à leur postérité. Le singulier est, que l'instigatrice du procès avoit été la sœur même du Duc du Maine & du Comte de Toulouse, la Duchesse de Bourbon, qui, légitimée comme eux, ne pouvoit les

dégrader sans se dégrader elle-même. Preuve que la parenté entre les grands n'est rien & que le cri de la nature ne sauroit prévaloir contre les fureurs jalouses de l'ambition. Elle avoit vu avec envie les graces du feu Roi tomber sur ses freres; elle avoit excité le Duc de Bourbon son fils à réclamer, &, par une perfidie affreuse, l'avoit forcé, pour ainsi dire, à porter les premiers coups, dans le tems même qu'il étoit en partie de plaisir au château de Rambouillet chez le Comte de Toulouse, son oncle. 1744.

Depuis, S. M. avoit accordé aux enfans de M. le Duc du Maine & de M. le Comte de Toulouse, les mêmes honneurs dont jouissoient leurs peres, mais par un brevet personnel & à vie seulement. C'étoit peu de chose; cela ne pouvoit que satisfaire leur vanité dans l'intérieur de leur palais ou au château de Versailles. Les Princes du Sang, les Grands, le Parlement, la Nation n'avoient point acquiescé à ces distinctions. La maison d'Est auroit desiré qu'en faveur de son alliance le Roi eût fait des graces spéciales & pour leur donner la sanction nécessaire eût déployé tout l'appareil du pouvoir souverain. C'est ce que tant d'illustres personnages, jaloux de transmettre à leurs descendans leurs droits & leur rang sans aucune altération, étoient intéressés d'empêcher. Cette affaire mettoit la cour dans une agitation extrême. Les plus prudens des courtisans agissoient sourdement; les moins circonspects éclaterent & en furent punis par l'exil. Quelques-uns, quoique récemment comblés des bienfaits du Monarque, ne crurent pas que la reconnoissance dût l'emporter sur l'importance de l'étiquette; car il n'étoit

guere possible qu'on revînt sur les articles de la
1744. succession à la couronne & même sur celui de la qualité sans restriction de Princes du Sang. Louis XV ne se flatta pas de rétablir l'ouvrage de Louis XIV ; & quand il en auroit eu la bonne volonté, un tel coup de vigueur étoit au-dessus de ses forces. D'ailleurs, il auroit été d'autant plus dangereux de sa part que lui-même, marchant sur les traces galantes de son ayeul, pouvoit éprouver un jour les tendres sentimens de paternité aveugle. S. M. s'en tint donc aux brevets particuliers & les réclamans, malgré les marques de sévérité du Souverain, n'en firent pas moins les protestations & autres actes conservatoires d'usage.

C'est dans ces circonstances qu'arriva Madame la Dauphine. L'Ambassadeur de France ayant fait huit jours auparavant la demande dans la forme ordinaire, la célébration du mariage de l'Infante Marie-Thérese eut lieu à Madrid le dix-huit Décembre, sous la bénédiction du Patriarche des Indes. Le Prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin. Elle fut remise trois semaines après dans l'île des faisans par les officiers du Roi d'Espagne entre les mains du Duc de Lauraguais, chargé de la recevoir. Tout retrace ici encore le pouvoir de la Duchesse de Châteauroux, qui avoit fait accorder cet honneur à son beau-frere ; qui avoit fait nommer sa sœur la Duchesse de Lauraguais Dame d'atour de Madame la Dauphine, & la Duchesse de Brancas, mere de celle-ci, à raison de son âge & de sa gravité, Dame d'honneur. L'Infante ne put être rendue à
1745. Versailles que le 23 Février, où elle reçut une
23 Févr. seconde bénédiction nuptiale du Cardinal de Ro-

han, Grand-aumônier.

Cette Princesse, dont la figure n'avoit rien de 1745.
séduisant, avoit cependant trouvé le chemin du cœur de M. le Dauphin. Soit l'effet d'une sympathie secrette, soit celui de la bouillante ardeur d'un jeune Prince éprouvant des transports qu'il ignoroit, il en fut enchanté, & ce que le premier aspect avoit commencé, les qualités personnelles l'acheverent. Elle avoit de l'élévation dans les sentimens, de la douceur & de l'aménité dans le caractere, un goût de recueillement & de dévotion, qui convenoit merveilleusement à l'éducation donnée à M. le Dauphin. Cependant on ne peut cacher que son auguste époux, malgré une figure aimable, malgré l'éclat de son âge & de son rang, malgré la ressemblance des ames, ne lui avoit pas fait la même impression. Peut-être une plus longue intimité eût-elle opéré davantage; mais le ciel ne fit, pour ainsi dire, que montrer Madame la Dauphine à la Nation, assez cependant pour qu'elle en emportât en mourant les regrets les plus sinceres.

Malgré les calamités de la guerre, les réjouissances les plus brillantes eurent lieu dans tout le royaume; les nôces de l'héritier présomptif du trône se firent avec une pompe & une dépense extraordinaires. Paris, qui surpasse infiniment en grandeur & en richesse les autres capitales, voulut aussi les surpasser en témoignages de zele & d'affection envers la famille royale. Il n'avoit plus pour chef le fameux Turgot, si renommé en magnificence: le Prévôt des marchands étoit M. de Bernage, petit génie & peu propre à ces cérémonies d'éclat. Cependant il eut, ou plutôt il

adopta une imagination assez heureuse. Comme
1745. on étoit dans l'hiver, & que le froid, la pluie, les frimats auroient pu nuire beaucoup aux fêtes ou les contrarier, il fit construire dans douze endroits les plus beaux de la ville, autant de salles de verdure, qui rappellant le printems aux yeux firent oublier l'affreuse saison où l'on étoit. Ces vastes enceintes, ouvertes de toutes parts, recevoient indistinctement les grands & les petits, mêlange, premier véhicule de la joie dans ces sortes de Saturnales. Les rafraîchissemens y furent prodigués sans relâche ; les meilleurs musiciens eurent ordre de s'y trouver, & le son des instrumens & de mille voix mélodieuses, joints au murmure d'autant de fontaines répandant le vin à grands flots, mirent en délire un peuple innombrable. Les étrangers accourus des Etats les plus lointains pour participer aux plaisirs, ne pouvoient se persuader qu'une guerre aussi ruineuse que meurtriere désolât la France : s'ils n'eussent été instruits de sa situation, ils l'auroient jugée dans la paix la plus profonde & la plus heureuse.

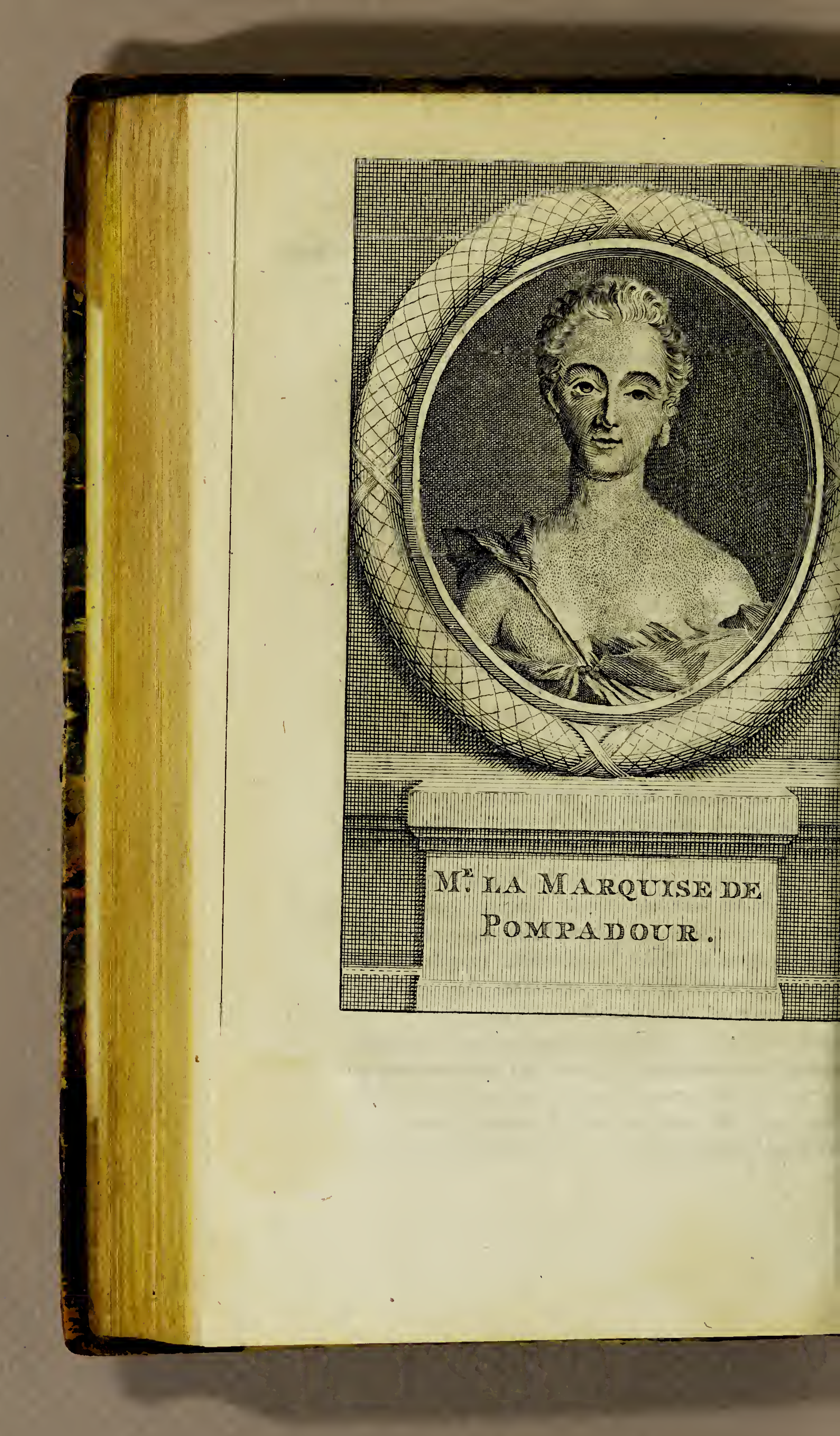
L'objet de ceux qui exciterent la ville à donner ces spectacles extraordinaires, étoit non-seulement de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple françois envers ses maîtres, mais de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la cour & même celles qui ne l'étoient pas, enhardies par les premiers choix, s'étoient mises sur les rangs sans succès. Entre elles on distinguoit la Duchesse de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais il en fût, ou plutôt véritable Hébé. Elevée avec le

Mo-

Monarque, avec qui elle avoit vécu à Rambouil-
et dans une forte de familiarité, elle avoit fait 1745.
ous fes efforts pour plaire à un Prince très-fédui-
ant alors, quand il n'eut pas été Roi, & toujours
nutilement. Par une comparaifon énergique &
peut-être trop jufte, à raifon de l'image peu hon-
nête qu'elle offre, on difoit: *qu'elle étoit comme
les chevaux de la petite écurie, toujours préfen-
tés & jamais acceptés.* De dépit elle époufa en
fecondes nôces le Comte de Brionne & mourut
dix-huit mois après. On fe flatta que parmi les
femmes du fecond ordre, ou même parmi les
bourgeoifes de la capitale, qu'on pouvoit lui fai-
re paffer en revue de cette maniere fans aucune
affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occa-
fion d'enchaîner cet efclave couronné. A cet ef-
fet, il y eut un bal à l'hôtel de ville, que les
nouveaux époux & le Roi voulurent bien hono-
rer de leur préfence. Afin de mieux remplir l'ob-
jet de la fête, tout le monde y fut admis masqué.
Louis XV & toute fa cour s'y rendirent fous des
habits auffi bizarres qu'élégans. Il vit avec une
agréable furprife tant de beautés raffemblées. Ce
n'étoient point de ces attraits fardés, de ces char-
mes foutenus ou ravitaillés par l'art, tels qu'il avoit
coutume d'en rencontrer dans fon palais: c'étoit
la nature elle-même, qui fembloit avoir choifi ce jour
pour étaler à fes regards fes plus parfaits ouvrages.
Enchanté d'une perfpective auffi brillante, le Monar-
que erroit fur chacun des objets dont elle étoit
compofée, fans fe déterminer, lorfqu'une jeune
blonde, d'une taille fvelte & paîtrie de graces,
le fixa d'abord. Elle étoit habillée en Amazone,
fon carquois & fon arc fur fes épaules; fes che-

veux flottans par boucles étoient parsemés de pierreries, & une gorge charmante à demi-découverte irritoit les désirs: *Belle chasseuse*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits! ...... Ces blessures en sont mortelles! ......* C'étoit le moment précieux d'en lancer un dans le cœur du Roi; mais soit qu'elle ignorât qui lui parloit, soit qu'elle-même, éprise ailleurs, fût peu flattée de cette conquête, soit plus vraisemblablement que son amour-propre trop exalté lui fît perdre la tête, l'esprit lui manqua tellement que, sans répondre, elle courut se précipiter & se confondre dans la foule des masques; ensorte qu'on a toujours ignoré quelle étoit cette belle. Une contre-danse angloise, fort en vogue en ce tems-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendoit semblables aux célestes Houris, effaça sur le champ l'impression qu'avoit causée la Diane moderne. Le feu de l'amour circuloit dans ses veines. Incertain, il eut voulu les posséder toutes, & comme elles étoient masquées, il eut fallu, pour le tirer d'embarras, que quelqu'une se fût découverte. Dès la premiere, son ame, qui ne demandoit qu'à être remplie, en eut reçu l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il passa à une des extrêmités de la salle, où sur plusieurs estrades disposées en forme d'amphithéâtre les femmes de médiocre condition étoient placées. Elles ne le cédoient en rien pour la parure aux femmes d'un rang plus distingué, & elles portoient en outre sur leur physionomie cette gaieté franche, indice du bonheur plus aisé à rencontrer dans la médiocrité. Telles furent les réflexions qui vinrent à l'esprit de S. M. en les considérant &

1745.


M^e. LA MARQUISE DE
POMPADOUR.

en enviant leur ſort. Elle en ſortit bientôt par un maſque qui vint la lutiner: ce maſque étoit la charmante Madame d'Etioles. Née dans la claſſe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poiſſon, perſonnage crapuleux, bas, groſſier, mais ne manquant pas d'un certain eſprit; il étoit ſurtout très-cauſtique & dans ſa franchiſe ne s'épargnoit pas lui-même. Il étoit boucher des Invalides & avoit acquis du bien dans cette place. Sa femme étoit une des plus dévergondées qu'il ſoit poſſible de voir, ſans frein, ſans pudeur. Après avoir trafiqué de ſes charmes, elle avoit compté ſur ceux de ſa fille, & à force de lui dire qu'*elle étoit un morceau de Roi*, lui avoit inſpiré le déſir d'être maîtreſſe du Monarque. Ce deſir s'étoit tellement accru, qu'elle n'avoit négligé aucune occaſion de le remplir: elle y travailloit ſurtout depuis la mort de la Ducheſſe de Château-roux; elle ſe préſentoit à toutes les chaſſes de Louis XV; elle cherchoit toutes les occaſions de s'en faire remarquer; elle eſſayoit toutes les manieres de ſe mettre, propres à fixer ſes regards, & n'eut garde de manquer l'occaſion du bal. Après avoir excité par ſes agaceries & ſes propos ſpirituels la curioſité du Roi, elle céda à ſes importunités; elle ſe démaſqua, mais par un raffinement de coquetterie, ſe rejetta en même tems dans un groupe de monde, ſans toutefois ſe laiſſer perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, & ſoit exprès, ſoit involontairement, le laiſſa tomber. Louis XV le ramaſſe avec empreſſement & ne pouvant atteindre du bras où elle eſt, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus ſe fit entendre auſſitôt dans la 1745.

salle avec ces mots : *le mouchoir est jetté!* &
1745. toutes ses rivales furent désespérées. Le Roi, qui avoit reconnu dans cette belle la femme qu'il avoit déjà considérée plusieurs fois avec émotion à ses chasses, en devint plus amoureux. Deux subalternes, le Sr. Binet, un des premiers valets-de-chambre de S. M., cousin de Madame d'Etioles, & le Sr. de Bridge, l'un de ses écuyers, ami de cette Dame, nourrissoient adroitement cette passion (*). La séduction de son esprit avoit achevé la défaite de son royal amant : il étoit blessé à ce point où l'on ne veut que de la solitude & un confident. Le Duc de Richelieu continuoit à jouir de plus en plus de la confiance de son maître en cette partie ; il avoit toujours été sur ses pas, il avoit tout observé, il étoit déja instruit de tout ce qui étoit nécessaire à savoir, & le Roi lui ayant ouvert son cœur, il se chargea de prendre les arrangemens les plus prompts pour le soulager. Madame d'Etioles n'étoit pas d'un rang à pouvoir faire ses conditions, comme les femmes de qualité qui l'avoient précédée ; elle fut obligée, pour réussir, de se prêter à toutes les volontés du Monarque, mais cependant elle ne le fit qu'avec une réserve propre à maintenir & accroître son empire. D'ailleurs, elle avoit dans son esprit & ses talens des ressources pour suppléer au vuide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle ne tarda pas à subju-

(*) Voyez les *Lettres de Madame la Marquise de Pompadour, depuis* 1746 *jusqu'en* 1762, non que nous les regardions comme authentiques à beaucoup près, mais au moins elles sont fondées sur des faits & des anecdotes connus des contemporains.

guer l'efprit du Roi par l'art merveilleux de l'amu- 1745.
fer, & le conduifit bientôt à fon but en fe faifant déclarer maîtreffe abfolue & reconnue. Il fut décidé qu'elle accompagneroit fon augufte amant durant la campagne qu'il fe difpofoit à faire encore cette année, mais dans une forte d'incognito.

Madame Poiffon étoit très-malade lors de l'entrevue de fa fille avec le Roi. Cette nouvelle prolongea fon exiftence, & lorfqu'elle fut certaine du bonheur de Madame d'Etioles, favorite en titre, elle dit qu'elle n'avoit plus rien à defirer & expira. Quant au mari, il étoit trop épris d'une femme charmante, qu'il poffédoit depuis peu, pour n'être pas vivement affecté de fon abandon: l'efpoir des graces ne put éteindre fon amour, & il n'en vit aucune capable de le dédommager d'une perte auffi chere à fon cœur. Irrité, furieux, défefpéré, il eut recours aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Comme fon infidelle eut lieu de craindre que dans l'excès de fa frénéfie fon mari ne fe portât à quelque extravagance, il fut le premier contre qui elle exerça fon pouvoir en le faifant exiler. Ce comble de cruauté lui caufa une maladie grave, qui le conduifit aux portes du tombeau, mais qui produifit enfin l'effet heureux de lui deffiller les yeux, & il recouvra à la fois la fanté & la paix. Telles étoient les intrigues & les événemens de l'intérieur du palais de Verfailles durant l'hiver, tandis que la politique en faifoit naître d'autres.

Un fait particulier, peu important en lui-même & au premier coup-d'œil, mérite cependant d'être examiné & difcuté, par les fuites qu'un pareil exemple pouvoit & peut entraîner. M. de Jonfac,

Maréchal de camp, qui commandoit à Lauterbourg, lors du paſſage du Rhin par le Prince Charles, & n'avoit pas tenu plus d'une heure dans ce poſte eſſentiel, avoit été mis au conſeil de guerre: on avoit jugé qu'il eût pu réſiſter plus longtems, qu'il avoit fait une capitulation deshonorante & en conſéquence il avoit été dégradé avec les flétriſſures les plus marquées. Il remua, il fit agir ſa famille & ſes défenſeurs, & avant que la campagne s'ouvrît, fut rétabli. On exalta l'équité & plus encore la bonté & la modération du Roi. Sans examiner le fond du procès, nous croyons que dans l'un ou l'autre cas c'étoit très mal agir. En effet, ſi M. de Jonſac étoit innocent, s'il s'étoit comporté avec la bravoure, la loyauté, la capacité qu'exigeoit ſa place, ce n'en étoit point aſſez; il devoit être lavé, comme il avoit été condamné, par ſes pairs, & il falloit faire réjaillir ſur les juges l'opprobre dont ils avoient voulu le couvrir. S'il étoit véritablement coupable, il falloit laiſſer ſubſiſter cet acte de ſévérité, qui s'exerce trop rarement & de plus en plus néceſſaire chez une nation toujours diſpoſée à ſe relâcher de ſa diſcipline, à prendre en commiſération les malheureux, même parjures envers elle, & dont auparavant elle pourſuivoit la vengeance par ſes clameurs & ſon animoſité.

1745.

C'eſt l'uſage du gouvernement françois, analogue à la douceur des mœurs de ce peuple, de ſe contenter d'une légere diſgrace dans des occaſions où d'autres Etats mettroient aux fers leurs officiers-généraux, ou leur feroient trancher la tête. Mais cette légere diſgrace, c'eſt-à-dire l'exil, & conſéquemment la privation d'une portion de la

liberté, il n'eſt pas au pouvoir du Prince de l'employer avant que d'avoir fait déclarer légalement 1745. condamné celui ſur qui elle tombe, & lorſqu'il l'eſt, ſi le Souverain peut faire grace, ce n'eſt jamais au préjudice des intérêts de ſon royaume, & en confiant de nouveau ſon deſtin à un chef reconnu traître, inutile ou négligent.

Voltaire prétend que l'équité exige que l'honneur & la vie d'un Général ne dépendent pas d'un mauvais ſuccès. Sans doute, ce n'eſt pas ce que nous voulons dire. Il ajoute que c'eſt une cruauté de punir un homme qui a fait tout ce que lui permettoient ſes talens. Oui, ſi ſe déclarant lui-même incapable de l'honneur qu'on vouloit lui faire, il l'a refuſé & n'a cédé qu'à des ordres réiterés & preſſans, qu'à un zele aveugle, aiguillonné par l'amour de la patrie: ce qui peut arriver chez les étrangers, mais en France preſque jamais. On ſait que c'eſt le manege, l'intrigue, la cabale, qui font tout, & que c'eſt celui qui a perſuadé qu'il étoit le plus digne, à force de le répéter & de le faire crier par ſes amis, & non celui que le public a jugé tel, qui l'emporte & eſt nommé. C'eſt donc en France qu'il eſt plus eſſentiel que partout ailleurs d'exercer une punition éclatante ſur un téméraire de cette eſpece, afin d'intimider ceux qui, pourvus d'auſſi peu de capacité, avec le ſecours de la faveur auroient autant d'audace.

Deux choſes ſont ſurtout néceſſaires pour faire la guerre, des bras & de l'argent. On commençoit déjà à s'appercevoir en France qu'on manquoit de l'un & de l'autre. Il paſſe pour conſtant qu'on propoſa dans le conſeil un moyen facile d'avoir les deux, par le libre exercice de la religion

protestante dans le royaume, ou du moins en annullant en partie la révocation de l'Edit de Nantes. Un avis de cette nature, ouvert en pareil lieu, est la premiere époque où l'on remarque sensiblement l'influence de la philosophie sur tous les ordres de l'Etat, & dans les objets d'où, jusqu'ici, on l'avoit écartée. C'est Montesquieu, qui le premier a commencé cette révolution avec ses *Lettres Persannes*. Nous entendons par philosophie la hardiesse de se mettre au dessus de tous les préjugés dans les matieres de doctrine, pour n'écouter & ne suivre que la raison, comme dans l'exercice des vertus, d'avoir toujours pour premiere base l'humanité. Ces deux divinités tutélaires de l'homme, s'accordoient en cela également avec la politique.

1745.

Quelque vaste & peuplée que soit la France, les grandes pertes qu'elle avoit essuyées en trois années & demie de guerre lui avoient considérablement enlevé des hommes. Les nouvelles levées n'avoient pu se fournir sans de grandes difficultés, puisqu'au défaut de garçons on avoit été obligé de faire marcher des gens mariés, même depuis quelques années. Les hommes, dont les différentes provinces avoient contribué, étoient, pour la plupart, au dessous de la taille ordinaire, trop jeunes & si foibles qu'il en étoit mort beaucoup avant de joindre les corps ou garnisons auxquels ils étoient destinés. Les vieux régimens étoient fondus; il n'en restoit que le nom. A peine y avoit-il dans chacun une centaine de soldats qui eussent vu la guerre & qui fussent en état de former les nouveaux-venus au maniement des armes, à la discipline & aux travaux militaires, &

& de leur inspirer ce qu'on appelle *l'esprit de corps*. Il y avoit toute apparence que la guerre seroit longue & meurtriere: on ne pouvoit compter sur les nouvelles milices qu'après trois ans passés dans des garnisons. Il falloit cependant completter les corps & remplacer ceux qu'on tiroit chaque année de ces garnisons pour le service de campagne. Les paysans, dont se forment les recrues, diminuoient dans les villages; l'impossibilité de payer les impôts & la misere en avoient forcé depuis plusieurs années un grand nombre à abandonner leurs hameaux & la culture des terres, même à fuir de leur patrie; ce qui avoit nécessairement occasionné une diminution des revenus du Roi. Il étoit essentiel de remédier au plutôt à tous ces maux, & le moyen de le faire étoit assurément de chercher à se procurer de nouveaux habitans qui devinssent une ressource pour l'Etat, soit en hommes, soit en contribution aux charges: il étoit naturel de préférer ceux qui par leur naissance ou par leur origine tenoient à la patrie même, & qui en portoient dans le cœur cet amour né, ce semble, avec tous les hommes, ou ce penchant secret que les enfans ont ordinairement pour le pays de leurs peres. Les Protestans, en général, avoient toutes ces qualités: de plus, leur séjour dans les pays étrangers les avoit rendus plus industrieux, plus habiles dans le commerce, plus opulens, plus souples même, & par conséquent très-propres à faire fleurir un royaume. C'étoit d'ailleurs une justice de réparer les maux dont ils étoient les victimes, en leur accordant la liberté de rentrer en France. On opéroit le double bien, de procurer des sujets au Roi & de les en-

1745.

lever aux Puiſſances voiſines qui s'en étoient enri-
1745. chies, ſurtout à l'Angleterre & à la Hollande, nos ennemies en ce moment.

D'autres motifs militoient encore pour l'Edit qu'on propoſoit. A l'égard des Réfugiés même qui ne revindroient pas, il étoit avantageux d'éteindre ou de diminuer au moins leur haine envers une marâtre qui les avoit auſſi cruellement traités, dans le cas de quelque invaſion, ſoit dans la Grande Bretagne par le Prétendant, ſoit dans les Provinces-unies par nos armes. Enfin il étoit prudent de ſe concilier ceux qui, reſtés ou cachés en France, formoient des vœux contre leur patrie, qui, toujours au nombre de pluſieurs millions pouvoient, encouragés ſous main par nos rivaux, y exciter des ſéditions, des révoltes & peut-être une guerre civile.

Ces puiſſantes conſidérations ne purent tenir contre la crainte du Clergé, dont le fanatiſme parut alors plus dangereux & plus redoutable. Un pareil projet devoit être propoſé pluſieurs fois avant d'être adopté, & c'étoit beaucoup d'avoir oſé le produire. Depuis, lors de la guerre de 1750 on y revint, & durant la guerre actuelle on a vu le moment où il s'effectueroit; mais cet heureux jour eſt encore reculé (*).

Une aventure ſinguliere, arrivée à cette époque, qui, quoique peut-être le pur effet de l'imprudence d'une part, & de la hardieſſe de l'autre,

(*) On a vu dans une Note précédente, que le Parlement ſollicitoit lui-même pour les Proteſtans un état légal en France; mais il a reçu inſinuation de s'en abſtenir juſqu'à nouvel ordre.

fournit ample matiere aux ſpéculations des politiques, voulant toujours trouver de la fineſſe à tout. 1745.
Ce fut la ſurpriſe & l'enlevement du Maréchal de Belle-île & de ſon frere. Après que les armées françoiſes eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris ils partirent avec une ſuite nombreuſe. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des Puiſſances du Nord, relatives à la ligue de Francfort. Ils ſe rendirent d'abord auprès de l'Empereur; de-là traverſant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'Electorat d'Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés & conduits en Angleterre, où l'on les retint juſqu'au mois d'Août 1745. Quel étoit l'objet de leur miſſion? Etoient-ils légitimément arrêtés? Comment ne les réclama-t-on pas auſſi fortement qu'on auroit dû le faire? Y avoit-il à cela un deſſous de cartes? Toutes queſtions qui furent agitées alors, & dont la diſcuſſion ne peut être qu'inſtructive & intéreſſante. 20 Déc. 1744.

On dit dans le tems que le Maréchal de Belle-île alloit concerter avec le Roi de Pruſſe les opérations de la campagne prochaine; qu'on l'avoit choiſi préférablement, parce que la guerre qui ſe faiſoit, étant en quelque ſorte ſon ouvrage, on le regardoit comme piqué d'honneur à en faire ſortir la France avec gloire, parce qu'il étoit, ſuivant ce qu'on a vu précédemment, très-connu & très-eſtimé du Monarque dont il falloit calmer le mécontentement & prévenir l'inquiétude. En effet, il ſe plaignoit qu'on eût commis la double faute, & de laiſſer le Prince Charles repaſſer tranquillement le Rhin, & de ne l'avoir pas pourſuivi du moins dans ſa marche vers Prague & mis entre

deux feux ; ce qui auroit pu opérer la destruction
1745. de cette armée Autrichienne, ou auroit permis à la sienne, loin d'être forcée à la retraite, de garder ses conquêtes & d'en entreprendre de nouvelles. On savoit que ce Roi, strict dans l'exécution de ses traités, profitoit facilement du premier sujet de les rompre, quand ils ne tournoient pas à son avantage, & l'on appréhendoit déjà qu'il ne fût dégoûté du dernier. Son départ précipité de Berlin pour son armée, qu'il venoit de quitter précisément dans le tems que le Maréchal de Belle-île se rendoit dans cette capitale & que c'étoit une nouvelle publique, donna lieu de croire qu'il vouloit éviter toute conférence & redoubla les craintes de sa défection.

Quoi qu'il en soit, le Ministre françois fut arrêté faute de passe-ports & sous le prétexte de la guerre déclarée par le Roi son maître au Roi d'Angleterre, dans l'Electorat duquel il se trouvoit. Mais le Roi de Prusse a dans tous ces pays-là, pour la communication de ses Etats, des bureaux de poste qui, par une convention établie entre les Princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le Duc de Belle-île étoit en outre Prince de l'Empire; sa mission étoit vers l'Empereur & ce Monarque. C'étoit à la fois violer le droit des gens, les prérogatives des Ambassadeurs, les constitutions de l'Allemagne. En d'autres tems l'Electeur d'Hanovre eut été lui-même mis au ban de l'Empire pour cette insulte faite à son Chef, en la personne d'un négociateur envoyé vers S. M. Impériale, avec qui le Roi Georges n'étoit point en guerre. Il ne l'étoit pas plus avec le Roi de Prusse, qui ne pa-

rut pas aussi sensible qu'il auroit dû l'être à cette injure, réjaillissant en partie sur lui. Charles VII ne pouvoit punir un attentat indirect, lorsqu'il en avoit tant d'autres personnels à venger, sur lesquels il ne lui restoit que la voie de la plainte. Enfin la France ne fit pas en cette occasion l'éclat qu'exigeoit l'importance du grief. Elle fut jusqu'à offrir de regarder le Maréchal comme prisonnier de guerre, & de payer sa rançon, ainsi que celle de son frere. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 Juin 1743, la rançon d'un Maréchal de France étoit de 50,000 livres. Le Ministre de S. M. Britannique éluda ces instances pressantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardoit Messieurs de Belle-île comme prisonniers d'Etat, terme sous lequel il vouloit bien déguiser leur véritable qualité d'espions. Le reproche n'étoit pas sans vraisemblance : d'abord il sembloit contre le bon sens que les négociateurs, pour se rendre dans l'Electorat de Brandebourg, eussent choisi leur route par l'Electorat d'Hanovre, préférablement au chemin ordinaire, ou que dans ce cas ils eussent négligé de se munir de passe-ports: cela supposoit le dessein de dérober leur marche. On soupçonna que leur objet étoit d'examiner par eux-mêmes s'il ne seroit pas possible de faire pénétrer dans cet Electorat l'armée françoise qui étoit du côté de Mayence & de Cologne, en la conduisant par des montagnes de difficile accès à la vérité, mais non pas insurmontables. Ce soupçon étoit d'autant moins destitué de fondement, que ces montagnes, réputées par les nationaux comme une défense suffisante, n'étoient ni gardées ni fortifiées, & que le Maréchal affecta 1745.

d'y passer avec toute sa suite, parmi laquelle on
1745. assuroit qu'il y avoit plusieurs officiers entendus & très-capables de tirer le plan du terrein. La translation des prisonniers à Londres, les bons traitemens qu'ils y éprouverent & leur long séjour fournirent matiere à une derniere conjecture plus détournée : ce fut que cet arrêt étoit de pure convention, pour que le Roi d'Angleterre eût auprès de lui, par un moyen simple & naturel, un agent qui entrât en négociation, soit d'une paix générale, soit d'une convention particuliere.

En supposant ce but assez absurde de conférences secretes, elles durent bientôt devenir inutiles, ou changer d'objet, par la mort de l'Empereur, qui fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce Prince, qui n'avoit été malheureux que depuis son élévation, rentré dans la capitale de son Electorat, craignant à chaque instant d'en être encore expulsé, jouet perpétuel de la
20 Janv. fortune, y succomba, victime de ses chagrins & de ses maladies à l'âge de quarante-sept ans. Il avoit la goutte & la gravelle : on trouva ses poumons, son foie & son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur. On jugea qu'il n'avoit pu dès longtems être un moment sans souffrir. La France lui avoit fait présent de tous ces maux avec la couronne impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une représentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à son cadavre furent encore une dérision.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Voltaire, fut exposé vêtu à l'ancienne mode Espagnole, selon l'étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis lui aucun Empereur n'ait été Espagnol, &

que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enféveli avec les cérémonies de l'Empire ; & dans cet appareil de la vanité & de la mifere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de fon empire n'avoit pas même poffédé une petite & ftérile province : on lui donna même le titre d'Invincible dans les refcrits émanés du jeune Electeur fon fils ; titre attaché par l'ufage à la dignité d'Empereur ; qui ne faifoit que mieux fentir la nullité de celui qui l'avoit poffédé, & conféquemment le rendre plus ridicule. 1745.

Charles VII, en mourant, emporta avec lui le fruit des négociations & des efforts que la France faifoit en fa faveur depuis quatre ans. Tout cela étoit d'autant mieux perdu, qu'elle ne pouvoit fe flatter de faire obtenir l'Empire à fon fils âgé de dix-fept ans. Par fa conduite cependant il s'en montroit plus digne que fon pere. Sans fe laiffer éblouïr des illufions de la grandeur, fi féduifantes pour un jeune Prince, il fongea prudemment à conferver fon Electorat & à rendre la paix à fes fujets. Il fe crut difpenfé de reconnoiffance envers une bienfaitrice qui ne lui avoit fait que du mal, & fans difcuter fi les fentimens d'affection qu'elle avoit montrés à fa maifon étoient bien purs, il crut que fon premier devoir étoit d'éloigner de fon Etat le fléau de la guerre & de travailler au bonheur de fon peuple. On a prétendu que le Comte de Seckendorff qui commandoit fon armée, lui avoit infpiré l'intention de fe réunir à la maifon d'Autriche ; que ce Général, avide d'argent, qui avoit pris en gage la vaiffelle d'or de feu fon maître, & après avoir reçu des fommes

1745. immenses de la France, en réclamoit de nouvelles, étoit mécontent que dans l'épuisement du Royaume on les lui refusât. Mais si le jeune Electeur n'eût eu dans son cœur des sentimens de modération, il auroit rejetté ces insinuations, & se seroit laissé aller à celles de sa bienfaitrice & à ses propositions brillantes. Elle continuoit à soudoyer les Bavarois; elle lui envoyoit six mille Hessois, trois mille Palatins & ses régimens Allemands qu'elle payoit également. Il est vrai que ces secours n'empêcherent pas le nouvel Electeur de recevoir à son avénement au trône l'humiliation

Avril. éprouvée tant de fois par son pere; il fut obligé de sortir de sa capitale. Seckendorff l'avoit prévu; il écrivoit le 24 Mars au Maréchal Törring, Général Bavarois, ces propres mots:

„ Les heureux succès dont on se flatte sur le „ Rhin, ne sauveront pas la Baviere; & il faut „ que ce pays soit prédestiné à être ruiné tota„ lement, si on ne trouve pas un moyen de le „ sauver par un accommodement, tel qu'il „ puisse être. "

M. de Chavigny, Plénipotentiaire de Louis XV en Baviere, malgré toute sa prévoyance, son habileté & sa finesse, ne put parer le coup. Il faut croire qu'avant la signature du traité ostensible de Fuessen entre l'Electeur & la Reine de Hongrie, en date du 22 Avril, il y avoit déjà des conventions préliminaires signées le 15, en vertu desquelles le premier donna ordre à ses troupes qui défendoient l'entrée de ses Etats, de se reployer sur Munich. Ce qui approche beaucoup de la trahison, c'est qu'elles le firent sans avertir M. de Ségur, qui commandoit les François à Pfaffenhoven.

Il n'avoit que 5,000 hommes ; il fut attaqué par 15,000 Autrichiens ſous les ordres du Comte de Bathiani. Il ſe défendit avec valeur, ſe battit en retraite pendant trois jours, gagnant ſans ceſſe les hauteurs, tuant beaucoup de monde aux ennemis, en perdant peu & arriva enfin à Donawert. Le Marquis de Rupelmonde, à la fois excellent militaire, philoſophe inſtruit & homme aimable, périt dans ce combat ſi inégal & ſi long. Il n'avoit que ſon aide-de-camp auprès de lui, lorſqu'il reçut le coup de fuſil qui le fit tomber. *Laiſſez-moi mourir*, lui dit-il, *courez avertir M. de Ségur, afin qu'il mette ordre à l'arriere-garde.* Le Marquis de Cruſſol qui le remplaça, & le Chevalier de la Marck, ſe conduiſirent avec une ſageſſe ſi intrépide, qu'ils mériterent des éloges de leurs rivaux & des récompenſes du Roi.

1745.

Pendant ce tems, le jeune Electeur étoit dans Augsbourg. Il fit notifier à S. M. ſon traité, par lequel il renonçoit à ſes prétentions ſur la Maiſon d'Autriche, s'obligeoit à une neutralité abſolue & à faire ſortir de ſes Etats les troupes étrangeres. La Reine, de ſa part, promettoit de retirer les ſiennes de la Baviere, & renonçoit aux indemnités par elle exigées pour les frais de la guerre.

Ce parti, le meilleur à prendre, ſans doute, dans la poſition précaire où ſe trouvoit l'Electeur, n'auroit peut-être pas été deſapprouvé même de Louis XV, s'il eut eu plus de confiance en S. M. & lui eut fait part de ſa réſolution. Elle ſe trouvoit par-là débarraſſé d'un allié trop foible pour n'être pas à charge, qu'elle ne pouvoit continuer à ſoutenir ſans des frais immenſes & abandonner ſans deshonneur. D'ailleurs, il y avoit au traité

des articles secrets, très-propres à déplaire à la
1745. France. Ce Prince promettoit sa voix au Grand-Duc, à la premiere diete d'élection, & alloit ainsi directement contre la politique de ce gouvernement qui lui avoit déja coûté tant de sang & de trésors. Enfin, pour comble d'ingratitude, il s'engageoit à donner des troupes à la Reine de Hongrie, & de recevoir, comme les autres, de l'argent des Anglois. Ainsi, au bout de deux ans, par une révolution incroyable, le fils s'armoit contre un Monarque qui avoit donné à son pere la couronne Impériale. Tout cela pouvoit s'excuser encore par la loi de la nécessité, qui rend plus souvent les petits Princes parjures avec le caractere le plus loyal, en ce qu'ils ne font rien librement.

Il sembloit qu'une guerre entreprise pour mettre & conserver sur le trône des Césars Charles VII, devoit se terminer par sa mort, & surtout après la renonciation du fils à cette dignité. Mais à son défaut, la France avoit jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ses principes étoient tellement intervertis, qu'elle offroit le sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'elle avoit longtems regardé comme un usurpateur, dont elle avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec son ennemie. En effet, il avoit été conclu
8 Janv. à Dresde, le 8 Janvier, un traité d'alliance défensive, entre la Reine de Hongrie, les Rois de Pologne & d'Angleterre & la République de Hollande, par lequel ces Puissances se garantissoient réciproquement leurs Etats, stipulant les troupes

que le Roi de Pologne fourniroit à la Reine de Hongrie & les subsides que les autres parties contractantes donneroient à ce Prince en indemnité de ses frais. On cherchoit à séduire ce Monarque, non-seulement par l'éclat de cette dignité, mais par le droit qu'elle lui donnoit de faire entrer dans sa maison une partie de l'héritage d'Autriche, qu'il avoit d'abord disputé à main armée. La finesse de ces insinuations étoit, en le détachant de sa nouvelle alliance, de donner plus de supériorité au Roi de Prusse & de forcer la Reine de Hongrie à recevoir la paix. Le Ministere Saxon sentit le piege & empêcha son maître d'y donner: il lui persuada qu'il lui seroit difficile de conserver la couronne de Pologne en acceptant celle d'Empereur, en ce que cette République craindroit d'avoir un chef trop puissant, & que la plupart des grands y étoient portés pour la maison d'Autriche; qu'alors ce seroit risquer la perte d'un trône acquis, dans l'espoir d'un autre qu'il n'étoit pas sûr d'enlever au Grand-Duc de Toscane. Il lui fit envisager d'ailleurs le poids d'une pareille dignité par l'exemple de l'Electeur de Baviere, poids sous lequel un Prince, qui n'est pas très-puissant par lui-même, devoit nécessairement succomber; ensorte que sa grandeur nouvelle n'étant pas fondée sur ses propres forces, ne deviendroit qu'une source de dégoûts, d'amertumes & d'humiliations. 1745.

Le Roi de Pologne étoit peu ambitieux: il pesa toutes ces considérations de sang-froid, & refusa toutes les propositions de la France. Loin de prétendre à l'Empire, il s'unit à la Reine de Hongrie plus étroitement, & se détermina à concourir de son suffrage pour faire donner à son

époux la couronne impériale. C'étoit la quatrieme voix dont étoit déjà sûre cette Princesse, car elle
1745. venoit d'avoir celle de l'Electeur de Mayence, qui avoit fait son accommodement. Le Maréchal de Maillebois, pour faire sentir à ce dernier le mécontentement du Roi, s'étoit emparé dans son Electorat du fort de Königstein.

Cette vengeance fut assez inutile, & la France devoit bientôt perdre un allié qui alloit entraîner la prépondérance, & lui ôter tout espoir d'empêcher l'Empire de rentrer sous le joug de la maison d'Autriche. Cet allié ne pouvoit être que le Roi de Prusse, changeant de parti dans cette guerre aussi souvent que son intérêt l'avoit exigé. Après avoir gagné deux batailles contre les Autrichiens, (*) dont il étoit toujours la terreur, mais ne voyant aucun parti utile à en tirer, il avoit voulu profiter de la circonstance pour s'en dédommager du côté du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & écorner quelques-unes des possessions de cet ennemi plus foible, & qui par conséquent
Août. devoit être sacrifié. Il avoit publié un manifeste contre lui, & avoit fait entrer en Saxe une armée sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau. Ne voulant pas s'éloigner du Prince Charles, rival digne de lui, il s'étoit contenté d'envoyer un de ses Lieutenans contre le Roi de Pologne qui, après
15 Déc. avoir vu ses troupes battues à Kesselsdorf, étoit sorti de Dresde & s'étoit retiré à Prague avec une partie de la famille royale. On ne trouvoit alors que

(*) La bataille de Friedberg sur le Prince Charles de Lorraine, le 4 Juin 1745, & en Bohême, celle de Pradnitz, le 30 Septembre.

Souverains exilés de leurs Etats. On étoit aux approches de l'hiver. Ne craignant plus rien du 1745.
Prince Charles, le Roi de Pruſſe crut ſa préſence néceſſaire à Dresde. S. M. y entra le même jour que l'Electeur en ſortoit, & en tira des contributions conſidérables. Ce fut-là qu'ayant appris que la Czarine ſe déclaroit pour le Roi fugitif, il jugea convenable de s'aſſurer le fruit de ſes nouvelles victoires, par deux traités conclus quelques 25 Déc.
jours après ſur le lieu même. Par le premier, le Roi de Pologne cédoit au Roi de Pruſſe tout ce qui étoit en conteſtation entre eux, & s'obligeoit à lui payer à la foire prochaine de Leipſick un million d'écus d'Allemagne. Par le ſecond, la Reine de Hongrie cédoit & aſſuroit de nouveau à ce Monarque la Siléſie & le Comté de Glatz : & de ſa part, il garantiſſoit à cette Princeſſe tous ſes Etats en Allemagne, & accédoit de ſa voix Electorale à l'élection du Grand-Duc en-qualité d'Empereur. L'Electeur Palatin & le Landgrave de Heſſe étoient compris dans cet accommodement, & le Roi d'Angleterre, qui en étoit l'auteur, ſe rendoit garant de l'exécution.

Pour entendre le dernier article du traité, il faut ſavoir que le Grand-Duc de Toſcane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de 13 Sept.
Mayence & par les Ambaſſadeurs de ceux de Trêves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & enſuite Empereur, ſous 23 Sept.
le nom de François I, malgré les proteſtations du Roi de Pruſſe & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix électorale de Bohême.

On avoit prévu cet événement à Verſailles, & ſur le refus du Roi de Pologne, Electeur de Saxe,

l'amour de Louis XV pour la paix lui auroit
1745. peut-être dès-lors, en ne traversant point l'élection du Grand-Duc, fait sacrifier son amour-propre à ce bien desiré, s'il n'eut trouvé trop de résistance & de ressentiment dans ses ennemis. L'Angleterre surtout, qui s'étoit constituée en des dépenses si énormes pour la Reine de Hongrie (*), n'ayant aucun espoir d'en être jamais remboursée par cette Princesse, cherchoit à se dédommager du côté de la marine. Elle se flattoit d'écraser pour longtems celle de la France & de l'Espagne, de devenir ainsi maîtresse du commerce, & par ce canal intarissable, de faire refluer dans son sein avec usure toutes les richesses qu'elle avoit prodiguées avec tant de magnificence, qu'elle prodiguoit encore en tenant à sa solde une foule de Souverains, ses véritables *stipendiaires*, sous le nom plus honnête de *subsides*, & ses *esclaves*, sous celui de ses *alliés*.

Il ne restoit à la France d'autre parti que les armes: il fut résolu de faire une guerre défensive en Allemagne, & de la continuer offensive en Flandre & en Italie. Le Prince de Conti fut chargé de la premiere sur le Rhin, d'une espece toute différente de celle qu'il avoit faite dans les Alpes, & encore plus contraire à la fougue de son âge & de son tempérament. Mais on avoit cru nécessaire d'envoyer un autre Général à Dom Philippe, que gênoit un Prince du Sang de France trop entier, trop ardent d'ailleurs pour sympathiser avec

(*) On prétend qu'en 1744, l'Angleterre avoit dépensé 276,960,000 livres de notre monnoie, & qu'elle en dépensa beaucoup plus les années suivantes.

le flegme & la hauteur Efpagnols; du moins, cet-te caufe nous paroît-elle plus vraifemblable que la jaloufie du Roi, avec qui ce Prince ne fympathifoit pas davantage. Il fût chargé d'occuper les Autrichiens, & par cette diverfion de les empêcher de tomber avec des forces trop fupérieures fur le Roi de Pruffe. Le Maréchal de Maillebois remplaça le Prince de Conti; on le crut plus expérimenté qu'un autre pour une pareille guerre, à laquelle il s'étoit exercé en Corfe. 1745.

Le Roi fe chargea d'aller en perfonne achever en Flandre les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente; & malgré fon nouveau hymenée, il fut obligé de tenir envers le Dauphin l'engagement qu'il avoit contracté cette même année, de s'en laiffer accompagner.

Le Miniftre de la guerre avoit pris toutes les précautions pour que la préfence de S. M. ne fût pas infructueufe. Malgré les pertes d'hommes qu'avoit fupportées la France, il avoit rendu l'armée de Flandre la plus floriffante & la plus nombreufe qu'on eut encore vue. Elle étoit de 106 bataillons, & de 172 efcadrons complets, avec 17 compagnies-franches. Il avoit été obligé, afin de la completter, de faire marcher les milices; il en avoit formé fept régimens, fous le titre de *Grenadiers Royaux*, compofés d'hommes choifis entre elles. La valeur de ces troupes, & les fervices qu'elles rendirent, juftifierent l'idée d'un pareil établiffement. 10 Avril.

Le Maréchal de Saxe commandoit cette armée, & fes talens s'étoient déjà développés de maniere à infpirer la plus grande confiance en lui; mais alors il étoit confumé d'une maladie de langueur

& presque mourant. Lorsqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit faire dans cet état de
1745. foiblesse, il répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.* Il n'avoit rien perdu de son activité & de son génie. Après avoir tenu en suspens & trompé par plusieurs marches & contre-marches l'armée combinée des Alliés, il avoit formé le siege de Tournai. C'étoit la plus forte place de la barriere, un des chef-d'œuvres de Vauban. Dès que les Etats-généraux apprirent que cette ville étoit en danger, malgré leur circonspection ils furent les premiers alors à prendre une résolution fiere; ils manderent à leurs Généraux qu'il falloit hasarder une bataille. Telle étoit la disposition des ennemis, lorsque le Roi & le Dauphin se mirent en route. Ce fut un spectacle touchant de voir s'arracher aux délices de leur palais ce pere auguste avec son fils unique. L'allarme fut générale dans Paris: on trembla de voir exposer deux têtes aussi cheres. A leur défaut, le sceptre tomboit aux mains du Duc d'Orléans, confondu pendant ce tems avec les moines de Sainte-Génevieve, levant les mains au ciel tandis qu'on se battoit. C'étoit un saint, mais on avoit besoin d'un héros.

Le Roi étant arrivé le 7 Mai à Douay, reçut en se couchant un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on seroit bientôt en présence: *Messieurs*, dit-il à ses aides-de-camp & à ses officiers, *il n'y aura pas de tems de perdu; je parts demain matin à cinq heures, qu'on laisse dormir M. le Dauphin.*

Ce Prince, qui avoit été averti, se trouva le lendemain presqu'en même tems que le Roi au camp


LOUIS DAUPHIN DE FRANCE,
Né à Versailles le 4 Septembre 1729.

camp devant Tournai : il accompagna S. M. lorſqu'elle alla reconnoître le terrein qui devoit ſervir de champ de bataille. Toute l'armée les recevant dans leurs habits militaires, fit entendre des acclamations de joie. Les ſoldats n'avoient point encore vu M. le Dauphin. Il étoit déjà d'une taille avantageuſe, d'une complexion formée & capable de ſoutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du viſage gracieux, le teint de la plus grande fraîcheur, des yeux pleins d'eſprit : une noble ſimplicité dans tout ſon extérieur, ne pouvoit que le rendre plus agréable aux troupes, dont il venoit être le camarade. Il n'eut beſoin que de ſe montrer pour gagner leur affection. Sa préſence, jointe à celle du Roi, ne fit qu'accroître leur ardeur ; on ne demandoit plus qu'à combattre. De ſon côté, jamais Louis XV ne témoigna plus de gaieté. La veille de l'action la converſation roula ſur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en perſonne : S. M. dit que depuis la journée de Poitiers aucun Monarque françois n'avoit combattu avec ſon fils & gagné de victoire ſignalée contre les Anglois ; qu'il eſpéroit être le premier. 1745.

Le mardi 11 Mai de grand matin Louis XV fut levé le premier, il éveilla lui-même à quatre heures le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre : ils apprirent bientôt que les ennemis, campés dans les environs, s'avançoient en ordre de bataille. A cette nouvelle le Monarque & le Dauphin traverſerent l'Eſcaut au pont de Calonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoi. Quand ils eurent reconnu les diſpoſitions du Maréchal, il les ſupplia de repaſſer le fleuve ; mais

1745. tous deux refuferent de le faire, & fe placerent affez près du feu pour partager le péril de l'action, & cependant avec la prudence qu'exigeoit leur rang. Louis XV prit fon pofte par de-là la juftice de Notre-Dame-aux-bois; il ne voulut avoir pour fa garde qu'un efcadron de cent vingt hommes de la compagnie de Charoft, un feul gendarme, un chevau-léger & un moufquetaire. Le Maréchal de Noailles caufoit avec lui & le Comte d'Argenfon; les Aides-de-camp étoient les mêmes que l'année précédente. Le Duc de Villeroi étoit auprès de fa perfonne, comme Capitaine de fes gardes; le Dauphin avoit auprès de lui fes Menins.

La fuite du Roi & du Dauphin qui compofoit une troupe nombreufe, étoit fuivie d'une foule de perfonnes de toute efpece qu'attiroit cette journée, & dont quelques-uns même étoient montés fur des arbres pour voir le fpectacle d'une bataille.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de donner des defcriptions détaillées de pareils événemens, l'importance de celui-ci qui décida du fort de la guerre &, préparant la conquête des Pays-bas, dédommagea la France de toutes fes autres pertes, nous oblige de nous y arrêter davantage; toutefois, plutôt afin de recueillir les divers traits qu'il a produits d'habileté, de courage, de magnanimité, de préfence d'efprit, d'humanité, de gaieté même (car le François la porte partout) que pour difcourir en militaires ou en politiques de cette journée, fur laquelle les témoins oculaires & les acteurs les plus expérimentés ne s'accordent pas. Vers les cinq heures les armées fe trouverent en préfence. La droite des François s'étendoit vers

le village d'Antoin, la gauche vers le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoi. Les ennemis se 1745.
présentoient en trois corps: le Comte de Kœnigseck commandoit l'aîle droite; le Prince de Waldeck, la gauche; le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les six heures ils tirerent un coup de canon, qui fut comme le signal de l'action. L'artillerie étant également bien servie de part & d'autre, on se canonna longtems à succès, ou, pour mieux dire, à perte égale. Chaque décharge éclaircissoit les rangs & jonchoit la terre de morts. Le Maréchal de Saxe, suivi de ses aides-de-camp & accompagné de son état-major, visitoit alors tous les postes; il essuya un feu continuel de la part des Hollandois, ainsi que sa troupe. Il ne lui dissimula pas le danger: *Messieurs*, dit-il, *votre vie est nécessaire aujourd'hui.*

Il crut pendant quelque tems que les ennemis s'en tiendroient à cette feinte; il le dit au Maréchal de Noailles: il leur supposoit un dessein plus habile que celui qu'ils avoient: il pensoit qu'ils tiendroient continuellement en échec & en allarme l'armée françoise, & que, par cette manœuvre, ils retarderoient la prise de Tournai, & peut-être la rendroient impossible. En effet, ils étoient postés de façon qu'ils ne pouvoient être attaqués avec avantage, & ils pouvoient continuellement inquiéter l'armée des assiégeans; c'étoit le sentiment du vieux Général Kœnigseck; mais le courage ardent du Duc de Cumberland & la confiance des Anglois ne recevoient aucun conseil.

Après ce sanglant prélude, enfin, les alliés s'ébranlerent & s'avancerent dans la plus belle ordonnance. Ils firent mine de vouloir attaquer en

1745. même tems les trois corps oppofés : mais fe repliant tout-à-coup fur eux-mêmes, ils fondirent enfemble fur celui du milieu. L'effort fut terrible ; on s'y attendoit, ils furent repouffés vigoureufement. Malgré cette fureur, on avoit débuté par beaucoup de politeffe & de fang-froid. On avoit vu les officiers fe faluer réciproquement en ôtant leurs chapeaux. Milord Charles Hay, Capitaine aux gardes angloifes, s'avança hors des rangs ; le Comte d'Anteroche, Lieutenant de grenadiers du régiment des gardes-françoifes, alla à fa rencontre : *Meffieurs des gardes-françoifes*, s'écria le Capitaine Anglois, *tirez*. *Non*, *Milord*, répondit le fecond, *nous ne tirons jamais les premiers*.

Le Duc de Cumberland voyant le peu de fuccès de cette attaque, fit changer fon ordre de bataille, & du centre fe porta vers notre gauche. Les décharges de moufqueterie recommencerent alors & continuerent longtems dans un ordre prefque invariable de la part des Anglois, avec un feu roulant, c'eft-à-dire, tirant par divifions, qui fe fuccédoient fans interruption. Ils avançoient à pas lents, comme à l'exercice : on voyoit les Majors appuyer leurs cannes fur les fufils des foldats pour les faire tirer bas & droit. Nous perdions beaucoup de monde. Ce fut-là que fut emporté d'un boulet de canon le Duc de Grammont, trop malheureufement connu par l'affaire de Dettinghen, mais qui répara fa faute en cette occafion, fe fit regretter & mérita d'avoir le bâton de Maréchal fur fon cercueil. Le matin, le Maréchal de Noailles lui avoit dit : *mon neveu*, *il faut nous embraffer un jour de bataille*; *peut-être ne nous reverrons-nous plus*. Il reçut la mort avec le plus

beau ſang-froid. *Prenez garde à vous*, lui dit le Comte de Lowendhal, *votre cheval eſt tué: & moi auſſi*, répondit-il. 1745.

Les François avoient perdu du terrein inſenſiblement & ſe trouvoient à trois cents pas au deſſous de Fontenoi. Cette poſition, par l'événement, devint funeſte à l'ennemi, qui étoit tout à la fois expoſé au feu des redoutes du bois de Barri & à celui de l'artillerie de Fontenoi. Le Duc de Cumberland eut recours alors à cette manœuvre admirable, qui le fera compter au rang des plus grands Capitaines. Il fit faire volte-face aux dernieres lignes de ſon armée, qui déjà reſſerrée dans la tête par la nature du terrein, forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de preſſer notre aîle gauche, l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & le troiſieme tenir ferme devant le poſte de Fontenoi. Cette diſpoſition réuſſit au Général au-delà de ſes eſpérances. Il en réſulta une colonne épaiſſe, preſque inébranlable par ſa conſiſtance & plus encore par ſon courage. Ses troupes avoient un plus grand nombre de coups à tirer & tous les coups portoient.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt en litiere, car il étoit encore très-malade, ſe montroit où le péril étoit le plus grand. C'eſt en ce moment que le Maréchal de Noailles, s'oubliant ſoi-même pour un Général étranger & moins ancien, ſacrifia la jalouſie du commandement au bien de l'Etat & lui ſervit d'aide-de-camp. Le premier voyoit partout l'armée faire des prodiges de valeur, mais qui ne ſervoient qu'à augmenter les pertes; car ſi quel-

quefois le ſoldat cédoit pour un inſtant aux efforts
1745. de cette maſſe redoutable, il revenoit à la charge ſans jamais ſe rebuter & toujours ſans ſuccès. On ne finiroit point de raconter tout ce qui ſe paſſa de grand & d'héroïque dans cette journée. M. de Luttaux, le premier Lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle du danger où étoit le corps de bataille, accourut de Fontenoi, où il venoit d'être bleſſé dangereuſement. Son aide-de-camp le ſupplioit de commencer par faire mettre un appareil à ſa bleſſure: *le ſervice du Roi*, s'écria-t-il, *m'eſt plus cher que ma vie!* Il ne ſe retira qu'après avoir reçu de nouveau deux bleſſures mortelles. Il conſerva la préſence d'eſprit pour le commandement juſqu'à la fin, & rencontrant dans ſa route des ſoldats du régiment des gardes, il leur dit: *mes amis, allez-vous joindre à ceux de vos camarades qui gardent le pont de Calonne.*

Ce pont de Calonne devenoit de plus en plus eſſentiel, puiſqu'on ſongeoit déjà à faire faire la retraite au Roi, & que c'étoit par-là que S. M. devoit paſſer. Sa ſuite le conjuroit de mettre ſa perſonne & celle du Dauphin en ſûreté. Ils étoient au commencement de l'action ſur une petite hauteur, où le canon des ennemis tiroit à pleine volée. Un boulet tombe aux pieds de ſon fils: *Monſieur le Dauphin*, lui crie-t-il, *renvoyez-le aux ennemis; je ne veux rien avoir d'eux.* La mouſqueterie y portoit. Un domeſtique du Comte d'Argenſon fut atteint au front d'une balle de fuſil, fort loin derriere le Roi. Tout cela eſt raconté d'une maniere auſſi ſpirituelle qu'intéreſſante dans une Lettre du Marquis d'Argenſon à Voltaire (*). Cel-

(*) On renvoye, à la fin du volume, au nombre des

le de Monfieur le Dauphin à Madame la Dauphine fur le même fujet, n'eft pas moins curieufe par fa gaieté, fa fimplicité & furtout par la modeftie qui y regne. Ce Prince n'y parle que du Roi & ne dit pas un mot de lui (*). 1745.

Louis XV obfervoit tout avec attention, de cet endroit qui étoit également à portée de tous les corps ; il y fit des remarques très-judicieufes, donna des ordres en conféquence & changea quelques difpofitions, mais toujours avec la réferve qu'il montroit dans tout & après avoir voulu avoir l'avis du Général. Il difoit qu'il étoit venu à cette bataille pour s'inftruire & pour inftruire fon fils. La même déférence le détermina à quitter ce pofte où il étoit trop expofé, pour fe rapprocher d'Antoin. Ce fut-là que le Marquis de Meufe vint fupplier S. M. de la part du Maréchal de Saxe de repaffer le pont, avec les affurances qu'il feroit de fon mieux pour réparer le défordre. *Oh! j'en fuis bien fûr*, répondit le Monarque; *mais je refterai où je fuis.* Cependant l'ardeur bouillante du Dauphin ne pouvoit fe contenir; il vouloit s'élancer à la tête de la maifon du Roi; il couroit déjà l'épée à la main; il s'écrioit: *marchons, François; où eft donc l'honneur de la nation?* On l'arrêta, on lui obferva que fa vie étoit trop précieufe. *Ah!* dit-il, *le jour d'une bataille, ce n'eft pas la mienne, c'eft celle du Général.*

Le carnage continuoit; les régimens fe préfen-

---

pieces pour fervir à l'hiftoire, cette Lettre, que Voltaire avoit confervée dans fes papiers. N°. I.

(*) Elle fera inférée dans les pieces pour fervir à l'hiftoire. N°. II.

1745. toient les uns après les autres & étoient écharpés en détail. Un, entr'autres, fixa l'attention du Maréchal de Saxe. Ce héros, en voyant des rangs entiers tomber ſans que le corps pliât, demanda quelle étoit cette troupe? On lui apprit que c'étoit le régiment des *Vaiſſeaux*, commandé par le Comte de Guerchi, le ſeul des officiers qui eut le bonheur de n'être pas tué ou bleſſé; il s'écria: *voilà qui eſt admirable!*

Déjà l'ennemi comptant ſur la victoire jettoit des cris d'allégreſſe. Ils retentirent juſqu'à Tournai. Les ſoldats, qui du haut des remparts étoient ſpectateurs du combat, ſe préparoient à rendre complette la défaite des aſſiégeans: la garniſon tenta une ſortie; mais des miliciens & des troupes de nouvelle levée, laiſſés à la garde de la tranchée, firent ſi bien leur devoir qu'elle fut repouſſée avec perte.

Ce fut dans cet inſtant critique qu'on ſe détermina à un dernier effort, & par une triple attaque d'aſſaillir à la fois les Anglois par le front & par les flancs. Ce mouvement fit eſpérer que les choſes changeroient de face. Les troupes montrerent autant de bonne volonté que ſi elles n'euſſent pas combattu, & la charge recommença. Jamais deux armées rivales, pouſſées par le déſir de la vengeance, ne s'entrechoquerent avec plus de furie. C'eſt en cette occaſion que la maiſon du Roi, qui n'avoit pas encore donné, ſe couvrit de gloire. Suivant la méthode recommandée par le Chevalier Follard, de tenir loin des ennemis les troupes dont le nom leur en impoſe davantage, le Maréchal de Saxe l'avoit laiſſée en réſerve, ainſi que les carabiniers. L'exemple de ces troupes

pes fraîches, dont l'ardeur s'étoit accrue dans l'inaction, ranima les autres qui s'étoient rebutées. 1745.
Tous les régimens françois & étrangers, cavalerie & infanterie, se précipiterent avec une impétuosité nouvelle. La colonne, inébralanble, fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par un feu terrible & continuel; le sien ne cessoit pas. Ce devint, de part & d'autre, une effroyable boucherie. Le Duc de Cumberland cachoit ses pertes, les nôtres étoient sensibles. On vit les régimens du *Roi*, de *la Couronne* & d'*Aubeterre* se retrancher derriere des monceaux de cadavres. L'armée des confédérés soutenoit ses succès précédens par d'autres avantages. Nos lignes écrasées, plutôt qu'enfoncées, paroissoient en désordre en divers endroits. Cependant plusieurs détachemens ne prenant conseil que de leur valeur, oserent heurter, tête baissée, ce bataillon invincible; rien ne fut capable de l'entamer. Tous ces assauts particuliers se livroient sans aucun concert, & c'est ce qu'on appelle de fausses charges, dans lesquelles toute la bravoure est inutile contre la discipline & l'ordre.

Il étoit plus que jamais question de retraite. Ceux qui étoient auprès du Roi, croyoient la bataille perdue : on n'avoit plus de boulets dans Fontenoi & à la redoute du bois de Barri. La plupart de ceux qui servoient l'artillerie étoient tués; le Maréchal de Saxe avoit donné ordre d'évacuer le poste d'Antoin; il ne songeoit qu'à prévenir une défaite complette. L'épouvante commençoit à se mettre parmi les François: un très-grand nombre de cavaliers se trouverent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où étoit le Roi avec

1745. son fils. Ces deux Princes furent séparés par la foule qui se précipitoit sur eux. S. M. ne changea pas de visage : elle étoit affligée, mais elle ne montroit ni colere ni inquiétude. Elle remarqua environ deux cens cavaliers épars derriere elle, vers Notre-Dame-aux-bois : elle dit à un chevau-léger : *allez-vous-en de ma part rallier ces gens-là & les ramenez.* Ce chevau-léger se nommoit de Jouy ; il obéit & les ramena. Il croyoit n'avoir fait que son devoir, & il fallut le faire chercher après la victoire pour le récompenser.

On tenoit un conseil assez tumultueux auprès du Roi ; on le pressoit au nom de la patrie de ne pas s'exposer davantage ; il résistoit toujours ; il sentoit quel mauvais effet produiroit son départ. Le Maréchal de Saxe arriva dans ce moment ; le Roi lui fit part de l'objet de la délibération. *Quel est le lâche* (*) *qui donne ce conseil à Votre Majesté*, s'écria-t-il ? *Avant le combat, c'étoit mon avis. Il est trop tard actuellement ; les choses ne sont pas assez désespérées.* Le Duc de Richelieu survint peu après ; il rassura les esprits intimidés : il apprit que des boulets venoient d'arriver, & que Fontenoi tenoit encore ; il certifia qu'il venoit de reconnoître la colonne, & qu'avec quelques pieces d'artillerie on pouvoit l'entamer ; qu'il ne falloit que cette ouverture pour la rompre. C'étoit l'idée d'un officier subalterne d'artillerie, dont il se faisoit honneur : il se trouvoit heureusement à portée quatre canons destinés à favoriser la retraite. Louis XV enchanté saisit l'avis de son

(*) Il se servit d'un terme plus énergique ; *quel est le J... f..... &c.*

favori. Il ordonna au Duc de Péquigny d'aller faire pointer ces quatre pieces. Ce Seigneur y court: on lui en repréſente la deſtination: *point de retraite*, dit-il, *le Roi ordonne que ces quatre canons ſervent à la victoire.* On les braque à l'inſtant ſur l'armée ennemie, qui ſe croyoit déjà maîtreſſe de notre champ de bataille & n'étoit qu'à quelques pas. On en fait rapidement pluſieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'inſtant d'après, fait craindre au ſoldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renverſé. Cette colonne, juſqu'alors impénétrable, laiſſe enfin appercevoir un défaut. La maiſon du Roi s'y préſente & s'y inſinue; les gendarmes & les carabiniers élargiſſent le paſſage; les autres régimens ſuivent, animés par ces ſuccès: les corps chargés des autres attaques ſe précipitent ſur les lignes qu'ils ont en tête & les rompent en pluſieurs endroits. On en vient aux armes blanches; la mêlée fut affreuſe, & la confuſion telle que les carabiniers prenant un inſtant pour des Anglois les Irlandois vêtus à peu près de même, les obligerent à crier *vive France!* mais malheureuſement après que quelques-uns eurent été tués. La colonne une fois ouverte, tout plia, tout ſe débanda. L'ennemi ne put plus réſiſter corps à corps à la furie françoiſe. Le ſoldat irrité de la premiere réſiſtance ne faiſoit point de quartier, & maſſacroit ſans pitié tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main. Ceux qui échappoient au fer du fantaſſin, étoient écraſés par la cavalerie. Les chevaux enſanglantés juſqu'au poitrail avoient peine à ſe débarraſſer des monceaux de cadavres dont la plaine étoit couverte. Le ſingulier, c'eſt que la déroute générale 1745.

d'une armée peu d'heures avant si intrépide, de-
1745. vint l'ouvrage d'un instant. Le reste prit la fuite & disparut. On eut dit qu'on venoit de combattre contre ces légions enchantées, visibles & invisibles à leur gré; ce fut l'affaire de sept ou huit minutes. Le François étonné de ne rencontrer partout que des François, respire enfin; il goûte la joie d'une victoire si longtems disputée.

Chacun raisonna, comme il étoit affecté, sur la cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à la présence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vigoureuse de la maison du Roi; ceux-ci à l'imagination du Duc de Richelieu; les derniers enfin, à la valeur de nos troupes, que rien ne pût décourager. Ces diverses circonstances y concoururent sans doute; mais les fautes des ennemis n'y contribuerent pas moins. La premiere fut d'avoir laissé derriere eux la redoute des bois de Barri & Fontenoi, dont ils auroient tourné le canon même contre les François. La seconde, de s'être avancés sans cavalerie. La troisieme, de n'avoir pas saisi l'instant où l'on ne tiroit plus qu'à poudre de Fontenoi pour s'emparer de ce poste. La quatrième enfin, & la plus considérable sans doute, vint de la part des Hollandois qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poste d'Antoin & les redoutes qui le séparoient de Fontenoi, de venir par-là donner la main aux Anglois & les soutenir, resterent spectateurs inutiles du combat.

Dès que le champ de bataille fut libre, le Roi, afin d'inspirer au Dauphin l'horreur qu'il eût toujours lui-même pour les guerres les plus justes, le lui fit parcourir. Le jeune Prince, frémissant, vit

au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'hiſtoire; l'humanité dégradée par la main des hommes, une vaſte plaine abreuvée de ſang, des membres épars & ſéparés de leur tronc, des monceaux de cadavres, des milliers de mourans qui tentoient vainement de s'en dégager. Il racontoit qu'il en avoit trouvé, oubliant qu'ils étoient ennemis & ſe bandant mutuellement les plaies qu'ils venoient de ſe faire; d'autres luttant contre le trépas, ſe roulant dans leur ſang & mordant la pouſſiere; quelques-uns ſoulevoient la tête, & rappelloient un reſte de vie pour crier: *vive le Roi & Monſeigneur le Dauphin!* ils expiroient dans ce dernier effort; pluſieurs, occupés du ſalut de leur ame, au défaut de prêtres, ſe confeſſoient à Dieu & imploroient ſes miſéricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, c'étoit des gémiſſemens lamentables ou des grincemens de rage. 1745.

A cet horrible ſpectacle, ſi touchant pour un jeune Prince, dont le cœur a toute ſa ſenſibilité, il s'attendrit. Le Roi, qui s'en apperçut, lui dit: *apprenez, mon fils, combien la victoire eſt chere & douloureuſe!* Le Monarque lui avoit déjà donné une pareille leçon au commencement de la journée, lorſque ſon premier chirurgien, la Peyronie, étoit venu lui rendre compte de la cataſtrophe du Duc de Grammont, S. M. s'étoit écriée en ſoupirant: *ah! il y en aura bien d'autres aujourd'hui.* Le Dauphin ne répondit à ſon auguſte pere que par ſes larmes. En ce moment, on vint demander au Roi comment il vouloit qu'on traitât les bleſſés du parti anglois? *Comme les nôtres, ils ne ſont plus nos ennemis.* En effet, ils furent ſecourus avec toute l'attention poſſible; une gran-

de partie fut envoyée à Lille, où tous les couvens & communautés ſervirent d'hôpitaux. Les Dames de la ville quitterent leur toilette & leurs amuſemens pendant pluſieurs jours; elles déchirerent leurs chemiſes pour faire de la charpie. Il manqua aux ennemis 14,000 hommes à l'appel; mais 6,000 revinrent dès le ſoir même; ils perdirent 40 pieces de canon. Les François acheterent auſſi bien cher cette victoire: chaque régiment regrettoit une partie du corps; quelques-uns étoient écraſés & n'avoient ſauvé que leur nom. Il y avoit eu à proportion plus d'officiers tués & bleſſés que de ſoldats, & pour rendre juſtice à tous, il faudroit preſque nommer toute la nobleſſe du royaume.

1745.

Tournai ſe rendit dix jours après cette victoire. Pour reconnoître les ſervices du Maréchal de Saxe, déjà comblé de gloire, d'honneurs & de biens, le Roi lui accorda les honneurs du Louvre, lui donna à vie le parc & le château de Chambord & augmenta ſes penſions de 40,000 livres par an.

Cette ville, qui avoit autrefois appartenu à la France, & l'un des plus anciens patrimoines de nos Rois, ne fut point fâchée d'être conquiſe, non par aucun attachement pour ſes vainqueurs, mais dans la vue de ſon intérêt. On ſait combien nos troupes répandent d'argent où elles paſſent par leur prodigalité, & la garniſon Hollandoiſe faiſoit venir de ſa patrie juſques à ſes chauſſures. Cette économie très-bien entendue de la part d'une nation qui ne regardoit point les citoyens comme ſes compatriotes, qui ne réſidoit-là que comme chez des étrangers, ne pouvoit que faire

mieux goûter la magnificence françoise. Tournai en eut bientôt un exemple, par un spectacle qui ne s'étoit pas renouvellé depuis les premieres guerres de Louis XIV. Les cours supérieures de la capitale avoient arrêté des députations pour complimenter le Roi sur sa victoire. Elles arriverent avec un cortege nombreux & proportionné à la grandeur de leur mission. Elles eurent à Pontachin une audience publique, qui put donner aux étrangers une idée de l'état du Monarque dans ses fonctions pacifiques. 1745.

Entre l'attaque de la ville & celle de la citadelle, il y eut une suspension d'armes: elle capitula le 19 Juin. Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi fit son entrée à Tournai avec son fils. Ils assisterent à la procession du Saint-Sacrement. Les habitans furent édifiés de leur piété: ils sont fort superstitueux. Ils se disoient les uns aux autres „ qu'on ne devoit point s'étonner que le ciel se „ déclarât pour une armée qui avoit à sa tête des „ Princes aussi religieux." Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit point la messe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce tems-là même étoit victime du fruit de ses débauches. Le Monarque, dont ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Sans fouiller dans les décrets de la Providence, la véritable cause de cette glorieuse campagne & des suivantes, fut Fontenoi. L'armée des alliés étant affoiblie & dispersée, ne put s'opposer à aucune entreprise.

Le Roi marche à de nouvelles conquêtes à la tête de la sienne, toujours accompagné de M. le Dauphin. Le Comte de Lowendhal prend la ville

1745. de Gand par escalade; Bruges ouvre ses portes au Marquis de Souvré; le Roi se rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée ouverte. Il fait son entrée dans la ville de Gand & y donne audience au Baron de Bernstorff, Envoyé du Roi de Dannemarc, qui lui fait part que la Princesse de Dannemarc est accouchée d'un Prince. Prise de Dendermonde par le Duc d'Harcourt, d'Ostende par le Comte de Lowendhal encore au bout de six jours de siege. Il s'empare de Nieuport avec sa garnison en cinq jours. Enfin Ath ne tient pas plus longtems contre le Marquis de Clermont-Gallerande.

Jamais Louis XV n'avoit paru si grand que durant cette campagne: il dictoit des loix à ses ennemis mêmes. Tandis que les Hollandois combattoient contre lui, il avoit toujours auprès de sa personne un Ambassadeur de cette République. Il

1 Sept. faisoit réclamer en son nom à la Haye les vaisseaux de la Compagnie des Indes, l'*Hercule* & le *Jason*, pris par les Anglois & achetés à Batavia par le Gouverneur général. L'Abbé de la Ville, son Envoyé, produisit les deux traités entre les deux nations, qui défendent de donner retraite dans les ports réciproques à ceux qui auront fait des prises sur l'une ou sur l'autre, bien loin de permettre de

30 Déc. les marchander & de les acquérir; & les Etats-généraux en ordonnerent la restitution.

Ce Ministre, pour mieux concilier au Roi son maître cette République, entrée dans la querelle par un esprit de parti, plutôt que par un vœu réel & unanime, réclama sa médiation & proposa chez elle l'assemblée d'un congrès général pour mettre fin à la guerre. Ce prélude de bonne foi & de confiance fut suivi en même tems d'une nou-

velle requisition, pour que la République s'abstînt d'envoyer dans la Grande-Bretagne les six mille hommes des garnisons de Tournai & d'Oudenarde, engagés par leur capitulation à ne faire aucun service militaire jusqu'au 1 Janvier 1747. L'opposition étoit juste; & les Hollandois furent obligés de les faire revenir, attendu que le Roi pouvoit attaquer l'Angleterre, & que les Anglois ne pouvoient pas lui opposer des troupes qui auroient rompu leur serment. 1745.

S. M. Britannique avoit, de son côté, demandé ce renfort en exécution des traités de sa nation avec la Hollande, qui devoit lui fournir ce contingent dans tous les cas d'invasion. Celui-ci étoit positif. Le Prince Edouard, emporté par son courage, & ne pouvant rester dans une inaction qu'il regardoit alors comme honteuse, étoit abordé à la fin d'Août en Ecosse. A son débarquement il avoit publié un manifeste, dans lequel il déclaroit qu'il s'y étoit rendu pour réclamer ses droits: il promettoit d'être le plus vaillant défenseur de la religion & de la liberté des Anglois; il espéroit monter sur le trône sans autre secours que celui de son peuple, & ne vouloit employer aucunes troupes étrangeres, à moins que ses ennemis ne lui en donnassent l'exemple & ne l'y forçassent. Cette résolution généreuse réveilla en sa faveur un certain nombre de partisans de la maison de Stuart: il se trouva dans peu à la tête de dix à douze mille hommes; mais ce fut le seul effet d'un premier enthousiasme, qui le rendit maître de 2 Octob.
la ville d'Edimbourg & de quelques autres places.
Il battit 4,000 Anglois à Preston, entra en Angle- 5 Déc.
terre & pénétra jusqu'à Lancastre, sans rencontrer

d'ennemis pour le combattre, mais auſſi ſans trou-
1745. ver d'amis qui le ſecourent; il s'avance à Macles-
field, à 43 lieues de Londres, ſans qu'il ſe fît
plus de mouvement en ſa faveur. Enfin le Duc
de Cumberland repaſſe dans ſa patrie, le juge un
ennemi digne de lui; il marche à ce Prince, qui
ſe replie du côté de l'Ecoſſe. Son arriere-garde
eſt battue à Clitton & le rejoint en déſordre à
28 Janv. Carliſle; mais il prend ſa revanche à Falkirk, y
1746. gagne une bataille qui ſemble rétablir ſes affaires
& donne à la France quelque eſpoir d'une révo-
lution en faveur de ce jeune héros.

L'Italie offroit une perſpective encore plus riante. Les Autrichiens occupés contre le Roi de Pruſſe en Allemagne, n'avoient pu ſe porter en forces en ce pays, & rien n'arrêtoit les progrès de l'armée combinée des François & des Eſpagnols. L'Infant Dom Philippe & le Maréchal de
8 Juin Maillebois s'étoient rendus maîtres de la vallée
1745. d'Oneille, étoient entrés ſur le territoire de Genes, de concert avec la République. Offenſée du traité de Worms, elle s'étoit arrangée avec les Alliés, & obligée de leur fournir 10,000 hommes & un train d'artillerie conſidérable. Il en réſulta une ſuite de ſuccès non interrompus. Le Marquis de Mirepoix bat les Piémontois à Monteſemo & s'empare de leur camp: le Maréchal de Maillebois les défait à Baſſignano ſur le bas Tanaro, & le Comte de Lautrec en triomphe dans la vallée de Pragelas. On force les Autrichiens, joints à eux, à Novi; on s'empare à leur vue du château de Seravalle, de Tortone, de Plaiſance, de Parme, de Pavie. Pour punir les Genois de leur défection, les Anglois, avec une eſcadre de treize vaiſſeaux, eſ-

ſayent de bombarder Final, mais ſans ſuccès & ſans effet nuiſible. L'armée pénetre victorieuſe 1745. dans Alexandrie: on réduit la ville & le château de Caſal; le brave Chevert fait la garniſon d'Aſti priſonniere de guerre. Enfin les Eſpagnols parviennent à Milan. 16 Déc. Cette ville, ſans fortifications, eſt dans l'uſage de ſe rendre ſans réſiſtance à toutes les troupes qui ſe préſentent à ſes portes; l'Infant Dom Philippe y fait ſon entrée le 19 Décembre, & reçoit le ferment de fidélité du Sénat & des habitans. Ainſi la Maiſon de Bourbon conquéroit à la fois des Etats au nord & au midi, & cette campagne, plus heureuſe que la précédente, finit glorieuſement de toutes parts, ſauf en Amérique. Les Anglois y avoient pris la ville de Louisbourg dans l'Iſle Royale, après un ſiege de cinquante jours. Le bonheur qu'ils avoient eu de s'emparer de la batterie royale qui couvre ce port & ſa principale défenſe, leur avoit fourni le moyen, en la tournant contre cette citadelle, de la battre de plus près & leur avoit facilité cette conquête, ou plutôt elle ne fut dûe qu'à une faute précédente & plus capitale. M. de la Maiſon-fort, commandant le *Vigilant*, étoit parti avec des canons, des boulets, de la poudre & autres munitions de guerre; il avoit paſſé heureuſement, & le vent favoriſoit ſon entrée dans la rade de Louisbourg. Un petit corſaire ennemi ſe préſente à lui, lui lâche de tems en tems quelque coup de canon & s'eſquive. L'orgueilleux capitaine s'indigne de cette audace; il donne la chaſſe au craquelin, qui lui laiſſe l'eſpoir de s'en approcher, & le conduit inſenſiblement vers l'Eſcadre Angloiſe, mouillée dans une anſe voiſine; il s'apperçoit du piege, il

veut revirer de bord ; le vent change, il manque
1745. ſa miſſion & eſt pris. Par ce renfort les Anglois, que l'approche de la mauvaiſe ſaiſon décourageoit, jugent que la place eſt en diſette de munitions ; ils ſe raniment & ſe ſervent contre Louisbourg des choſes deſtinées à ſa défenſe. Du reſte, la victoire de M. de Macnemara, ſimple capitaine de vaiſſeau, chargé du commandement d'une eſcadre de cinq vaiſſeaux & de deux frégates deſtinés pour les îles de l'Amérique, où il rencontra plusieurs vaiſſeaux de guerre ennemis qu'il combattit & qu'il obligea de prendre la fuite (*), ſoutint l'honneur du pavillon françois. Le Miniſtre de la marine d'alors ne croyoit point que la défenſe du commerce fût à négliger ; il la regardoit comme une des plus eſſentielles fonctions des officiers du Roi. Malgré leur ſuperbe & leur répugnance, il les y forçoit. Ce même M. de Macnemara, chargé durant ſon expédition d'eſcorter différentes flottes, les conduiſit à leur deſtination, & préférant ſon devoir à des faits plus brillans, ne craignit pas de s'expoſer aux railleries & aux injures de ſes camarades, pour s'en tenir à exécuter littéralement ſa miſſion (†).

(*) Expreſſions des patentes de Vice-Amiral, accordées à M. de Macnemara en 1756.

(†) *Extrait d'un manuſcrit hiſtorique ſur la marine, durant la guerre de* 1756...... Suivant M. Lombard, aujourd'hui lieutenant de vaiſſeau, embarqué en 1745 dans l'eſcadre de M. de Macnemara, ſur un vaiſſeau que commandoit le Chevalier de Macnemara ſon frere, M. de Macnemara convoyant une flotte à St. Domingue rencontra par le travers du Mole St. Nicolas, une Eſcadre Angloiſe inférieure, qui gagna le large à la vue de la nôtre ; mais

L'hiver de 1745 à 1746 se passa en réjouissances & en fêtes. Le Maréchal de Saxe jouit à son retour d'un triomphe nouveau, la premiere fois qu'il parut à l'opéra. Comme il se trouvoit au balcon à portée de la scene, Mlle. de Metz, qui faisoit le rôle de la *Gloire*, vint à ce héros & lui mit une couronne de lauriers sur la tête. Ce ne fut point un jeu de théâtre, & le public, par des applaudissemens répétés & unanimes, la lui décerna d'une maniere plus flatteuse encore. C'étoit le prélude de ce qui devoit se passer à Versailles en faveur du maître. 1745.

La gloire dont Louis XV s'étoit couvert à Fontenoi & durant toute la campagne, lui faisoit pardonner sa foiblesse d'avoir mené avec lui sa maîtresse, qui, au reste, ne s'étoit point affichée comme la Duchesse de Château-roux ; elle s'étoit tenue dans l'ombre & la réserve : beaucoup de gens ignoroient même qu'elle fût à l'armée ; il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeste exemple au commencement de son hymen, & il eut été à souhaiter

---

s'étant apperçu que nous ne faisions aucun mouvement pour courir sur elle, & s'imaginant que nous étions plus foibles, elle revira de bord & fit voile sur nous. Alors, M. de Macnemara regardant le combat comme inévitable, se mit en devoir de se mettre en ligne, & fit mine de revirer de bord ; mais au lieu de se présenter au vent, il revira en allant toujours sous le vent. Cette manœuvre indigna le Chevalier Lombard, qui s'écria tout haut : *mais on ne veut donc pas se battre*, &c. Alors l'ennemi s'appercevant de cette singuliere manœuvre, crut qu'il y avoit du mystere & s'éloigna. Vraisemblablement les ordres de ce Général portoient de ne se battre que lorsqu'il s'y trouveroit forcé pour la défense de ses convois.

que ce mystere eût pû durer. Mais la passion du
1745. Monarque, loin de s'éteindre par la jouissance, s'accrut d'une maniere si violente, & l'ambition de la favorite prit un tel essor, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du royaume à l'autre. Elle devint le cánal des graces, qu'elle ne pût concentrer en elle ou dans sa famille; elle nomma & disgracia les Ministres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre; mais surtout elle présida aux plaisirs, & c'est en ce moment le seul département qu'elle avoit, le seul qui lui convenoit & qu'elle remplit avec tout le goût & tout le talent possible.

Madame d'Etioles s'étoit fait séparer de son mari; il ne convenoit plus qu'elle en portât le nom & surtout celui d'un simple sous-fermier. Le Roi la qualifia *Marquise de Pompadour*. C'étoit le nom d'une ancienne maison éteinte. Dans les commencemens de cette nouvelle qualité, il en résulta une scene provinciale très-plaisante. M. d'Etioles exilé de Paris, rappellé à la vie, cherchant durant sa convalescence à raffermir sa santé & à dissiper un reste de mélancolie par la diversité des objets, parcouroit la France dans ses extrêmités, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il étoit accueilli & fêté des hommes, recherché & caressé des femmes. Les uns briguoient sa protection, les autres sa couche. On ne doutoit pas qu'il ne revînt à Paris & n'eût un grand crédit; que du moins sa femme instruite des égards qu'on avoit eus pour lui, n'en sût gré & que ce ne fût un titre à sa protection. Dans chaque province les plus grands seigneurs vouloient le posséder & le régaler. A un de ces

repas ſe rencontre un vieux gentilhomme campagnard, aſſez heureux pour ne pas connoître la cour, ni le Roi, ni ſa maîtreſſe, pour ignorer même s'il en avoit une. Seulement il eſt frappé de la vénération que le voyageur ſemble inſpirer à chacun des convives & veut s'y conformer. Il demande à un de ſes voiſins le nom de l'étranger. On lui répond que c'eſt le mari de la Marquiſe de Pompadour. Il le retient, & la premiere fois qu'il prend un verre il regarde M. d'Etioles & s'écrie, ſuivant les us & coutumes qu'il croyoit encore en uſage : *Monſieur le Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de ſaluer votre ſanté !* Et tout le monde de rire, excepté le héros, dont c'étoit r'ouvrir cruellement la bleſſure, & l'orateur interdit de ce perſiflage général. Il fut bien plus ſot, lorſque quelqu'un lui apprit charitablement la ſottiſe qu'il venoit de commettre par ſon ignorance & ſon indiſcrétion : ſottiſe d'autant plus fâcheuſe qu'elle étoit de la nature de celles qui ne ſe réparent point par aucune excuſe & qu'il faut abſolument laiſſer tomber. 1745.

Madame de Pompadour aimoit naturellement les arts & les lettres. Etant ſimple Madame d'Etioles, elle avoit à ſa ſuite des beaux eſprits & des auteurs. Voltaire étoit du nombre : la faveur de cette Dame ne ſervit qu'à lui attacher davantage ce grand poëte, alors auſſi très-ambitieux. Elle l'employa d'abord pour ſes fêtes, & il compoſa, lors du mariage du Dauphin, la *Princeſſe de Navarre*, comédie-ballet, avec de la muſique chantante : M. de la Poupeliniere, fermier-général & littérateur, y mêla quelques ariettes; Rameau en avoit fait la muſique, & le tout n'en fut pas meil-

1745. leur. Le poëte cependant pour récompenſe eut, ſans financer, une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce préſent étoit de la valeur d'environ ſoixante mille livres, & d'autant plus agréable que peu de tems après il obtint la grace ſinguliere de vendre la place & d'en conſerver le titre, les privileges & les fonctions. Il avoit plaiſanté lui-même ſur ſon ouvrage & ſur le prix exceſſif qu'il en avoit reçu, dans un impromptu peu connu:

Mon *Henri Quatre* & ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont jamais valu un ſeul regard du Roi;
J'avois mille ennemis, avec très-peu de gloire:
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

Le mauvais ſuccès de la *Princeſſe de Navarre* n'empêcha pas la Marquiſe de Pompadour de mettre en œuvre Voltaire au retour du Roi. Il s'agiſſoit de célébrer dignement les victoires de ce Monarque & de le couronner comme un Héros. Il imagina un opéra, ayant pour titre: *le Temple de la gloire.* Dans ce ballet héroïque, Louis XV étoit déſigné ſous le nom de *Trajan:* il ne couroit pas après la Déeſſe; elle venoit à lui, ſe l'aſſocioit & le plaçoit dans ſon temple, converti dans le temple de la félicité publique. Ce ſpectacle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartemens, fut repréſenté par des Seigneurs & Dames de la cour, entre leſquelles brilloit la favorite. Elle rempliſſoit le rôle principal, & l'on juge combien le Monarque dût être ſatisfait de ſe voir couronner à la fois par la gloire & l'amour. Il ſe paſſa à cette fête une anecdote ſinguliere, que

que nous avions jusques-là révoquée en doute, mais que nous trouvons consignée sans aucune ré- 1745. clamation dans un ouvrage produit sous les auspices du frere puîné du Roi (*). Voltaire en ce jour, où l'on avoit banni toute étiquette, se trouvoit dans la loge du Roi, derriere S. M. Sur la fin de la piece, il ne peut tenir à son ravissement, & saisissant le Monarque entre ses bras, il s'écrie avec transport : *eh bien, Trajan, vous reconnoissez-vous-là!* Des gardes à l'instant viennent punir ce manque de respect & l'enlevent; mais au fond, le mouvement étoit trop flatteur pour le Roi, & il fit grace au téméraire enthousiaste.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires que coûtoient ces divertissemens, où la favorite n'épargnoit rien, parce qu'ils étoient les meilleurs & les seuls moyens de consommer & perpétuer l'enchantement de son royal esclave, il falloit à la tête des finances un homme absolument à ses ordres. M. Orry, encore dans les principes économiques du vieux Cardinal, avoit peine à consacrer à ces superfluïtés les trésors de l'Etat destinés à sa défense. D'ailleurs il réunissoit à la place du contrôle-général la place de directeur-général des bâtimens, qu'elle vouloit faire tomber dans sa famille. Il n'étoit guere possible d'en dépouiller sans raison ce Ministre, au lieu qu'en le disgraciant tout-à-fait, son successeur s'estimeroit assez enrichi de la premiere dépouille. Le motif intéressoit trop Madame de Pompadour pour y résister. M. Orry fut

(*) Voyez le *Journal de Monsieur*, publié par Madame la Présidente d'Ormoy, mois de Novembre 1778.

renvoyé &, comme le plus grand nombre de ses
1745. pareils, il ne put tenir à l'abandon général qu'en-
4 Déc. traîne une semblable humiliation; il n'y survécut pas deux ans.

Il avoit été remplacé par M. de Machault d'Arnouville, Intendant du Hainaut & fils d'un Machault encore existant, surnommé *Machault coupe-tête*, à raison de la sévérité qu'il avoit exercée dans ses commissions de magistrature. Nous verrons dans la suite ce qu'étoit le fils, qui va marcher à grands pas dans la carriere du ministere. Quoique peu rampant & d'un caractere ferme, il céda aux circonstances & souffrit sans murmurer le partage qu'on voulut faire. Le Sr. le Normant de Tournehem, oncle de la Marquise, obtint la charge de Directeur-général des bâtimens. C'étoit en attendant que le Sr. Poisson, son frere, pût l'exercer. Il venoit d'être métamorphosé en Marquis *de Vandieres* : les plaisans l'appelloient *le Marquis d'avant-hier*, & il falloit laisser oublier ce quolibet & beaucoup d'autres avant de lui confier une administration dont s'étoit honoré, il n'y avoit pas dix ans, un Duc d'Antin, un fils de
15 Janv. la Comtesse de Toulouse. Mais par une précau-
1746. tion fort sage, il eut un mois après la survivance.

Ces intrigues subalternes occupoient l'oisiveté des courtisans, tandis qu'il s'agitoit dans les divers cabinets des Potentats, des négociations plus importantes au repos de l'Europe. Le Roi espérant se ménager une alliée dans le nord, ou du moins l'empêcher de devenir son ennemie, avoit fait enfin reconnoître dans une audience publique, par M. Daillon, son Ministre à Pétersbourg, la Czarine en qualité d'Impératrice des Russies. Depuis

plus de trois ans qu'une révolution auſſi ſagement combinée, qu'heureuſement exécutée, avoit mis 1745. cette Princeſſe ſur le trône, la France, toujours circonſpecte, avoit voulu la voir établir ſolidement ſon empire avant de faire une pareille démarche. Elle avoit eu d'abord un ſuccès favorable, puiſque l'autre Souveraine étoit entrée indirecte- Déc. ment dans ſon alliance, en ſe déclarant pour le Roi de Pologne. Mais ce ſecours devint fort inutile au moyen de la paix particuliere de ce Monarque, & l'on verra par la ſuite que les intrigues des ennemis à la cour de Pétersbourg prévalurent contre celles de la France, au point d'en obtenir un puiſſant ſecours. Le traité de Dresde, connu alors, l'élection du nouvel Empereur, étoient des événemens peu agréables, & obligerent les cours de Verſailles & de Madrid à s'unir plus étroitement. Leurs victoires les mettoient dans le cas de dicter encore la loi. La ſeconde envoya vers la premiere le Duc d'Hueſcar en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Il étoit queſtion d'un traité convenu entre le Roi de Sardaigne & les deux couronnes qui, pour contrebalancer la défection des Rois de Pruſſe & de Pologne, cherchoient à enlever le gardien des Alpes aux ennemis; projet d'autant plus ſage, que la Reine de Hongrie ſe propoſoit de reprendre la ſupériorité en Italie, où la tranquillité de l'Allemagne lui permettoit de faire paſſer trente mille hommes de renfort. Mais ce Prince, non moins politique que guerrier habile, après avoir laiſſé toucher les arrangemens preſque à la concluſion, avoit profité d'une ſecurité funeſte pour ſurprendre dans Aſti, dès le commen- 1746. 5 Mars. cement de la campagne, le Marquis de Montal,

& l'obliger de ſe rendre priſonnier de guerre avec
1746. ſes troupes. Révolution qui enleva bientôt à l'Infant toutes ſes conquêtes en Lombardie. Il étoit eſſentiel de prévenir les ſuites funeſtes qu'on prévoyoit, & le Maréchal de Noailles avoit été dépêché à Madrid pour régler les opérations futures.

Louis XV déſiroit toujours la paix & la propoſoit: elle étoit d'autant plus aiſée à faire de ſa part qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on ſe défioit de ſes proteſtations; on le forçoit de projetter de nouvelles conquêtes. Le conſeil étoit alors occupé de deux grands objets. Le Prince Edouard ſe ſoutenoit en Ecoſſe. Ses partiſans, pour déterminer la France à le ſecourir, repréſentoient ſa poſition comme de beaucoup meilleure. A les entendre il ne lui falloit que des renforts pour completter la révolution & remonter ſur le trône d'Angleterre. Un ſeul, non moins attaché à ſon maître, mais plus clairvoyant ou plus ſincere, Milord Maréchal, ne voulut pas induire le miniſtere en erreur. Il lui fit entendre qu'à moins des ſecours les plus puiſſans & les plus ſoutenus d'hommes & d'argent, il n'étoit pas poſſible d'eſpérer de véritables ſuccès; que les autres ne ſerviroient qu'à affoiblir la France & à occaſionner la perte des braves gens qui auroient embraſſé la cauſe d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les ſeules reſſources. La franchiſe de ce diſcours détermina le gouvernement à prendre un parti mitoyen, qui fut de ne favoriſer l'entrepriſe du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit; de le tromper lui-même, afin de tromper ſes ennemis, &, en leur donnant le change par la crainte d'une diverſion,

de se faciliter des conquêtes plus réelles & plus solides. On fit donc faire à Calais tous les préparatifs d'une descente méditée. On dressa même un manifeste à tout événement : on y employa un écrivain, dont on espéra que l'indiscrétion produiroit le meilleur effet, & l'on n'en doutera pas, quand on saura que cet écrivain étoit Voltaire. (*) Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque tems à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessamment & même s'embarquant quelquefois. Une escadre commandée par M. de Roquefeuille croisoit dans la Manche, & donnoit beaucoup d'inquiétude aux Anglois, obligés d'y en conserver une bien supérieure. Il résulta de ces feintes, qu'indépendamment de ces forces maritimes devenues inutiles, elles retinrent sur les côtes des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard, & qu'elles les empêcherent de passer la mer & de venir en Flandre. 1746.

Cependant le Maréchal de Saxe étoit retourné en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du carnaval. Une belle nuit même, qu'il donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles: il ouvrit la tranchée quelques jours après; & poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laisser entre les mains du Roi une garnison de neuf mille hommes prisonniere de guerre. Ce fut le prélude de nouvelles conquêtes. Les Hollandois voyant les armées de France s'ap- 28 Janv. 20 Févr.

(*) On renvoye aux pieces pour servir à l'histoire, ce manifeste, N°. III.

procher d'eux de plus en plus, n'étoient point à
1746. se répentir de n'avoir pas conservé la neutralité; ils craignoient toujours que la modération de Louis XV ne fût pas aussi sincere qu'il l'annonçoit, & de devenir victimes d'une querelle où, dans tous les cas, il n'y avoit rien à gagner pour eux. Ils avoient en vain fait part à leurs alliés des propositions du Roi pour la paix. Le Roi George étoit trop aigri de voir la France lui susciter un rival, fomenter sourdement une rebellion dans ses royaumes & se préparer à la soutenir plus ouvertement. La Reine de Hongrie venoit de mettre son mari sur le trône Impérial; elle étoit débarrassée de son ennemi le plus redoutable & le plus voisin; elle ne pouvoit consentir au démembrement de ses Etats d'Italie; elle savoit que ce pays avoit toujours été l'écueil de la gloire des François, & se flattoit qu'ils en seroient de nouveau repoussés cette année. Les Hollandois réduits à travailler eux-mêmes à leur propre conservation, apprenant le siege de Bruxelles, inquiets de l'ouverture d'une campagne si prématurée, & prévoyant les suites rapides que ce premier succès devoit avoir, eurent recours aux supplications ordinaires. Ils députerent à Versailles le Comte de Wassenaer, en qualité de Ministre Plénipotentiaire. Il étoit chargé de déposer dans le sein de S. M. leur douleur, leur crainte & leur confiance. Il eut audience le 27 Février; il reçut de nouvelles assurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'opérations formé; le 26 Avril, M. Gilles, autre Député de la République pour de nouvelles instances & de nouvelles propositions, n'eut pas plus de crédit.

Le Roi résolu à faire une troisieme campagne, partit quelques jours après. Le Dauphin lui demanda la permission de l'accompagner; il se flattoit d'autant mieux de l'obtenir que Madame la Dauphine étoit grosse: mais les Ministres craignant l'humeur austere de ce Prince & ses yeux trop clairvoyans, en dissuaderent le Monarque. Ils dissimulerent le véritable motif de leur avis par l'appréhension de la témérité du jeune Prince, dont l'ardeur si difficile à contenir à Fontenoi, ne deviendroit que plus fougueuse à mesure qu'il se familiariseroit avec la guerre. Le Roi, qui redoutoit aussi ce témoin de ses foiblesses, ne fut pas fâché qu'on lui suggérât un pareil prétexte. Il préféra sa maîtresse à son fils. La Marquise avoit tout-à-fait subjugué le Monarque; elle voulut participer librement aux hommages des vaincus, & cet arrangement fit encore diminuer la nation de quelque dégré d'affection pour son maître. Mais si la tendresse des peuples se refroidissoit, leur admiration croissoit par l'éclat des nouvelles victoires. On ne discutoit pas qui les remportoit: il étoit présent, & tout se rapportoit à lui. Il remplissoit en apparence le premier devoir d'un pere de ses sujets, de s'exposer pour leur défense, pour leur ramener la paix & l'abondance, les sources du bonheur public. 1746.

Louis XV fit le 4 Mai son entrée dans Bruxelles; le magistrat en corps le reçut & le harangua aux portes de la ville, & le Comte de Lowendhal, établi Gouverneur, lui en présenta les clefs. S. M. se mit à la tête de son armée, qui marcha sur six colonnes. Les forteresses s'évacuoient ou se rendoient, à mesure que le Roi approchoit. En-

forte qu'au bout d'un mois il fit son entrée dans
1746. Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales
4 Juin. des Pays-bas. Il acheva de les conquérir presque tous par lui-même, ou par les Princes de son sang, ou par ses Généraux, car il avoit été obligé de quitter en Juin & de se rendre à Versailles aux couches de Madame la Dauphine. Les succès ne furent pas moins rapides sous le Maréchal de Saxe, à qui S. M. laissa le Généralat. Le Prince Charles étoit venu cette année commander l'armée des alliés, & n'avoit pu retarder la perte de tant de provinces. Au mois d'Octobre, le Maréchal de Saxe, qui aimoit les troupes & en prenoit soin, touché de leurs fatigues durant une campagne longue & commencée dès le mois de Janvier, fit proposer par un trompette à son rival de commencer à prendre des quartiers d'hiver, & lui fit part des motifs d'humanité qui l'inspiroient. Le Prince Charles lui répondit avec hauteur, qu'il n'avoit ni ordre ni conseil à prendre de lui. „ Eh bien," répondit-il, „ je l'y forcerai de la bonne maniere." En effet, il donne ordre de se préparer à la bataille pour le surlendemain. La veille on n'en joua pas moins la comédie dans le camp, & Madame Favart, alors la maîtresse du Maréchal, après le spectacle fait son annonce & dit: *Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille; après-demain nous aurons l'honneur de vous donner, &c.* Ce propos, gasconnade dans un autre tems, n'étoit propre en cette occasion qu'à marquer la confiance des troupes dans leur chef & la certitude de la victoire. D'après ses dispositions elle fut sanglante: les ennemis laisserent 12,000 hommes sur le champ de bataille & 3,000 prisonniers, tandis

dis que les François ne perdirent gueres que 1,000 hommes. La nuit qui furvint, empêcha l'armée 1746.
des alliés d'être détruite pendant fa retraite.

Après cette bataille, appellée la *bataille de Raucoux*, le Chevalier d'Aubeterre parut frappé de la bonne mine & de l'air guerrier d'un prifonnier Anglois, & lui dit: *je crois que s'il y avoit eu* 50,000 *hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le foldat répondit vivement: *nous avions affez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le Maréchal de Saxe.*

Il s'en falloit bien que les affaires des deux couronnes fuffent en auffi bon état en Italie. Depuis la mort de Philippe V les chofes y avoient changé abfolument de face. Ce Prince, qui, après avoir eu la foibleffe de quitter le trône pour faire fon falut, avoit eu la foibleffe plus grande de renoncer à fon falut pour remonter fur le trône, recevoit au moins de l'énergie de fa femme. Elle avoit déjà établi l'un de fes enfans Roi de Naples, & vouloit faire reftituer à l'autre le patrimoine de fa maifon; elle foutenoit la pufillanimité de fon époux. Elle ne put avoir le même empire fur le fucceffeur, qui, né d'un autre lit, n'avoit pas pour elle la même déférence, qui, du fang de Savoie par fa mere, étoit plus porté en faveur du Roi de Sardaigne, & d'ailleurs fe défioit des vues ambitieufes de fa belle-mere.

Son premier acte d'autorité fut de rappeller fes troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaifance; on s'étoit retiré dans l'Etat de Genes: il fallut en fortir, & les deux armées repafferent en Provence.

L'armée Impériale, après avoir repris dans cet-
1746. te campagne tous les postes perdus la précédente,
7 Sept. se présente devant Genes. Le Sénat n'espérant plus de secours, & craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au Général Nadasti, consent par la capitulation que la garnison soit prisonniere, s'oblige d'envoyer le Doge avec six Sénateurs (comme autrefois à Louis XIV) faire des excuses à la Reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, & s'engage à payer sur le champ 50,000 génouines, faisant environ 400,000 livres de notre monnoie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le Marquis Botta d'Adorno est établi commandant dans la ville.

Trois jours après les commissaires Autrichiens demandent encore une contribution de trois millions de génouines à solder en différens termes, dont le plus éloigné est de quinze jours. L'Etat ne peut suffire à ce payement; la banque est épuisée, le crédit perdu, le commerce ruiné; toutes les terres sont ravagées, les belles maisons de plaisance qui embellissoient les dehors pillées: les habitans sont traités en esclaves par les soldats; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de ressource que leur désespoir. Ce peuple foible encore, nourri loin des armes, indigné de se voir enlevé la principale artillerie de sa capitale, forcé de servir lui-même aux travaux & battu comme un troupeau de bêtes de somme, se révolte, atta-
5 Déc. que la garnison, la combat, la chasse de la ville & la repousse jusqu'au delà de ses frontieres. Il brise le joug d'un ennemi, dont n'avoient pu le sauver, ni son enceinte de rochers, ni les Rois de France,

d'Espagne, de Naples, ni lui-même quelques mois avant, où il lui auroit été plus facile de se défendre. Cette glorieuse expédition est imitée par les habitans de la campagne; & la république, entierement débarrassée des troupes Allemandes, recouvre en peu de jours sa liberté. 1746.

Il n'est pas de succès, sans doute, qui ne se doivent aux fautes des adversaires. Le découragement & la consternation avoient perdu cet Etat; ils étoient devenus le partage des Autrichiens. La pusillanimité du commandant, qui s'amusoit à négocier, au lieu de combattre, laissa tout le tems aux Génois de se rassembler, de se fortifier, de faire leurs dispositions & de se donner des chefs. Il se confioit aux Sénateurs, qui jouerent en cette occasion un étrange rôle. Sous main ils soulevoient leurs concitoyens & prenoient en même tems avec le Marquis de Botta des mesures apparentes pour faire rentrer les soulevés dans la soumission. Ce corps s'abstint de toute révolution, & la faisoit desavouer à Vienne par son Ministre. Il déclara que la Noblesse n'avoit aucune part à ce changement, qu'on appelloit révolte. Cette conduite autorisa le conseil de cette cour à agir encore en maître; il signifia qu'il eût à fournir non-seulement le restant des contributions ordonnées, mais il en demanda de nouvelles pour les dommages causés à ses troupes; il exigea qu'on rendît tous les prisonniers, au nombre de 4,000, & surtout qu'on fît justice des séditieux. Ces loix dures, qui annonçoient aux Génois tout ce qu'ils avoient à craindre, s'ils retomboient sous la puissance du vainqueur, les raffermirent dans leur résolution de se défendre & de mourir pour la pa-



trie. Ce qui bleſſoit ſurtout l'orgueil de ce Peuple
1746. Roi, c'étoit de voir la Corſe lui échapper, inſulter à ſa miſere & recouvrer une liberté qu'il lui diſputoit depuis ſi longtems.

Malgré ce courage & ces efforts, les Génois victorieux dans leurs foyers, n'étoient point aſſez aguerris pour tenir la campagne. Seuls ils auroient ſuccombé ſous ceux des troupes régulieres. Le Comte de Schulembourg remplaçant le Marquis de Botta, les reſſerra de plus près dans leur ville. Ils ſe trouverent bientôt bloqués par mer & par terre, car une eſcadre Angloiſe ſecondoit les Autrichiens. La France, dont le ſort dans cette guerre étoit de ſe ſacrifier continuellement pour ſes alliés, leur envoya des ſecours d'argent, d'hommes & ſurtout des capitaines. C'étoit d'autant plus généreux, qu'elle trembloit pour elle-même.

L'armée Autrichienne & Piémontoiſe favoriſée
30 Nov. 1746. par une flotte de S. M. Britannique, avoit paſſé le Var & étoit entrée en Provence. Les ennemis occupoient déjà le tiers; ils s'étoient avancés juſqu'à la riviere d'Argens, dans le deſſein de tomber ſur Toulon & ſur Marſeille, à la faveur de la marine Angloiſe. Ils prirent d'abord les Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honoré, connues pour receler dans leur ſein tant de victimes des vengeances miniſtérielles. Ces malheureux comptoient ſur leur liberté. La fatalité voulut que le commandant, vieil officier, effrayé des bombes dont la flotte ennemie l'accabloit, capitulât ſi vîte qu'on lui permit d'emmener ſes priſonniers avec les autres effets du Roi & ſa petite garniſon. Il fut mis au conſeil de guerre & condamné à la priſon pour s'être rendu avec tant de précipitation.

Ce fut le seul exemple durable de la sévérité des loix militaires durant cette guerre, & malheureusement le plus inutile, en ce qu'il fut exercé sur un officier obscur, sans protection, sans appui & le plus digne d'indulgence. 1747.

Le Marquis de Mirepoix qui commandoit dans cette partie, n'avoit pu, avec quelques brigades qu'il avoit, que harceler l'armée ennemie & retarder sa marche. Pour en arrêter les progrès, on jetta les yeux sur le Maréchal de Belle-île; il étoit excellent dans cette guerre de chicane, exigeant un esprit d'ordre, de détail & de combinaison.

Lorsqu'il arriva, les alliés avoient formé le siége d'Antibes. Les Anglois la bombardoient par mer, tandis que les Autrichiens en faisoient le siege dans les formes. On n'avoit point de marine à Toulon en état de tenir tête aux premiers, depuis longtems maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étoient défendues que par des miliciens effrayés; les troupes, sans discipline, s'arrachoient le foin & la paille; les mulets des vivres mouroient faute de nourriture: les ennemis avoient tout rançonné, tout dévasté du Var à la riviere d'Argens & de la Durance. Le Maréchal ne put d'abord qu'être témoin de l'état déplorable & du découragement où étoit la province & les troupes. Il trouva Dom Philippe & le Duc de Modene à Aix, n'ayant plus d'armées, fondues faute de vivres, & fit les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Enfin les renforts étant arrivés, & secondé du Marquis de la Mina, commandant les troupes Espagnoles, il fit lever le siege d'Antibes. Par des mouvemens adroits de son armée, il fit craindre au Comte de 16 Janv.

Brown, Général des ennemis, de ſe trouver enfermé en Provence ſans eſpoir de retour ; ce qui
1747. 3 Fév. l'obligea de repaſſer le Var en déſordre & avec précipitation, laiſſant aux François partie de ſon artillerie & toutes ſes munitions ; foible dédommagement des contributions qu'il avoit levées, & ſurtout des dévaſtations & du pillage exercés par les ſiens. Deux choſes contribuerent principalement à cette libération ; le défaut de ſubſiſtances qui n'arrivoient plus aux ennemis par la voie de Genes, point eſſentiel, & qui rend la plupart des invaſions infructueuſes, & le concert parfait entre le Marquis de la Mina & le Maréchal de Belle-île, dont l'eſprit de conciliation opéra ce prodige.

Cet heureux événement permit de faire paſſer aux Génois les ſecours promis & le Duc de Boufflers, mort dans cette place, mais qui, enlevé par la petite-vérole, ne put dire comme Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Ce fut le Maréchal de Belle-île qui, après avoir fait reprendre par ſon frere les iſles de Sainte-Marguerite à la vue de la flotte Angloiſe, pour procurer une diverſion eut l'audace de pénétrer à ſon tour dans les Etats du Roi de Sardaigne, de menacer le Piémont & de forcer ce Prince à rappeller ſes troupes du blocus de Genes ; ce qui affoiblit tellement les Impériaux que la cour de Vienne en ordonna la levée, & ce mouvement obligea l'eſcadre Angloiſe, déſormais inutile, de ſe retirer. Le Duc de Richelieu, heureux en tout, nommé par le Roi pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers, vint recueillir la gloire & les hon-

neurs destinés à celui-ci. Il empêcha cette ville, jusques à la paix, de retomber au pouvoir de la Reine de Hongrie. En reconnoissance il fut fait Noble Génois, inscrit sur le livre d'or, & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe salle du palais du Doge, où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République. 1747.

Le seul événement fâcheux & remarquable de cette guerre en Italie, fut l'affaire d'Exiles, où le Comte de Belle-île, ayant eu l'imprudence d'en attaquer les retranchemens, malgré l'avis d'officiers plus connoisseurs, plus expérimentés, plus au fait du local, y joignit la fausse honte de n'oser avouer son erreur, & préféra d'expier sa faute par une mort courageuse, mais inutile; opiniâtreté folle & atroce, puisqu'il enveloppa dans sa perte une foule de braves gens nécessités à suivre son exemple, tels que Mrs. d'Arnaud, de Goas, de Grille & de Donge. 19 Juill.

Les Génois furent les seuls alliés que la France secourut avec succès durant cette guerre. Elle avoit procuré à Charles VII la couronne impériale & lui avoit fait perdre ses Etats; le Duc de Modene, depuis longtems hors des siens, n'avoit qu'un vain titre de Généralissime; il ne restoit pas à Dom Philippe la moindre de ses conquêtes, & le Prétendant gémissoit de n'avoir été qu'un épouventail dont elle se fut servi pour effrayer ses ennemis. En effet, ce Prince, après avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mauvaise destinée, étoit repassé en France. La bataille de Culloden qu'il avoit perdue en Ecosse, contre le Duc de Cumberland, l'avoit réduit au simple rôle de fu- 16 Avril 1746.

1747. gitif & de profcrit. Errant plufieurs mois, & caché dans les montagnes, il avoit été trop heureux d'échapper aux pourfuites de fes ennemis & de fe fouftraire à leur fureur. Paris vit revenir avec attendriffement ce héros infortuné. Ceux qui n'étoient point au fait des obftacles invincibles qui s'oppofoient à fa réuffite, attribuerent fa défaite au peu d'efforts que la France avoit faits pour lui; ils s'indignerent contre le miniftere qui l'avoit rendu le jouet de fa politique : mais la maniere dont il fe comporta bientôt, diminua l'intérêt qu'on prenoit à fa caufe, le rendit méprifable & même odieux. Soit pour s'étourdir fur fes malheurs, foit infenfibilité véritable, foit efpoir d'infpirer encore de l'effroi au Roi George fon rival, par fon apparente fécurité, tandis qu'on traînoit à l'échaffaud fes partifans les plus zélés, on le voyoit, affectant de fe montrer en public, affister à tous les fpectacles, à tous les bals, à toutes les fêtes qui eurent lieu durant l'hiver. Il choifit pour maîtreffe la Princeffe de Talmont, une des femmes les plus folles de la cour, les plus propres à lui faire perdre fa gloire & fa réputation. Enfin il fe plongea dans la débauche & la crapule, en fe livrant aux excès de la table les plus honteux. Quelqu'un de ceux qui lui étoient attachés, ofa lui repréfenter l'indécence de fa conduite; il lui peignit la défolation de tant de maifons illuftres dans le deuil pour avoir embraffé fa défenfe: ce Prince fit une réponfe qu'on n'ofe rapporter & qu'on ne voudroit pas croire, mais dont le fens le moins révoltant annonçoit qu'il avoit déjà la même ingratitude, la même dureté de cœur que s'il fut né dans la pourpre. Le principe de fa perte fut fa

défiance de Milord-Maréchal. Inftruit de la franchife avec laquelle il avoit parlé à la cour de France, le Prétendant lui en fut mauvais gré : infpiré par fes vils flatteurs, il s'en éloigna, & ce ferviteur zélé, qui depuis trente ans avoit donné des preuves non équivoques de fon attachement à la maifon de Stuart, fe répentit d'avoir fait tant de facrifices pour un Prince que l'humiliation ne rendoit pas plus digne du trône. 1747.

L'événement le plus remarquable fans contredit durant l'hiver fut le fecond mariage de M. le Dauphin. Ce Prince avoit perdu fon augufte compagne des fuites d'une couche. La douleur qu'il reffentit de cette perte fut extrême, & s'il eut fallu attendre la fin de fes regrets avant de lui propofer un fecond hymen, ç'auroit été trop long pour l'impatience de la France, voyant avec peine qu'il ne fut pere encore que d'une fille. Sa tendreffe dût céder à la raifon d'Etat, & il confentit à convoler à de nouvelles nôces. Le choix étonna toutes les Puiffances, quand on fut qu'il étoit tombé fur une Princeffe de Saxe, fur la fille d'un Roi qui occupoit le trône du beau-pere de Louis XV, d'un Roi uni étroitement avec fon ennemie, & qui tout récemment avoit vu le Roi de Pruffe, allié de la France, dévafter fes Etats de concert avec elle. Mais les reffentimens des Princes ne laiffent point de traces profondes comme ceux des particuliers. La même politique, qui les force d'oublier facilement les bienfaits, les oblige également d'oublier les injures. D'ailleurs, c'étoit la feule Princeffe qui convînt à peu près dans la circonftance. L'Efpagne n'en avoit plus à donner. Le Portugal en poffédoit une nubile ; 22 Juill. 1746.

mais ce Royaume, abſolument ſous le joug des
1747. Anglois, n'offroit aucun avantage : on étoit en guerre avec le Roi de Sardaigne, dont une fille, quoique plus âgée, eut pu convenir; on venoit de ſe trouver trop mal de l'alliance de la Baviere pour être tenté de renouer. D'ailleurs le Maréchal de Saxe, oncle naturel de la jeune Princeſſe, dont le nom en ce tems-là rempliſſoit la France & l'Europe entiere, ne contribua pas peu par ſes inſinuations à déterminer cette demande qui, comme on le juge bien, fut très-agréable à la cour de Pologne. La future Dauphine n'en fut pas la moins ſatisfaite.

Le Duc de Richelieu, dont la faveur croiſſoit journellement, employé tour-à-tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, & propre à tant de fonctions diverſes, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi, fit
7 Janv. à Dresde la demande de la Princeſſe, à qui cette nouvelle rappella une anecdote qu'elle a racontée elle-même à Verſailles à l'abbé Foldini, ſon confeſſeur (*). Agée d'environ treize ans, la curioſité l'avoit conduite dans le monaſtere des Dames du Saint-Sacrement à Varſovie. Une vieille religieuſe ſe préſente à la Princeſſe, l'arrête & lui prenant la main : „ Madame, lui dit-elle, me „ connoiſſez-vous ? — Oui, vous êtes la mere „ *Saint Jean.* — Sans doute; mais je m'appel- „ le auſſi *Dauphine*, & je vous déclare, ſouve- „ nez-vous en un jour, *qu'une Dauphine tient*

(*) Comme ce trait a grand beſoin d'autorités, il eſt tiré de la *Vie du Dauphin, pere de Louis XVI, écrite ſur les Mémoires de la cour, préſentée au Roi & à la famille Royale. Par M. l'Abbé Proyart.*

„ *la main d'une autre Dauphine.*" Le compliment flatteur, s'il n'eut été fait précisément à l'époque du premier mariage de M. le Dauphin, devenoit d'une indécence impertinente. Le grand âge de la prophéteſſe le lui fit pardonner, & l'on ſe contenta de la regarder comme une radoteuſe. Depuis on a aſſuré que cette religieuſe vivoit en grande réputation de ſainteté. 1747.

Quoi qu'il en ſoit, l'événement, prédit ou non, eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du Nonce. L'échange ſe fit dans une preſqu'Ile du Rhin, près du fort de la Pile, où le Prince Lubomirski remit la Princeſſe au Maréchal de la Fare & à la Ducheſſe de Brancas, chargés par le Roi de la recevoir. 27 Janv.

Les courtiſans ne la trouverent point jolie. Deux jours avant ſon arrivée à la cour, le Roi & le Dauphin s'avancerent à ſa rencontre; on ſe joignit près de Brie-Comte-Robert. La Princeſſe deſcendit la premiere de voiture & courut ſe jetter aux genoux du Monarque en lui demandant ſon amitié. S. M. la releva en l'embraſſant, & la préſenta au Dauphin.

Il eut fallu que cette nouvelle épouſe eut étalé bien des charmes pour lui faire oublier celle qu'il pleuroit. Auſſi, quand le Dauphin, la premiere nuit de ſes nôces, entra dans ſon appartement, à la vue de pluſieurs meubles qui lui rappellerent ce tendre ſouvenir, tous les ſentimens de ſa douleur ne prirent que plus de force & il ne fut pas maître de retenir ſes larmes. La Dauphine les vit couler; elle en parut émue elle-même, & lui dit: *donnez, Monſieur, un libre cours à vos pleurs, & ne craignez point que je m'en offenſe: elles*

m'annoncent, au contraire, ce que j'ai droit
1747. *d'espérer moi-même, si je suis assez heureuse pour mériter votre estime.* Elle la mérita, mais sans jamais obtenir son cœur au dégré où l'avoit possédé la précédente Dauphine. Du reste, elle avoit infiniment plus de ressources du côté de l'esprit. Son éducation, ainsi que celle de toutes les Princesses du nord, avoit été très-soignée. Outre sa langue naturelle, on lui avoit appris la latine, la françoise, l'italienne, l'histoire, le dessin: plusieurs autres connoissances d'utilité ou d'agrément étoient entrées dans le plan de ses études, & son avidité extraordinaire de s'instruire lui avoit fait faire de grands progrès en tout genre. C'est ce qui donna lieu à Voltaire, ce courtisan délicat, si adroit à saisir les goûts & les passions de ses maîtres pour les mieux flatter, d'adresser à la nouvelle Dauphine ces stances philosophiques que tout le monde sait par cœur, où il oppose ingénieusement par un contraste piquant, à la vie pleine, studieuse & active de Madame la Dauphine, le vuide, l'indolence & l'ennui de celle de la Reine. Son génie satyrique lui fit tort en cette occasion. La Princesse fut moins flattée des éloges qu'il lui prodiguoit, qu'indignée qu'il la crût capable d'applaudir au ridicule qu'il versoit sur S. M. Il fut obligé de désavouer la piece, & depuis, en la faisant imprimer, il ne nomma pas l'héroïne & supposa qu'elle avoit été composée pour une Altesse anonyme.

La position de Madame la Dauphine vis-à-vis de la Reine, étoit très-embarrassante. Elle ne parut qu'en tremblant devant une belle-mere, dont le pere avoit été détrôné par le sien. La religion

acheva d'éteindre avec le tems dans le cœur de S. M. des fentimens d'averfion que la politique ne pouvoit que réprimer. Mais la jeune Princeffe y concourut de fon mieux. Le troifieme jour après fon mariage, elle devoit, fuivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du Roi fon pere. Quoiqu'on fe fût déjà fait de part & d'autre des proteftations bien finceres d'oublier le paffé, on fent combien il en devoit coûter à la fille de Staniflas, de voir briller fous fes yeux comme en triomphe, dans fon propre palais, le portrait d'Augufte III. Une partie de la fatale journée s'étoit écoulée fans que perfonne eût la hardieffe de fixer cet ornement, plus éclatant que les précédens. La Reine ofa la premiere en parler & y porter fes regards: *voilà donc, ma fille, le portrait du Roi votre pere? Oui, Maman*, répondit la Dauphine en préfentant fon bras à S. M.; *voyez comme il eft reffemblant!* C'étoit celui de Staniflas. Depuis lors en effet, l'un & l'autre pénétrés de reconnoiffance de cette galanterie, où le cœur fe peignoit encore plus que l'efprit, l'adopterent pour leur fille & vécurent dans la meilleure intelligence avec elle & toute fa famille.

1747.

Les nôces de M. le Dauphin ne purent fe faire fans que le royaume entier y participât par des réjouiffances publiques. Les bals de Verfailles fixerent furtout l'attention; il s'y paffa quelques anecdotes qui méritent d'être confervées. Au bal paré on fait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique; les Seigneurs les plus mal à l'aife font obligés de s'épuifer pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaifirs de la cour, font très-empreffés de s'y ren-

dre ; mais ils n'y peuvent aſſiſter que comme ſpec-
1747. tateurs. Les femmes ne ſont pas les moins curieuſes d'y paroître. On place celles-ci en ſpectacle ſur des gradins, & l'on a grand ſoin de choiſir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour : les hommes le ſont de leur côté. Un particulier s'étant mis ſur une banquette deſtinée à d'autres, l'officier des gardes-du-corps voulut le déplacer ; il réſiſta ; l'autre inſiſtant, le quidam qui, ſans doute, avoit des raiſons pour conſerver ſon incognito, excédé d'impatience, dans ſa vivacité lui répondit : *je m'en f...., Monſieur, & ſi cela ne vous convient pas, je ſuis un tel, colonel du régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat & ſe répandit dans la ſalle. Un inſtant après, une Dame qu'on vouloit faire changer de place auſſi, ſe voyant trop tracaſſée, s'écrie : *enfin, vous ferez ce que vous voudrez, mais je ſuis du régiment de Champagne.* Et depuis cette époque, cette phraſe ſubſtituée au mot trop énergique du colonel, a fait proverbe, & exprime plus décemment la même choſe.

Le bal maſqué eſt plus libre : avec des billets chacun y eſt admis indiſtinctement. La Marquiſe de Pompadour ſe doutoit bien qu'on profiteroit de cette fête pour lui enlever le Roi. Elle étoit ſur ſes gardes & fut ſi bien ſervie par ſes émiſſaires, que les diverſes tentatives des femmes qui avoient des vues ſur le cœur du Monarque échouerent, ou du moins n'eurent à ſon égard aucune ſuite fâcheuſe. Une ſcene originale & plaiſante vint faire diverſion aux aventures galantes & amuſa beaucoup le Monarque. Un buffet ſplendidement ſervi offroit en profuſion des rafraîchiſſe-

mens aux acteurs du bal. Un masque en domino jaune s'y présentoit fréquemment & dévastoit horriblement les liqueurs fraîches, les vins exquis & toutes les pieces de résistance. S'il disparoissoit un instant, c'étoit pour revenir plus altéré & plus affamé. Il fut remarqué de quelques masques, qui le montrerent à d'autres. Le domino jaune devint l'objet de la curiosité générale. S. M. voulut le voir: inquiete de savoir qui il étoit, elle le fit suivre; il se trouve que c'étoit un domino commun aux cent-suisses, qui s'en affublant tour-à-tour, viennent successivement se remplacer à ce poste, qui n'étoit pas le plus mauvais. On sait qu'un cent-suisse, qui vaut trois ou quatre hommes pour la corpulence, dévore bien comme dix. Leur nom en indique le nombre: c'étoit comme s'il eut passé mille bouches au buffet.

1747.

Le Seigneur le plus distingué aux nôces de Madame la Dauphine fut le Maréchal de Saxe. La gloire de ce héros couvroit trop bien le vice de sa naissance pour que la Princesse désavouât un tel parent. La France entiere regrettoit de ne lui avoir pas donné le jour; elle l'envioit à son pays, elle venoit de l'adopter: lui-même, François dans le cœur, désiroit d'être regardé comme tel, & avoit demandé & obtenu des lettres de naturalité. Après la bataille de Raucoux, le Roi lui avoit accordé six pieces de canon, du nombre de celles enlevées à l'ennemi. C'est ainsi que Louis XIV avoit autrefois récompensé Villars. Enfin il venoit de le déclarer Maréchal-général de ses camps & armées, titre donné autrefois à Turenne. Tant de distinctions, quoique si dignement méritées, ne pouvoient manquer d'élever contre cet

26 Avril. 1746.

1 Nov. 1746.

12 Janv. 1747.

étranger (car on le regardoit toujours comme tel)
1747. la jalousie des courtisans & surtout des Ministres, en ce qu'il gagnoit de plus en plus la confiance de S. M. Ils résolurent de travailler efficacement à la paix pour arrêter le cours de ses triomphes & son accroissement d'autorité.

D'après les propositions du Roi, il se tenoit
7 Sept. 1746. des conférences à Breda, où le Marquis de Puysieux avoit été envoyé en qualite de Ministre Plénipotentiaire de la France, pour aviser avec ceux d'Angleterre & de Hollande aux moyens de réconciliation entre les Puissances. La démission du
Janv. 1747. Marquis d'Argenson, arrivée durant cet intervalle, retarda le grand ouvrage auquel on travailloit. On a déjà observé que le département des affaires étrangeres ne convenoit ni à son genre d'esprit ni à son caractere. On ne voit pas que d'autre cause que le dégoût & sa répugnance à une dissimulation perpétuelle, qui contrarioit sans cesse sa gaieté & sa franchise, lui ait fait prendre le parti de la retraite, dont la santé en pareil cas est toujours le prétexte. Pour ne rien perdre du fil des négociations entamées on fit passer M. de Puysieux au ministere vacant. La raison de cette convenance fut à peu près aussi la seule de l'élévation de celui-ci. Il fut remplacé dans sa fonction à Breda par M. Dutheil, Secrétaire du cabinet du Roi, qui le valoit bien pour le moins. Les Anglois, qui n'étoient point encore entamés, qui avoient eu des avantages considérables sur mer & s'en promettoient de plus grands, qui ne voyoient que des restitutions pour eux à faire à la paix, tenoient peu de compte de la modération de Louis XV. Avant de la conclure ils vouloient rendre à ses

ſes peuples la terreur que le Prétendant, à l'inſtigation de la France, avoit portée dans les trois Royaumes. Ils ne parloient pas de bonne foi & traînoient en longueur. 1747.

Ils venoient de recevoir une humiliation à l'Orient & c'étoit une raiſon de plus pour aiguillonner leur amour-propre: ils vouloient effacer cette tache par quelque expédition plus heureuſe. Leur projet avoit été, pendant qu'on dévaſtoit la Provence, de ruiner ce port & avec lui la Compagnie des Indes; de ſe rendre maîtres du Port-Louis, qui ſeroit tombé après l'Orient; de mettre la Bretagne à contribution; de faire ſoulever les Calviniſtes vers la Rochelle, comme vers le Languedoc & le Dauphiné. Une mépriſe fit échouer l'entrepriſe en cette partie, tandis que le courage, l'intelligence & le génie du Maréchal de Belle-île les repouſſoient dans l'autre.

On peut juger de l'état de la côte lorſque les ennemis y parurent, par ce qu'en écrivoit un vieil officier qui commandoit au Port-Louis.

„ J'ai apperçu, dit-il, le 28 Septembre une „ flotte qui ſe multiplie à l'infini; mais je réſiſterai aiſément à cette nation Anglicane." Le deux Octobre il manda: „ ils ſont deſcendus à Polduc „ avec trois cents cinquante barques plattes & „ cinquante-cinq vaiſſeaux de guerre. Si l'on avoit „ des fuſils, on les battroit; mais les payſans n'ont „ que des fourches."

La deſcente s'effectua ſans obſtacle par le Général Sinclair, ayant avec lui cinq mille hommes de troupes réglées. Le commandant françois, qui étoit un l'Hôpital, avoit de l'artillerie & douze mille hommes de milices. L'Anglois ayant menacé 3 Sept. 1746.

1747. de tout mettre à feu & à sang si l'on résistoit, la frayeur s'empara des esprits & l'on capitula dès le premier jour de l'attaque, c'est-à-dire cinq jours

8 Sept. 1746. après le débarquement, car l'ennemi avoit perdu ce tems dont on n'avoit pas mieux profité. Il sembloit que ce fût un défi à qui feroit le plus de fautes. Au lieu de battre la chamade, les tambours des miliciens, peu instruits, battirent la générale. Sinclair ne sait ce que cela veut dire & craint une perfidie. Cependant le vent changeoit; l'Amiral Lestoc en avertit par un signal. Une peur panique saisit l'ennemi, qui croit se voir attaqué sans pouvoir se rembarquer. Il fuit devant les François qui lui apportoient les clefs, & sont étonnés de ne trouver personne dans le camp. Il ne remporte que du ridicule & des huées, & va descendre à Quiberon, petite île déserte & aride. C'étoit une vengeance aussi mal imaginée que l'autre avoit été mal exécutée: c'étoit une nouvelle sottise, ajoutée à la premiere.

Les Hollandois n'étoient pas plus déterminés, ou plutôt la République étoit divisée en deux partis. Les négocians désiroient sincerement la paix; mais la noblesse, animée par la faction d'Orange qui se flattoit avec la continuation de la guerre de voir un changement d'administration, de profiter des troubles & de s'agrandir, étoit opposée aux premiers & l'emportoit. Pour les obliger de s'accorder, & leur inspirer une terreur salutaire, il fut résolu qu'on les serreroit de plus près.

17 Avril. 1747. L'Abbé de la Ville, Ministre du Roi à la Haye, fit présenter aux Etats Généraux de la part de son maître une déclaration, portant en substance que de la même maniere qu'en 1744 ils ont envoyé

dans les plaines de Lille & de Cifoing, fur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes ; fans prétendre faire la guerre au Roi, S. M. fe trouvant forcée par les circonftances & pour la fûreté des conquêtes qu'elle a faites fur la Reine de Hongrie, de faire entrer fes troupes fur les terres de la République, n'avoit point intention de rompre avec elle, mais feulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la République accorde aux troupes de la Reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays & places que les troupes de S. M. feront forcées d'occuper pour leur propre fûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de reftituer auffitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de fecours à fes ennemis. 1747.

Cet avertiffement fut le fignal des hoftilités, & fuivi de conquêtes rapides qui étonnerent les Hollandois & firent éclorre l'événement, objet des négociations du Duc de Cumberland à la Haye pendant l'hiver.

Le Prince de Naffau eft déclaré Stadhouder, 4 Mai. Amiral & Capitaine général des Provinces-Unies, d'abord par le peuple, enfuite par les Etats Généraux & dans toutes les Provinces. Peu après la 17 Mai. nation, dans les premiers momens de fon enthoufiafme, travailla à rendre fes chaînes indiffolubles, en déclarant, comme elle avoit fait en faveur de Guillaume III, depuis Roi d'Angleterre, le Stadhouderat héréditaire dans cette maifon, même en faveur de la ligne féminine, à condition néanmoins que les Princeffes héritieres n'auroient point époufé un Roi, ni un Electeur. La Dictature eft le modele du Stadhouderat; mais les Romains ne

poufferent point la flatterie jufques à s'expofer à
1747. avoir un Dictateur femelle.

C'étoit un défenfeur qu'il falloit à ces Républicains, & non un maître. La nomination du Stadhouder n'empêcha pas l'armée du Roi, qui étoit entrée en Zélande depuis quinze jours, de pénétrer plus avant, & de prendre différentes places à la vue de l'armée ennemie. Alors les négociations furent fufpendues. M. Van Hoey continuoit à réfider en France en qualité d'Ambaffadeur; mais on le dégoûtoit, on le plaifantoit, on le tournoit en ridicule: il n'étoit pas homme à le recevoir impunément. Un foir qu'il foupoit chez le Marquis de Fontaine, au deffert paroît fur la table un gros fromage de Hollande: *Monfieur l'Ambaffadeur, c'eft du fruit de votre pays*, luit dit le maître. Il n'y tient plus; il fe leve brufquement, met la main dans fa poche, jette fur la table une poignée de ducats & s'écrie: *en voilà auffi*. Il fe retira de Paris peu après.

De leur côté, Mrs. Dutheil & Macanas, Plénipotentiaires de France & d'Efpagne, déclarerent aux Miniftres des autres Puiffances, que la proximité des armées ne permettoit pas de continuer les conférences à Breda, & que leurs maîtres confentiroient qu'il fût affemblé un Congrès à Treves, à Cologne, ou à Aix-la-Chapelle.

Le Roi fit cette quatrieme campagne & gagna
Juill. en perfonne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins difputée & plus fanglante que celle de Fontenoi, où fe fignalerent principalement le Comte de Clermont & le Comte d'Etrées, où le Comte de Baviere fut tué, où l'on fit prifonnier le Général Ligonier. S. M.

coucha le ſoir, où le Prince Anglois avoit couché la veille. 1747.

On ne s'arrêta point: on mit ſe ſiege devant Berg-op-zoom, ſurnommée *la pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-bas par ſes fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'inveſtir en entier. Ce qui devoit inſpirer en cette occaſion encore plus de ſécurité à ſes habitans, c'eſt qu'elle avoit l'avantage d'être continuellement rafraîchie de troupes. Elle avoit une communication qu'on ne pouvoit couper avec l'armée du Comte de Schwartzenberg. La valeur ſeule devoit triompher de cette ville. Elle fut priſe d'aſſaut après ſoixante-quinze jours de tranchée ouverte. (15 Sept. 1747.) On ne put empêcher le pillage, attrait le plus puiſſant pour le ſoldat dans ces ſortes d'expéditions. Il fit un butin conſidérable. C'eſt au Comte de Lowendhal qu'on dût cette conquête. Ce Danois, compagnon du Maréchal de Saxe, n'étoit pas auſſi grand militaire, mais c'étoit un des hommes les plus inſtruits de l'Europe: on dit même qu'il parloit quatorze langues. Il avoit le même ſoin que Maurice de la conſervation des troupes. Dans ſa lettre à ce Général, il eſtime ſa perte à 400 hommes ſeulement, & celle des ennemis à 5,000, tant tués que bleſſés: proportion bien extraordinaire, & qui prouve à quel dégré il poſſédoit cette rare qualité. Le Roi, au moment où il apprit la priſe de Berg-op-zoom, remarqua comme humiliant pour la France, que ſes deux plus grands capitaines fuſſent étrangers; qu'elle n'en produiſît plus de tels qu'autrefois: *c'eſt qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti,

présent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*
1747. Madame de Lowendhal, étant venue chez le Monarque, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit: *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'espere délivrer mes sujets du fléau de la guerre.* Il déclara en même tems le Maréchal de Saxe Commandant-général des Pays-bas, & avant de quitter la campagne, parut en effet de nouveau aussi empressé de faire la paix que s'il eut été battu. L'abbé de la Ville fut chargé de déclarer aux Etats généraux que les principes de modération de son maître n'avoient pas changé depuis ses nouvelles victoires.

Les Hollandois convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, songerent sérieusement à profiter de cette ouverture. Ils presserent l'Angleterre
18 Sept. de s'y rendre, & le Comte de Sandwich écrivit au Marquis de Puysieux, pour lui proposer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix. Sa proposition fut acceptée: il en résulta bientôt ce traité si étonnant, où la France, qui avoit épuisé son sang & ses trésors dans cette guerre, victorieuse depuis cinq ans, non-seulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Nous avons été à Aix-la-chapelle; on nous y a montré la salle où se tenoient les conférences, la table où a été signée la paix, & l'on nous a raconté l'anecdote suivante. Le Comte de Sandwich étonné des facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & crai-

gnant un dessous de cartes, avoit écrit à ses espions à Versailles, qui lui avoient répondu qu'il 1747.
pouvoit aller en avant avec sécurité; qu'ils étoient sûrs des Ministres, trop jaloux de l'ascendant que le Maréchal de Saxe prenoit sur le Monarque, & de la maîtresse, qui étoit lasse de courir les champs; qu'ils étoient tous ligués pour finir la guerre à quelque prix que ce fût. La marine devenoit de plus en plus le côté foible de la France, & c'est en exagérant ses pertes en ce genre & celles dont elle étoit menacée, que l'on intimida Louis XV & qu'on lui fit faire les sacrifices les plus honteux pour sa gloire.

Il est vrai qu'en 1746, l'escadre du Duc d'Anville avoit échoué dans une entreprise contre l'Acadie. La mésintelligence entre les capitaines, jaloux de ce Seigneur qu'ils appelloient un intrus, parce qu'il n'avoit pas passé par les grades inférieurs, en fut cause. Non-seulement ils ne voulurent pas guider son inexpérience, mais ils contribuerent à lui faire faire des fautes qu'ils lui reprocherent ensuite, dont il mourut de chagrin. Les Anglois avoient pris le *Mars*, & les débris de la flotte dispersée n'avoient rapporté à Brest pour tout fruit de leur expédition que la peste. Mais M. Dubois de la Motte, frere d'armes de Dugué Trouin, escortant une flotte marchande à Saint-Domingue, avec le seul vaisseau de guerre le *Magnanime* de 74 canons, & la frégate *l'Etoile*, de 40, s'étoit défendu contre quatre vaisseaux de guerre Anglois, dont deux de 80 canons, les avoit mis en fuite & étoit arrivé à bon port à sa destination: mais M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle de Bourbon, après avoir battu 15 Sept.

& disperſé avec une eſcadre de neuf vaiſſeaux la
1747. flotte Angloiſe de l'Amiral Barnet, avoit fait une
21 Sept. deſcente près de la ville de Madras, s'en étoit emparé & l'avoit rançonnée pour 1,100,000 pagodes d'or, & pour 500,000 en munitions & en marchandiſes, le tout faiſant environ 13 à 14 millions de notre monnoie ; & M. Dupleix, Gouverneur de Pondicheri, trouvant cette condition trop avantageuſe pour les ennemis, avoit refuſé de la ratifier.

En 1747, deux combats inégaux que la marine du Roi avoit eu à ſoutenir, l'avoient prodigieuſement affoiblie, & l'orgueil des Anglois en avoit
14 Juin. repris plus de hauteur. Le premier avoit eu lieu près du Cap Finiſterre entre l'eſcadre du Marquis de la Junquierre, compoſée ſeulement de quatre vaiſſeaux & cinq frégates, & l'armée navale de l'Amiral Anſon, forte de ſeize vaiſſeaux de ligne, qui avoit tellement enveloppé les François qu'aucun n'étoit échappé. Le ſecond s'étoit paſſé en Amérique, où l'armée navale de l'Amiral Hawke, de vingt vaiſſeaux de la premiere force, avoit eu affaire à l'eſcadre de M. de l'Eſtenduere, de huit vaiſſeaux ſeulement, dont il ne s'étoit ſauvé que le commandant & le *Tonnant*, que montoit M. de Vaudreuil, ſimple capitaine de vaiſſeau, qui, par une manœuvre hardie & ſavante, avoit remorqué l'*Intrépide*. Mais les deux flottes ſous l'eſcorte de l'une & l'autre eſcadre avoient gagné l'endroit de leur deſtination.

1748 Au commencement de 1748, le *Magnanime*,
11 Févr. commandé par le Comte d'Albert, revenant de l'Amérique, démâté par une tempête, avoit été obligé de ſe rendre, mais après un combat de huit

huit heures, soutenu contre quatre vaisseaux ennemis. 1748.

Enfin M. de Montlouet, soit à la côte de Guinée, soit en Amérique, où il avoit rencontré les Anglois supérieurs en forces, s'étoit tiré avec autant d'adresse que de fermeté de ces deux missions épineuses.

Il résultoit de cette situation que si la marine royale avoit succombé, ç'avoit été, suivant la politique d'un gouvernement bien entendu, pour le soutien du commerce & des colonies. L'un alimentoit encore l'Etat, & l'on venoit d'encourager les armateurs François à suppléer à la foiblesse de la marine du Roi, par des récompenses bien propres à les exciter. Il paroissoit une ordonnance, où du consentement de M. l'Amiral, le dixieme des prises faites sur mer à son profit, devoit cesser d'être levé jusqu'à nouvel ordre. 5 Mars.

Les autres pouvoient causer encore bien de l'embarras à l'Angleterre. Si l'Isle royale étoit passée sous leur domination, Madras étoit sous la nôtre: si l'Amiral Knowles s'étoit emparé du Fort-Louis à Saint-Domingue, les Anglois étoient incertains du siege ordonné de Pondicheri, qu'en effet la belle défense de M. Dupleix fit lever. 17 Octob.

Il y auroit donc eu de quoi chicaner longtems de la part de la France, si le Comte de Saint-Séverin d'Arragon, qui la représentoit, y eût été autorisé. Mais c'étoit un parti-pris; le négociateur Anglois, qui savoit le mot de son adversaire, s'en prévalut. Son maître, sans trop désirer la paix, en avoit besoin, soit pour raffermir son trône & éteindre la fermentation occasionnée dans ses Etats par l'irruption du Prétendant, soit pour

1748. mettre fin aux fubfides énormes qu'il étoit obligé de fournir, foit enfin pour fatisfaire aux requifitions de la Hollande qui le preffoit, & même du nouveau Stadhouder, dont la dignité fe feroit évanouïe avec la République. La néceffité de fubvenir au fecours de cette Alliée étoit fi preffante, qu'il avoit été obligé de faire venir des défenfeurs du fond du Nord & de foudoyer 30,000 Ruffes. Enfin, quoiqu'il eût l'efpoir à la longue de s'emparer des poffeffions françoifes dans l'Amérique, il y avoit à craindre que les armes du Roi n'allaffent plus vîte dans l'Europe.

La Reine de Hongrie avoit à recouvrer fes riches provinces de Flandre, que le Maréchal de Saxe preffuroit par d'énormes contributions, & qui ne pouvoient que fe dévafter de plus en plus. Ce Général avoit le défaut d'aimer l'argent & de vexer prodigieufement les vaincus. Il avoit fait racheter trois ou quatre fois fon fuperbe Cours à la ville de Bruxelles, qu'il menaçoit de couper toutes les fois qu'il vouloit des fecours pécuniaires. Cette Princeffe ne devoit que perdre à la continuation de la guerre, & elle la finiffoit avec gloire, ayant mis fon époux fur le trône Impérial. Elle ne cédoit que ce qui ne lui appartenoit pas & ce qu'au fond elle ne pouvoit fe flatter de conferver. Les Rois de Pruffe & de Sardaigne, les feuls qui duffent gagner dans cette querelle, étoient bien-aifes de s'affurer par un traité définitif & général leurs nouvelles acquifitions.

Quoique le Roi d'Efpagne fût très-refroidi fur les intérêts qui avoient excité Philippe V, il avoit à ne pas laiffer démembrer fes Etats du nouveau-monde, que menaçoit la marine Angloife, & il

acquéroit sans autre effusion de sang, une portion de l'Italie, le patrimoine de son frere. 1748.

Mastricht, investie par la plus belle manœuvre 13 Avril.
de guerre qui eût été imaginée depuis longtems, fut le dernier effort que la France eut à faire. C'est encore le Maréchal de Saxe qui termina, comme il avoit commencé. Il exécuta son projet avec le concours de deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Crémilles, Maréchal-général des logis de l'armée, & M. Pâris Duverney, aussi célebre dans l'art des subsistances que le premier dans l'ordonnance de ses marches. Celle-ci étoit telle, que les ennemis également inquiets pour Mastricht, Luxembourg & Breda, diviserent leurs troupes & faciliterent ainsi l'investissement de la premiere. Mais le Général, qui savoit que la paix alloit se faire, épargna le sang des soldats & ne suivit que mollement le siege. Cependant le Marquis de Bissy, officier d'une grande espérance & déjà distingué par de hauts faits, y fut tué d'un coup de canon.

Ce dernier coup d'aiguillon fit presser la signature des préliminaires jusques à la conclusion définitive, qui eut lieu en Octobre. Suivant les clauses principales on rendoit de part & d'autre toutes les conquêtes : l'Infant Dom Philippe acquéroit les Duchés de Parme, Plaisance & Guastalla; le Roi de Sardaigne gardoit à quelque chose près, ce qui lui avoit été cédé par le traité de Worms; le Duc de Modene étoit rétabli dans ses Etats; Genes dans les siens : l'Angleterre conservoit tous les avantages de son commerce avec l'Espagne; on maintenoit le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de succession à la couronne de la

Grande-Bretagne; on garantissoit à la Reine de
1748. Hongrie celui établi en sa faveur par la Pragmatique-sanction, ainsi qu'au Roi de Prusse la Silésie & le Comté de Glatz. Enfin le Grand-Duc étoit reconnu Empereur par toutes les Puissances.

La nation françoise trouva principalement deux choses à redire à ce traité. La premiere étoit une clause, par laquelle les fortifications de la ville de Dunkerque devoient rester dans l'état où elles étoient; ce qui n'annonçoit plus dans le Roi de la modération, mais de la foiblesse. La seconde, l'expulsion du Prince Edouard, après l'avoir appellé en France, l'avoir ébloui d'espérances brillantes, l'avoir, au péril de sa vie, fait servir de jouet à nos desseins; ce qui étoit lâcheté & perfidie. Aussi le Prétendant, qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier de Saint-George, ne pouvant se persuader qu'on poussât l'infamie jusques à l'enlever de force, avoit été sourd à toutes les insinuations reçues à ce sujet, & le gouvernement fut obligé de donner des ordres au Duc de Biron, Colonel du régiment des gardes françoises, pour l'arrêter. Ce fut à l'opéra que se passa ce singulier événement. Le Roi avoit prévenu M. de Vaudreuil, Major des gardes, qu'il falloit qu'il se chargeât de l'expédition, & il l'avertit de deux choses; l'une, que ce Prince marchoit toujours armé; l'autre, qu'il avoit menacé de se tuer si l'on mettoit la main sur lui. Il lui dit qu'il falloit lui répondre sur sa tête de le saisir sans aucun accident fâcheux. M. de Vaudreuil ayant obtenu de S. M. carte blanche sur la maniere d'exécuter le projet, en y apportant cependant toute la décence respectueuse que la personne exigeoit & que per-

mettroient les circonſtances, fit toutes ſes diſpoſitions. L'opéra étoit commencé ; l'entrée de la ſalle étoit alors dans un cul-de-ſac : le Prétendant arriva, & deſcendu, toutes les iſſues ſe fermerent; il ſe trouva pris avant de s'en douter. M. de Vaudreuil lui annonça ſes ordres & les lui montra; il lui demanda la permiſſion de le fouiller. Il proteſta & donna même ſa parole d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant le Major l'ayant fait ſerrer par ſes grenadiers, lui trouva pluſieurs piſtolets. On le mit dans un carroſſe & on le conduiſit à Vincennes, où il y avoit un ſouper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert, en voulut d'autres, & engagea M. de Vaudreuil & les autres officiers à manger avec lui. Il reſta ainſi trois jours; puis on le conduiſit au Pont de Beauvoiſin; ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France. 1748.

Tout Paris fut indigné de cette conduite: on la compara à celle de Louis XIV, & c'eſt proprement à cette époque honteuſe que commença à ſe manifeſter pour le Souverain & ſa maîtreſſe, le mépris général qui ne fit que s'accroître juſqu'à la fin. Le premier, en dépoſant ſa cuiraſſe, ſembla renoncer à la gloire & même à l'amour de ſes peuples, en laiſſant les rênes de ſon empire à la ſeconde, dont le regne odieux ne devoit plus diſcontinuer juſques à ſa mort.

Ce mépris éclata pour la premiere fois dans des vers ſatyriques ſur l'outrage fait au Prince Edouard, où l'on diſoit à Louis XV, en parlant de cet illuſtre proſcrit:

Il eſt Roi dans les fers; qu'êtes-vous ſur le trône?

& apostrophant la Nation :

1748. Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle !

L'empressement du public à rechercher ces pieces, à les apprendre par cœur, à se les communiquer, prouva que les lecteurs adoptoient les sentimens du poëte. (*) Madame de Pompadour n'y étoit pas oubliée. Par un parallele non moins humiliant on la comparoit à Agnès Sorel, ou, sous ce nom générique, à la Duchesse de Château-roux, & l'on faisoit voir combien elle lui étoit inférieure. Elle ordonna les perquisitions les plus séveres des auteurs, colporteurs & distributeurs de ces pamphlets, & la Bastille fut bientôt remplie de prisonniers. Quelques-uns même furent mis au Mont Saint Michel, dans la fameuse cage de fer. C'est un séjour affreux, où l'on ne peut tenir debout ni couché. C'est-là que fut enfermé M. Desforges, accusé d'être l'auteur des vers dont on a parlé. M. de Broglio, abbé de ce lieu, ayant eu pitié de son sort, obtint son élargissement au bout de plusieurs années, le donna pour Secrétaire à son frere le Duc de Broglio, qui devenu Maréchal de France le fit Commissaire des guerres. Parmi les autres on distingue encore M. de Mairobert, resserré étroitement & longtems à la Bastille; M. de Resseguier, Chevalier de Malthe. Le premier n'avoit point fait de vers, mais les distribuoit : quelqu'un lui représenta qu'il se feroit enfermer : *tant mieux*, dit-il, *cela illustre son homme.* Il a depuis été créé Censeur royal, a joui successive-

(*) On mettra dans les pieces pour servir à l'histoire, quelques-unes de celles faites alors. N°. IV.

ment de la confiance de M. de Malesherbes, de M. de Sartine, de M. Albert, de M. le Noir, de M. le Camus de Neville, les divers chefs de la librairie. On a reproché à l'autre d'avoir eu la bassesse, après avoir composé des vers contre Madame de Pompadour, d'en avoir fait à sa louange. 1748.

Un Ministre, l'ami du Roi, qui devoit se croire inébranlable dans sa faveur, si jamais courtisan a pu s'en flatter, si la naissance, les longs services, l'attachement à son maître, l'esprit, la gaieté, le don de plaire pouvoient préserver de la disgrace, ne tarda pas à éprouver lui-même la vengeance de la favorite. Le Comte de Maurepas qu'on a reconnu facilement à ces traits, s'étoit déjà permis quelques plaisanteries sur le compte de la Marquise, & S. M. en avoit ri. Un jour à Marly, elle trouva sous sa serviette ce quatrain:

La Marquise a bien des appas;
Ses traits sont vifs, ses graces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas:
Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches.

L'insulte étoit, sans doute, sanglante; aucune femme ne l'eut pardonnée. C'étoit attaquer celle-ci d'autant plus cruellement qu'on révéloit à toute la France un défaut secret que son amant même ignoroit. Mais il n'étoit point prouvé que le Comte fût coupable.(*)

(*) Ces vers, assez mauvais, n'étoient même pas dignes de lui: on lui a plutôt attribué la chanson suivante:

Cette petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour son taudis. . . dis, &c.

1748. Le ſoupçon ſuffit ; il eut ordre de ſe démettre de ſes emplois. M. Rouillé qui n'avoit jamais rien connu des ports, eut ce département ; ce qui fit dire en jouant ſur le mot, *qu'on donnoit la marine à conduire à un roulier*. Le Comte d'Argenſon eut le département de Paris & celui des haras du royaume.

Ce n'eſt pas ordinairement durant la diſgrace d'un Miniſtre qu'on lui rend juſtice ; auſſi l'on ne manqua pas de blâmer beaucoup le nouvel exilé & de décrier ſon adminiſtration. Mais nous, plus à même de l'apprécier, devons redreſſer ce jugement aveugle, précipité & paſſionné des contemporains, & nous oſons croire que la poſtérité plus équitable regardera le Comte de Maurepas comme le meilleur Miniſtre que la Marine ait eu ſous Louis XV. Si l'on conſidere l'état de foibleſſe où il la trouva au commencement de la guerre, le défaut de fonds qui lui manquerent toujours dans ce tems malheureux, on ſera ſurpris des choſes qu'il fit avec ſi peu de moyens. Prévoyant de loin une rupture avec l'Angleterre, il avoit eu ſoin d'approviſionner les colonies, de faire rentrer tous les navires marchands, & de ſe mettre dans le cas de ne ſe voir entamé nulle part au commencement des hoſtilités maritimes. Par cette précau-

---

Louis, malgré ſon ſcrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et ſon amour ridicule
A fait rire tout Paris. . . ris, &c.

On dit même que d'Eſtrade,
Si vilaine & ſi mauſſade,
Aura bientôt la paſſade,
Dont elle a l'air tout bouffi ! fi ! &c.

tion il se ménageoit une ressource dans le commerce qui, trop satisfait d'échapper à la puissance 1748.
d'un ennemi redoutable, paya volontiers ensuite un droit d'escorte pour ses convois; droit qui fournit au Comte de Maurepas les fonds extraordinaires dont il avoit besoin pour son département, auquel refusoit de contribuer le fisc public. Il profita de ces secours avec tant d'économie, que les payemens des ouvriers & des matelots ne cesserent jamais dans les arsenaux. Il distribua les escortes si bien, que les convois ne manquerent nulle part leur destination. On a vu que la seule colonie perdue durant la guerre fut l'Isle Royale, encore par la faute de l'officier chargé de la secourir. D'ailleurs, nous étions maîtres de Madras: compensation plus que suffisante, & le commerce de l'Inde n'étoit point interrompu.

Qu'est-il arrivé sous ses successeurs? En 1756, où la marine étoit remontée, où l'argent couloit avec profusion pour elle, le commerce se trouva ruiné presqu'avant de commencer la guerre. Depuis, nous avons perdu tous nos vaisseaux, presque toutes nos possessions dans l'Amérique & dans l'Inde. Et dans la guerre actuelle de 1778, où l'on se félicite d'une marine non moins brillante que celle de Louis XIV, où les dépenses en sont plus énormes que jamais, qui n'a pas entendu les plaintes de nos ports marchands déjà dévastés? Nos comptoirs aux côtes de Coromandel & de Malabar ne sont-ils pas déjà pris, & les ports de l'Indoustan & de Chine ne nous sont-ils pas fermés?

Le seul vice d'administration à reprocher au Comte de Maurepas, c'étoit trop de foiblesse dans les punitions. S'il eut commencé par quelque

1748. exemple éclatant, lors de la difcorde élevée dans l'efcadre du Marquis d'Antin; s'il eut fait trancher la tête à quelqu'un des mutins dans celle du Duc d'Anville, à ce la Maifon-fort, infiniment plus coupable que l'Amiral Byng, fufillé depuis en Angleterre, à ce Poulkonque, qui, mouillé à l'ifle de Ré, fe laiffa aborder ftupidement par un corfaire ennemi, gliffé fous pavillon françois parmi fon convoi & enlever fans défenfe par un bâtiment de beaucoup inférieur, il eut rendu un grand fervice à l'Etat & épargné bien des fautes & des malheurs. Mais cette moleffe funefte étoit moins la fienne que celle du maître & du gouvernement.

Madame de Pompadour, en affermiffant & étendant fon empire durant la paix, fentit bientôt le poids du fardeau qu'elle s'étoit impofé en même tems. Louis XV, que diffipoient les voyages, la diverfité des lieux, le tumulte des camps, les mouvemens de l'armée, tomba dans une langueur & dans un affaiffement, dont il fallut le tirer par toutes fortes de fecouffes. Elle aimoit les arts, elle les appella à fon fecours, & fit trouver à fon royal amant des jouiffances inconnues.

Depuis quelque tems le gouvernement avoit ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines, femblables à celles de Saxe. Elles avoient réuffi. La Marquife détermina le Roi
24 Juill. à établir une manufacture de cette efpece au château de Vincennes, & depuis de la transférer à Seve, où l'on éleva un bâtiment vafte & magnifique à portée de Verfailles. Les deux amans y alloient fouvent, encourageoient les travaux par leur préfence, & firent enfanter ces chef-d'œuvres d'une pâte plus vitrifiable que celle de la Chine,

mais qui lui eſt bien ſupérieure, ainſi qu'à celles d'Europe, par l'élégance des formes, la régularité du deſſin & la vivacité du coloris. Pour ſoutenir cette manufacture, fort chere, & lui procurer du débit, chaque année S. M. en faiſoit apporter les productions dans ſon palais, où elles étoient étalées, & elle invitoit les courtiſans d'en achetter. 1748.

Louis XV conſerva toujours cet uſage, même après la mort de la Marquiſe, & tout le monde a ſçu l'anecdote ſuivante. L'abbé de Pernon, jeune Conſeiller au Parlement, étoit, comme les autres, à admirer les morceaux les plus rares de cette manufacture dans la galerie de Verſailles, lorſque le Roi paſſant, lui dit: *eh bien, l'Abbé, prenez cela, c'eſt beau;* & il lui montra en même tems ce qu'il y avoit de plus magnifique. *Sire,* répondit l'abbé, *je ne ſuis ni aſſez gros Seigneur, ni aſſez riche.* — *Prenez toujours,* repliqua le Roi, *une bonne abbaye payera tout.* En effet, S. M. ayant trouvé le Grand-aumônier, lui ordonna de conférer à l'abbé de Pernon le meilleur bénéfice vacant.

Nous avons dit que Madame de Pompadour jouoit très-bien la comédie. Il y avoit fréquemment des ſpectacles aux petits appartemens, où les perſonnages les plus illuſtres & les plus graves de la cour ſe livrerent à cet art pour amuſer le Roi. C'eſt à elle qu'on doit ce goût ſcénique qui s'eſt emparé généralement de toute la France, des princes, des grands, des bourgeois; qui a pénétré juſques dans les couvens, & qui, empoiſonnant les mœurs dès l'enfance par cette foule d'éleves dont ont beſoin tant de ſpectacles, a porté la cor-

ruption à ſon comble.

1748. Elle donna auſſi aux hiſtrions une conſiſtance & une conſidération nouvelle, ſoit que prévoyant déjà le tems où n'excitant plus les déſirs de ſon amant, elle voudroit les diriger encore & lui adminiſtrer les nouveaux objets de ſes plaiſirs, ſoit qu'elle cherchât ſeulement un autre moyen de l'égayer par le détail des intrigues, des révolutions, des lubricités de ce ſerrail public, elle ſe ménagea la ſurintendance de l'opéra, en faiſant ordonner à la ville d'en prendre la direction. On aſſimila ce bureau aux édiles de Rome, qui avoient l'inſpection des ſpectacles de cette grande ville; mais il y a loin de ces magiſtrats à un marchand de la rue Saint-Honoré, fait échevin. Elle ſe fit donner en outre par le Lieutenant de police, Berrier, la gazette ſcandaleuſe de tout Paris, & cette capitale immenſe & licencieuſe offroit chaque jour quelque anecdote utile à ſon projet.

1749. Madame de Pompadour inſpira encore au Roi la manie des bâtimens. On a vu qu'il en avoit déjà le goût, mais qu'il étoit retenu par la crainte de la dépenſe. Elle le fit paſſer par deſſus cette conſidération, & il fallut que tous les contrôleurs généraux ne trouvaſſent rien d'impoſſible pour toutes les fantaiſies du Monarque en ce genre. On vit bientôt s'élever tant de colifichets diſpendieux, moins propres à manifeſter la grandeur que la folie du propriétaire. Outre les principaux voyages de Compiegne & de Fontainebleau, elle fourniſſoit ainſi à Louis XV des hoſpices à ſon ennui, qu'il promenoit ſans ceſſe d'un lieu dans un autre. Elle

19 Sept. ſuggéra au Roi d'aller viſiter le Havre, un de ſes arſenaux de marine. Cette imagination auroit pu

être utile, en lui faisant connoître & encourager cette partie foible de l'administration, dont on commençoit de s'occuper sérieusement. Mais ce voyage ne fut que frivole, comme celle qui le proposoit. 1749.

Il en fut de même du camp de Compiegne, où l'on prit pour prétexte de faire voir au maître un nouveau corps, nommé les *Grenadiers de France*. C'étoit une excellente idée du Ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avoit de plus précieux dans chaque régiment réformé, c'est-à-dire les grenadiers, en qui résident ordinairement l'ame & l'esprit du corps, imagina de les conserver & réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, qui avoit été Maréchal général des logis de l'armée en 1744 & 1745, qui avoit contribué en ce qui le concernoit au succès de ces deux campagnes, & qui, nommé ensuite Inspecteur de cavalerie, infanterie & dragons, cherchoit à briller par des innovations dans la tactique, avoit demandé à les faire exécuter devant S. M. Madame de Pompadour y envisagea une partie de plaisir pour le Roi & pour elle, & ce spectacle, ainsi que celui du Havre, ne servit qu'à distraire un moment S. M. sans l'instruire, à coûter beaucoup d'argent sans aucun avantage, & à faire voir de plus en plus à la France le pouvoir, le luxe & la prodigalité de cette femme, pour qui s'accrut la haine de la nation. 1750. Juill.

Elle étoit déjà forte : on imputoit à Madame de Pompadour de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix par la cessation des impôts. Sous prétexte de diminuer promptement les charges de l'État & de soulager les peuples, on avoit fait

donner par le Roi des Ordonnances pour la réfor-
1750. me des troupes. Elle étoit confidérable, & fon exécution fit honneur au Comte d'Argenfon, en
1 Sept. 1748. ce qu'il n'en réfulta aucun pillage, aucun défordre dans l'étendue du royaume. Mais, en produifant beaucoup de mécontens, de gens fans emploi, fans fubfiftance & fans reffource, elle ne remplit pas fon principal objet. On eut d'abord quelque lueur
4 Févr. 1749. d'efpérance en voyant paroître un Arrêt du Confeil, portant fuppreffion de plufieurs menus droits établis pour fubvenir aux dépenfes de la guerre. Elle s'évanouït bientôt par l'Edit qui convertit le Dixieme établi au mois d'Août 1741, en un Vingtieme indéfini & continua les deux fols pour livre du Dixieme, afin de fubvenir au payement des dettes de l'Etat avec ces fonds verfés dans une caiffe d'amortiffement. C'eft alors qu'on commença à regretter pour la premiere fois le Cardinal de Fleuri. L'exécution ne fouffrit aucune difficulté dans les pays d'Election, où l'on s'en tint à de fimples murmures. Il n'en fut pas de même du Clergé & des pays d'Etats: ceux de Languedoc refuferent de s'y foumettre & furent caffés; l'impofition en fut faite par les Intendans.

Quant au Clergé, fa réfiftance ne fut pas moins vive & moins opiniâtre. Dans tout autre tems il eut menacé des foudres de l'églife & les eut peut-être employés. Mais le Contrôleur général Machault, homme flegmatique, ferme & plein d'énergie, étoit au deffus de ces vieux préjugés. Il tranfmit au Roi fon intrépidité: il étoit d'ailleurs foutenu de la favorite qui en avoit befoin.

1 Juin. Pendant la tenue de l'affemblée générale du Clergé, les Commiffaires du Roi demanderent une

ſomme de 7,500,000 livres pour cinq ans, impoſables à raiſon de 1,500,000 livres par chaque année, pour être employée au rembourſement des dettes de cet Ordre. Ils lui annoncerent en même tems que S. M. adreſſoit ce même jour au Parlement une déclaration, dont l'exécution avoit pour objet de conſtater la valeur des biens eccléſiaſtiques du royaume, & de réformer les abus qui ſe commettent dans les chambres des décimes. 1750. 17 Août.

Cette déclaration enrégiſtrée le même jour, ne donnoit que ſix mois pour tout délai. Elle étoit motivée d'une façon à intéreſſer le reſte de la nation, puiſque S. M. n'y déſiroit conſtater les facultés du Clergé, qu'afin de proportionner à ſes richeſſes les ſecours qu'elle étoit néceſſitée à lui demander dans les beſoins de l'Etat. Elle ſe concilioit d'ailleurs tout le ſecond Ordre, ſe plaignant depuis longtems d'être écraſé par l'inégalité des répartitions dont il étoit toujours victime, & qu'elle vouloit redreſſer.

Le Cardinal de la Rochefoucaut préſidoit cette aſſemblée. On l'avoit choiſi comme un perſonnage éloigné de tout fanatiſme, modéré, ſage, homme de cour, capable de ſe ployer aux circonſtances. Mais, ſoit qu'il ne fût pas maître de contenir les Prélats, ſoit que l'eſprit du corps, ſi actif dans cet Ordre, exaltât ſon imagination, comme celle de ſes confreres, & l'entraînât avec eux, il y eut des repréſentations folles, arrêtées & préſentées à S. M. L'aſſemblée s'y plaignoit de ce que la déclaration attaquoit les immunités du Clergé, annonçoit comme ſubſides les dons gratuits qu'il avoit coutume de faire, tendoit à lui faire payer le Vingtieme, & détruiſoit l'honneur des miniſtres de 10 Sept.

l'église, en les supposant des prévaricateurs dans
1750. les départemens des impositions. Rien de plus hardi, sans doute, de plus superstitieux, de plus faux, de plus insultant pour le Roi & la nation que ces assertions. La philosophie, qui faisoit des progrès lents, mais certains, avoit appris que les membres du clergé étoient d'abord citoyens, & participant à leurs droits, devoient aussi en supporter les charges; que leurs immunités n'étant fondées que sur l'aveuglement, l'imbécillité des Souverains & des Peuples, ils étoient toujours en droit de revenir contre, parce qu'on ne prescrit jamais contre ceux de la raison, de la société, de l'humanité; que dans les principes même de l'église & des donataires, ses biens étant ceux des pauvres, ils ne pouvoient recevoir une destination plus juste en ce sens qu'en tournant à la libération de l'Etat entier obéré pour le salut général; qu'enfin, c'étoit le Clergé lui-même qui se deshonoroit en tolérant dans son sein des prévarications non supposées, mais trop réelles, trop constatées par les réclamations de la plus grande, la plus saine & la plus utile partie de ses membres.

On n'eut donc aucun égard à ces représentations. Il fut ordonné à l'assemblée de délibérer sur la demande des Commissaires du Roi, & le Clergé
15 Sept. n'ayant pas obéi sur le champ, intervint un arrêt du Conseil qui commettoit les Intendans pour faire la répartition & levée de ces deniers en la forme ordinaire, & fit fermer les séances le 20 Septembre. Malheureusement, M. de Machault ne resta point assez de tems Contrôleur-général pour suivre l'exécution de ses projets; il fut remplacé par un homme mol. L'Ordre de l'Eglise ne satisfit

point à ce qui lui étoit prefcrit, perfifta dans fes prétentions & préféra de fauver par des facrifices pécuniaires fes prétendues immunités. Mais la premiere atteinte une fois donnée en adminiftration, c'eft un exemple d'émulation pour les fucceffeurs, & fans doute il viendra quelque Miniftre doué du même génie, du même courage que ce redoutable adverfaire du Clergé, affez heureux pour lui porter des coups plus affurés & plus durables. 1750.

M. de Machault avoit mieux réuffi dans une autre entreprife, fuggérée par cet efprit philofophique qui gagnoit jufques dans le miniftere. On commençoit à fentir les inconvéniens qui réfultoient de la multiplication des établiffemens des gens de main-morte, & de la facilité qui leur avoit toujours été laiffée de pouvoir acquérir des fonds, fans pouvoir jamais les aliéner : facilité qui tendoit à faire paffer infenfiblement dans leurs mains la plus grande partie des fonds de l'Etat, & tout-à-fait nuifibles à la fubfiftance & à la confervation des familles. Il étoit abfolument néceffaire de réformer ce vice du gouvernement, dû aux principes fuperftitieux dont il avoit été infecté dans l'origine. On étoit devenu trop éclairé pour laiffer abforber tous les biens temporels par des cénobites, ne devant rechercher que ceux de l'autre monde. On fongeoit férieufement à remédier à cet abus dans fa fource, en fappant par les fondemens cette foule de monafteres dont la France étoit couverte : mais cette deftruction ne pouvoit, ne devoit du moins s'opérer que lentement. On s'en tint pour le moment à défendre par un édit aucun nouvel établiffement Août 1749.

de chapitre, college, séminaire, maison religieuse
1750. ou hôpital, sans permission expresse & lettres patentes expédiées & régistrées dans les cours souveraines. Il révoquoit en outre tous les établissemens de cette espece existans sans cette autorisation juridique; il interdisoit à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucuns fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale, précédée d'une information de l'utilité ou incommodité de la chose.

Cette loi, une des plus importantes & des plus sages du regne de Louis XV, fut reçue avec des acclamations unanimes; il n'osa pas s'élever contre, un seul contradicteur, & le clergé, en frémissant, fut obligé d'y souscrire. Il prévoyoit combien elle devoit lui être funeste un jour; mais il ne put se soustraire à l'empire de cette raison lumineuse qui en avoit dicté les dispositions. Il n'en avoit pas été de même à l'égard de la premiere. Ne pouvant, au moyen de sa séparation, se défendre en corps, il avoit employé dans sa cause une foule d'écrivains fanatiques & fougueux. Ses ennemis avoient profité de l'occasion d'y répondre & de répandre leur fiel sur les prêtres. La fermen-
21 Mai tation croissoit, &, pour l'arrêter, il y eut un arrêt
1751. du conseil quelques mois après, supprimant trente-neuf écrits imprimés furtivement & sans permission dans cette dispute. On avoit éprouvé du tems de la Régence, à l'occasion de la Bulle, & sous le Cardinal, au sujet des Convulsionnaires, que la défense de lire ces pamphlets n'étoit qu'un moyen de les répandre en excitant la curiosité; que s'occuper de pareilles querelles, c'étoit les augmenter, & que la persécution étoit surtout le

meilleur aliment du fanatiſme. On eut bientôt lieu de s'en appercevoir. 1751.

Le Clergé connoît parfaitement cette reſſource, néceſſaire à toute puiſſance fondée ſur l'opinion, & qui, affoiblie dans le calme des paſſions, ſe diſſipe tôt ou tard ſous l'influence du bon ſens, ſi un nouveau choc ne les rallume & ne ramene les nuages dont étoit offuſqué l'eſprit des peuples. L'inſtant étoit critique. Son irréconciliable ennemie, cette Philoſophie qui, juſques-là concentrée entre un petit nombre de diſciples iſolés, froids, flegmatiques, comme elle, timides, n'oſant combattre l'erreur que de loin, dans l'ombre & le ſilence, avoit enfin franchi les barrieres, s'approchoit même du trône. La lumiere pénétroit, ſes progrès ne pouvoient que devenir plus rapides inceſſamment; elle alloit briller de toutes parts. C'en étoit fait, ſi le preſtige s'évanouiſſoit une fois entierement. Il préféra de haſarder le tout pour le tout, & s'il ne triomphoit, d'accélérer ſa chûte, plutôt que d'attendre une ſubverſion plus lente, mais inévitable. Les occaſions ne manquoient pas de rengager le combat. L'Archevêque de Paris fut regardé comme un des chefs du clergé le plus propre à ſe ſignaler.

A M. de Vintimille avoit ſuccédé ſur ce ſiege M. de Bellefonds, grand Moliniſte, fanatique, ardent, mais dont une mort précipitée avoit arrêté les projets de vengeance contre les Janséniſtes. On trouva ſous les ſcellés une foule de Lettres de cachet déjà remplies des noms des proſcrits. Leur malheur ne fut que ſuſpendu. M. de Beaumont, qui le remplaça, étoit dans les mêmes principes, en outre fort ignorant, fort entêté, fort ſuſceptible de

prévention, ami de la flatterie & des délateurs;
1751. du reste, personnage de mœurs pures & austeres, intrépide dans sa foi & disposé à en devenir le confesseur & le martyr, s'il le falloit. La premiere occasion qu'il eut de se signaler, fut une affaire d'amour-propre. Les administrateurs de l'hôpital-général de Paris, dont il étoit le président par sa place, n'ayant pas voulu acquiescer au choix d'une supérieure qu'il désiroit, il n'en conclut pas moins contre la pluralité des voix & nomma la Dame Moyzan, si célebre depuis. Cette fille, douée de la tête & de toutes les qualités propres à l'administration d'une maison, intriguante, adroite, hypocrite, étoit encore jeune & bien de figure. Elle avoit la carnation tendre, les yeux séduisans, le teint frais & reposé d'une dévote. Il n'en falloit pas tant pour fournir matiere à la calomnie. Le seul motif du Prélat avoit été son zele ardent pour l'extirpation du Jansénisme & pour la propagation du Molinisme, en n'élevant aux dignités que des gens de son parti & dont il se crut sûr. Les administrateurs blessés de cette interversion de l'ordre,
12 Juill. 1749. se retirerent de l'assemblée & se pourvurent au Parlement. L'Archevêque se couvrit, au contraire, de l'autorité, c'est-à-dire eut recours aux lettres de cachet, & ce ne fut qu'au bout de
23 Mars 1751. près de deux ans qu'il intervint une déclaration du Roi, contenant un nouveau réglement pour l'administration de l'hôpital-général. Difficultés des magistrats, examen, descente sur les lieux, modifications; l'affaire traîne encore plusieurs mois. Le Roi veut que la déclaration soit exécutée purement & simplement suivant sa forme & teneur; ce qui donne lieu à diverses représentations, re-

montrances, ordres du Roi & lettres de jussion. Enfin, fatigué de tant de délais, le Monarque se fait remettre par le Premier Président les minutes du Parlement, les supprime, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, & termine par en attribuer & en renvoyer la connoissance au grand conseil; ce qui donne lieu à une premiere cessation de service de la cour. Elle ne dura que peu de jours, mais fut bientôt suivie de plusieurs autres plus caractérisées. 1751. 24 Nov.

Il est de la destinée de la France d'être sans cesse agitée; soit vice de son administration, soit l'effet de la légéreté & de l'inquiétude de la nation, dès que les troubles du dehors sont appaisés, il en naît toujours d'intestins. La querelle au sujet de l'hôpital général n'étoit que le prélude d'une plus grave. Dès 1749, on avoit fait dénonciation au Parlement de plusieurs refus de sacremens faits à des malades au lit de la mort, faute par eux de rapporter des billets de confession, pour connoître s'ils avoient été entendus par un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Unigenitus*; notamment celui du Curé de Saint-Etienne du Mont à M. Coffin, Conseiller au Châtelet; en 1750, autre dénonciation de six refus semblables dans la capitale & différentes villes du ressort. Le Roi avoit jusques-là suspendu l'effet de ces dénonciations. 12 Juill. 1749. 20 Mars 1750.

Enfin le Curé de Saint-Etienne du Mont, nommé frere Bouettin, parcequ'il étoit religieux de Sainte-Génevieve, ayant récidivé à l'égard du Sr. Coffin, fut mandé à la Cour, mais refusa de répondre, sous prétexte qu'il n'étoit comptable qu'à Dieu & à ses supérieurs dans l'ordre hiérar- 29 Déc. 1750.

1751. chique de sa conduite dans l'exercice de son ministere. Il fut décrété de prise de corps & les gens du Roi furent députés vers l'Archevêque de Paris pour l'engager à faire administrer le malade. Le Prélat dit qu'il avoit trouvé l'usage des billets de confession établi dans son diocese & qu'il ne pouvoit s'en départir. Il avoit été introduit originairement contre les prétendus Réformés & employé ensuite contre les Appellans.

C'est ici que commença proprement de s'engager la grande guerre entre le Clergé & la Magistrature. Le Roi se conformant à la politique du Régent, en favorisant & réprimant tour-à-tour les entreprises de chaque parti, crut longtems tenir l'équilibre entre eux; mais la balance échappant enfin à ses mains tremblantes, il se vit entraîné hors de ses mesures, & lui-même échappé au choc des combattans se trouva forcé de faire céder son autorité aux circonstances, de détruire malgré lui & les Jésuites & les Parlemens, & de laisser l'Etat & la Religion également ébranlés & bouleversés, jusques dans leurs fondemens.

Le Parlement avoit rendu arrêt contre le frere Bouettin, condamné à une aumône de trois livres, avec défenses de récidiver, & avoit en même tems député au Roi; mais S. M. avoit retenu la connoissance de cette affaire. Il avoit persisté, arrêté & fait des remontrances énergiques, où il avoit peint l'insulte faite par le curé à la majesté des loix en refusant de se soumettre à leurs ministres, où il frappoit sur l'abus des billets de confession, sur les inconvéniens, les désordres & les vexations qui en résultoient. Elles étoient restées sans succès, ce qui n'avoit rendu les Magistrats

que plus difpofés à fe faire juftice eux-mêmes. L'occafion ne tarda pas, & d'autant plus belle, 1752.
qu'en vengeant leur querelle ils vengeoient la mémoire d'un Prince du fang outragé récemment. Le Duc d'Orléans furnommé *le dévot*, venoit de 4 Févr.
mourir à Sainte-Genevieve; il avoit voulu remplir avant le devoir d'un bon chrétien & appellé fon curé qui étoit celui de Saint-Etienne-du-Mont. Frere Bouettin, forti de Sainte-Genevieve, connoiffoit cette maifon comme un repaire du Janfénifme, il en foupçonna le malade entiché, & fans égard pour l'Alteffe Séréniffime, ni pour fa qualité de premier Prince du Sang, avec une fermeté vraiment Apoftolique il le fomma de lui répondre, ainfi qu'un fimple fidele. Le Duc d'Orléans ne jugeant pas à propos de le fatisfaire, le renvoya & fe fit adminiftrer par fon aumônier. Le Parlement n'auroit pas mieux demandé que de févir en cette circonftance, mais l'augufte pénitent ne voulut pas fe prêter à fes vues. Le pafteur, tout glorieux de la fcene qu'il venoit de jouer, applaudi à outrance dans fon parti, enhardi par l'impunité, n'en donna que plus d'effor à fon zele effréné (*); il ne tarda pas à faire un nouveau refus envers un Sr. le Maire, ancien chapelain de feue Madame l'Abbeffe de Chelles, car il fembloit que tout ce qui appartenoit à la maifon d'Orléans dût être

(*) Nous avons fous les yeux un manufcrit très-ample, très-authentique, & tiré en très-grande partie des régiftres mêmes du Parlement fur cette matiere, mais trop étendu pour être inféré avec la collection des pieces: nous pourrons le donner féparément, fous le titre de *Journal du fchifme entre le Clergé & la Magiftrature, à l'occafion des billets de confeffion.*

suspecté de Jansénisme. Cette fois-ci l'affaire de-
1752. vint plus sérieuse: frere Bouettin fut décrété de
28 Mars. prise de corps & obligé de se cacher & de s'enfuir. Il n'osa reparoître, même après que l'arrêt du Parlement eut été cassé par un du Conseil, &
17 Avril. S. M. déclara dans sa réponse aux remontrances de son Parlement à cette occasion, qu'elle avoit pris des mesures pour retirer le curé de St. Etienne du Mont d'une paroisse, dans laquelle il s'étoit conduit d'une maniere plus capable d'échauffer les esprits, que de les ramener à la paix & à la concorde. Elle ajouta que son intention n'étoit pas d'ôter à son Parlement toute connoissance de la matiere dont il s'agissoit, mais de prendre les voies les plus convenables pour arrêter les troubles, & surtout d'imposer silence sur des disputes qu'on voudroit renouveller.

Le Parlement se prévalut de cette réponse pour gagner du terrein & rendre le fameux arrêt du 18 Avril en forme de réglement, portant défenses de faire aucuns actes tendans au schisme & aucuns refus de sacremens sous prétexte du défaut de représentation d'un billet de confession ou de déclaration du nom du confesseur ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*.

Cet arrêt (*) répandu avec la plus grande profu-

(*) Comme il est court, en voici les paroles sacrementales. „ La Cour, toutes les Chambres assemblées, en délibérant à l'occasion de la Réponse faite par le Roi le jour d'hier aux Remontrances de son Parlement; ouïs les Gens du Roi en leurs conclusions : fait défenses à tous Ecclésiastiques de faire aucuns actes tendans au schisme, notamment de faire aucun refus public des

fusion, enchanta tout le parti. On le regarda comme le rempart tutélaire des citoyens contre l'inquisition du clergé; on y joignit une estampe allégorique, où la Magistrature, sous l'emblême de la Justice, avoit pour devise: *custos unitatis, schismatis ultrix*. Elle étoit armée, fouloit à ses pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice & de la couronne. La France prosternée réclamoit contre le schisme: *pro fide, rege & patriâ*. 1752.

Il n'y eut pas de Janséniste qui n'achetât cette carricature religieuse & ne la fît attacher au chevet de son lit, parmi ces images sacrées devant lesquelles tout bon Catholique offre les prémices & le travail de sa journée. Les constitutionnaires, plus furieux que jamais, mirent de nouveau leurs chefs en mouvement; mais il n'y avoit aucun prétexte de casser cet arrêt, rendu dans l'esprit même des

„ sacremens, sous prétexte du défaut de représentation
„ d'un billet de confession, ou de déclaration du nom
„ du confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*;
„ leur enjoint de se conformer dans l'administration extérieure des sacremens, aux canons & réglemens autorisés dans le royaume. Leur fait pareillement défenses de se servir dans leurs sermons, à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, des termes de novateurs, hérétiques, schismatiques, jansénistes, semi-pélagiens, ou autres noms de parti, à peine contre les contrevenans d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public & punis suivant la rigueur des ordonnances. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, lu, publié & affiché partout où besoin sera; que copies collationnées d'icelui seront envoyées aux bailliages & sénéchaussées du ressort, pour y être pareillement lues, publiées & enrégistrées: enjoint au Substitut du Procureur du Roi d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans le mois, &c."

volontés manifeſtées de S. M. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut un Arrêt du Conſeil, auſſi en forme de réglement ſur la même matiere. Eſpece de contre-poids de celui du Parlement, en ce que S. M. vouloit avant que ſes cours connuſſent des différends qu'elle occaſionneroit, s'en faire rendre compte. Elle ordonnoit de plus, conformément aux loix antérieures, la ſoumiſſion & le reſpect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi de l'égliſe & de l'état, & à un jugement de l'égliſe univerſelle en fait de doctrine. C'étoit d'avance décider la queſtion; c'étoit véritablement ouvrir la porte au ſchiſme. Auſſi les fanatiques s'en prévalurent; les refus de ſacremens ſe multiplierent, ils s'étendirent juſques dans les provinces & dans les campagnes: les Archevêques de Sens & de Tours; les Evêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres & de Troyes ſe ſignalerent dans le reſſort du Parlement de Paris. Bientôt les autres Parlemens furent obligés d'imiter ſon exemple & ſa ſévérité. Les écrits pulluloient de toutes parts; les prédicateurs tonnerent en chaire contre les Magiſtrats qui oſoient porter la main à l'encenſoir, & dans l'aveuglement de leur ſainte fureur ſe livrerent aux déclamations les plus violentes & les plus ſéditieuſes. Il n'y avoit pas moyen de fermer les yeux ſur ces excès. Les juges ſéculiers pourſuivoient avec vivacité les eccléſiaſtiques en contravention à la loi; ceux-ci recouroient à l'autorité & crioient plus fort que jamais contre ces pourſuites, qu'ils qualifioient d'entrepriſes ſur les choſes ſpirituelles & l'adminiſtration des ſacremens. L'Archevêque de Paris ayant vainement tenté de raffermir la foi des fideles de ſon diocefe & le zele de ſes ſuppôts

1752.
29 Avril.

dans ces tems de trouble & de perfécution, par un mandement fougueux qu'il avoit reçu défenfes 1752.
de publier, avoit pris une autre voie qui ne lui avoit pas mieux réuffi: il avoit imaginé de fe faire préfenter une requête fignée du grand nombre des curés de Paris, tendant à être autorifés dans l'ufage des billets de confeffion; mais il avoit été arrêté encore par le Parlement, qui avoit décrété le curé de Saint Jean en Grêve, colporteur de cet écrit. De fon côté le gouvernement n'avoit pas voulu que le Parlement donnât fuite à cette affaire. L'irréfolution du Roi augmentoit; ennemi des partis extrêmes il avoit befoin d'un foutien & n'avoit pu en trouver un, même dans M. d'Agueffeau. Le favoir étonnant de ce grand homme lui faifoit envifager les chofes fous tant de faces, qu'il voyoit les inconvéniens de chaque côté, & n'ofoit fe déterminer. C'eft ce qui a donné lieu depuis, en le comparant à fon fils, aujourd'hui Doyen du Confeil plus par l'âge que par le mérite, de dire que l'un favoit tout fans rien décider, & l'autre décide de tout fans rien favoir. D'ailleurs, la vieilleffe & les malheurs avoient énervé en lui la vigueur de l'ame; il s'étoit retiré après trente-trois ans de fervice dans ce premier emploi de la magiftrature & venoit de mourir âgé de plus de quatre-vingts ans. Cette perte n'étoit point 9 Févr. 1751.
réparée par M. de Lamoignon, homme fi foible qu'on avoit prétendu qu'il avoit donné fa démiffion avant d'être nommé, & qu'on ne l'avoit fait Chancelier qu'à cette condition. On le foupçonnoit en outre d'être attaché aux Jéfuites; ce relevoit l'efpoir & l'audace du clergé. Quoi en foit, il fuggéra à S. M. le plus mauvais

celui de temporiſer & de chercher des moyens de
1752. conciliation. En conſéquence le Roi, pour examiner les queſtions mues au ſujet de la diviſion élevée entre le Clergé & les Parlemens, établit
30 Mai. une commiſſion mi-partie, compoſée des Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubiſe, de l'Archevêque de Rouen & de l'Evêque de Laon, & dans la Magiſtrature, de Mrs. Trudaine, de la Grand-ville & d'Auriac, Conſeillers d'Etat, & de M. Joly de Fleuri, ancien Procureur-général du Parlement, ſi célebre par l'étendue de ſes connoiſſances & de ſes lumieres.

Il étoit aiſé de prévoir par tout ce qui s'étoit paſſé précédemment, que ces arbitres, déſagréables aux deux partis, ne ſerviroient qu'à augmenter le déſordre & la fermentation. En effet, tout étoit contradictoire dans la conduite de la cour. Si les objets en conteſtation intéreſſoient la doctrine, des Conſeillers d'Etat n'étoient pas plus compétens que ceux du Parlement pour prononcer. Le Roi lui-même, quelque reſpectable & ſupérieure que ſoit ſon autorité, n'étant qu'une autorité ſéculiere, n'y avoit que le droit de ſoutien & de protection, & le Clergé ſe plaignoit avec raiſon que la commiſſion ne fût pas compoſée de tous membres tirés de ſon ſein.

Il diſoit inſolemment dans ſes repréſentations du 11 Juin 1752 (*), ſouſcrites de cinq Archevêques, de ſeize Evêques & des deux Agens généraux de l'ordre de l'égliſe : „ la charge des Evê-

(*) Ces repréſentations n'ayant jamais été imprimées, nous les donnerons dans les pieces pour ſervir à l'hiſtoire, N°. V.

„ ques eſt d'autant plus grande, qu'ils doivent
„ rendre compte des Rois mêmes au jugement de 1752.
„ Dieu; car vous ſavez qu'encore que votre
„ dignité vous éleve au deſſus du genre humain,
„ vous baiſſez la tête devant les Prélats, vous
„ recevez d'eux les ſacremens & vous leur êtes
„ ſoumis dans l'ordre de la religion; vous ſuivez
„ leurs jugemens & ils ne ſe rendent pas à votre
„ volonté. Que ſi les Evêques obéiſſent à vos
„ loix, quant à l'ordre de la police & des choſes
„ temporelles, ſachant que vous avez reçu d'en-
„ haut la puiſſance, avec quelle affection devez-
„ vous être ſoumis à eux, qui ſont établis pour diſ-
„ tribuer les ſacremens!"

Quant aux Magiſtrats, ils ne ceſſoient de répéter à S. M., que les loix & les formes dont les tribunaux ſont les dépoſitaires & les gardiens, par devoir & par ferment, ſont le ſeul gage de la conſervation d'une juſte monarchie, & toute la ſûreté de la fortune, de la vie & de la liberté des ſujets; que dans les circonſtances préſentes il étoit plus important qu'en tout autre tems de faire connoître à ceux qui vouloient abuſer de la ſainteté de leur miniſtere pour ſe ſouſtraire à toute regle, qu'ils ſont ſoumis aux ordonnances du royaume & aux châtimens qu'elles infligent contre les prévaricateurs; qu'enfin ce n'étoit qu'en appéſantiſſant ſur ceux-ci le bras de ſa juſtice qu'on pouvoit arrêter un ſchisme, pour lequel l'Archevêque de Paris & une foule de Prélats oſoient ſe déclarer ouvertement, & l'événement le plus fatal à la Religion, à l'Etat & à la Souveraineté. Ainſi les uns continuoient de refuſer les ſacremens pour obéir à leur conſcience, & les autres de ſévir contre les réfrac-

taires pour remplir leur ferment. Un nouveau refus
1752. fait à Paris par le curé & les vicaires de Saint-Médard à une fœur de la communauté de Sainte-Agathe, donna lieu à de nouvelles procédures du
15 Déc. Parlement, qui cette fois ayant mis en caufe M. de Beaumont, ordonna la faifie de fon temporel, & que les Pairs feroient convoqués pour lui faire fon procès. Cette démarche hardie intimida le Miniftere; il y eut fur le champ défenfes du Roi aux Pairs de fe rendre à l'invitation, ce qui empêchant le Parlement de s'occuper du fond, lui donna lieu d'agiter une nouvelle queftion: favoir, fi ces défenfes n'attaquoient pas les droits de la Pairie, & n'en intéreffoient pas l'effence. S. M. ne manqua pas de décider que non. Pendant cet intervalle, elle avoit évoqué l'affaire du refus à fon Confeil. La fœur Perpétue, c'eft ainfi que fe nommoit la malade, dont le zele opiniâtre l'avoit fait fe dévouer à la caufe publique, avoit été enlevée par ordre du Comte d'Argenfon, & il avoit été réfolu de détruire la maifon de Sainte-Agathe, fecond Port-Royal, nouveau repaire de l'héréfie & fujet perpétuel de fcandale.

Cependant M. l'Archevêque de Paris ne recevoit que plus de luftre de la perfécution du Parlement. Dès que les Prélats en furent inftruits, ils s'affemblerent au nombre de vingt-deux Evêques, Archevêques & Cardinaux chez M. de la Rochefoucaut, & lui firent une députation pour l'affurer de la part qu'ils prenoient à l'événement & lui offrir leur bourfe. Ils fe rendirent enfuite à Verfailles, mais le Préfident feul fut admis à l'audience du Roi, & leur rapporta qu'il avoit été très-bien accueilli de S. M. & qu'elle lui avoit promis

la plus haute protection pour le clergé.

Elle se manifesta constamment dans toute la suite de cette affaire, & dans plusieurs autres sur le même objet. Les Parlemens de Toulouse, d'Aix & de Rouen, imitant celui de Paris, éprouverent les mêmes obstacles. Dès que les magistrats décrétoient, évocation sur le champ au conseil. Il étoit même intervenu des lettres-patentes du 22 Février, leur enjoignant, sous peine de désobéissance, de surseoir à toutes poursuites & procédures concernant la matiere du refus des sacremens, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Elles n'avoient point été enrégistrées: ces dégoûts, ces humiliations, l'autorité toujours armée contre eux, donnerent du ressort au Parlement de Paris; il en reçut une telle énergie qu'il adressa à S. M. ces fameuses remontrances du 9 Avril, qu'elle ne voulut jamais recevoir & qui finissoient ainsi: 1753.

„ Si les personnes qui abusent de la confiance „ de V. M. prétendent nous réduire à la cruelle al„ ternative ou de manquer à notre devoir, ou „ d'encourir votre disgrace, nous leur déclarons „ que notre zele est sans bornes, & que nous „ nous sentons le courage de devenir victimes „ de notre fidélité."

C'étoit inculper directement les Ministres, & surtout le Chancelier & le Comte d'Argenson. Ce dernier étoit l'ennemi juré de la magistrature; hardi, entreprenant, ne redoutant rien, il détermina S. M. à marquer toute son indignation. Il ne douta pas que le Parlement ne ployât & ne rentrât dans le devoir. Il en arriva tout autrement. Le 5 Mai. Parlement arrêta „ attendu que dans l'impossibilité „ té où il étoit de faire parvenir la vérité au pied

1753. „ du trône par les obstacles qu'opposoient les „ gens mal-intentionnés, il n'avoit plus de ressource que dans sa vigilance & son activité continuelles; que pour vaquer à cette fonction importante & indispensable les Chambres demeureroient assemblées (tout autre service cessant), „ jusqu'à ce qu'il eût plu audit Seigneur Roi de „ recevoir ses Remontrances."

Malgré les ordres réiterés d'enrégistrer les lettres-patentes, objet principal de la résistance de cette cour; malgré les lettres de jussion, avant-courieres funestes de la colere de S. M., de la disgra-
7 Mai. ce & des punitions, il répondit qu'il ne pouvoit obtempérer sans manquer à son devoir & à ses sermens.

L'exil suivit de près cet arrêté; toutes les Enquêtes & Requêtes, centre de la fermentation, parcequ'elles sont remplies de jeunes gens ardens, avides de renommée & d'illustration, furent dispersées en différentes villes du ressort. On fit un exemple plus sévere sur quatre membres regardés comme les boute-feux. L'Abbé Chauvelin fut envoyé au Mont Saint-Michel; M. Beze-de-Lys à Pierre-Encise; M. le Président de Bezigny au château de Ham, & le Président du Mazy, aux îles Sainte-Marguerite. Ce dernier n'étoit pas, à beaucoup près, d'une grande prépondérance dans sa compagnie; mais c'étoit un bavard fort indiscret, fort étourdi, qui avoit osé tenir, aux chambres assemblées, des propos injurieux à la Marquise de Pompadour. Elle profita de l'occasion pour venger sa propre querelle.

On avoit ménagé la Grand' chambre, composée de personnages graves, mûrs, pusillanimes & plus-

ſuſceptibles, en général, de crainte ou de corruption; mais elle ne fut pas plutôt raſſemblée, qu'au lieu de reprendre le cours de la juſtice ordinaire, elle continua de s'occuper des mêmes objets, d'informer, de décréter; elle fut transférée à Pontoiſe, où perſiſtant dans les arrêtés du corps entier & toujours animée de ſon eſprit, elle ne fit autre choſe que de recevoir des dénonciations de refus de ſacremens, d'ordonner des informations, de rendre des décrets, dont le clergé triomphant ſe moquoit. 1753. 17 Mai.

Le public commençoit auſſi à ſe laſſer de cette guerre. Aux gens de parti près, intéreſſés pour ou contre, le Pariſien avoit repris ſa gaieté; chaque jour il paroiſſoit quelque pasquinade, quelque carricature, quelque brochure piquante. Entre toutes ces facéties, il faut diſtinguer la chanſon ſuivante, dont la plaiſanterie légere affoiblit & efface en quelque façon l'impiété. Elle fixe au juſte la façon de penſer des gens ſages ſur ces matieres & le génie du tems. Sa briéveté permet de l'inférer ici.

Sur l'air: *Laiſſez paître vos bêtes, &c.*

Pauvre ſot que vous êtes,
Croyez-moi, Monſieur de Beaumont,
Laiſſez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens,
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contens.

Pauvre ſot, &c.

De tels repas,
Ne coûtent pas;

1753.

C'eſt pourtant ce qui rend ſi gras
Moinillons, prêtres & prélats.

Pauvre ſot, &c.

On eſt touché,
Du bon marché;
Mais on en feroit rebuté,
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre ſot que vous êtes;
Croyez-moi, Monſieur de Beaumont,
Laiſſez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Le Conſeil ne rioit point; il étoit embarraſſé: il prit le parti, au tems des vacances du Parlement, de laiſſer la Grand'chambre rentrer d'elle-
18 Sept. même dans l'inaction, & pour y ſuppléer, d'établir à Paris une Chambre des vacations, compoſée de Conſeillers d'état & de Maîtres de requêtes. Elle tint ſes ſéances aux Grands Auguſtins & paſſa tout le tems de ſon exiſtence à lutter contre les jurisdictions inférieures & ſurtout contre le Châtelet, qui ne vouloient pas la reconnoître. Elle condamna pour la forme quelques criminels proteſtant contre ſes arrêts. Enfin la Grand'chambre perſiſtant dans ſon indocilité aux vues de la cour, fut exilée à Soiſſons & remplacée par un autre tribunal éphémere, appellé Chambre Royale. Cette nouvelle modification du Conſeil (car c'étoit toujours, ſous cette ſeconde dénomination, un aſſemblage de ſes membres) ne fut pas plus heureuſe; elle ne ſervit qu'à jetter plus de ridicule ſur l'ouvrage & plus d'odieux ſur ſes coopérateurs.

Il fallut en revenir aux négociations pour le rétabliſſement du Parlement. Le Comte d'Argenſon

étant perſonnellement déſagréable, & d'ailleurs toujours oppoſé à cette compagnie, S. M. ſe confia à M. de Machault, mais voulut paroître ſeule. 1753.
La diſperſion des différentes colonies, c'eſt ainſi qu'on nommoit les chambres diviſées & répandues en autant de provinces, fit traîner les pourparlers en longueur. Tout s'arrangea cependant; le Parlement revint aux acclamations de la capitale, & le 5 Septembre il enrégiſtra la fameuſe Déclaration qui, en anéantiſſant toutes les procé- 2 Sept.
dures commencées, impoſoit un ſilence abſolu ſur les diſputes de religion, & chargeoit le Parlement d'y tenir la main.

Par-là, les choſes changeoient de face: auſſi le clergé fit-il l'impoſſible pour empêcher ce raccommodement; mais le beſoin de la juſtice & la tranquillité des ſujets du Roi l'exigeoient. S. M. manda les chefs de cet ordre, les Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubiſe, & les Archevêques de Paris & de Narbonne à Choiſy, & leur dit: „ je vous défends toute réponſe à ce que je vais „ vous dire. Je veux la paix & la tranquillité „ dans mon royaume; je vous ai impoſé ſilence; „ ceux qui y contreviendront, ſeront punis ſui„ vant les loix & les ordonnances."

Ici ſe termine la premiere époque des diſſenſions du Sacerdoce avec la Magiſtrature. Malheureuſement ce ne fut qu'une trêve momentanée; les troubles recommencerent bientôt plus violemment, comme il arrive toujours ſous un gouvernement foible, qui met trop d'importance aux petites choſes, ou qui n'oſe couper la racine du mal en laiſſant aux loix toute leur activité.

Les Janſéniſtes & les Moliniſtes étoient d'au-

1753. tant plus imprudens de renouveller en ce moment leur querelle, qu'ils étoient, au contraire, menacés d'une ruine prochaine, s'ils ne réunissoient leurs efforts contre l'ennemi commun.

Le projet de l'Encyclopédie, ce Dictionnaire, vaste répertoire de toutes les connoissances humaines, ce monument élevé aux sciences & aux arts, imaginé par deux étrangers, Mills & Sellius, & rédigé par Mrs. Diderot & d'Alembert, alloit se réaliser. Il en paroissoit déjà deux volumes qui causoient le plus grand scandale: mais c'étoit le moindre mal. Il étoit aisé de prévoir que la composition de cet ouvrage exigeant nécessairement une multitude de coopérateurs, étoit un point de ralliement pour les philosophes, qui commençoient à faire secte & à se réunir ainsi en corps. M. de Voltaire, quoiqu'éloigné de France en ce moment, en devoit être le chef à juste titre. C'étoit lui qui avoit porté les premiers coups, sinon les plus vigoureux, au moins les plus brillans, & outre les services qu'il pouvoit rendre, sa grande réputation, son âge, l'universalité de ses talens, son accès auprès des Souverains, la prépondérance qu'il avoit acquise, tout lui fit déférer ce titre. Les deux éditeurs, malgré leur amour-propre, ne se reconnurent que pour ses lieutenans. Dissiper les préjugés, anéantir l'erreur, éclairer le genre humain, faire regner la vérité, telle étoit la louable & courageuse entreprise de ces enthousiastes. Ils s'attendoient à des contradictions & des obstacles. Les Jésuites furent les premiers à les combattre. Un motif d'intérêt & plus encore d'amour-propre les excita. Le nouveau Dictionnaire devoit faire tomber nécessairement celui de Trévoux. Ils ne purent

ſupporter cette mortification, & cabalerent contre le rival qu'on lui oppoſoit. Leurs adverſaires, 1753. dans les volumes publiés, leur fourniſſoient vingt articles ſuſceptibles de critique & des anathêmes des deux puiſſances. L'Encyclopédie fut ſupprimée par Arrêt du conſeil, comme contraire à la religion & à l'état: on ordonna même une deſcente de police chez M. Diderot; on enleva ſes manuſcrits. Au fond, les philoſophes ne furent pas fâchés de cette perſécution paſſagere: ils ſavoient qu'elle eſt dans tous les genres le moyen le plus propre d'entretenir le fanatiſme & de groſſir la foule des ſectateurs. Le point eſſentiel & le plus difficile étoit rempli; ils avoient un centre d'unité, une hiérarchie convenue entre eux, des ſignes de reconnoiſſance, un ſyſtême établi & ſuivi, enfin une cohérence déſormais indeſtructible. Ils ſe diſpoſerent, chacun reſpectivement dans la partie de la ſociété où il étoit placé, à propager ſans relâche & ſous toutes les formes leur doctrine, perverſe, abominable au gré de leurs ennemis, & ſuivant eux ſalutaire & bienfaiſante. Ils oſerent ſe gliſſer juſques dans les claſſes de théologie, & la combattant par ſes propres diſciples, en ſapper les fondemens.

7 Fév. 1752.

Un jeune abbé de condition, guidé par un des plus ſubtils métaphyſiciens de l'école, dans l'eſpoir de s'illuſtrer rapidement, ne craignit point de ſervir d'organe à la philoſophie moderne, de manifeſter & d'étendre le ſyſtême du Déiſme & du Matérialiſme par une theſe publique, ſoutenue dans la capitale du royaume, à la face de la premiere & de la plus célebre univerſité du monde. Cette theſe, écrite en beau latin, remplie d'ex-

preſſions poétiques, de métaphores brillantes,
1753. tournée avec beaucoup d'adreſſe & d'ambiguïté, où l'erreur s'étoit cachée ſous le maſque de la vé-
18 Nov. rité, échappa à la cenſure de trois docteurs, &
1751. fut ſoutenue en Sorbonne avec un concours nombreux & une pompe extraordinaire. L'abbé de Prades, le ſoutenant, y aſſimuloit les miracles de Jéſus-Chriſt à ceux d'Eſculape, aſſignoit le feu comme l'eſſence de l'ame, confondoit toutes les notions du bien & du mal moral, & regardoit l'inégalité des conditions & les droits qui en découlent, comme peu conformes à la ſaine raiſon. Telles ſont du moins les propoſitions principales, ſur leſquelles fut enſuite aſſiſe la cenſure. Les philoſophes s'étant trop tôt vantés de leur triomphe, on revint contre l'ouvrage deux mois après; ainſi que contre les cenſeurs, qui avouerent leur tort & s'excuſerent ſur ce que la petiteſſe des caracteres dans leſquels la theſe artificieuſement prolixe étoit imprimée, en fatiguant leurs yeux avoit diſtrait leur attention. (*) Il fut dénoncé au Parlement: la Faculté de théologie, par un décret condamna la theſe; l'Archevêque de Paris & l'Evêque de Montauban, dont l'Abbé de Prades étoit diocéſain, la proſcrivirent par un mandement. Enfin il fut décrété de priſe-de-corps, ſur le requiſitoire du Procureur-général, & obligé de prendre la fuite avec l'Abbé Yvon, ſon maître. Ils ſe refu-

(*) La cenſure porte : *Conſcivit hoc grande neſas per theſim die 18 Novembris anni proxime elapſi in Sorbonna propugnatam: theſim artificioſâ prolixitate, litterarum fuſilium tenuitate digeſtam, quæ legentium attentionem fatigando diſtraheret, &c.*

gierent chez le Roi de Pruſſe. Le premier eut la foibleſſe de ſe rétracter depuis; il ſe rendit coupable d'ingratitude envers le Souverain ſon bienfaiteur, & une fin ſiniſtre termina ſa carriere commencée glorieuſement. Le ſecond, rentré en France longtems après, eſt aujourd'hui un des ſtipendiaires de M. de Beaumont, un des ſuppôts les plus zelés du clergé. 1753.

Malgré ces cenſures, ces mandemens, ces décrets, la religion reçut une atteinte violente de l'audace du bachelier. Quant aux philoſophes, bien loin de regarder ſon défaut de ſuccès & ſon évaſion comme un échec, ils en plaiſanterent, & leur coryphée fit un pamphlet intitulé : *le tombeau de la Sorbonne*, où il verſa ſur la Faculté & ſur le Parlement un ridicule indélébile. Tels étoient les maux dont gémiſſoit l'égliſe.

Avant de reprendre la ſuite du Schiſme, nous allons revenir ſur les autres événemens importans du regne durant cette période de tems. Voyons d'abord en quel état étoit le Miniſtere, & quels changemens il avoit éprouvés. Il ſe rempliſſoit inſenſiblement des créatures de la Marquiſe de Pompadour, & ceux qui ne l'étoient pas, avertis par la diſgrace du Comte de Maurepas, ſe tenoient dans une grande circonſpection à ſon égard. Tel étoit le Comte d'Argenſon, qui ſuſpect avec raiſon à la favorite, accuſé d'avoir voulu lui ſubſtituer auprès du Roi la Marquiſe d'Eſtrade (*), ſa maîtreſſe, étoit obligé de cacher ſon jeu. Heureuſement ſes grands talens le rendoient néceſſai-

(*) Voyez la chanſon ci-deſſus, attribuée au Comte de Maurepas.

re, & sa facilité agréable au Roi. D'ailleurs,
1753. S. M. respectoit en lui le dernier choix du Cardinal de Fleuri, qui le regardant comme une des meilleures têtes du royaume, l'avoit appellé au conseil avant de le faire nommer Secrétaire d'Etat (*). Voluptueux, même débauché, ses plaisirs ne prenoient jamais sur son travail : il ne se coucha pas un jour de sa vie sans s'être mis au courant. Respecté des troupes il cherchoit à s'en faire aimer. Il avoit la plus extrême vénération pour ce superbe monument de Louis XIV, asyle des militaires vieux, mutilés ou infirmes. La pauvreté étant quelquefois l'appanage de la plus haute naissance, & même des grades supérieurs dans cet état, il fit augmenter les Invalides d'un logement pour les officiers-généraux qui voudroient s'y retirer. Il voulut donner plus d'agrément & d'imposant à l'hôtel par des promenades majestueuses, des *champs élysées* anticipés, où l'on verroit errer les ombres en quelque sorte de ces guerriers morts d'avance au service de la patrie en la défendant. Il donnoit souvent ses audiences en ce lieu, & s'imaginoit qu'en le rendant plus auguste, la grandeur s'en réfléchiroit sur son ministere.

Il s'illustroit par d'autres établissemens. Une bisarrerie singuliere, mais tenant à la constitution nationale & aux mœurs antiques, vouloit qu'un officier de fortune, blanchi dans le service, rentrât tout couvert de gloire & de blessures dans la foule des roturiers, dont il étoit sorti, tandis que la

(*) Il avoit été fait Ministre le 25 Août 1742, & n'avoit eu le département de la guerre que le 1 Janvier 1743.

la considération, que la corruption des siecles suivans avoit attiré pour la richesse & les besoins 1753.
de l'Etat, procuroit au publicain, engraissé du sang des peuples, la noblesse à prix d'argent, en se revêtant d'une charge de Secrétaire du Roi. C'est qu'autrefois la Noblesse seule en France étoit appellée à la profession des armes, & que si par un attrait irrésistible quelque vilain se livroit à ce métier, il méritoit bientôt d'être agrégé à cet ordre par des actions de valeur & d'éclat. C'étoit un prix d'émulation qui devoit enfanter des prodiges, & peut-être sous ce point de vue le Comte d'Argenson, en réparant une injustice apparente, a-t-il énervé la vertu guerriere: on est moins tenté de se porter à des efforts extraordinaires pour obtenir une récompense qu'on est assuré de gagner avec le tems. Quoi qu'il en soit, on applaudit beaucoup à l'édit qu'il fit rendre au Roi, comme de- 1 Nov.
vant lui mériter la reconnoissance de la postérité 1750.
& rendre son regne à jamais mémorable. Par cette loi, S. M. fonda & établit une noblesse militaire acquise de droit, non-seulement à ceux qui seront parvenus au grade d'officiers-généraux dans ses troupes, mais aussi à ceux qui la serviront, au moins en qualité de Capitaines & dont le pere & l'ayeul l'auront servie en la même qualité: *patre & avo militibus*.

Peu après il parut un autre édit, la suite de 22 Janv.
celui-là, & qui, discuté philosophiquement, avoit 1751.
peut-être aussi plus de brillant que de solide. Il fondoit une école-militaire, pour les logement, subsistance & éducation gratuïte dans l'art de la guerre, de cinq cents gentilshommes françois, surtout de ceux dont les peres, dépourvus de bien

1753. seront morts au service de S. M., ou la serviront encore dans ses armées. C'étoit une imitation de l'établissement de Saint-Cyr, mais dont le plan plus étendu annonçoit un but plus utile. Cette discussion nous meneroit trop loin ici ; nous observerons seulement que tous les successeurs du Comte d'Argenson n'ont pas pensé de même, & qu'en général les monumens d'ostentation doivent être proportionnés aux revenus d'un Etat & à la situation actuelle de ses finances. Celui-ci, éblouissant au premier coup-d'œil, ne fit pas moins d'honneur que le précédent au Ministre de la guerre & lui concilia la noblesse. Il étoit prôné du clergé, dont il favorisoit les intérêts, moins par zele pour lui que par haine de la robe. Dans les principes de son pere, il étoit ennemi des formes, de la marche lente & méthodique des magistrats ; il avoit le despotisme dans le cœur & y portoit le Roi de toutes ses forces : il étoit surtout outré de n'avoir pas eu les sceaux à la mort du Chancelier. En vain pour l'en consoler on avoit accordé au Marquis de Paulmy la survivance de sa charge, avec l'exercice & la signature conjointement avec son oncle ; il les voyoit avec peine confiés à un rival qu'il redoutoit, & qui minant sans cesse pour le faire cheoir ne put le renverser que par une chûte commune.

Le Comte de Saint-Florentin, déjà le doyen des Secrétaires d'Etat, & le septieme de son nom dans la même charge, avoit échappé à la disgrace de son cousin le Comte de Maurepas. Il n'avoit point encore le département des lettres de cachet qui l'a rendu depuis si odieux. Il avoit le clergé, & ce corps l'aimoit mieux qu'un autre ; il manioit

plus aifément ce perfonnage, d'un génie borné, d'un caractere doux, peu entreprenant, timide & difpofé à la fuperftition, qui, fuivant des exemples fréquens, fe concilie facilement avec le libertinage des mœurs. Du refte, il étoit exact, affidu, zelé pour le fervice de fon maître, & avoit pour la favorite le refpect & la foumiffion convenables. Il commençoit à être gouverné par une Madame Sabbatin, aventuriere dont les charmes l'avoient féduit. Il en étoit fubjugué au point qu'il ne voyoit que par fes yeux, qu'il fuivoit toutes fes impulfions & n'agiffoit que par elle. L'intérêt de cette intriguante, ne pouvant regner en chef, étoit au moins de dominer en fecond, & conféquemment d'infpirer à fon amant un afferviffement abfolu à la Marquife. Madame de Pompadour, en reconnoiffance, fermoit les yeux au Roi fur le trafic honteux que faifoit cette femme cupide des graces, des récompenfes, & même des rigueurs & des châtimens dont le Comte de Saint-Florentin étoit difpenfateur. Sûre d'avoir en lui une voix de plus au Confeil, elle le fit faire Miniftre en 1751; c'eft-à-dire au bout de vingt-huit ans de fervice dans fa charge. Il avoit eu l'humiliation de voir paffer avant lui M. de Machault, qui n'étoit Contrôleur-général que depuis trois ans. 1753.

Ce M. de Machault étoit la premiere créature de Madame de Pompadour. Fait Contrôleur-général en 1745, il avoit eu les fceaux en 1750, lors de la démiffion du Chancelier d'Agueffeau. M. de Lamoignon, trop heureux de fuccéder à celui-ci, avoit eu la lâcheté de laiffer démembrer fa dignité pour jouir de fes vains honneurs & n'être plus qu'un fimulacre, objet du mépris &

1754. de la haine de la Magiſtrature, tandis que ſon émule, plus adroit, en avoit la confiance & en recueilloit les hommages. On a parlé de la hardieſſe de ſon entrepriſe contre le clergé, qui, pour ſe débarraſſer de ce cruel adverſaire, lors de la paix plâtrée de 1754, dont M. de Machault avoit été le négociateur, obtint qu'il quitteroit le Contrôle-général pour paſſer à la Marine.

Elle étoit régie par M. Rouillé, qui devoit auſſi ſon élévation à la Marquiſe. On avoit d'abord beaucoup critiqué un pareil choix pour ce département. Cependant, comme il n'exigeoit alors qu'un chef économe, vigilant, capable de vivifier l'adminiſtration & de lui donner la plus grande activité; que celui-ci avoit eu le bon eſprit de ſe confier à M. de Mezy, Intendant à Rochefort, l'homme le plus propre à le guider & à le ſoutenir dans le genre d'opérations qu'il avoit à faire, il gouverna très-bien ſa partie & durant le peu d'années qu'il y reſta, fit pouſſer les travaux avec tant de vigueur que la Marine ſe trouva preſque remontée lorſqu'il la quitta.

Il avoit ſurtout ſongé à former des matelots, par le commerce, par la pêche, par la compagnie des Indes, par des voyages dans les mers du nord, en un mot, par les moyens les meilleurs, les plus prompts & les plus multipliés, de rétablir cette claſſe d'hommes preſque détruite. C'étoit d'autant plus eſſentiel qu'on prévoyoit que la paix ne feroit pas longue, & qu'il falloit employer ſans relâche tous les momens de ce répit pour ſe mettre en état de faire face à l'orage qui ſe préparoit.

Marchant ſur les erremens de ſon prédéceſſeur,

il sentit la nécessité de répandre les instructions dans les deux corps, dont l'ignorance étoit presque égale ; M. de Maurepas avoit perfectionné les études des gardes de la marine dans leurs écoles, & établi des éleves pour la plume, dont devoient être tirés les Commissaires & Intendans, après avoir parcouru les grades de leur hiérarchie. M. Rouillé fit plus ; il établit un centre de communication de toutes les lumieres, en créant son Académie de marine. On rit d'abord de voir un semblable établissement, réservé d'ordinaire aux savans les plus distingués, se former parmi des officiers dont la plupart savoient à peine signer leur nom ; mais c'étoit un lien de fraternité entre les différentes parties de ce grand tout, même les plus subalternes, jusques-là très-discordantes. C'étoit un chef-lieu d'émulation, où devoient se former un jour des Généraux, des Administrateurs, des Officiers de Port, des Constructeurs, en un mot, tous ceux qui ont quelque fonction à remplir dans les arsenaux de la marine. 1754.

La partie de la construction surtout étoit fort négligée. Cet art n'étoit encore que l'effet d'une routine assez juste, sans doute, puisque les Anglois ne purent se lasser d'admirer la belle forme de l'*Invincible*, pris dans la guerre qui vénoit de se terminer, & depuis, forcés de le démolir, ont voulu le reconstruire sur les mêmes gabarits (*).

(*) Ce sont des modeles que les charpentiers font avec des pieces de bois fort minces, pour représenter la longueur, la largeur & le calibre des membres & des parties d'un vaisseau, quand ils veulent travailler à sa construction & le mettre en chantier.

Ce ſuperbe vaiſſeau étoit de Morineau, conſtruc-
1754. teur de Rochefort, ou plutôt maître charpentier, qui n'avoit jamais fait d'études de ſon métier. Ceux des autres départemens n'avoient pas des principes plus approfondis & plus calculés. C'eſt M. Rouillé, qui, en incorporant à ſon Académie pluſieurs membres de l'Académie des ſciences, excita ces ſavans à s'occuper de la marine, & à la ſoumettre à leurs ſpéculations. Il créa l'un d'eux, qui avoit gagné ſa confiance, M. du Hamel du Monceau, inſpecteur-général de la marine; & c'eſt à lui que durent s'adreſſer déſormais ceux qui ſe deſtinoient à cet état, ſoit pour la conſtruction, le génie, l'hydrographie, ou pour les travaux & mouvemens du port. Il y eut un apprentiſſage, un concours, des examens, & les départemens ſont pourvus aujourd'hui d'excellens hommes dans tous ces genres.

On ne laiſſa pas le tems à M. Rouillé de conſommer les divers projets qu'il avoit entrepris pour l'amélioration de ſon département, qu'il aimoit & auquel il s'appliquoit avec le plus grand ſuccès. On le fit monter aux affaires étrangeres dans leſquelles il n'avoit jamais été verſé, & dans quel tems! Lorſque ce département exigeoit le politique le plus fin & le plus délié. Deux perſonnages y avoient paſſé ſucceſſivement, & s'étoient laiſſés furieuſement dérouter par le génie ſupérieur du Miniſtere Anglois. L'un étoit le Marquis de Puyſieux, qui avoit ſuccédé au Comte d'Argenſon. Ce perſonnage, des plus médiocres, ne s'étoit aſſurément pas aiguiſé l'eſprit dans ſon Ambaſſade auprès du Roi des deux Siciles, où il avoit été envoyé en 1735. En 1746,

il avoit très-mal figuré à Breda, en qualité de Ministre Plénipotentiaire, vis-à-vis de ceux d'Angleterre & de Hollande; & la paix conclue depuis son élévation à la charge de Secrétaire des affaires étrangeres, avoit achevé de montrer sa foiblesse & sa nullité. Ce fut sous lui que M. Grofs, Ministre Plénipotentiaire de la Czarine, partit de Paris pour retourner à Pétersbourg, sans prendre congé de la cour, que par une lettre qu'il écrivit à ce Secrétaire d'Etat, qui s'étoit ouvert trop indiscrétement sur les dispositions favorables de la France pour la Suede contre la Russie; & de son défaut d'énergie ou d'adresse en cette circonstance importante, résulta une froideur entre les deux cours, qui dura plusieurs années. Petit, méthodique, minutieux, il ne peut se peindre mieux que par le couplet suivant, tiré des *Noëls sur la cour :* (*) 1754.

En coudoyant la foule
Le Marquis de Puysieux,
A grand' peine se coule
Auprès du Fils de Dieu;
Pour regarder l'enfant ayant mis ses lunettes:
Enfin, dit-il, je vois le cas:
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans ma gazette!

Sa mauvaise santé, qui trop souvent influe sur le caractere & le génie, lui fit donner sa démission en 1751. Il fut remplacé par le Marquis de Saint-Contest, qui auroit dû se former à l'Ambassade de Hollande dont il sortoit, mais n'en arriva pas

(*) Ces Noëls, faits en 1763 & 1764, ne se trouvent imprimés que dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*. Vol. 2.

moins neuf & n'occupa son ministere que par les
1754. attributs extérieurs. Il y mourut, graces à sa des-
28 Juill. tinée, qui au bout de trois ans termina sa carriere. C'est à lui que succéda M. Rouillé.

Dans ce revirement, M. de Sechelles, Commissaire départi à Lille, & l'un des plus grands Intendans d'armée que l'on ait encore rencontré, eut la charge de Contrôleur-général des finances, où le public, prévenu en faveur de ses talens, de sa probité & de son humanité, le vit avec plaisir.

Il y avoit encore dans le Conseil le Comte de Saint Séverin-d'Arragon, Seigneur étranger, venu pour la premiere fois en France, en 1726, comme Envoyé Extraordinaire du Grand-Duc, attaché ensuite au service du Roi, & nommé son Ambassadeur en Suede. C'est lui qui avoit négocié & conclu le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, qui auroit dû le faire expulser des délibérations d'Etat & qui l'y fit admettre. C'étoit un homme fort haut, imposant par sa représentation, cachant sous de magnifiques dehors sa nullité réelle; au reste, souple & bas quand il le falloit, pour se conserver en faveur, & se courbant, ainsi que les autres, devant l'idole du jour.

Tels étoient les personnages qui gouvernoient le royaume sous la Marquise de Pompadour. Elle auroit bien désiré pousser parmi eux le Marquis de Vandieres, son frere, pour le soustraire aux quolibets nommé depuis le Marquis de Marigny; mais elle comprit que n'ayant pas une capacité transcendante, n'étant jamais entré dans la carriere, & n'y suppléant en rien par la naissance, par des services réels ou apparens, il falloit le maintenir où il étoit. La mort de M. le Normant de Tourne-

nehem lui laiffoit occuper en chef la place de Directeur & Ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts & manufactures du Roi. C'étoit un vrai miniftere dans fon efpece; puifqu'en fa qualité il travailloit directement avec S. M.; il difpofoit des fonds de fa partie; il accordoit des graces & des penfions; il avoit des bureaux & diftribuoit des places. Au commencement de fa fortune, ce jeune homme, à peine forti du college, ayant encore la pudeur de fon âge, rougiffoit d'une élévation pour laquelle il favoit n'être pas né. Il avouoit modeftement fon embarras dans la galerie de Verfailles, où il ne pouvoit paroître fans fe voir entouré d'une foule de grands Seigneurs. „ Je ne puis pas laiffer tomber mon mouchoir," difoit-il dans fa naïveté, „ qu'à l'inftant des cor-„ dons-bleus ne fe baiffent pour fe difputer l'hon-„ neur de le ramaffer!" Il fut bientôt admis aux petits foupers; le Roi l'appelloit *petit-frere*. Un jour que fa fœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi furvint, & inftruit du convive qu'elle vouloit renvoyer, s'écria: *non! votre frere eft de la maifon; au lieu d'ôter le couvert qui étoit préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter un de plus; nous dînerons tous les trois enfemble.* Le moyen que la tête ne lui tournât pas! 1754.

Quoi qu'il en foit, il eut d'abord la noble émulation de fe diftinguer dans fon département & de l'illuftrer. Il profita des facilités que lui donnoit fa faveur & le goût de fa fœur pour les arts. Il mit en honneur les deux Académies, dont il étoit le protecteur, fous le Roi. Celle d'architecture, qui datoit depuis 1671, qui depuis plufieurs années s'affembloit même au Louvre, mais fans

avoir été autorisée jusques-là, quoiqu'elle eût ob-
1754. tenu des lettres-patentes qui la confirmoient & établissoient en 1717, avoit grand besoin d'encouragement. Sa sœur y contribua, en donnant au Roi l'envie de bâtir. M. de Marigny établit des prix qui exciterent l'émulation entre les jeunes gens, & les couronnés furent envoyés à Rome aux dépens de S. M. pour y voir les monumens antiques & les étudier. Il conçut le vaste projet d'achever le Louvre, ce superbe édifice attestant à la fois & la grandeur de nos Souverains, & leur mauvais goût de ne pas l'habiter, ou leur impuissance de le finir. On ne sauroit croire quel essor rapide prit l'Architecture sous l'influence de son nouveau Mecene. Ce qui distingue nos artistes en ce genre, ce que l'Egypte, ni la Grece, ni Rome, ni la Toscane sous les Médicis, ni la France sous Louis XIV, n'ont pratiqué, & ce qui est pourtant plus essentiel que les caryatides & les colonnades, c'est la distribution intérieure des appartemens. Jusqu'à nos jours on ne connoissoit que de longues galeries & d'immenses sallons. On ne sauroit croire à quel dégré s'est perfectionnée l'invention des commodités dans les logemens, depuis 1722 où, pour la premiere fois, on en développa les heureuses idées au palais Bourbon. Nous avons dit avec quel étonnement on admira les efforts de cet art à Choisy en faveur des premieres maîtresses de Louis XV: il n'étoit encore que dans l'enfance. Celui des embellissemens, des ornemens, des ameublemens, qui entre aussi dans les études de l'architecte, est né en quelque sorte sous le Marquis de Marigny, que Pétrone auroit appellé: *Elegantiarum arbiter : l'arbitre des élégances.*

Quel prodigieux chemin le luxe a fait en ce genre! Cote, mort en 1735, eſt le premier qui ait mis des glaces ſur les cheminées. Aujourd'hui le plus petit bourgeois dédaigne un logement qui n'en eſt pas décoré. On a imaginé depuis des cheminées mobiles ſur un pivot & pouvant échauffer deux chambres. On en a conſtruit d'autres, dont le tuyau s'incline, & dont la glace non étamée laiſſe percer l'œil & s'étendre dans la rue ou dans la campagne. Les recherches ingénieuſes de nos architectes ont été pouſſées au point d'imaginer de ces tuyaux de chaleur, qui ſans laiſſer appercevoir aucun agent, vous en procurent une douce, & perſuaderoient que la température de l'air eſt changée, à des étrangers ignorant ce ſecret. 1754.

L'Académie de peinture & de ſculpture n'a pas moins d'obligation au Marquis de Marigny, & n'a pas fait moins de progrès ſous lui en certaines parties. Si les hommes de génie en ce genre ſont devenus peut-être plus rares, les artiſtes, en général ont été plus nombreux & plus encouragés. Les prix & les éleves entretenus en Italie pour s'y former le goût ſur les grands modeles, perpétuent néceſſairement l'idée du beau, même dans ceux que la mode & la frivolité du ſiecle obligent de ſe livrer à des études dépravées.

En 1740 avoit commencé l'uſage d'expoſer tous les ans dans la grande ſalle du Louvre aux regards, aux éloges & à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de ſculpture & de gravure, compoſés par les membres de l'Académie. M. de Marigny encouragea cette expoſition; mais pour la rendre plus travaillée & plus conſidérable, voulut qu'elle n'eût lieu qu'aux années im-

paires. Pour exciter l'émulation des artistes qui
1754. n'auroient pas voyagé, & leur donner de bons modeles à imiter, il fit ouvrir au public cette superbe galerie de Rubens qui décore le palais du Luxembourg: il fit ordonner par le Roi que l'immense collection de ses tableaux seroit successivement exposée dans le même lieu. C'est-là qu'on vit en 1751 ce tableau d'André del Sarto, usé de vétusté, revivre par l'industrie du Sr. Picot, inventeur du secret de transporter la peinture sans l'altérer, d'une toile sur une autre, & de perpétuer ainsi son existence. Il tenta depuis la même opération sur le Saint-Michel, peint sur bois par Raphael, & termina si heureusement son ouvrage, qu'il fit l'admiration générale, & que le Roi & toute la cour en furent enchantés.

Loriot inventa l'art de fixer le pastel & de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Parmi les chefs-d'œuvres des plus fameux peintres, on vit figurer au Sallon un portrait fait à l'éguille par la manufacture des Gobelins. La finesse du travail & la vérité des couleurs y trompoient l'œil. On le prenoit pour une véritable peinture.

L'art d'appliquer l'émail sur l'or, dont on croit que les François sont inventeurs, fut surtout perfectionné dans ces derniers tems. On le poussa au point de faire en ce genre des tableaux d'histoire étendus. Il y eut un *Hercule filant aux pieds d'Omphale*, de Durand, cité dans l'Encyclopédie comme un ouvrage digne des plus grands maîtres.

La Savonnerie (*), l'émule des Gobelins à cer-

(*) C'est un lieu où se faisoit & se préparoit le savon à Chaillot. Il a été converti en une manufacture de tapisseries.

tains égards, enfanta des prodiges dans ces superbes tapis que foule aux pieds la molleſſe de nos Lucullus. 1754.

Au reſte, tandis que le frere de la favorite, ſous les auſpices de cette Minerve françoiſe, portoit la vie dans les arts & manufactures royales de ſon département, il ſe faiſoit une autre révolution non moins rapide dans les autres parties de cette eſpece d'adminiſtration.

Durant la guerre qui venoit de finir, on avoit reconnu le malheur d'aller chercher chez l'étranger, & chez ſes ennemis même, ces ſpéculateurs hardis, qui, pour un bénéfice proportionné aux riſques plus ou moins grands, garantiſſent aux propriétaires leur fortune livrée à l'inconſtance des élémens, ou aux haſards des combats. Enſorte que dans tous les cas une partie des richeſſes du royaume devoit en ſortir & l'appauvrir inſenſiblement: pour prévenir déſormais ce mal politique & cet écoulement funeſte, ſous les auſpices du gouvernement pluſieurs riches négocians s'aſſocierent, afin d'établir à Paris une *Chambre d'aſſurance*, dont le premier fonds fut de douze millions. 4 Févr. 1750.

Les grandes routes ſont un moyen eſſentiel pour la communication du commerce. On avoit commencé à s'en occuper même ſous Louis XIV: mais l'art des chemins alors n'étoit qu'ébauché & dans ſon enfance. Il avoit fait des progrès depuis le commencement du regne de Louis XV, & fut porté, ſous la direction de M. de Trudaine, Intendant des finances, à une perfection étonnante. Il établit le bureau des ponts & chauſſées ſur le meilleur pied. Il y mit un Architecte-ingénieur en chef, quatre Inſpecteurs généraux, un Directeur, Août 1751.

des Géographes & vingt-cinq Ingénieurs. Il favo-
1754. risa bientôt une école, d'où se tirerent les jeunes gens désirant se destiner à cette partie. On sut y réunir la commodité, l'utilité & l'agrément. Ces plants réguliers & majestueux qui bordent & ombragent les routes publiques, seront un jour une ressource contre les effets d'un luxe qui engloutit les plus vastes forêts. Ce qu'on peut reprocher à ce magnifique administrateur, c'est d'avoir fait ces routes trop spacieuses, d'avoir pris sur l'agriculture des terres précieuses, beaucoup mieux employées en semences & en récoltes. Il y auroit d'autres abus à réformer encore, tels que ces corvées cruelles dont un Intendant vexe les cultivateurs, tels que ces chemins de traverse, de pure ostentation, auxquels un homme en crédit, un grand Seigneur, un Ministre fait contribuer ses vassaux pour sa simple commodité, pour abréger son voyage d'un quart de lieue & qui n'ont d'autre avantage que d'épargner quelque fatigue aux chevaux & quelque ennui au maître. A l'époque dont nous parlons, il s'en ouvrit un de cette espece pour Louis XV, dont le nom seul indigne. L'anecdote mérite d'être conservée.

Au mois de Mai 1750, il se faisoit de ces enlevemens usités de tems en tems dans Paris, qui, receptacle de tous les mauvais sujets du royaume, a besoin d'être purgé sans cesse de cette canaille : autrement, en s'augmentant & en se liguant, elle ne pourroit plus être contenue. Il est difficile que la maniere sourde & clandestine dont ils s'exécutent par des suppôts de police, eux-mêmes le rebut & la lie des citoyens, ne soit pas injuste, vexatoire & quelquefois tyrannique. C'est le pro-

pre de toutes les opérations, auxquelles la loi ne préside pas, qui ne s'exécutent pas sous son glaive. Un Exempt, avide de lucre, & dans l'espoir de l'impunité, enleva un enfant: il se flattoit de rançonner la mere pour le lui rendre. On sait à quel point s'exalte dans le sexe l'amour maternel. Chez les animaux les plus doux, les femelles en pareil cas deviennent méconnoissables, féroces & furieuses. La femme dont il s'agit n'étant retenue par aucune crainte, fit entendre ses gémissemens dans tout le quartier; d'autres meres, dans de semblables allarmes, se joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux, ou quelques enfans ravis; c'étoient des milliers. Des bruits sinistres se répandirent; on dit que Louis XV, second Hérode, alloit renouveller le massacre des innocens; qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devoit, par ordre des médecins, prendre des bains de sang humain & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la derniere énergie à cette rage, bien respectable sans doute, puisqu'elle prenoit sa source dans le sentiment le plus beau & le plus essentiel de la nature. Le sexe commença l'émeute au fauxbourg Saint-Antoine; elle s'étendit bientôt de proche en proche, se communiqua aux hommes & gagna au centre. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de police! il y en eut un de massacré; un malheureux qui ressembloit à un autre, eut bien de la peine d'échapper. Le Lieutenant de police d'alors étoit M. Berrier: la favorite avoit voulu avoir en cette place un homme absolument à elle; celui-ci lui étoit tout dévoué; ce qui, dès le principe, l'avoit rendu odieux au public. Il étoit d'ailleurs in-

1754. Mai 1747.

folent, dur, brutal. La populace s'avança vers
1754. fon hôtel en tumulte, avec les invectives les plus
groffieres & caffa fes vitres. Comme il étoit auffi
lâche qu'atroce, il perdit la tête, s'enfuit par les
jardins pour fe fouftraire au traitement infâme dont
il étoit menacé & dont il fe croyoit déjà victime.
Quelqu'un des fiens, plus intrépide, fit au contraire ouvrir les portes, & par ce coup de hardieffe intimida la canaille: elle s'imagina que c'étoit
un piege qu'on tendoit à ceux qui y pénétreroient:
tous crurent voir un gouffre dans lequel ils alloient
s'engloutir; ils refterent immobiles. Cependant
les Gardes-françoifes, les Gardes-fuiffes étoient
fur pied, les deux Compagnies de Moufquetaires, les différens Corps de la Maifon du Roi. Il
n'en fallut pas davantage pour contenir ces hordes
indifciplinées, où il y avoit plus de femmes que
d'hommes, plus de badauds que de combattans.
En peu d'heures tout rentra dans le devoir. Les
premiers pris, fans examiner s'ils étoient des mutins, furent pendus pour l'exemple, & afin de
donner en même tems une fatisfaction apparente
au peuple, le Parlement manda le Lieutenant de
police, le réprimanda & lui enjoignit d'être plus
circonfpect dans fa place. Humiliation dont la
cour le dédommagea bientôt en le nommant Confeiller d'état. Il n'en devint que plus cher à la
Marquife, qui le fit combler par la fuite de biens
& de dignités.

Afin d'empêcher déformais de femblables attroupemens qui avoient effrayé la cour, il y eut une
20 Octob. 1750. Déclaration du Roi, qui paroiffant attribuer tout
le mal aux mendians & gens fans aveu, refluant
de la province à Paris, ordonna, fous différentes

peines, qu'ils seroient tenus de prendre un emploi ou de se retirer dans les lieux de leur naissance. 1754.
On donna de la sorte au moins une forme légale aux enlevemens, qui continuerent sous ce prétexte. Le despotisme profita aussi de cette circonstance pour s'étendre & acquérir de nouvelles forces. La garde de la ville étoit alors une garde bourgeoise & pacifique, sous l'inspection des magistrats. Uniquement destinée à la sûreté des habitans, & non à leur oppression, on lui reprocha de n'avoir pas fait son devoir durant l'insurrection du peuple, parce qu'en effet il n'étoit pas dans ses fonctions de s'armer contre ses concitoyens & de faire feu sur eux. Le Ministre de Paris qui détestoit le Parlement, osa soustraire ce corps à son autorité pour l'attirer à lui & le ranger sous la sienne. Le Sr. de Roquemont commandoit alors le guet, c'est ainsi qu'on appelloit sa compagnie. Il étoit ambitieux, avide de parvenir aux honneurs de la guerre; il rougissoit de ne pouvoir obtenir la croix de St. Louis, que le Sr. Duval, son beau-pere & son prédécesseur, avoit eue pour une action détestable, il est vrai, puisque c'étoit pour un assassinat (*). Ce fut lui qui proposa au Comte d'Argenson de mettre dans sa troupe un ordre & une discipline qui n'y avoient jamais été, de l'instituer sur un pied militaire; il lui fit avoir un uniforme de ce Ministre, qui adopta volontiers ses idées; il lui apprit à faire l'exercice, & convertit bientôt cet

(*) L'anecdote constante est que le Sr. Duval avoit été chargé par le Régent de massacrer M. de la Grange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, & qu'il tua d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde le poëte Vergier, Commissaire de la marine. Sa bonne volonté, malgré cette méprise, n'en fut pas moins récompensée.

amas d'artifans & d'ouvriers, habillés auparavant
1754. de toutes couleurs, en un corps réglé, inftruit, refpectable & capable d'en impofer. Enfin, cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour, à cheval, qui parcourant continuellement la ville, fe portant au moindre bruit & empêchant les attroupemens, affure pour toujours le repos & l'efclavage en même tems des Parifiens. La place de Commandant du guet eft devenue fi confidérable qu'on a vu de nos jours des Officiers-généraux la briguer.

M. d'Argenfon imagina en outre de faire conftruire dans les environs de Paris des cafernes pour les Gardes françoifes & fuiffes, afin de pouvoir plus aifément raffembler ces troupes au befoin, & que ces bâtimens fuffent autant de citadelles qui flanquaffent la ville & puffent en contenir les habitans.

Quelques mois après l'émeute, le voyage de Compiegne devoit avoir lieu. L'ufage étoit que S. M. paffât par Paris pour s'y rendre. On lui fit entendre qu'il ne convenoit point qu'elle honorât de fa préfence une ville rebelle; on conftruifit à la hâte un chemin de la route de Verfailles à Saint-Denis, & il fut appellé le *chemin de la révolte*, comme pour perpétuer le fouvenir d'un crime imaginaire, & de la honteufe foibleffe du Monarque. Ce fut l'époque funefte où les liens de l'amour du Souverain & des fujets commencerent à fe relâcher. On ne vit plus Louis XV revenir à Paris que dans tout l'appareil de fa févérité & de fa colere, & le peuple le bénir avec ces acclamations de joie fi flatteufes pour l'oreille & le cœur des bons Rois.

Si les arts, les manufactures, le commerce, l'adminiſtration municipale, éclairés par les lueurs encore foibles & obſcurcies de la philoſophie, ſe perfectionnoient, la juriſprudence, à certains égards, ſortoit auſſi de la barbarie & des préjugés. Entre autres changemens heureux & néceſſaires, d'Agueſſeau avoit terminé ſa carriere par cette belle Ordonnance des ſubſtitutions, donnée par le Roi à la Commanderie du Vieux Jonc, comme pour apprendre à la France & aux nations que, malgré les embarras de la guerre, il ne perdoit pas de vue les ſoins de la légiſlation.

1754.

1747.

Mais le monument le plus important, le plus propre à faire honneur au Miniſtre qui gouvernoit alors les finances, & au conſeil, ce fut cet Arrêt, ordonnant qu'à l'avenir le commerce des grains ſera entierement libre dans l'intérieur du royaume, de province à province, ſans qu'il ſoit beſoin de paſſeports, ni de permiſſions & accorde aux provinces de Languedoc & d'Auch la permiſſion indéfinie d'en trafiquer avec l'étranger. La liberté du tranſport des bleds étoit depuis longtems déſirée en France; elle encourage l'agriculture, la premiere richeſſe d'un Etat: elle fait celle de l'Angleterre. Elle avoit été indirectement la cauſe de ſa ſupériorité ſur nous dans la derniere guerre, & au gré de certains politiques (*) de la paix deshonorante que nous avions été forcés d'accepter. Des écrivains patriotes avoient déja commencé de faire voir l'abſurdité, l'injuſtice du régime prohi-

17 Sept. 1754.

(*) Voyez l'ouvrage intitulé: *les intérêts de la France mal entendus.*

1754. bitif; mais il faut longtems montrer la vérité en politique avant qu'elle frappe & que l'on s'y rende. Heureusement l'un d'eux, attaché comme médecin à la Marquise de Pompadour, se trouva plus de crédit & assez de zele pour prêcher utilement à la cour les principes des Economistes-philosophes, qui depuis se rassemblerent en corps & l'élurent unanimement pour leur digne chef. Nous aurons occasion de parler plus amplement par la suite du Docteur Quesnay; c'est le nom de ce médecin qui par sa doctrine devint le sauveur du royaume entier. La prudence du législateur empêcha de donner d'abord à cette loi toute l'étendue dont elle étoit susceptible; il étoit de sa sagesse d'en considérer avant les premiers effets, & l'expérience seule pouvoit les faire connoître.

La science de la médecine faisoit aussi de grands progrès & prenoit une face nouvelle: on substituoit dans ses écoles le savoir à la pédanterie, l'expérience à la routine, les découvertes aux préjugés, les graces & l'aménité au ridicule & à la barbarie; on prodiguoit moins les remedes, on laissoit plus agir la nature; on commençoit surtout d'épargner le sang; on travailloit en grand à propager les méthodes générales propres à la conservation des citoyens, soit contre les deux fléaux destructeurs du genre humain, la petite vérole & le mal vénérien, soit contre la morsure de la vipere, soit en rappellant les noyés à la vie. On vit en 1752 ce qu'un zele actif & éclairé pouvoit produire, un miracle d'humanité industrieuse, dont le souvenir doit être conservé. Le 10 Juillet, la carriere d'Antoni écroula: il y avoit à cent cinquante pieds de profondeur deux ouvriers qui s'y

trouverent renfermés. M. l'Intendant ordonna qu'on mît tout en œuvre pour les délivrer, & l'on y employa un très-grand nombre d'ouvriers, qui furent arrêtés dans leur travail par le tonnerre, qui tomba où ils fouilloient & combla leurs travaux. Cela ne rallentit point leur zele, & ils continuerent toujours. Enfin le 19 ils parvinrent à ces malheureux qui étoient enfouis dans cet abîme depuis neuf jours. Ils y avoient vécu de quatre livres de pain, huit pintes d'eau & d'une chandelle. On prit toutes les précautions possibles pour les ramener à l'air & leur donner des alimens par degrés, & l'on eut le bonheur de les remettre en parfaite santé. 1754.

La querelle élevée entre les Médecins & les Chirurgiens fut le principe de l'illustration de ceux-ci, obligés de faire désormais des études, & voyant s'élever dans leur sein une Académie Royale qui proposa des questions & distribua des prix. Le célebre la Peyronnie fonda le premier; il obtint de S. M. qu'elle fît construire un superbe amphithéâtre à Montpellier pour y faire des démonstrations anatomiques. Louis XV y consentit d'autant plus volontiers, qu'il aimoit beaucoup ce premier Chirurgien & son art, dont il avoit vu des prodiges après les batailles de Fontenoy & de Laufeld. Il acheta dans ce tems-là d'un nommé Brassard, Maître Chirurgien en Berry, le secret de l'Agaric de chêne, dont la propriété est d'arrêter sans ligature, dans les amputations, les hémorragies, & S. M. le fit aussitôt publier dans tout son royaume, pour le soulagement & la conservation de ses sujets.

Hélas! tant de savoir, tant de lumieres réunies, ne purent prévenir le plus grand malheur de la

1754. France, sans doute, durant l'intervalle des deux guerres que nous parcourons. Ce fut la mort du Maréchal de Saxe, arrivée à Chambord, à l'âge
30 Nov. 1750. de cinquante-quatre ans. On fit des contes sur cet événement, comme sur tout ce qui concerne les hommes extraordinaires. Le vrai est qu'il périt dans son lit des suites de ses débauches. Dans les deux dernieres années de sa vie c'étoit un cadavre ambulant, dont il ne restoit plus que le nom. En cela il a justement mérité le reproche de n'avoir pas été assez délicat dans ses plaisirs, puisqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. Autrement ce goût excessif des courtisannes est peut-être le principe de ses exploits & de sa gloire. Si leur commerce étoit nuisible à sa santé & affoiblissoit ses facultés, il n'ôtoit rien à la liberté de son esprit, son ame conservoit toute son énergie. Il sentoit le danger d'une tendresse excessive. Combien de guerriers assoupis dans les bras de l'amour ! D'ailleurs, l'excès de l'attachement d'une comédienne envers lui, étoit la preuve que ces sortes de femmes ne sont pas incapables des efforts les plus généreux, des sacrifices les plus héroïques. Qui ne sait que Mlle. le Couvreur avoit vendu ses diamans pour lui faire ses équipages, lors de son élection au Duché de Courlande? Et lorsqu'on compare cette conduite avec celle d'une grande Dame, qui, dans sa jalousie effrénée, se porte au crime le plus lâche, le plus vil & le plus atroce contre sa rivale, qui n'eût imité l'exemple du Maréchal & préféré l'Actrice à la Princesse! (*)

(*) Tout le monde sait l'anecdote de la Duchesse de

Doué d'une force extraordinaire, il avoit en même tems un tempérament proportionné, quoiqu'il ne soit pas toujours la suite de cette qualité physique; mais l'amour étant chez lui un besoin & non une passion, il ne donnoit à la nature que ce qu'il ne pouvoit pas lui ôter. Il pensoit de même à l'égard des autres; la satisfaction de cette brutalité entroit dans son plan de discipline à l'armée. Il avoit établi dans Bruxelles des lieux de débauche pour les soldats. Une sentinelle étoit à la porte, avec la consigne d'écarter les officiers qui voudroient y entrer. Son motif étoit de prévenir par-là les inconvéniens funestes d'un mélange crapuleux: il supposoit que ceux-ci pouvoient se pourvoir ailleurs. 1754.

Le Maréchal de Saxe n'étoit pas plus délicat dans ses amitiés en hommes. Il fréquentoit beaucoup un fermier-général nommé la Poupeliniere. Madame de Pompadour (*) lui demanda un jour

Bouillon, qui ayant fait menacer de sa fureur Mlle. le Couvreur, si elle ne lui cédoit tout entier le Comte de Saxe; un jour que celle-ci jouoit *Phedre* en sa présence, en reçut un coup d'œil d'indignation, comme l'actrice prononçoit ces vers:

Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Mlle. le Couvreur mourut empoisonnée peu après.

(*) Voyez les *Mémoires de Madame la Marquise de Pompadour*, &c. ouvrage aussi apocryphe que ses *Lettres*, mais dont nous nous servons quand ils sont conformes aux manuscrits que nous avons sous les yeux ou ne leur sont pas du moins contradictoires, & d'ailleurs ont quelque ressemblance.

quelles étoient les qualités dans ce fermier qui
1754. pouvoient l'engager à le voir? *Madame*, lui répondit le Maréchal, *il en a une pour moi que je trouve excellente : car quand j'ai besoin de cent mille livres, je les trouve dans son coffre; au lieu que, lorsque je m'adresse au Contrôleur-général, il me répond toujours qu'il n'a point d'argent.*

C'étoit une suite de son amour pour ce métal: il n'étoit grand qu'à la guerre; partout ailleurs il avoit les petitesses des ames vulgaires; il vérifioit le mot de la Bruyere, qu'il n'y a point de héros aux yeux de son valet de chambre. Il étoit fort mal embouché; il juroit comme un grenadier; il n'avoit aucune teinture des lettres; il ne savoit pas même l'orthographe. On trouve dans les *Mémoires de Noailles* (*), une lettre de lui au vieux Maréchal, dans laquelle il le consulte à l'occasion d'une place à l'Académie françoise qu'on lui offroit: il eut le bon esprit de refuser cet honneur. Le livre intitulé ses *Rêveries*, publié après sa mort, n'est pas de lui, mais composé sur ses idées & sur ce que lui avoient entendu dire ses compagnons de guerre. Cet ouvrage a fait dans notre tactique une révolution, ébauchée déjà par le Chevalier Follard, traducteur & commentateur de Polybe, mort peu après le Maréchal de Saxe. Depuis, beaucoup de militaires se sont appliqués à leur métier, l'ont étudié & ont écrit dessus.

La mort de ce Héros affligea la France entiere qui le regardoit comme son bouclier. Louis XV la

(*) L'Abbé Milon en est l'éditeur.

la sentit plus que personne; il dit: *je n'ai plus de général, il ne me reste que quelques capitaines.* 1754.
Ne pouvant, à cause de sa religion, lui accorder, ainsi qu'à Turenne, une place à Saint-Denis, dans le tombeau des Rois; il ordonna que les frais de son transport & de son inhumation à Strasbourg seroient pris sur le trésor royal, & le Sieur Pigal, célebre Sculpteur, fut chargé de lui élever un mausolée de marbre, monument & derniere récompense des services du Maréchal. M. d'Alembert, déjà reconnu pour un très-grand géometre, mais qui n'étoit point encore de l'Académie françoise, n'avoit point essayé ses forces en littérature, & n'annonçoit aucune prétention au bel-esprit, débuta par une épitaphe du Maréchal de Saxe. Quoiqu'assez médiocre, elle eut beaucoup de vogue, & le nom de son Auteur seul l'a fait conserver. On en va juger:

Rome eut dans Fabius un guerrier politique;
Dans Annibal, Carthage eut un Chef héroïque;
La France plus heureuse eut, dans ce fier Saxon,
La tête du premier & le bras du second.

La mort du Maréchal de Lowendhal, arrivée quelques années après, priva la Nation de cet autre défenseur, de ce seul éleve du Maréchal de Saxe en état de le remplacer, malgré le bon mot d'un courtisan qui, après la perte de celui-ci, s'étoit écrié: *Lowendhal ne fera plus rien de bon à la guerre, car son conseil est mort.* 27 Mai 1755.

Le Roi donna une pension de 20,000 livres à sa veuve, & à son fils son régiment d'infanterie allemande. Un traitement aussi généreux n'auroit

1754. pas dû dégoûter les étrangers de s'attacher au service de S. M., mais la jalousie des Grands & des Ministres les écarta désormais & fut la source des malheurs suivans.



PIECES RECUEILLIES

POUR SERVIR

A

CETTE HISTOIRE.

Nº. I. (Page 246.) LETTRE *du Marquis d'Argenson, Ministre des affaires étrangeres, à M. de Voltaire, nommé Historiographe du Roi.*

MONSIEUR l'historien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant. Un Page partit du champ de bataille le mardi à deux heures & demie pour porter les Lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le Roi & le Dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs & de vaincus, morts, mourans & prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le Roi, dimanche, tout près du champ de bataille; j'arrivois de Paris au quartier de Chin; j'appris que le Roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris pour la premiere fois de S. M. de quoi il s'agissoit tout-à-l'heure (à ce qu'on croyoit). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'étoit le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos Rois avoient gagné les dernieres batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisoit point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De-là on alla coucher sur la paille: il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le tems qui ne fut pas coupé par des couriers, des graffins & des aides-de-camp. Le Roi chanta

une chanſon, qui a beaucoup de couplets & qui eſt fort drôle. Pour le Dauphin, il étoit à la bataille comme à une chaſſe de lievre & diſoit preſque : „ quoi, n'eſt-ce que cela ! " Un boulet de canon donna dans la boue, & crotta un homme près du Roi. Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. Un palfrenier de mon frere a été bleſſé à la tête d'une balle de mouſquet. Ce domeſtique étoit derriere la compagnie.

Le vrai, le ſûr, le non-flatteur, c'eſt que c'eſt le Roi qui a gagné lui-même la bataille par ſa volonté, par ſa fermeté. Vous verrez des relations & des détails. Vous ſaurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le ſecond tome de Dettinghen; nos François humiliés devant cette fermeté angloiſe; leur feu roulant qui reſſemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rend ſtupides les ſpectateurs les plus oiſifs. Alors on déſeſpéra de la République. Quelques-uns de nos Généraux, qui ont moins de courage, de cœur, que d'eſprit, donnerent des conſeils fort prudens. On envoya des ordres juſqu'à Lille; on doubla la garde du Roi; on fit emballer, &c. A cela, le Roi ſe moqua de tout & ſe porta de la gauche au centre, demanda le corps de réſerve & le brave Lowendhal; mais on n'en eut pas beſoin. Un faux corps de réſerve donna: c'étoit la même Cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement, la Maiſon du Roi, les Carabiniers, ce qui reſtoit tranquille des Gardes françoiſes, des Irlandois, excellens ſurtout quand ils marchent contre des Anglois & Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, eſt un vrai Bayard. C'eſt lui qui a donné le conſeil & qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chaſſeurs ou

comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baiſſée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie tout enſemble. Cette vivacité françoiſe, dont on parle tant, rien ne lui réſiſte. Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte ſecrette. Les gros bataillons Anglois tournerent le dos, & pour vous le faire court, on a tué 14,000 hommes (*).

Il eſt vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuſe boucherie. Jamais tant de canons, ni ſi gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoi. Il y en avoit cent. Monſieur, il ſemble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaiſir laiſſer arriver tout ce qui leur étoit le plus mal-ſain, canon de Douai, Gendarmerie, Mouſquetaires.

A cette charge derniere, dont je vous parlois, n'oubliez pas une anecdote. Monſieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grace du monde, & vouloit abſolument charger: on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquiſe, de voir tranquillement ſur le champ de bataille des morts nuds, des ennemis agoniſans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua & que j'eus beſoin d'un flacon. J'obſervai bien nos jeunes héros: je les trouvai trop indifférens ſur cet article. Je craignis pour la ſuite de leur longue vie, que ce goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée.

(*) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel, mais il en revint environ ſix mille dès le même jour.

Le triomphe eſt la plus belle choſe du monde: les vive le Roi! les chapeaux en l'air au bout des bayonnettes, les complimens du maître à ſes guerriers; la viſite des retranchemens, des villages & des redoutes ſi intactes; la joie, la gloire, la tendreſſe: mais le plancher de tout cela eſt du ſang humain, des lambeaux de chair humaine.

Sur la fin du triomphe le Roi m'honora d'une converſation ſur la paix; j'ai dépêché des couriers.

Le Roi s'eſt fort amuſé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré ſur lui: il y eſt reſté trois heures. Je travaillois dans mon cabinet, qui eſt ma tranchée, car j'avouerai que je ſuis bien reculé de mon courant par toutes ces diſſipations. Je tremblois de tous les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier. Cela n'eſt pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* ſous une tente, avec une ſalve générale de l'armée, que le Roi ira voir du mont de la Trinité. Cela ſera beau!

N°. II. (Page 247.) LETTRE *de Monſeigneur le Dauphin à Madame la Dauphine, ſur la bataille de Fontenoi.*

DIMANCHE à une heure après-midi, le Roi apprit que les ennemis n'étoient qu'à une lieue de nous. Auſſitôt il fit paſſer l'Eſcaut à ſon armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit ſur les cinq heures du ſoir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvroit une partie des ennemis. Il y eut le ſoir quelques coups de fuſil tirés entre les Huſſards ennemis & nos Graſſins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles.

Sur

Sur les neuf heures le Roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avoit fait à une demi-lieue de Tournai, du côté de la citadelle, & s'en vint coucher dans une méchante maison d'un village appellé Calonne, où tout le monde coucha sur la paille, excepté lui & moi.

Le lendemain lundi, le Roi se leva à trois heures & demie, & dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paroissoit davantage. Nos postes avancés tirailloient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le Roi s'en revenoit sur les trois heures après-midi, il rencontra des fourrageurs qui avoient jetté leurs trousses & qui retournoient à toute bride au camp, disant qu'il y avoit une alerte. Le Roi revint sur ses pas. Il vit en effet que les ennemis faisoient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvoit encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disoit-on, ils flairoient trop longtems la médecine pour avoir envie de l'avaler. Ainsi ce soir-là il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain.

Le Roi se leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, passa l'Escaut & s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appellée Notre-Dame des bois. Ensuite il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures il demanda à déjeûner. Comme on alloit le lui apporter, les ennemis commencerent l'attaque du poste de Fontenoi, d'où M. de la Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin, les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'oserent plus y remordre. Le

Roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parceque le canon des ennemis y donnoit en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étoient des valets, qui donnoient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite, qui lui perçoit le cœur de douleur, son visage ne changea pas, & il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le Roi y vint & y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoi*. Le soir, sur les neuf ou dix heures, le Roi apprit que les ennemis s'étoient retirés en mauvais ordre; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois & les Hollandois, & qu'à leur appel il leur avoit manqué quinze mille hommes; au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi vous voyez que le Roi a remporté une victoire complette. Le pauvre Duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon, qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chere femme, je vous aime plus que moi-même.

N°. III. (Page 269.) *Manifeste du Roi de France en faveur du Prince Charles-Edouard.*

LE Sérénissime Prince Charles-Edouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne, sans autre secours que son courage, & toutes ses actions ayant acquis l'admiration de l'Europe & les cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de France a pensé comme eux. Il a cru de son devoir

de fecourir à la fois un Prince digne du trône de fes ancêtres, & une Nation généreufe, dont la plus faine partie rappelle enfin le Prince Charles Stuard dans fa patrie. Il n'envoie le Duc de Richelieu à la tête de fes troupes, que parce que les Anglois les mieux intentionnés ont demandé cet appui, & il ne donne précifément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. S. M. en donnant un fecours fi jufte à fon parent, au fils de tant de Rois, à un Prince fi digne de regner, ne fait cette démarche auprès de la Nation Angloife que dans le deffein & dans l'affurance de pacifier par-là l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue que le Séréniffime Prince Edouard met fa confiance dans leur bonne volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur bonheur, comme le but de toutes fes entreprifes, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angleterre font ceux qui, élevés comme lui dans l'adverfité, ont mérité l'amour de la Nation.

C'eft dans ces fentimens que le Roi fecourt le Prince qui eft venu fe jetter entre leurs bras, le fils de celui qui nâquit l'héritier légitime des trois Royaumes, le guerrier qui, malgré fa valeur, n'attend que d'eux & de leurs Loix, la confirmation de fes droits les plus facrés; qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, & dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre fa caufe.

Il efpere qu'une telle occafion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'eftimer, qui font liées naturellement par les befoins mutuels de

leur commerce, & qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

Le Duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le Roi de France, adresse cette Déclaration à tous les fideles des trois Royaumes de la Grande Bretagne, & les assure de la protection constante du Roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens Rois, & répandre, comme lui, son sang pour leur service.

N°. IV. (Page 302.) *Vers sur le Prince Edouard, arrêté à l'Opéra à Paris.*

QUEL est le triste sort des malheureux François!
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix!
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur sang, mais sans verser de larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos:
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire ou vaincus sans bassesse,
N'avoir point à pleurer de honteuse foiblesse.
Edouard (*) fugitif a laissé dans nos cœurs
Le désespoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous servoit-il d'enchaîner la victoire?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire.
Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
Mais trahir Edouard, lorsque l'on peut combattre!
Immoler à Brunswick (†) le sang de Henri Quatre!
Et de George vaincu subir les dures loix!
O François! ô Louis! ô protecteurs des Rois!
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre?

(*) Petit-fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par le Prince d'Orange, son gendre.

(†) George de Brunswick-Hanovre.

Est-ce en les trahissant qu'on devient leur arbitre ?
Un Roi qui d'un héros se déclare l'appui,
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainsi pensoient les Rois que célebre l'histoire,
Ainsi pensoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
S'ils avoient dû prévoir qu'un Roi plus puissant qu'eux,
Appellant un Héros au secours de la France,
Contractant avec lui la plus sainte alliance,
L'exposeroit sans force aux plus affreux hasards,
Aux fureurs de la mer, des saisons & de Mars !
Et qu'ensuite unissant la foiblesse au parjure,
Il oublieroit sermens, gloire, rang & nature ;
Et servant de Brunswick le systême cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel !
Brunswick, te faut-il donc de si grandes victimes ?
O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
Quoi, Biron (*), votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
Edouard, est-ce vous, d'huissiers environné ?
Est-ce vous de Henri le fils digne de l'être ?
Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître.
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis ! vos sujets, de douleur abattus,
Respectent Edouard captif & sans couronne :
Il est Roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône ?
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour (†) !
Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
Belle Agnès, tu n'es plus ! Le fier Anglois nous dompte,
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Et d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie en ses bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, (§), tu n'es plus ! Ton altiere tendresse
Dédaigneroit un Roi flétri par la foiblesse.
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard
En offrant ton amour à ce brave Stuard.
Hélas ! pour t'imiter il faut de la noblesse.

(*) Colonel des gardes-françoises.
(†) Fille de la Poisson, femme de Le Normant d'Etioles & maîtresse de Louis XV.
(§) Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII.

Tout eſt vil en ces lieux, Miniſtres & Maîtreſſe;
Tous diſent à Louis qu'il agit en vrai Roi;
Du bonheur des François qu'il ſe fait une loi!
Voilà de leurs diſcours la perfide inſolence;
Voilà la flatterie, & voici la prudence:
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affoiblit par le ſeul deshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
Et ſes plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Auſſi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche Miniſtre (*), ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie & tu la deshonore:
Tu pourſuis un Héros que l'univers adore.
On diroit que Brunswick t'a tranſmis ſes fureurs;
Que Miniſtre inquiet de ſes juſtes terreurs
Le ſeul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprends quel ſera le fruit de cette haine:
Albion (†) ſent enfin qu'Edouard eſt ſon Roi.
Digne, par ſes vertus de lui donner la loi.
Elle offre ſur le trône aſyle à ce grand homme,
Trahi tout à la fois par la France & par Rome;
Et bientôt les François, tremblans, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiſer les pieds.
Voilà les triſtes fruits d'un olivier funeſte
Et de nos vains lauriers le déplorable reſte! (§)

Vers à Son Alteſſe, Monſeigneur le Prince de Galles.

PEUPLE jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile, (‡)
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle.
Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,

(*) M. d'Argenſon, Miniſtre de la guerre.

(†) L'Angleterre.

(§) N. B. La prédiction n'a pas eu lieu. Le Prince Edouard, retiré à Rome, a perdu toute eſpérance de remonter ſur le trône.

(‡) Les François.

A leurs propres vainqueurs ont imposé la loi ;
Et cette indigne paix qu'Arragon (*) vous procure,
Est pour eux un triomphe & pour vous une injure.
Hélas! auriez-vous donc couru tant de hasards
Pour placer une femme (†) au trône des Césars ;
Pour voir l'heureux Anglois dominateur de l'onde
Voiturer dans ses ports tout l'or du nouveau monde ;
Et le fils de Stuard, par vous-même appellé,
Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé !
Et toi (§), que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre?
Lorsque dans tes Etats tu ne peux conserver
Un héros que le sort n'est pas las d'éprouver ;
Mais qui, dans les horreurs d'une vie agitée,
Au sein de l'Angleterre à sa perte excitée,
Abandonné des siens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ;
De l'amitié des Rois exemple mémorable,
Et de leurs intérêts victime déplorable.
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers ;
Sur toi, dans ce moment, tous les yeux sont ouverts.
Un peuple généreux & juge du mérite,
Va révoquer l'arrêt d'une race proscrite.
Tes malheurs ont changé les esprits prévenus ;
Dans le cœur des Anglois tous tes droits sont connus.
Plus flatteurs & plus sûrs que ceux de ta naissance,
Ces droits vont doublement affermir ta puissance.
Mais sur le trône assis, cher Prince, souviens-toi,
Que le peuple superbe & jaloux de sa foi,
N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant des François & de Rome.

Stances au Prince Edouard.

PRINCE adorable & malheureux,
Ne regrettes plus la couronne

(*) Nom du Plénipotentiaire *Saint-Séverin d'Arragon.*
(†) La Reine de Hongrie.
(§) Louis XV, dit le *Pacificateur de l'Europe.*

Que portoient les Rois, tes ayeux ;
C'eſt la fortune qui la donne.

On voit ſur ton auguſte front
Briller des Rois l'illuſtre marque ;
Et les Rois mêmes conviendront
Qu'un Héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides ſujets,
Obſtinés à te méconnoître,
Conſomment leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Pourſuis, cher Prince, montres-toi
Digne du ſang qui t'a fait naître :
Sans doute, il eſt grand d'être Roi ;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au deſſus des revers,
Quel que ſoit le ſort de la guerre,
L'eſtime de tout l'univers,
Vaut le ſceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Eſt préférable au rang ſuprême ;
La vertu ſeule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

Elégie ſur le départ du Prince Edouard.

C'EN eſt donc fait, le ſort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! Une tête ſi chere,
N'illuſtrera plus ces climats !
C'eſt en vain qu'un grand Roi (*) qui l'aime,
Parmi nous l'eut voulu fixer.
De ſon devoir la loi ſuprême,

(*) Louis a-t-il été grand en recevant la loi de l'Angleterre pour éloigner le Prince Edouard ?

Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ſes tendres regrets.
Loi dure, mais néceſſaire.
O perte qui nous déſeſpere !
Cher Edouard, ſi nos douleurs
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes :
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueilles le prix de tes vertus ;
Vois nos yeux arroſés de larmes.
Mais ce n'eſt qu'une ame commune
Qu'abattent les coups du deſtin ;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard ſerein :
Vois de même ſon injuſtice ;
Montres-toi, par un fier dédain,
Bien au deſſus de ſon caprice.
Non : rien ne manque à ta gloire ;
Ton nom au temple de mémoire,
Du tems bravera les fureurs,
Si tu n'as pas une couronne
L'univers entier te la donne :
Ton Empire eſt dans tous les cœurs.



N°. V. (Page 324.) *Repréſentations des Évêques au Roi. Du* 11 *Juin* 1752.

SIRE,

Le ſilence que nous avons gardé jusqu'à préſent ſur les maux qui nous affligent & ſur ceux dont nous ſommes menacés, a eu la modération & la charité pour principe. Contens d'élever nos mains vers le ciel, & d'implorer en ſecret, par nos vœux & nos prieres, la miſéricorde du Seigneur, nous eſpérions que la prévention qui a ſéduit le plus grand nombre des Magiſtrats de votre Parlement de Paris ſe diſſiperoit; qu'ils ouvriroient enfin les yeux à la lumiere, & qu'ils rendroient d'eux-mêmes à la vérité un hommage que leurs cœurs dans le fond n'ont jamais voulu lui refuſer. Mais, SIRE, la plaie que ce tribunal fait à la religion devient de jour en jour ſi profonde, que nous trahirions le miniſtere ſaint qui nous eſt confié, ſi nous différions plus longtems à porter nos plaintes au pied du trône de Votre Majeſté, & à lui expoſer notre douleur & nos allarmes.

Pouvons-nous en effet, SIRE, ſans être frappés du plus grand étonnement, voir le Parlement de Paris défendre par un Arrêt de faire aucun refus public des Sacremens, ſous prétexte, dit-il, du défaut d'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Quoi! un Tribunal Laïque juge donc que la ſoumiſſion à une Conſtitution, qui eſt un jugement dogmatique & irréformable de l'Egliſe univerſelle, une

loi de l'Eglife en matiere de doctrine, & une loi de l'Etat, eft une chofe indifférente au Salut? Il prétend donc qu'on doit adminiftrer les facremens à une perfonne qui refufe de fe foumettre à une telle loi, fans excepter le cas où ce refus feroit obftiné, public, notoire, fcandaleux? S'il détermine que dans un tel cas on ne peut refufer les facremens, il pourra donc également déterminer qu'on ne peut les refufer dans tel autre cas qu'il lui plaîra défigner. S'il a l'autorité de fixer les cas dans lefquels on ne peut refufer les facremens, pourquoi n'aura-t-il pas celle de fixer les cas dans lefquels on peut les adminiftrer? Voilà donc un Tribunal Laïque en droit de ftatuer fur la fuffifance ou l'infuffifance des difpofitions dans lefquelles fe trouve une perfonne par rapport à la réception des facremens, & par conféquent en droit de décider fur ce qui rend les fideles ou dignes ou indignes de les recevoir.

Quels reproches n'aurions-nous pas à nous faire, SIRE, fi, dépofitaires de la religion nous fouffrions dans le filence que des juges feculiers s'arrogent fur la difpenfation des faints myfteres les droits facrés du facerdoce, & qu'ils ufurpent hautement fur l'autorité fpirituelle un pouvoir que fes Miniftres feuls ont reçu de Jéfus-Chrift; pouvoir dont l'ufage n'eft pas moins défendu à des Magiftrats chrétiens par les Loix divines & eccléfiaftiques, qu'il leur eft interdit en qualité de fujets par les Ordonnances les plus claires & les plus précifes de nos Rois.

Permettez, SIRE, que nous rapportions à Votre Majefté quelques-unes de ces Loix & de ces Ordonnances, qui devroient être pour votre Parle-

ment les regles de sa conduite & sur lesquelles sont fondées nos espérances.

Jésus-Christ parloit à ses Apôtres, & en leurs personnes à leurs successeurs, lorsqu'il a dit: *Allez enseigner toutes les Nations, les baptisant au nom du Pere, &c.* Et leur apprenant à observer toutes les choses qu'il leur a enseignées & commandées, c'est à eux à qui il dit: *Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous méprise, me méprise.* C'est à eux qu'il a adressé encore ces paroles: *Tout ce que vous avez lié sur la terre, sera aussi lié dans le Ciel, & tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera aussi délié dans le Ciel.* C'est de nous que l'Apôtre Saint-Paul a parlé, lorsqu'il a dit: *Le Saint-Esprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise au prix de son sang.*

C'est donc à nous, SIRE, d'enseigner, de prescrire ce qui appartient à la religion, & comme l'a dit Saint-Hilaire, de prêcher dans les termes que nous jugeons convenables, la foi que nous avons reçue des Apôtres.

„ *Où est,*" s'écrie Saint-Athanase, „ *où est* „ *le canon qui prescrit à un Evêque de recevoir* „ *la mission du palais?* "

„ Si c'est du Laïque", disoit Saint-Ambroise à l'Empereur Valentinien, „ que les Evêques doi„ vent recevoir l'enseignement, qu'arriveroit-il? „ Que le Laïque instruise donc & que l'Evêque „ écoute & apprenne. Mais si nous parcourons la „ suite des Divines Ecritures & la Tradition, qui „ osera nier que dans une affaire qui concerne la „ foi, ce ne soit aux Evêques à juger les Empe„ reurs & non aux Empereurs à juger les Evêques."

„ O brebis, " ce font les paroles de Saint-Grégoire de Naziance, „ ne prétendez pas con-„ duire les pafteurs ni vous élever au-deffus „ d'eux ; c'eft affez pour vous d'être par leurs „ foins dans de bons paturages ; n'entreprenez „ pas de juger vos juges & d'impofer des loix à „ vos législateurs."

Telle eft, SIRE, la doctrine qui de fiecle en fiecle nous a été tranfmife par les Saints-Peres, ces hommes refpectables, dont les témoignages facrés forment la chaîne de la Tradition. Le Pape Gelaze écrivant à l'Empereur Anaftafe s'exprimoit ainfi : „ il y a deux moyens par lefquels ce mon-„ de eft principalement gouverné, l'autorité fa-„ crée des Evêques & la puiffance royale."

La charge des Evêques eft d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte des Rois mêmes au jugement de Dieu ; car vous favez qu'encore que votre dignité vous éleve au deffus du genre humain, vous baiffez la tête devant les Prélats, vous recevez d'eux les facremens, & vous leur êtes foumis dans l'ordre de la religion : vous fuivez leurs jugemens, & ils ne fe rendent pas à votre volonté ; que fi les Evêques obéïffent à vos Loix, quant à l'ordre de la police & des chofes temporelles, fachant que vous avez reçu d'en haut la puiffance, avec quelle affection devez-vous être foumis à ceux qui font établis pour diftribuer les facremens !

„ A l'égard de cette vie ", dit Saint Fulgence dans un paffage que l'Empereur Charlemagne a lui-même adopté, „ perfonne dans l'Eglife de Jéfus-Chrift „ n'eft au deffus des Pontifes, comme dans le fiecle „ perfonne n'eft au deffus de l'Empereur Chrétien.

Osius, Evêque de Cordoue, dans une Lettre qu'il écrivoit à l'Empereur Constantin, l'an 355, après l'avoir engagé à ne se plus déclarer pour les Ariens contre les Catholiques, continue en ces termes: „ je vous prie d'agir ainsi, & souvenez-„ vous que vous êtes homme mortel: craignez le „ jour du jugement; ne vous ingérez point dans „ les affaires ecclésiastiques, ne prétendez point „ nous donner des ordres en ces matieres; ap-„ prenez-les plutôt de nous: Dieu vous a donné „ l'Empire & nous a confié l'Eglise. Comme ce-„ lui qui entreprend sur votre puissance, contre-„ vient à l'ordre de Dieu; ainsi craignez de vous „ charger d'un grand crime si vous tirez à vous „ ce qui nous regarde, car il est écrit: rendez à „ César ce qui est à César & à Dieu ce qui est à „ Dieu. Il ne nous est donc pas permis de domi-„ ner sur la terre, & vous n'avez pas la puissance „ de mettre la main à l'encensoir."

Ce sont-là, SIRE, des vérités que les Empereurs eux-mêmes, & les Rois vos prédécesseurs ont plus d'une fois reconnues par les actes les plus authentiques. Ils ont voulu que tous leurs sujets fussent soumis à cette autorité spirituelle que les Ministres de l'Eglise tiennent de Dieu seul; qu'elle eût un libre exercice dans leurs Etats, & ils ont défendu à leurs Tribunaux d'y donner jamais aucune atteinte.

L'Empereur Basile, dans sa harangue au huitieme Concile général tenu à Constantinople, s'exprimoit ainsi: „ Les Saints-Canons n'ont jamais „ donné aux Laïques le droit de connoître des „ affaires Ecclésiastiques; cette connoissance est „ réservée aux Evêques & aux Prêtres. Pour

„ vous, Laïques, ajoute-t-il, ſoit que vous ſoyez
„ dans les charges ou que vous n'y ſoyez pas,
„ que vous dirai-je de plus, ſinon qu'il ne vous
„ appartient pas de traiter des affaires eccléſiaſti-
„ ques; que vous ne pouvez nullement réſiſter à
„ l'autorité de l'Egliſe univerſelle & au Concile
„ œcuménique. En effet, ce n'eſt pas à nous
„ Laïques de connoître de ces choſes, nous qui
„ devons recevoir des Pontifes la nourriture ſpiri-
„ tuelle dont nous avons beſoin, nous à qui le
„ miniſtere eſt néceſſaire pour nous ſanctifier,
„ nous qui ſommes liés ou déliés par leur autori-
„ té; non, ce n'eſt point à nous, mais aux Pa-
„ triarches, aux Pontifes & aux Prêtres, à qui le
„ Seigneur impoſe l'obligation de nous gouver-
„ ner, de nous ſanctifier, de nous lier & nous
„ délier, & à qui il a confié le pouvoir des clefs.
„ Car, quelque religion, quelque ſageſſe, quelque
„ piété que puiſſe avoir un Laïque, dès-là qu'il
„ eſt Laïque il eſt brebis...... Quelles raiſons au-
„ rions-nous de vouloir par la ſubtilité de nos
„ diſcours envenimer & critiquer les déciſions de
„ nos Paſteurs, & de chercher à pénétrer dans
„ les choſes qui ſont au deſſus de nous? Nous
„ devons nous adreſſer à eux avec crainte & dans
„ un eſprit de foi, être pénétrés de reſpect en leur
„ préſence, comme étant Miniſtres du Dieu tout-
„ puiſſant, dont ils rempliſſent la place. Ne nous
„ mêlons point de ce qui n'eſt pas de nôtre
„ compétence."

L'Empereur Charlemagne exprime ainſi les ſentimens de ſon cœur ſur ce ſujet: „ Nous ne pou-
„ vons croire, " dit-il, dans une de ſes Ordonnances, „ que ceux qui n'auront point de fidélité

„ pour Dieu & de soumission pour ses Pasteurs
„ nous soient fideles à nous-mêmes. Nous ne
„ comprenons point que, quand on leur desobéit
„ dans les choses qui concernent la Religion &
„ l'utilité des Eglises, on doive être obéissant à
„ nous, à nos Ministres & à nos Lieutenans. C'est
„ des Pasteurs qu'il est dit: celui qui vous écoute
„ m'écoute, & celui qui vous méprise me mépri-
„ se moi-même. Et ailleurs: celui qui vous tou-
„ che, touche la prunelle de mon œil. Que ceux
„ donc qui ne leur obéiront point sachent, fus-
„ sent-ils mes propres enfans, qu'ils ne conserve-
„ ront ni dignités dans notre Empire, ni apparte-
„ ment dans notre palais; qu'ils n'auront ni avec
„ nous ni avec les autres aucune société ou com-
„ munion, mais qu'au contraire ils seront très-
„ séverement punis. C'est-là la marque de fidé-
„ lité & d'attachement pour nous que nous exi-
„ geons de nos fideles sujets. S'ils sont fideles à
„ obéir aux Pasteurs, alors ils seront fideles à
„ Dieu & à nous."

Nous occuperions trop longtems votre attention, SIRE, s'il falloit mettre sous les yeux de Votre Majesté toutes les loix qui ont été faites par les Rois vos prédécesseurs pour maintenir l'autorité des Ministres de l'Eglise, & votre Parlement n'en sauroit citer aucune dont il peut se servir pour appuyer ses entreprises. Nous nous bornerons à en rapporter quelques-unes rendues depuis environ deux siecles.

François I, en 1539, défendant aux Juges Ecclésiastiques de faire citer devant eux les Laïques, en matieres purement personnelles, ajouta: sans préjudice toutefois de la Jurisdiction Ecclésiastique

que en matiere de Sacremens & autres, purement ſpirituelles & eccléſiaſtiques.

Louis XIII reconnut encore diſtinctement cette Jurisdiction de l'Egliſe, lorſque dans l'Article IV de ſon Edit du 1 Août 1610, il s'exprima ainſi..... „ Voulons, où nos Officiers ſous prétex- „ te de poſſeſſoirs, complaintes & nouveltés, vou- „ droient connoître directement ou indirectement „ d'aucune cauſe ſpirituelle, & concernant les „ Sacremens, office, conduite & diſcipline de „ l'Egliſe., & entre les Eccléſiaſtiques, les Ordon- „ nances des Roys nos prédéceſſeurs qui ont attri- „ bué à nos Officiers ce qui eſt de leur connoiſ- „ ſance, & reglent auſſi la Jurisdiction Eccléſiaſti- „ que, ſoient obſervées & gardées, enſorte que cha- „ cun ſe tienne à ſon devoir & dans les bornes de ce „ qui lui appartient ſans entreprendre l'un ſur l'au- „ tre, ce que nous leur défendons très-expreſſé- „ ment. Enjoignons auſſi à nos Cours de Parle- „ ment de laiſſer à la Jurisdiction Eccléſiaſtique „ les cauſes qui ſont de leur connoiſſance, même „ celle qui concerne les Sacremens, & autres „ cauſes ſpirituelles & purement eccléſiaſtiques, „ ſans les attirer à eux ſous prétexte de poſſeſſoirs „ ou pour quelques autres occaſions que ce ſoit."

Une loi ſi formelle auroit dû mettre pour toujours l'autorité des Miniſtres de Jéſus-Chriſt ſur l'adminiſtration des Sacremens à l'abri de toutes entrepriſes des Magiſtrats. Cependant il fallut encore dans la ſuite prendre à cet égard de nouvelles précautions; & c'eſt ce que fit Louis XIV, par les Articles XXX & XXXIV de ſon Edit du mois d'Avril 1695. Le premier eſt conçu en ces termes.

„ La connoiſſance & le jugement de la doctri-
„ ne concernant la religion appartiendra aux Evê-
„ ques & Archevêques. Enjoignons aux Cours
„ de Parlement & à tous nos autres juges de la
„ renvoyer auxdits Prélats, de leur donner l'aide
„ dont ils auront beſoin pour l'exécution des cen-
„ ſures qu'ils en pourront faire & de procéder à
„ la punition des coupables, ſans préjudice à nos
„ dites Cours de pourvoir par les autres voies
„ qu'ils eſtimeront convenables à la réparation de
„ ſcandale & trouble de l'ordre & de la tranquil-
„ lité publique, & contravention aux Ordonnan-
„ ces que la publication de ladite doctrine aura
„ pu cauſer."

On voit, Sire, par la diſpoſition de cet article que, quand celui qui enſeigne une doctrine ouvertement contraire à la doctrine de l'Egliſe, cauſe une commotion populaire, excite une ſédition & trouble l'ordre & la tranquillité publique, c'eſt un des cas dont le Juge Royal peut prendre connoiſſance pour réprimer ceux que nos Cenſures n'auroient pas contenus: mais on voit auſſi que lorſqu'il s'agit du jugement de la doctrine concernant la Religion, telle, par exemple, qu'eſt la Conſtitution *Unigenitus*, la connoiſſance en eſt totalement interdite aux Parlemens, & qu'alors leur devoir eſt de nous donner l'aide dont nous avons beſoin pour l'exécution de nos Cenſures; devoir, Sire, réel & important, mais devoir que le Parlement de Paris cherche à ſe diſſimuler à lui-même, puiſqu'au lieu de donner l'aide dont nous avons beſoin, il emploie, au contraire, toute l'autorité que Votre Majeſté lui a confiée, à protéger contre nous ceux qui ont encouru nos Cenſu-

res, comme ſi nous rendre l'obéiſſance qui nous eſt dûe, pouvoit être mis au rang des ſcandales & des troubles dont la vengeance lui eſt attribuée: conduite, SIRE, qui rend nos plaintes & les repréſentations que nous prenons la liberté de faire à Votre Majeſté d'autant mieux fondées, qu'elle eſt encore plus directement condamnée par l'Article XXXIV du même Edit, dont voici la teneur.

„ La connoiſſance concernant les Sacremens, „ les vœux de Religion, l'Office divin, la Diſcipline Eccléſiaſtique, & autres purement ſpirituelles, appartiendra aux Juges d'Egliſe. Enjoignons à nos Officiers, & même à nos Cours „ de Parlement, de leur en laiſſer & même de leur „ en renvoyer la connoiſſance, ſans prendre aucune juriſdiction ni connoiſſance des affaires de „ cette nature, ſi ce n'eſt qu'il y eût appel comme d'abus interjetté à nos dites Cours de quelques jugemens ordinaires ou procédures faites „ ſur ce ſujet par les Juges d'Egliſe, ou qu'il s'agît d'une ſucceſſion ou autres effets civils, à „ l'occaſion deſquels on traiteroit de l'état d'une „ perſonne décédée ou de celui de leurs enfans."

Votre Majeſté, SIRE, marchant ſur les traces de ſes auguſtes Prédéceſſeurs, n'a reconnu ni moins ſouvent ni moins clairement qu'eux l'autorité des Evêques (excluſivement à celle de tous autres Juges) dans ce qui regarde la doctrine & l'adminiſtration des Sacremens.

„ Plus ſoumis aux déciſions de l'Egliſe que le „ moindre de nos ſujets (ce ſont les paroles de „ Votre Majeſté dans ſa Déclaration du 7 Octobre „ 1717, enrégiſtrée au Parlement) nous ſommes „ perſuadés que c'eſt par elle que les Rois & les

„ peuples doivent apprendre également les véri-
„ tés néceſſaires au ſalut, & nous n'avons garde
„ de vouloir étendre notre pouvoir ſur ce qui
„ concerne la doctrine, dont le dépôt ſacré a été
„ confié à une autre puiſſance. Nous ſavons que
„ c'eſt à elle ſeule qu'il eſt réſervé d'en prendre
„ connoiſſance, & nous ne pourrions y entrer
„ ſans nous expoſer aux plus juſtes reproches de
„ n'avoir ſoutenu la vérité que par une entrepriſe
„ manifeſte ſur la puiſſance ſpirituelle, & d'avoir
„ fait un grand mal ſous prétexte de procurer un
„ plus grand bien."

Les diſpoſitions de cette Déclaration ont été renouvellées dans celles du 5 Juin 1719 & du 4 Août 1720.

Votre Majeſté, dans ſa Déclaration de 1730, a confirmé les Articles XXX & XXXIV de l'Edit de 1695, & par-là elle y a ajouté une nouvelle force. Les Arrêts de ſon Conſeil d'Etat n'ont ceſſé depuis vingt ans de rappeller ces Articles, & de défendre l'Egliſe contre les atteintes que des Magiſtrats vouloient donner à ſon autorité ſpirituelle. Dans un Arrêt du 7 Septembre 1727, Votre Majeſté dit expreſſement qu'elle ſait que dans les matieres qui regardent la foi & la doctrine de l'Egliſe, le jugement des Evêques doit précéder l'exercice de la puiſſance ſeculiere & ſervir de fondement aux Loix & aux Arrêts qu'elle fait publier pour en affermir l'autorité par des peines temporelles.

En 1731, la jurisdiction de l'Egliſe ayant été vivement attaquée, Votre Majeſté s'expliqua d'une maniere bien capable de raſſurer les Miniſtres de Jéſus-Chriſt, en rendant, le 10 Mars, en ſon Con-

ſeil d'Etat un Arrêt qui porte „ que Votre Majeſté
„ attentive à remplir tout ce que la Religion exi-
„ ge de ſon pouvoir ſans manquer à ce qu'elle
„ doit à elle-même, regarde comme ſon premier
„ devoir d'empêcher qu'à l'occaſion de ces diſpu-
„ tes, on ne mette en queſtion les droits d'une
„ Puiſſance qui a reçu de Dieu ſeul l'autorité de
„ décider les queſtions de doctrine ſur la loi &
„ ſur la regle des mœurs, de faire des Canons ou
„ Regles de diſcipline pour la conduite des Mi-
„ niſtres de l'Egliſe & des Fideles dans l'ordre de
„ la Religion, d'établir ſes Miniſtres ou les deſti-
„ tuer, conformément aux mêmes regles, & de
„ faire obéir en impoſant aux fideles, ſuivant
„ l'ordre canonique, non-ſeulement des péniten-
„ ces ſalutaires, mais de véritables peines ſpiri-
„ tuelles, par les jugemens ou les cenſures que les
„ premiers Paſteurs ont droit de prononcer & de
„ manifeſter, & d'autant plus redoutables qu'elles
„ produiſent leurs effets ſur l'ame du coupable,
„ dont la réſiſtance n'empêche pas qu'il ne porte
„ malgré lui la peine à laquelle il eſt condamné."
L'Arrêt ajoute „ que ſi la Religion de Votre
„ Majeſté l'oblige, comme protecteur de l'Egliſe
„ en qualité de Roi Très-Chrétien, d'empêcher
„ qu'on ne donne aucune atteinte à ce qui appar-
„ tient ſi eſſentiellement à la puiſſance ſpirituelle,
„ votre intention eſt qu'elle continue de jouir
„ paiſiblement dans vos Etats de tous les droits
„ & privileges qui lui ont été accordés par les
„ Rois vos prédéceſſeurs, ſur ce qui regarde l'ap-
„ pareil extérieur d'un Tribunal public."
Par un Arrêt du 6 Juillet de la même année,
Votre Majeſté caſſa & annulla un Arrêt du Parle-

ment de Paris, en ce qu'il étoit fait injonction par icelui au Sr. Evêque d'Orléans en matiere ſpirituelle & de ſacremens.

Depuis cet Arrêt, SIRE, quand les Magiſtrats ne ſe ſont pas conformés ſur ce point à leur devoir & à vos ordres, vous êtes venu au ſecours de l'Egliſe. Combien de traits éclatans de ce zele de Votre Majeſté pour les intérêts du ſanctuaire ſe préſentent ici à notre mémoire, & renouvellent dans notre cœur les ſentimens d'une juſte reconnoiſſance ?

L'Arrêt de votre Conſeil du 7 Septembre 1739 caſſa & annulla une Ordonnance du Lieutenant du Bailliage de Ville-neuve-le-Roi, qui concernoit l'adminiſtration des ſacremens, comme nullement & incompétemment rendue, & par attentat ſur les droits de l'autorité ſpirituelle, comme une entrepriſe téméraire que vous ne pouviez réprimer avec trop de ſévérité, afin que, comme jusqu'alors elle n'avoit point eu d'exemple, elle ne pût avoir auſſi aucune ſuite.

Un Arrêt de votre Parlement, du 1 Septembre 1740, fournit à Votre Majeſté l'occaſion de s'exprimer plus nettement encore & plus fortement que jamais ſur des entrepriſes ſi téméraires, ſi ſouvent renouvellées. Le Parlement, par cet Arrêt, avoit fait défenſe de faire aucun acte ni écrit autoriſant le refus des ſacremens & de la ſépulture eccléſiaſtique ſur le fondement de l'appel de la Conſtitution *Unigenitus*, ſous telles peines qu'il appartiendroit.

Votre Majeſté, par un Arrêt du 6 du même mois, ordonna que la dite diſpoſition ſeroit regardée comme nulle & non avenue & fit défenſe de

l'exécuter & de rendre aucun jugement en conséquence, fous peine de nullité. Ces motifs qu'eût Votre Majefté de févir ainfi contre l'Arrêt du Parlement & qui font rapportés au commencement de l'Arrêt de fon Confeil, font „ qu'il n'eft pas „ permis aux Magiftrats d'excéder les bornes de „ leur pouvoir en voulant l'exercer fur des matie„ res purement fpirituelles, telles que font les re„ gles qui doivent être obfervées dans l'adminis„ tration des facremens, & dans le difcernement „ des difpofitions néceffaires pour les recevoir." C'eft cependant ce que Votre Majefté a vu avec peine dans un Arrêt, où l'on juge manifeftement que le refus de facremens eft injufte dans le cas qu'on y explique, puifqu'on y défend expreffément de faire aucun écrit & même aucun acte pour autorifer ce refus, comme fi un tribunal feculier pouvoit impofer des loix aux Miniftres de l'Eglife dans ce qui regarde la difpenfation des chofes faintes, c'eft-à-dire dans ce qui eft plus effentiellement attaché au pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même; que d'ailleurs les termes dont on s'eft fervi dans cet Arrêt du Parlement, en parlant de l'appel au futur Concile, de la Conftitution *Unigenitus*, paroiffent fuppofer & même faire affez entendre qu'un appel que le Roi a déclaré de nul effet par le paffé, dès l'année 1720, & qu'il a interdit abfolument pour l'avenir, peut avoir encore la force de mettre en fûreté ceux qui, fur ce fondement, perfifteroient dans leur révolte contre une décifion acceptée folemnellement par les Evêques de ce Royaume, reçue dans toute l'Eglife, nantie de Lettres patentes, enrégiftrée dans tous les Parlemens & affermie tant de fois par le

concours de l'autorité royale.

Des loix si précises, des ordres si conformes à ce que prescrit la religion & la justice, ne suffirent pas pour contenir les tribunaux seculiers. Deux ans après le Lieutenant particulier du Présidial d'Angers obligea Votre Majesté à s'expliquer de nouveau sur le même sujet, & par un Arrêt de son Conseil du 5 Janvier 1742, elle cassa & annulla une sentence que ce Juge avoit prononcée en qualité de Commissaire en cette partie du Parlement de Paris, au sujet de l'administration des sacremens, comme rendue incompétemment & par attentat sur l'autorité Episcopale.

L'Arrêt rendu en votre Conseil d'Etat le 17 Octobre de la même année, à l'occasion d'un Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonnoit qu'un imprimé ayant pour titre: *Cas de conscience*, seroit brûlé par l'exécuteur de la haute justice, est encore une preuve bien signalée de la religion de Votre Majesté.

Il y est dit, en parlant du Parlement de Paris, „ que les Juges seculiers auroient dû s'abstenir au „ moins de donner à l'ouvrage condamné une „ qualification où ils semblent vouloir résoudre „ eux-mêmes ce cas de conscience, & se rendre „ juges des dispositions nécessaires pour appro- „ cher dignement des sacremens, & de la sou- „ mission qui est dûe aux décisions prononcées „ par l'Eglise dans ces matieres qui ne concernent „ que la doctrine de la Religion."

Votre Majesté poursuit en disant „ que, comme „ elle a déjà déclaré plus d'une fois dans les occa- „ sions semblables, qu'elle étoit bien éloignée de „ regarder ces sortes de matieres purement spiri-

„ tuel-

„ tuelles, comme soumises à son autorité, elle „ ne doit pas souffrir que ceux à qui elle en con- „ fie une partie pour l'administration de la justice, „ excedent les bornes qu'elle s'est prescrites à „ elle-même."

Sur quoi Votre Majesté ordonna que la qualification portée par l'Arrêt du Parlement, demeureroit comme non-avenue, nulle & de nul effet.

L'Arrêt de votre Conseil du 22 Janvier 1742 réprima de même un attentat du Présidial de Rheims, cassa & annulla deux de ses Sentences, rendues en matiere de sacremens, & lui défendit d'en rendre à l'avenir de pareilles.

Mais celui du 21 Février 1747, également émané de votre autorité & rendu au sujet d'un Arrêté fait par le Parlement de Paris le dix-sept du même mois, est une preuve trop éclatante de la protection spéciale que vous accordez à l'Eglise, pour ne pas le remettre tout entier sous les yeux de Votre Majesté. Voyez ce qu'il contient.

„ Sa Majesté auroit reconnu que l'art avec le- „ quel cet Arrêté avoit été dressé, ne sert qu'à faire „ voir que le véritable objet de ceux qui en ont „ été les auteurs, a été d'affoiblir & de rendre inu- „ tile tout ce que le Roi a fait depuis son heu- „ reux avénement à la Couronne pour appuyer „ de son autorité celle de la bulle *Unigenitus*, si „ amplement affermie par l'acceptation du Corps „ des premiers Pasteurs, que tous ceux qui sont „ instruits des deux Arrêts rendus par la Grand' „ chambre les 7 Janvier & premier de ce mois, „ & de tout ce qui a précédé l'Arrêté dont il s'a- „ git, ne sauroient douter qu'on n'y ait eu prin- „ cipalement en vue d'empêcher que la Constitu-

„ tion *Unigenitus* ne soit regardée comme juge-
„ ment de l'Eglise universelle en matiere de doc-
„ trine, quoique ce soient des termes consacrés
„ par l'usage que Sa Majesté en a fait, soit dans
„ sa déclaration du 24 Mars 1730, enrégistrée en
„ sa présence au Parlement de Paris & ensuite
„ dans tous les autres Parlemens de son Royau-
„ me, soit dans les Arrêts qu'elle a rendus depuis
„ cette Déclaration; que rien même ne fait mieux
„ connoître quel a été l'esprit de l'Arrêté du 17 de
„ ce mois, que l'affectation avec laquelle on a
„ cherché à y donner quelques couleurs, en attri-
„ buant à Sa Majesté des intentions bien éloignées
„ de ce qu'elle a toujours déclaré, comme si l'on
„ avoit voulu l'opposer à elle-même; mais qu'il
„ est étonnant que ceux qui ont formé une pa-
„ reille entreprise n'aient pas remarqué que la
„ Lettre écrite aux Evêques en 1731, qu'ils rap-
„ pellent d'abord dans leur Arrêté, contient les
„ mêmes expressions de jugement de l'Eglise uni-
„ verselle en matiere de Doctrine appliqué à la
„ Constitution, & que les réponses faites par le
„ Roi à des remontrances du Parlement, qui sont
„ aussi datées dans l'Arrêté, ne montrent pas
„ moins clairement que Sa Majesté n'a jamais ces-
„ sé d'affermir le respect & la soumission que la
„ Constitution exige des Magistrats, comme de
„ tous les fideles."

„ Sa Majesté n'a pas été moins surprise de voir
„ dans la suite de cet Arrêté du Parlement, qu'il
„ veuille s'attribuer l'honneur & le mérite de
„ veiller à empêcher que le schisme ne s'introdui-
„ se dans le Royaume, comme s'il étoit permis
„ d'ignorer l'attention continuelle que Sa Majesté

„ donne à maintenir la paix & la tranquillité en-
„ tre ses sujets, & comme si c'étoit la soumission
„ aux jugemens de l'Eglise qui pût ouvrir la por-
„ te au schisme, & que la désobéissance fût le
„ moyen de la lui fermer. Sa Majesté a donné
„ d'ailleurs toute l'attention qu'elle devoit aux
„ termes de l'Arrêté qui font entendre que le Par-
„ lement seroit en droit de décider des qualifica-
„ tions dont la Constitution peut être susceptible,
„ pendant que le Roi, comme Sa Majesté l'a
„ marqué plus d'une fois dans les réponses mêmes
„ qu'elle a faites à son Parlement, s'est fait une
„ loi inviolable de ne s'expliquer sur les matieres
„ de doctrine qui concernent la religion qu'après
„ ceux que Dieu en a établi juges, & en ne fai-
„ sant qu'adopter leurs expressions. Enfin Sa Ma-
„ jesté a reconnu que, contre le respect qui est dû
„ à l'autorité Royale, le Parlement ne craignoit
„ pas de déclarer à la fin de son Arrêté, qu'il per-
„ sistoit dans les maximes portées par ses Arrêtés
„ & par ses Arrêts rendus jusqu'au jour de la
„ derniere délibération, comme s'il pouvoit don-
„ ner par-là une nouvelle force à plusieurs de ses
„ Arrêtés que le Roi a anéantis à cause de l'excès
„ où l'on y avoit porté ces maximes, & faire
„ prévaloir son autorité à celle du Souverain, du-
„ quel seul il l'a reçue. Sa Majesté manqueroit
„ donc à ce qu'elle doit à la Religion, à l'Eglise,
„ à l'Etat & à Elle-même, si elle laissoit subsister
„ un ouvrage qui mérite d'autant plus son ani-
„ madversion, qu'en y rappellant les modifica-
„ tions portées par l'Arrêt d'enrégistrement des
„ Lettres patentes de 1714, quoiqu'elles n'aient
„ aucun rapport avec l'objet présent, il semble

„ qu'on n'ait cherché qu'à faire valoir encore le
„ vain prétexte de la conſervation des maximes
„ du Royaume, dont Sa Majeſté a été & ſera tou-
„ jours le protecteur, comme elle a aſſez fait voir
„ par l'attention qu'elle a eue à réprimer par ſes
„ Arrêts tout ce qui pouvoit y être contraire.
„ C'eſt par toutes ces différentes conſidérations
„ que S. M. a cru ne pouvoir expliquer trop
„ promptement ſes intentions au ſujet d'un Arrêté
„ ſi propre à rallumer le feu d'une diſcorde dont
„ elle travaille continuellement à éteindre les res-
„ tes. A quoi voulant pourvoir:

„ Le Roi, étant en ſon Conſeil, a caſſé & an-
„ nullé, caſſe & annulle les Arrêtés du 17 du
„ préſent mois, voulant qu'ils ſoient regardés
„ comme nuls & non avenus. Ordonne Sa Ma-
„ jeſté que ſa Déclaration du 24 Mars 1730, en-
„ ſemble les Arrêts rendus par Sa Majeſté au ſujet
„ de l'autorité de la Conſtitution, ſoient exécutés
„ ſelon leur forme & teneur, & en conſéquence
„ veut & entend que ladite Conſtitution ſoit ob-
„ ſervée dans tous ſes Etats avec tout le reſpect
„ & la ſoumiſſion qui ſont dûs à un jugement de
„ l'Egliſe univerſelle en matiere de doctrine. Fait
„ Sa Majeſté très expreſſes inhibitions & défen-
„ ſes à ſa Cour de Parlement de Paris, de rendre
„ aucun Arrêt & de prendre aucunes délibéra-
„ tions à ce contraires, & ſera le préſent Ar-
„ rêt lu, &c."

Quelle paix, SIRE, & quelle tranquillité ne re-
verroit-on pas regner dans vos Etats, ſi la condui-
te actuelle de Votre Parlement répondoit aux vues
pleines de ſageſſe & de religion dont Votre Ma-
jeſté eſt toujours remplie! Mais, SIRE, comme ſi

l'Evangile n'avoit point parlé, comme ſi la Tradition n'étoit point conſtante, comme ſi les Rois vos prédéceſſeurs n'euſſent porté aucunes loix, comme ſi Votre Majeſté elle-même ne ſe fut point expliquée ſur un objet auſſi important, les Miniſtres de l'Egliſe, les Curés, même les premiers Paſteurs ſont expoſés à de plus grandes violences qu'ils n'en ont jamais éprouvé depuis le commencement de la Monarchie dans l'exercice de leur miniſtere. On eſſaye d'anéantir ce que Votre Majeſté a fait depuis plus de trente ans, pour faire rendre à la Conſtitution l'obéiſſance qui lui eſt dûe: on veut abolir des uſages ſi anciens, ſi reſpectables, ſi autoriſés, & dont la néceſſité ne peut être ſujette à l'examen des Magiſtrats ſeculiers, ni faire la matiere de leurs jugemens. On s'arroge le droit de ſtatuer ſur ce qui regarde l'adminiſtration extérieure des ſacremens, & par-là on nous fait appréhender qu'on ne veuille ſe rendre le maître de toute l'adminiſtration & diſpenſation, quoique non extérieure! Comment concilier une prétention ſi étrange avec ce texte ſi précis de l'Apôtre, où il nous déclare non-ſeulement les Miniſtres de Jéſus-Chriſt, mais encore les diſpenſateurs des Saints Myſteres?

Ah! SIRE, ſera-t-il dit que ſous le regne d'un Prince auſſi plein de religion, auſſi juſte, auſſi puiſſant que l'eſt Votre Majeſté, des Magiſtrats, qui ne tiennent que d'Elle tout ce qu'ils ont d'autorité, l'employeront malgré vos Loix les plus préciſes, malgré vos défenſes même les plus expreſſes pour s'ériger un nouveau tribunal dans le temple du Dieu vivant, & pour expoſer à la profanation le plus auguſte de nos ſacremens?

Quoi, SIRE, on verroit ſous votre regne employer les procédures les plus ſéveres, & dont les ſiecles les moins favorables à l'Egliſe ne fourniſſent point d'exemple, pour forcer les Miniſtres de Jéſus-Chriſt à livrer malgré eux, contre leur conſcience, contre les ordres de leurs Evêques, contre la diſpoſition des Rituels, contre le droit Eccléſiaſtique & contre le droit Divin, le Saint des Saints aux perſonnes notoirement indignes de le recevoir, à des pécheurs publics, à ceux-même qui font profeſſion ouverte de libertinage ou d'incrédulité! Si la crainte de ſe rendre coupables de prévarication arrête des Prêtres inſtruits & fideles, les priſons, les traitemens les plus rigoureux feront le prix de leur fidélité! Et nous tous, Miniſtres de Jéſus-Chriſt, premiers paſteurs de vos peuples, nous nous trouverons expoſés déſormais, ou à prévariquer, ou à devenir les victimes de notre devoir!

A Dieu ne plaiſe, SIRE, que nous délibérions un inſtant entre ces deux partis! „ C'en eſt fait „ de l'Egliſe, " diſoit Saint-Cyprien, „ ſi les „ menaces nous déconcertent & nous font rendre „ les armes". Nous irons au devant des croix & des tribulations, & ſi de pareils ſcandales continuent, nous l'avouons, SIRE, nous ne pourrons contenir notre zele, & nous ſerions inexcuſables de ne point l'écouter. Nous ſerons forcés d'employer les armes ſpirituelles qui nous ont été miſes en main, & ſi ce glaive n'arrêtoit pas des perſonnes déterminées à le mépriſer, nous préſenterions nos corps pour défendre celui de Jéſus-Chriſt.

Cette fermeté, SIRE, que nous inſpire le Seigneur, & qui n'a d'autres motifs que la crainte de

nous rendre coupables à ſes yeux, ne devient-elle pas plus que jamais néceſſaire, dans un tems où votre Parlement ſe porte à des excès inouïs contre quelques-uns de nos coopérateurs dans les Saints Myſteres ?

Eh! pourrions-nous être inſenſibles aux violences qu'on exerce à leur égard. Verrions-nous, ſans en être vivement touchés, de vigilans & vertueux Paſteurs flétris & mis en fuite, parce qu'ils ont connu leurs devoirs, & qu'ils les ont accomplis; parce qu'ils ont plus craint le jugement de Dieu que le jugement des hommes, parce qu'ils nous ont obéi, à nous qui ſommes leurs ſupérieurs légitimes dans le miniſtere qu'ils exercent, à nous à qui ils ne pourroient ſe diſpenſer d'obéir en ce point, ſans ſe rendre coupables devant Dieu, & ſans s'expoſer aux peines que l'Egliſe inflige aux prévaricateurs! C'eſt donc parce qu'ils ont eu le courage d'y ſatisfaire qu'ils ſont perſécutés. Mais c'eſt auſſi parce qu'ils ſont perſécutés pour la juſtice, qu'ils nous ſont plus chers & plus précieux que jamais. Mais s'ils nous ont dévancés dans les traverſes & les diſgraces, nous ne les abandonnerons pas, Sire, & non-ſeulement nous employerons pour eux nos prieres, nos ſollicitations, notre autorité & tout ce que le ciel a mis entre nos mains pour la défenſe de ſa cauſe, mais nous les accompagnerons, s'il le faut, dans les priſons, nous ferons retentir partout nos gémiſſemens & nos plaintes, & l'on ſaura dans l'univers que ſi en France, des Curés & des Prêtres ſont pourſuivis & vexés parce qu'ils ſoutiennent la Religion, les Evêques de France ſavent auſſi partager les tribulations qu'attire aux Miniſtres de

la foi le zele pour les saintes regles, & qu'ils sont persuadés que leur devoir est de vivre & mourir pour cette même Religion.

Non, SIRE, nous ne plaindrions pas ces mêmes Pasteurs, en faveur desquels nous prenons la liberté de parler à Votre Majesté, puisqu'ils ont le bonheur d'être Confesseurs de Jésus-Christ, si ce n'étoit les suites funestes que peut occasionner l'abandon forcé de leurs paroisses. Mais quelle amertume pour des Evêques de voir cette partie du troupeau qui leur est confiée, privée des secours qui lui sont nécessaires; de voir des Eglises abandonnées de leurs Curés, & des Vicaires fugitifs, obligés peut-être d'aller chez les nations voisines chercher un asyle à leur Catholicité, comme autrefois nos voisins, persécutés pour la foi, venoient en chercher un en ce royaume.

Qui mettrons-nous à la place de ces Pasteurs zélés & fideles? Ceux que nous pourrions y destiner seroient indignes de les remplacer, s'ils n'étoient pas disposés à suivre leurs exemples. Ce seront donc tous les jours nouvelles séditions, nouvelles rigueurs, nouvelles fuites, nouveaux scandales!

Votre Majesté, SIRE, nous n'en pouvons douter, sera touchée du tableau, hélas! trop fidele, que nous lui faisons des maux qu'éprouve la Religion. Et la protection qu'elle accorde à l'Eglise, nous annonce qu'Elle ne laissera point les Magistrats abuser plus longtems de l'autorité qu'elle a bien voulu leur confier. Ce n'est pas, SIRE, que nous ne convenions qu'il peut arriver que des Ministres inférieurs portent les choses au-delà de leurs justes bornes; mais parce que l'on peut abuser des

regles, est-il permis de penser qu'il faille supprimer & anéantir les regles mêmes? A quel renversement une telle conséquence ne conduit-elle pas? On abuse des choses les plus saintes, des Sacremens, de la Parole de Dieu, de la Religion: faudra-t-il donc, pour prévenir ces abus, supprimer & anéantir la Religion, l'Ecriture Sainte, les Sacremens, en un mot, tout ce qu'il y a de plus sacré? On peut & l'on doit s'en rapporter sur cela à l'attention & à la vigilance des Evêques, seuls compétens pour prévenir, pour arrêter & punir les excès commis dans l'administration des choses saintes. S'ils sentent qu'ils sont obligés d'exciter, d'animer & d'encourager ceux des Ministres inférieurs qui n'auroient pas le zele nécessaire, ils ne sentent pas moins l'obligation où ils sont de contenir, de modérer & de punir ceux dont le zele seroit ou imprudent, ou indiscret, ou amer.

Que ne devons-nous donc pas attendre de la Religion d'un Prince qui s'est montré tant de fois véritablement digne de l'auguste qualité de Fils aîné de l'Eglise? Oui, SIRE, nous espérons que Votre Majesté viendra à notre secours. Et pourrions-nous en douter, puisque la cause dont nous entreprenons la défense, n'est pas seulement celle de l'Episcopat, mais encore celle de toute l'Eglise, celle du plus auguste Sacrement, celle de Jésus-Christ même.

Daignez, SIRE, nous vous en conjurons plongés dans la plus vive douleur, daignez employer l'autorité que vous avez reçue de Dieu, pour réprimer, comme vous avez déjà fait dans des occasions moins importantes, les entreprises des Magistrats.

En caſſant un Arrêt auſſi funeſte à la religion & auſſi contraire aux intentions de Sa Majeſté que l'eſt celui du dix-huit Avril, en annullant les différens Arrêts qui y ſont relatifs & toutes les procédures qui ont été faites en conſéquence, en ordonnant que tous les Edits & toutes les Déclarations dont nous avons fait le détail à Votre Majeſté & entre autres l'article XXXIV de l'Edit de 1695 ſoient fidelement exécutés, en procurant enfin à vos ordres toute l'obéiſſance qui leur eſt dûe, vous rendrez, SIRE, au Saint Miniſtere la liberté, & aux Autels leur ſplendeur, vous tarirez les larmes des vrais fideles, vous ferez ceſſer les inſultes des incrédules & vous mettrez le comble à ce que vous avez fait de tous les tems pour la conſervation des droits du Sanctuaire.

A Paris le 11 Juin 1752.

Ont ſigné

ARCHEVÊQUES.

de Paris.
de Cambrai.
d'Aix.
de Sens.
de Toulouſe.

EVÊQUES.

d'Orange. (Louis, ancien Evêque)
de Langres.
de Nitrie.
de Bayeux.
de Carcaſſonne.
de Metz.

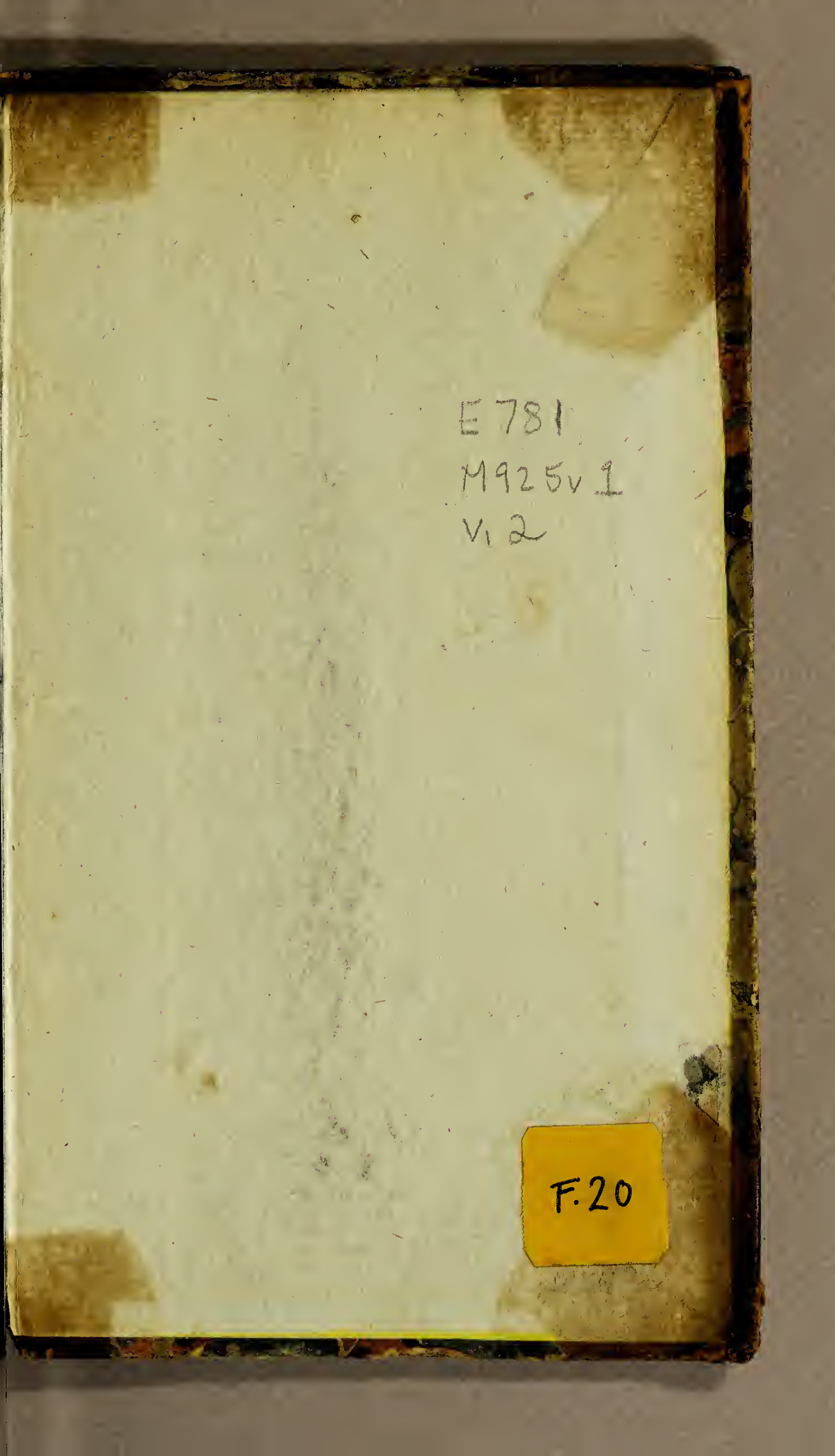
de Meaux.
de Bethléem.
de Cahors.
de Troyes.
de Dijon.
de Perpignan.
de Tréguier.
d'Avranches.
de Chartres.
d'Apt.

L'Abbé de Coriolis, Agent.
L'Abbé de Castries, Agent.

Collationné, certifié par nous, Conseillers du Roi en son Conseil d'Etat, Agents-généraux du Clergé de France. A Paris, ce 27 Juin 1752.

Fin du Tome second.




E781
M925v1
V,2
F.20

